This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

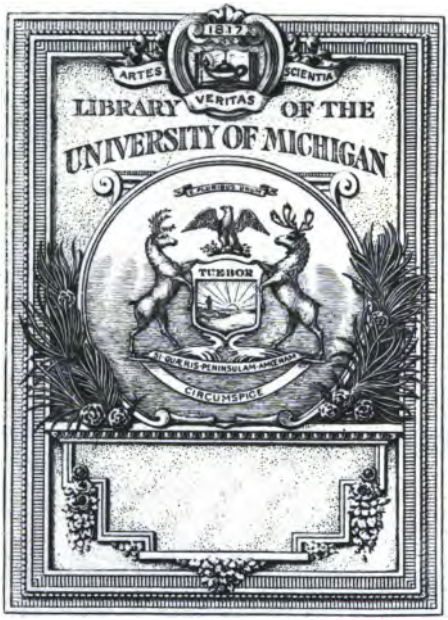
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
113
.A3
D8

MEMOIRES

DE MARTIN ET GUILLAUME

DU BELLAI-LANGEI.

MIS EN UN NOUVEAU STYLE:

AUXQUELS ON A JOINT

LES MEMOIRES

DU MARECHAL DE FLEURANGES,

Qui n'avoient point encore été publiés,

ET LE JOURNAL

DE LOUISE DE SAVOYE.

Le tout accompagné de Notes Critiques & Hiſtoriques, & de Piéces Juſtificatives pour ſervir à l'Hiſtoire du Regne

DE FRANÇOIS PREMIER.

Par M. l'Abbé LAMBERT.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez PRAULT l'aîné, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Charité.

M. DCCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

LE Roi Louis XII. entreprend de recouvrer le Duché de Milan qu'il venoit de perdre. Louis de la Trimouille, chargé de cet expédition, eſt défait à Novarre par les Suiſſes, qui pourſuivant leur victoire paſſent les Monts, & viennent attaquer Dijon; pendant que d'un autre côté l'Empereur Maximilien & Henri Roi d'Angleterre battent les François à la journée des Eperons, & prennent Terouanne & Tournai. Louis fait ſa paix avec Henri & les Suiſſes. Donne la Princeſſe Claude ſa fille aînée en mariage à François Duc de Valois. Epouſe Marie d'Angleterre, & meurt peu de tems après la célébration de ſes nôces. François I. du nom, ſon ſucceſſeur, ſignale ſon avénement à la Couronne par le gain de la fameuſe bataille de Marignan, qui eſt ſuivie de la Conquête du Duché de Milan. La pro-

rection que la France accorde à Henri d'Albret, & à Robert de la Mark, occaſionne la guerre qui s'allume entre Charles V. & François I. L'Eſparre en moins de quinze jours remet toute la Navarre ſous la domination de ſes anciens Maîtres, & en auſſi peu de jours ce Royaume eſt reconquis par les Eſpagnols. L'Empereur après avoir dépouillé Robert de la Mark de la plus grande partie de ſes Etats, pénétre en France par la Champagne, prend Mouſſon, & aſſiége en vain Mezieres. François I. de ſon côté porte la guerre dans l'Artois, & dans le Hainaut. Se rend maître d'Heſdin & préſente la bataille à Charles V. qui ſe retire avec précipitation à Valenciennes. Henri Roi d'Angleterre offre ſa médiation pour reconcilier les deux Puiſſances. La paix eſt conclue, & elle eſt preſque auſſi-tôt rompue à cauſe de la priſe de Fontarabie par l'Amiral de Bonnivet. Les Impériaux ſe dédommagent de cette perte par la Conquête de Tour

nai, qui ſe rend après un long ſiége. Le Pape Leon X. s'engage par un traité à unir ſes forces à celles de l'Empereur pour chaſſer les François de toutes les places qu'ils occupoient en Italie.

SOMMAIRE DU II. LIVRE.

LE Pape & l'Empereur entreprennent de rétablir François Sforce. Proſper Colonne & le Marquis de Peſcaire leurs Généraux font de rapides Conquêtes, battent l'armée Françoiſe à la journée de la Bicoque. Se rendent maîtres de preſque tout le Milanès, & ſurprennent Gênes. Lautrec qui n'avoit été malheureux que parce qu'on l'avoit laiſſé ſans argent retourne à la Cour pour ſe juſtifier. Semblancai, ſur-Intendant des Finances eſt la victime de l'avarice de Louiſe de Savoye, mere du Roi. Adrien VI. eſt élu Pape à la recommandation de l'Empereur. Le Connétable de Bourbon ſe laiſſe gagner par ce Prince; & quitte la France.

Sa déſertion empêche que le Roi ne ſe mette à la tête de ſon armée. Il en donne le commandement à l'Amiral de Bonnivet qui, faute d'argent n'eſt pas plus heureux que Lautrec. Henri VIII. déclare la guerre à la France. Ses troupes unies à celles de l'Empereur, font une invaſion en Picardie, où elles brûlent Roye & Mondidier, pendant que les Eſpagnols reprennent Fontarabie. Le Comte Guillaume de Furſtemberg ſe jette en Bourgogne à la tête d'un gros corps de Lanſquenets; mais il eſt repouſſé par le Duc de Guiſe. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Peſcaire viennent mettre le ſiége devant Marſeille, & ils le levent avec précipitation dès qu'ils apprennent que le Roi marche à eux avec une nombreuſe armée. François I. paſſe les Monts. Se rend maître de Milan & de pluſieurs autres places. Aſſiége Pavie, où ſe donne la malheureuſe bataille, où il eſt fait priſonnier.

A MONSEIGNEUR

LE MARQUIS

D'ARGENSON,

MINISTRE D'ÉTAT.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous offrir les Mémoires du Regne d'un de nos plus grands Rois ; Regne

qui peut être regardé comme le tems de la renaiſſance des Héros de notre Monarchie en tout genre. Aſſuré que cette partie de notre Hiſtoire m'offriroit pluſieurs grands Hommes de votre Nom, qui par leur intrépidité & leur valeur ont acquis une gloire immortelle, je me ſuis appliqué à les connoître. Je ſçais, MONSEIGNEUR, qu'en remontant au-delà du treiziéme ſiécle, j'en aurois encore trouvé pluſieurs autres que leurs vertus guerriéres n'ont pas moins illuſtrés. Mais une légère connoiſſance du Regne de Fran-

gois I. *ſuffit pour montrer aux amateurs de l'Hiſtoire que ceux de votre Nom n'ont jamais dégénéré du courage de leurs premiers Auteurs.*

Si leurs Succeſſeurs ont cherché à ſignaler leur zèle pour la Patrie, leur fidélité, leur amour, leur dévouement pour leur Maître dans une autre carriére que celle des Armes, c'eſt qu'ils ont voulu être utiles dans toutes les parties du Gouvernement; ils ſçavoient qu'on devient grand de plus d'une maniere, dans la Robe & les Négociations auſſi bien que dans l'Epée. Eh! eſt-il quel-

qu'une des premieres Places où ils n'ayent rendu les plus importans ſervices à l'Etat ?

Ici s'ouvriroit un vaſte champ aux plus grands éloges : mais que dirois-je, MONSEIGNEUR, *qui ne ſoit connu de toute la France ? Les faits glorieux ſur leſquels j'aurois à m'étendre ſont trop éclatans, pour qu'il ſoit beſoin de les rappeller.*

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
L'ABBÉ LAMBERT.

AVIS DE L'EDITEUR.

JE n'ai pas cru devoir rien changer au ſtyle dans lequel ſont écrites les deux premieres piéces par où commencent ces Mémoires. Elles ſont toutes les deux marquées au coin d'une noble ſimplicité, qui me paroît préférable aux ornemens les plus recherchés. L'une eſt une Epître Dédicatoire au Roi, & l'autre une Préface où l'Auteur rend compte des raiſons qui l'ont engagé à écrire les évenemens les plus mémorables du Regne dont il nous donne l'Hiſtoire. Il nous apprend qu'il n'écrit que ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, & dont il a été lui même témoin, ou que ce qui lui a été confirmé par le témoignage de perſonnes irréprochables. Pour ſuppléer à ce que ſa modeſtie lui fait taire, je

dois ajouter que le Cardinal du Bellai, & le célebre Guillaume de Langei ſes freres ont auſſi bien que lui partagé la gloire de la plûpart des belles actions qu'il décrit. J'aurois pu joindre ici le Prologue des Ogdoades dont parle l'Auteur dans ſa Préface; mais ce qui m'a déterminé à le ſupprimer eſt que ce morceau, rempli de l'érudition la plus profonde, ne m'a pas paru avoir un rapport aſſez marqué avec les Mémoires que j'offre au Public, & dont je n'ai fait que rafraîchir le ſtyle.

AU ROY
TRÈS-CHRETIEN.

SIRE,

En visitant la Librairie que deffunct Monsieur de Langey, mon beau-pere, m'a laissée, je fus esmerveillé comme

un tel perſonnage, occupé au Service des Rois vos ayeul & pere, & de ſon naturel addonné aux armes contre la couſtume, qui ſont de pareilles inclinations, s'étoit garni d'un ſi grand nombre de Livres, comme il les avoit ainſi diſpoſés par ordre, & cottés de marques & additions pour le ſecours de ſa mémoire. Toutesfois me ſouvenant de ce que j'avois oui dire de la nourriture qu'il eut avec deffuncts Meſſire Guillaume du Bellai, & Monſieur le Cardinal du Bellai ſes freres (deſquels la mémoire durera à jamais pour avoir été au rang des plus excellens de leur temps aux Armes & aux Lettres) je penſai que cette nourriture pouvoit être la cauſe qui l'avoit ainſi rendu amateur des Livres, & ſoigneux d'en fournir ſi bien ceſte ſienne Librairie: en laquelle recherchéant par après plus curieuſement ce qui y eſtoit de rare & ſingulier, j'arrivai ſur quelques volumes eſcrits la pluſpart de la main d'icelui, leſquels ayant leu à loiſir, trouvay eſtre une belle Hiſtoire des choſes advenues de ſon temps en voſtre Royaume & Pays circonvoiſins; laquelle toutesfois, par modeſtie, il voulut ſeulement appeller Mémoires, eſtimant (comme je croy) que le titre

d'Hiſtoire emportaſt quelques ornemens d'éloquence plus grands qu'il ne penſoit y eſtre employés ; ou bien qu'il eut propoſé ne la faire imprimer, mais la laiſſer en ceſte Librairie comme Annales privées & particulieres pour noſtre maiſon du Bellai. Et de fait le doute que telle fut ſa volonté m'a retardé depuis dix ans qu'il eſt décédé, de faire imprimer cette Hiſtoire juſques à maintenant, qu'étant avec le déſir que j'en avois, invité par les honneurs qu'il pleut n'a gueres à Votre Majeſté de me départir à chercher les moyens de lui faire ſervice, j'ai eſtimé qu'outre ce que m'y ſuis toujours efforcé, depuis que je commence à porter les armes, & mémes aux guerres dernieres ſous la charge de Monſieur ; encores ferois choſe à Elle agréable ſi je tirois ces Livres du tréſor de notre Maiſon pour les mettre en lumiere ſous la protection de Votre Majeſte, parceque étant icelles curieuſe de toutes choſes louables, meſmement de la lecture des hauts faits d'Armes, Stratagémes, & Actes des vertueux Princes, cela lui ſeroit un ſingulier plaiſir, de cognoiſtre comme ſon ayeul le grand Roy François s'eſt maintenu en ſon Eſtat, s'eſt dextrement

tiré des dangers où il eſtoit tombé, s'eſt magnanimement porté en adverſité, & modeſtement en félicité : J'ai penſé auſſi que les anciens Capitaines qui nous reſtent de ſon temps recevroient quelques ſoulagement en leur vieilleſſe, ſe voyant nommés aux diſcours des guerres où ils ont été & s'y recognoiſſans, quaſi comme feit Aenée en la painture qu'il trouva dans le Temple de Junon à Carthage. Pareillement que ce ſeroit un vehement aiguillon, pour eſmouvoir à vertu les jeunes Seigneurs de voſtre Cour, d'y rencontrer ſouvent le nom de leurs peres ; d'autant que les exemples domeſtiques ont trop plus de force pour encourager la jeuneſſe à bien faire, que ceux qui ſont recuiellis des Eſtrangers. Vrai eſt qu'il ſe trouve pluſieurs Hiſtoires eſcrites du méme temps ; mais outre que ceſte cy contient pluſieurs diſcours qui n'eſtoient encor divulgués, elle a ceſt advantage de n'avoir aucune crainte que les gens de guerre en la liſant dient un mot qui leur eſt familier, c'eſt que l'Auteur en parle comme un Clerc d'armes. A la vérité il ſiet bien à chaſcun de traicter de l'affaire auquel il eſt verſé ; c'eſt pourquoy les Hiſtoires de Thucydide ont eſté entre les Grecs en plus grand prix,

que celles de Theopompée & d'Ephore, parceque ceux-ci eſtoient Philoſophes ou Orateurs, mais lui avoit eu pluſieurs charges en la Republique d'Athenes en paix & en guerre, dont le Jugement qu'on apperçoit par ſes diſcours porte ſuffiſant teſmoignage. On dit à ce propos la propriété & naiſveté des Commentaires que Jules Ceſar a faits avoir été trouvée telle par Ciceron, qu'il eſtima impoſſible d'y ad-ouſter ou diminuer ; conſideré que Ceſar avoit eſcrit des affaires de guerre en homme qui l'entendoit fort bien. Il y a eu en notre Nation peu de Capitaines qui ayent daigné mettre la main à la plume, pour eſcrire ce qu'ils avoient fait ou veu faire ; mais quand il s'en eſt trouvé, leurs eſcrits ont eſté preferés à toutes autres chroniques du même temps. Teſmoins en ſont les Livres du ſieur de Joinville, l'un des Barons qui accompagna le Roy Saint Loys aux guerres d'outremer ; celles de Meſſire Olivier de la Marche, enfin toutes celles de Meſſire Philippe de Comines, leſquelles depuis leur venue en lumière, n'ont manqué ſous le chevet, ou pour le moins dans le cabinet des Seigneurs & Capitaines de ce Royaume, qui ont eu le bien de leur patrie & leur advancement

en quelque recommandation. Je ne feray comparaiſon de ceſte Hiſtoire à celle de Meſſire Philippe de Comines, parceque appartenant de ſi près à l'Autheur, ſeray eſtimé Juge recuſable; bien dirai-je ce que chacun m'accordera, que Monſieur de Langei n'a eu moins de charges en voſtre Royaume, & que ſon ſtil, ſon diſcours, ſes termes le monſtrent bien verſé aux affaires dont il eſcrit, outre ce qu'en lui ont peut remarquer autant de ſçavoir & d'éloquence; auſſi eſtoit nay en un ſiécle bien fort lettré, & ne ſe trouvera au par ſus moins diligent à deſcrire la pure vérité de ce qu'il a veu & cogneu. Il me ſouvient lui avoir oui dire maintefois (lorſqu'il deteſtoit les menſonges & adulations d'aucuns Hiſtoriographes de ſon temps) que ceux qui eſcrivoient faux en Hiſtoire, devoient être punis au double des faulx teſmoins; & avoit raiſon d'ainſi le dire, car bien que l'Hiſtoire ne ſoit qu'un témoignage de ce qui s'eſt paſſé en chacun ſiécle, la conſequence de la fauceté d'icelle eſt d'autant plus grande, qu'elle ne circonvient un Juge au dommage de quelques particuliers, comme le faux teſmoignage; mais abuſe ceux du temps preſent, & la poſterité;

qui recevront par ce moyen le vray pour le faux, eſtant en ce faiſant l'honneur deſrobé à qui il appartient, & donné à qui ne le mérite. Feu Monſieur de Langei s'eſt bien gardé de tomber en ce peché; car comme il ne cele les Actes louables d'aucuns, ſoit des noſtres ou des eſtranges, auſſi il ne s'épargne à remarquer leurs fautes parlant néanmoins reverement des Princes & Seigneurs, qu'il a du reſpecter, & deſcrivant leurs deſſeins & exécutions, ne le fait ſelon le bruit qui couroit à l'heure, bien ſouvant faux & variable; mais comme il les avoit appris, ou pour s'y être trouvé, ou par les plus certains advertiſſemens qu'en recevoit le Roy voſtre ayeul, duquel il eſtoit aimé & favoriſé, comme il ſeroit encor de Votre Majeſté (Sire) s'il vivoit ſelon la couſtume d'icelle, d'eſtre bien affectionnée en l'endroit des hommes vertueux, qui ſe ſont de bon cœur & heureuſement employés à faire ſervice à ſes prédeceſſeurs. Mais puiſque Dieu n'a permis qu'il ait veſcu juſques au temps qu'il peuſt eſtre cogneu à Votre Majeſté, Elle le cognoiſtra par ſes eſcrits, & ceſte faveur que pour celui voudroit faire, s'il vivoit, la continuera, Voſtre Majeſté,

s'il lui plaiſt en l'endroit de ceux qui portent le nom & les armes du deffunct, & qui lui ſont héritiers, non tant de ce qu'il a laiſſé, que de la volonté qu'il avoit d'expoſer ſes biens & ſa vie pour le ſervice de Votre Majeſté, que Dieu veuille maintenir en proſperité, & félicité.

Voſtre très-humble
ſerviteur & ſubject,
RENÉ DU BELLAI,
Baron de la Lande.

PRÉFACE DE L'AUTHEUR.

ENtre ceux qui ont mis la main à la plume pour conſacrer à l'immortalité les choſes dignes de mémoire, il s'en trouve peu qui n'ayent ou trop adjouſté à l'exaltation & magnificence de leurs Princes, ou trop diminué de la gloire des Eſtrangers, & y en a beaucoup qui ſe ſont permis telle licence d'eſcrire à la volée tout ce qui leur tomboit en l'eſprit, qu'en maints endroits ils nous ont dépaint des fables plus que pueriles en lieu d'Hiſtoire. Et encores aujourd'hui nous voyons qu'elle foi on doit adjouſter à ceux qui n'ont honte d'expoſer en lumiere leurs œuvres, ou les choſes dont nous avons vraye & entiere cognoiſſance, ſont par eux autrement deſcrites qu'elles n'ont été faites. Vrai eſt que nous avons aſſés d'Hiſtoriens qui non moins doctement que diligemment nous ont deſcrit en general les hazardeuſes entrepriſes des guerres, les Traités de paix & d'alliances, le Gouvernement des Républiques, les mutations des Royaumes & Empires,

la nature & les mœurs des hommes, les ſituations des lieux & couſtumes des villes ; & ſinguliercment Paul Emile, & Paul Jove ont rapporté grande louange en l'Hiſtoire qu'ils nous ont laiſſée de ce qui eſt advenu de notre temps partout le monde univerſel. Bien que Paul Jove en pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire s'eſt trouvé plus partial qu'il ne me ſemble que deveroit faire un bon Hiſtorien, qui doit eſcrire la vérité, ſans s'affectionner à l'une ou à l'autre part. Mais quant aux particularités de ce Royaume, & ce qui concerne les guerres, que le feu Roi de très-louable mémoire, François, premier de ce nom, a eſté contraint ſouſtenir & entreprendre, je n'ai veu homme qui ſe ſoit employé à les deſcrire tant amplement & par le menu que feu mon frere Meſſire Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant General en Italie, homme de telle vertu & érudition que chacun a cogneu; Lequel avoit compoſé ſept Ogdoades Latines par lui-meſme traduites du commandement du Roy en noſtre Langue vulgaire, où l'on pouvoit veoir, comme en un clair miroir, non ſeulement le por-

trait des occurences de ce ſiécle, mais une dexterité d'eſcrire merveilleuſe, & à lui peculiere ſelon le jugement des plus ſçavans. Toutesfois ſon labeur nous eſt demeuré inutile par la malice de ceux qui ont deſrobé ſes œuvres, voulant enſevelir l'honneur de leur Prince & de leur Nation, en faiſant leur compte (peut-être) qu'à ſucceſſion de temps ils en pourront faire leur prouffit, en changeant l'ordre & déguiſant un peu le langage. En quoi la ſubſtance pourroit grandement être altérée, & la réputation d'aultrui préjudiciée; à raiſon de quoi il m'a ſemblé eſtant quelquefois en repos des armes, & employant mon temps, afin de n'être réputé oiſif (car oiſiveté eſt mere & origine de tous vices) ne devoir eſpargner ma peine ou diligence pour faire publier trois livres qui nous reſtent de ſa cinquiéme Ogdoade, & les accompagner d'autre ſept, contenant pluſieurs breſs Mémoires tant de la paix que de la guerre dont je puis parler en partie comme teſmoin oculaire; car en pluſieurs endroits en deça & en delà des Monts, me ſuis trouvé en perſonne, & des autres ai peu avoir certains advis, par ceux qui ont été préſens gens de foi & de ſincere juge-

ment, conformant le dire des uns aux autres, & même de pluſieurs Eſtrangers qui en parlent ſans affection, ayant été toujours ſoigneux d'entendre en quelle ſorte les choſes ſont paſſées depuis quarante & deux ans que j'ai commencé à monter à cheval, juſqu'au treſpas dudict feu Roi, proteſtant que je ne me ſuis beaucoup arreſté à farder mon ouvrage des couleurs de Rhétorique; auſſi n'eſt-ce ma vacation. Parquoy j'ai dreſſé mon but à repréſenter & déduire les choſes au plus près de la vérité qu'il m'a eſté poſſible, & ne penſe avoir aucunement enrichi la beſongne, pour vouloir flater ou taxer autrui. Mais ſi j'ai d'adventure quelque choſe obmiſe (ainſi qu'il eſt fort difficile d'avoir l'œil par tout) il me ſemble que je ſuis d'autant plus excuſable, que moins j'ai eſté nourri aux Lettres, & que j'ai eu aſſez peu de loiſir & de moyen d'employer le temps à eſcrire; pour avoir toute ma vie ordinairement ſuivi les armes au ſervice de mon Prince, ce que je prie les lecteurs vouloir mettre en conſidération; & recevant pour agréable ce qu'ils pourront trouver digne de leur être préſenté eſtimeront (s'il leur plaiſt) que je ne ſerai jamais de l'opinion

de Lucilius, homme Romain, lequel ne vouloit ſes eſcrits tomber ès mains des perſonnes très-doctes, & moins être leus des ignorans, pour entant (diſoit-il) que les uns avoient plus de cognoiſſance que lui, & les autres n'y entendoient rien; car j'ai ſeulemeut voulu en ceci préparer le chemin à ceux qui ſont plus ſçavans que moi, leſquels pourront dol r ci-après ce que j'ay groſſierement esbauché, pour le rédiger ſtyl ene & langage plus beau & plus orné, y adjouſtant ou diminuant, ce qu'ils cognoiſtront venir mieux à propos, afin de conſerver à la poſterité les faits vertueux & mémorables de notre temps.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

L'Excellence des Mémoires que je donne au Public eſt trop connue pour que je m'attache à en relever le prix dans cette Préface. Nommer les Mémoires de du Bellai, c'eſt en faire le plus grand éloge, c'eſt dire tout ce que nous avons de plus parfait, & de plus achevé en ce genre d'Ouvrage. Perſonne n'ignore qu'ils ont ſervi de guides à nos meilleurs Hiſtoriens. » Ces » Mémoires, très-circonſtanciés, » *dit le Pere Daniel*, ont été mes » plus ſûrs guides entre les Au» teurs imprimés pour la partie » de l'Hiſtoire de François I. »

Une remarque que j'ai faite en liſant avec attention ces mêmes Ecrivains, c'eſt qu'il m'a paru

qu'ils ſe ſont égarés toutes les fois qu'ils ont perdu leur guide de vue ; & qui pouvoit être mieux inſtruit de la vérité que les deux illuſtres Auteurs de ces Mémoires ? ils ont partagé la gloire ou les périls de la plûpart des évenemens militaires dont ils nous donnent la relation ; leur habileté s'eſt ſignalée dans la plûpart des Négociations qu'ils décrivent. Témoins oculaires, ils ne rapportent preſque jamais que ce qu'ils ont vu, & toujours ils entrent dans un détail qui ne laiſſe rien à déſirer, ſans cependant que ce détail ſoit pouſſé trop loin. Tout y eſt inſtructif ou pour un Guerrier déſireux d'acquérir une parfaite connoiſſance de l'Art Militaire, ou pour un Négociateur, qui veut ſe diſtinguer dans celui de tous les Etats qui demande le plus de lumieres & de

talens, & où on en apporte ſouvent le moins.

Voici comment le célebre Langey s'explique par rapport aux détails qu'exige néceſſairement l'Hiſtoire. » Je veuil, dit-» il, dans ſon vieux Gaulois, que » ceux qui eſcrivent propoſent, » premierement, ce dont ils veu-» lent parler; ſi d'appointemens » ou alliances faut reciter les cau-» ſes finales, & inductives, & » qui ont à ce meu les parties. » Faut inferer de l'une & de l'au-» tre les remontrances, griefs, » débats, capitulations & traités; » & ſi de guerre, faut qu'ils me » dient à quelle cauſe & pour » quelle occaſion elle s'eſt meue, » faut réciter les querelles debat-» tues, les parlemens, les défian-» ces, les appareils, entrepriſes, » exécutions, moyens & conclui-» tes d'icelles; mettre les batail-

» les en ordre, repréſenter la
» rencontre, le conflict, l'execu-
» tion de l'Artillerie, le traict des
» Harquebuſiers, Archers & Ar-
» baleſtriers, Poulſis de picques,
» chocs d'hommes d'armes, heur-
» tis de chevaux; coups d'épée,
» chaplis de haches, & hallebar-
» des; l'effroy des vaincus, roup-
» te, fuite & déſolation d'iceulx;
» le cœur, hardieſſe & pourſuite
» des victorieux; juſques à quel-
» quefois raconter non ſeulement
» le maintien de l'une ou de l'au-
» tre armée, mais ce que cha-
» cun de ſon côté aura particu-
» lierement dict & faict. Par
» tous ces points faut parvenir
» à l'effet & à l'adventure de l'iſ-
» ſuë. C'eſte adventure faut en-
» cor ſpécifier par moult de cir-
» conſtances: à ſçavoir & ſi par
» vertu, ou par nombre de gens;
» ſi par diligence, prudence &

» bonne conduite d'une part; ſi » par mauvais ordre & négligen- » ce de l'autre; ſi par témérité, » outrecuidance & précipitation » des uns, par ruſe ou diſſimula- » tion des autres, & par cent » telles ou ſemblables circonſtan- » ces, qui en Hiſtoire ne ſont à » meſpriſer, ains à diligemment » obſerver. «.

Ces regles ſi ſages ſe trouvent exactement ſuivies dans les Mémoires que nous préſentons au Public; ſiéges, batailles, intérêts de politiques & de religion, ambaſſades, négociations, tout y eſt expoſé dans le plus grand jour. Un autre mérite de cet Ouvrage eſt que tout y eſt lié, tout y eſt ſuivi, tout y eſt intéreſſant; nulle digreſſion, nulle tranſpoſition qui coupe le fil des évenemens, & ces évenemens qui comprennent l'Hiſtoire de tout ce qui

s'eſt

s'eſt paſſé depuis la fin du regne de Louis XII. juſqu'au commencement de celui de Henri II. c'eſt-à-dire l'eſpace de près de quarante années, ſont auſſi variés qu'ils ſont nombreux.

Il me reſte à rendre compte de mon travail. On juge aſſez, après ce que je viens de dire, qu'il ne peut avoir été bien grand; & c'eſt là un aveu que je fais volontiers. Je n'ai eu aucun défaut d'ordre à corriger, aucune ſuppreſſion à faire. Tout mon ſoin a été de rajeunir le ſtyle d'un Auteur qu'on ne liſoit plus & qu'on devroit lire toujours. Ainſi ce n'eſt ici qu'une eſpece de traduction, mais une traduction fidelle des meilleurs Mémoires que nous ayons du regne d'un de nos plus grands Rois.

J'ai dû, pour donner une Hiſtoire entiere de ce glorieux Re-

gne, ſuppléer à pluſieurs omiſſions, & éclaircir par des notes bien des faits qui ne me paroiſſoient pas avoir été aſſez développés. Il étoit encore néceſſaire que j'euſſe recours à des notes pour faire connoître les Hommes Illuſtres qui ont eu le plus de part aux grands évenemens rapportés dans cette Hiſtoire.

Mais les notes qui ſe trouvent en plus grand nombre, ſont celles que j'ai employées à relever les fautes d'une foule d'Hiſtoriens tant anciens que modernes, qui ont écrit ſur le regne de François I.

Une autre attention que j'ai cru néceſſaire a été, lorſqu'il eſt parlé dans ces Mémoires de quelque Traité de paix, de ligue ou de commerce, de faire obſerver les droits, les intérêts, les prétentions des Puiſſances contrac-

tantes ; auſſi bien que les changemens qui ſont depuis arrivés par rapport aux droits & aux intérêts de ces mêmes Puiſſances.

Enfin pour rendre cet Ouvrage complet, j'ai cru devoir y ajouter pluſieurs piéces juſtificatives & originales, où on trouve la confirmation de divers faits intéreſſans, dont quelques-uns ſont révoqués en doute, ou ſur leſquels les Auteurs ſont partagés.

Quoique les Mémoires de du Bellai ſemblent ne rien laiſſer à déſirer à ceux qui veulent avoir une parfaite connoiſſance du Regne de François I. on peut cependant y joindre l'Hiſtoire des guerres de ce Prince avec Charles V. par M. l'Abbé Raynal. Ce morceau bien écrit & pro-

fondément raiſonné ſe trouve dans les Anecdotes Hiſtoriques, Militaires & Politiques de l'Europe qui viennent de paroître.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE GUILLAUME
DU BELLAI.

GUILLAUME du Bellai, l'un des plus grands Hommes du seiziéme siécle ; non moins distingué par ses vertus militaires, que par la supériorité de ses talens pour les Négociations les plus délicates, étoit issu d'une des plus illustres & des plus anciennes familles de l'Anjou (*a*).

(*a*) Du tems du Roi Lothaire vivoit N. du Bellai, Seigneur de Montreuil, qui eut pour pere Adelesme, que l'on croit avoir été le second fils d'Emenon, Comte de Poitiers & d'Angoulême. Giraut du Bellai favori de Louis le jeune, & Sénéchal de Poitou, signala son intrepidité & sa valeur dans la guerre qu'il fit au Comte d'Anjou. Un de ses successeurs partagea avec Richard I. Roi d'Angleterre, la gloire & les périls de l'ex-

Louis du Bellai, & Margeritte de la Tour-Landry ſes pere & mere, donnerent à ſon éducation des ſoins proportionnés à l'éclat de ſa naiſſance. Quoique deſtiné par le choix de ſes parens à la profeſſion des armes, il ſe livra à l'étude avec autant d'ardeur que ſi elle eut dû faire pendant toute ſa vie ſon unique occupation. Auſſi apporta-t'il à la Cour où il fut envoyé de bonne heure, un eſprit orné des plus belles connoiſſances : c'étoit-là un genre de mérite qui ne pouvoit manquer de concilier au jeune du Bellai l'ami-

pédition que ce Prince fit, dans la Terre-Sainte. Hugues du Bellai, qui vivoit en mil trois cent ſoixante-treize, ſe diſtingua par des prodiges de valeur à la bataille de Mont-Caſſel. Jean II. du nom, Chambellan du Roi Charles VII. perdit la vie à la journée de Crevant, après avoir donné en mille occaſions d'éclatantes preuves de ſa bravoure. Son fils mort en 1481. fut honoré du commandement de l'arriere-ban. Jacques du Bellai, Pannetier du Roi Henri II. Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, mourut en 1580. après qu'il ſe fut couvert d'une gloire immortelle, aux batailles de Saint Laurent, de Saint Quentin, de Dreux, de Jarnac & de Saint Denis.

tié d'un Roi qui, Savant lui-même, honora conſtamment les Arts & les Sciences d'une protection ſinguliere; & ce qui rendoit ce grand Homme, dont je ne fais qu'ébaucher l'éloge, plus recommandable encore, c'eſt qu'il eut toutes les vertus qui forment le Heros Guerrier.

Je ne le ſuivrai pas dans toutes les actions de ſa vie, je me contenterai de rapporter celles qui ont le plus contribué à la gloire de ſon nom; mais ce que je dirai ſuffira pour faire voir que cet homme célébre a été tout-à-la-fois & un des plus grands Capitaines, & un des plus habiles Négociateurs de ſon ſiécle.

Ayant été fait priſonnier à la fameuſe bataille de Pavie, où il donna d'éclatantes preuves de ſon intégrité & de ſa valeur, il traita de ſa rançon; & le premier uſage qu'il fit de ſa liberté, fut de s'expoſer de nouveau au danger de la perdre.

François I. étoit tombé dangereuſement malade à Madrid, & on l'ignoroit en France, par les ſoins

que Charles V. avoit pris de faire exactement garder tous les paſſages de ſes Etats. L'amour de Langei pour ſon maître, lui fit braver les périls où il s'expoſoit, en entreprenant de paſſer en Eſpagne; il y arrive par des chemins détournés, a l'honneur de ſaluer Sa Majeſté, ſe met au fait de ſa maladie, & ſans ſonger à ſe délaſſer des fatigues d'un long voyage, il reprend la même route par où il étoit venu, & rapporte à la Régente des nouvelles certaines de l'état du Roi ſon fils.

Envoyé l'année ſuivante (1527) en Italie, pour veiller aux intérêts de la Ligue; il eut la gloire de ſauver Florence, que le Connétable de Bourbon ſe propoſoit de livrer au pillage. Il ne tint pas à Langei que Rome n'échappât au ſac affreux dont elle étoit menacée. Il prend la poſte, va donner avis au Pape des deſſeins du Connétable, & lui apprend comment on peut les faire échouer; mais Clement trompé par les promeſſes du Vice-Roi de Naples, néglige de pourvoir à la ſûreté de ſa Capitale, & il ſe voit

obligé de ſe renfermer dans le Château Saint-Ange. Langei accompagné du brave Rentio-Cerès, ſe met à la tête de deux mille hommes de pied raſſemblés à la hâte, & avec cette poignée de monde, il tint ferme long-tems & ne céde qu'à la force. Trop jaloux de ſon honneur pour ſouſcrire à la capitulation honteuſe que la néceſſité arrache à Clement, il en fait une particuliere pour ſa troupe, & obtient les conditions les plus honorables.

La France n'auroit pas fait en 1528. les pertes qu'elle eſſuya, ſi les remontrances du brave Langei euſſent été écoutées. Informé des ſujets de mécontentement du célébre André Doria, ſon ancien ami, il ſe rendit à la Cour, & repréſenta avec beaucoup de force que la perte de Gênes & la ruine entiere de notre armée devant Naples, ſeroient une ſuite infaillible du peu d'égard que l'on auroit pour un homme que l'on ne pouvoit trop ménager : Que n'écoutant que ſon reſſentiment, il ne ſeroit pas long-tems ſans tourner contre la France les grandes forces

qu'il avoit ſur Mer, que ſa vie, ſes biens & tout ce qu'il avoit de plus cher, il ne craindroit pas de l'expoſer pour ſe procurer le plaiſir d'une juſte vengeance. Ces conjectures ne furent que trop vérifiées par l'événement. L'avis du Chancelier du Prat fut préferé à celui de Langei, & la déſertion de Doria entraîna la perte de Gênes, & celle de toutes les Conquêtes que nous avions faites dans le Royaume de Naples.

Ce fut en 1529, que l'Homme illuſtre dont je fais l'éloge, commença à donner de glorieuſes preuves du talent ſupérieur qu'il avoit pour aſſûrer le ſuccès des plus importantes Négociations. Il s'agiſſoit d'appaiſer Henri Roi d'Angleterre, qui, mécontent de ce que le Traité de Cambrai avoit été conclu ſans qu'il y eut eu aucune part; exigeoit le rembourſement actuel d'une ſomme conſidérable, que la France n'étoit guere en état de lui payer. Mais Langei ſçut prendre le Monarque Anglois par ſon foible, & fut aſſez heureux pour le gagner. L'habile Négocia-

leur ſçavoit que le deſſein de Henri étoit de répudier la Reine ſon Epouſe, tante de l'Empereur, il lui promit de ſe ſervir de la conſidération où il étoit dans la plûpart des Univerſités de l'Europe, pour en obtenir une diviſion qui déclarât illégitime ſon mariage avec Catherine d'Arragon. Langei tint parole à Henri. Les Univerſités de France, celles de Pavie, de Padoue, de Boulogne, & quelques autres Facultés décideront que la diſpenſe accordée par le Pape étoit contraire à la Loi de Dieu. La récompenſe d'un ſi important ſervice rendu à Henri, fut que ce Prince ne mit aucune borne à ſa généroſité, non-ſeulement il remit les ſommes qui lui étoient dûes; mais par les avances qu'il fit, il mit le Roi en état de ſatisfaire aux conditions onereuſes portées par le Traité de Madrid.

Langei avoit trop bien réuſſi dans cette premiere Ambaſſade, pour ne pas être employé dans une ſeconde. Il eut ordre de paſſer d'Angleterre en Allemagne, pour y conclure au nom du Roi ſon maître, un Traité

d'alliance avec les Princes-Unis par la Ligue de Smalcalde.

Cependant Henri ſollicitoit vivement François I. de lui envoyer un homme de confiance à qui il pût s'ouvrir ſur les plus importans ſecrets. Cet homme de confiance ne pouvoit être que Langei ; auſſi fut-il choiſi pour cette nouvelle députation. Le Monarque Anglois qui l'honoroit de la plus intime confiance, lui apprit qu'il avoit fait juger l'affaire de ſon divorce par les Prélats de ſon Royaume, & qu'enſuite de la Sentence qui annuloit ſes premiers engagemens, il avoit épouſé Anne de Boulen. Henri ne s'en tint pas à ces confidences, il ne dédaigna pas de prier Langei de l'aider de ſes conſeils, & lui promit de les ſuivre avec une fidélité proportionnée à l'eſtime qu'il faiſoit de ſes lumieres.

La Diète d'Ausbourg fournit peu de tems après à notre habile Négociateur une nouvelle occaſion de ſignaler la ſupériorité de ſes talens. Le principal objet de ſa commiſſion étoit de travailler de toutes ſes forces à la diſſolution de la Li-

gue de Suabe ; & il lui étoit en même tems expreſſément recommandé de mettre tout en œuvre pour procurer le rétabliſſement des Ducs de Wirtemberg.

Qu'on liſe les deux excellens Diſcours que ce grand Homme prononça en pleine Diète, & l'on ſera forcé d'avouer, que par ſon éloquence toujours victorieuſe, il égala les plus célébres Orateurs de l'ancienne Rome. Elle lui aſſura dans cette occaſion le ſuccès des deux points importans qu'il avoit à Négocier. La Ligue de Suabe qui ſubſiſtoit depuis ſoixante & dix ans, & qui ſembloit n'avoir pour objet que les ſeuls intérêts de la Maiſon d'Autriche, fut rompue ; & il fut décidé par les Princes Confédérés, que l'on auroit recours à la voie des armes pour remettre les Ducs de Wirtemberg en poſſeſſion des Etats dont ils avoient été dépouillés.

Mais de toutes les Négociations où Langei fut employé, il n'y en eut aucune qui fit autant d'honneur à ſon habileté, que celle où il fut

deſtiné à paſſer en Allemagne pour y travailler à ramener les eſprits, que les impoſtures & les calomnies des Emiſſaires de l'Empereur avoient extrêmement envenimés contre la France. C'étoit un bruit commun en Allemagne, que le Roi avoit fait publier à ſon de trompe le banniſſement de tous les Allemans hors de ſes Etats, & que tous les François qui avoient eu quelque commerce en Allemagne, étoient condamnés à une mort cruelle, comme coupables de Lutheraniſme. L'on avoit de même ſçu perſuader au peuple que le Roi ne faiſoit la guerre que pour favoriſer les deſſeins du Turc qui devoit ſe jetter en Allemagne avec toutes ſes forces, & parce que l'on n'entendoit parler alors que de Bourgs & de Villages réduits en cendres, les mêmes impoſteurs publioient que ces Incendiaires étoient des François envoyés, avec ordre de faire faire aux Allemans tout le mal qu'ils pourroient. On juge aſſez par cette diſpoſition des eſprits, des dangers où dût être expoſée la vie de notre Illuſtre Négociateur. Le

désir de servir utilement son maître bien plus que la crainte d'aucun peril, l'obligea de se tenir caché dans la maison d'un de ses amis. Les entretiens secrets qu'il eut avec quelques Seigneurs Allemans, suffirent pour les détromper des faux bruits que l'imposture avoit semés par-tout. L'Empereur avoit fait répandre une infinité d'exemplaires de la Harangue insolente qu'il avoit prononcée à Rome, mais différens les uns des autres, selon les différentes personnes auxquelles ils étoient adressés. Langei fit traduire & imprimer la même Harangue en Allemand, & il en fit distribuer des copies dans tout l'Empire. Les dépositions d'une foule de Négocians Allemans qui arrivoient à la file des Foires de Lyon, acheverent de faire triompher la vérité du mensonge. Langei obtint qu'ils fussent juridiquement interrogés, & que leurs temoignages fussent rendus publics.

Ils déclarerent que l'article du bannissement étoit une chimere, que loin que les Allemans fussent maltraités en France, ils y rece-

voient chaque jour de Sa Majeſté, de nouvelles marques d'une protection ſinguliere ; qu'il étoit bien vrai que ce Prince ne vouloit ſouffrir aucune innovation en matiere de Religion ; mais que c'étoit à tort qu'on l'accuſoit de perſécuter cruellement les Proteſtans ; qu'il avoit au contraire fait publier un Edit, par lequel il rappelloit dans ſes Etats & rétabliſſoit dans tous leurs biens, ceux de ſes Sujets qui avoient été accuſés ou ſoupçonnés de Lutheraniſme ; & que tout ce qu'il exigeoit d'eux étoit qu'ils promiſſent d'obéir à la Sainte Egliſe.

Le premier effet que produiſirent ces dépoſitions rendues publiques, fut que de treize mille Lanſquenets qui avoient pris parti dans l'armée du Roi Ferdinand deſtinée à faire une invaſion en Champagne, il n'y en eut que deux mille qui voulurent prêter ſerment, tous les autres ſe débanderent. Dans l'impoſſibilité où étoit Langei de faire convoquer une Diète où il pût juſtifier publiquement ſon maitre, & expoſer en même tems les droits

de Sa Majeſté ſur le Milanès, il adreſſa aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, une Lettre Circulaire écrite avec tant de force, & où la vérité étoit miſe dans un ſi grand jour, qu'elle acheva de ramener les eſprits. Le ſervice que Langei rendoit à la France en cette occaſion étoit d'autant plus important, qu'elle n'avoit aucune force à oppoſer à l'armée ennemie qui devoit deſcendre en Champagne.

Je n'entrerai pas dans le détail de bien d'autres Négociations où l'Homme Célébre dont nous parlons, eut occaſion de ſignaler la ſupériorité de ſon génie. Je paſſe à ſes talens militaires, qui lui méritèrent de tenir un rang diſtingué parmi les plus grands Capitaines de ſon ſiécle.

Langei, après avoir pourvû à la ſûreté du Marquiſat de Saluces, étoit venu à la Cour pour repréſenter à Sa Majeſté que nous nous verrions bientôt obligés d'abandonner le peu de places que nous poſſédions en Piémont, ſi l'on n'y faiſoit paſſer de prompts ſecours; &

ce fut ſur ces remontrances que le Dauphin eut ordre de hâter la marche des troupes qui devoient s'aſſembler à Lyon; mais il falloit avant toutes choſes, commencer par ſecourir la garniſon de Turin, qui ſe trouvoit ſans vivres & ſans argent; & malheureuſement toutes les places qui ſe trouvent au pied des Alpes, & par où il falloit néceſſairement paſſer, étoient gardées par les ennemis : tant d'obſtacles ne furent pas capables de décourager le brave Langei. Accompagné des Lanſquenets du Duc de Wirtemberg, il parvient juſqu'à Suſe, & oblige les Impériaux d'abandonner Rozolin, Veillane & Rivoli; & comme ſi ſon intrépidité eut dû lui tenir lieu de la plus nombreuſe eſcorte, il renvoie les Lanſquenets, & continue ſa route, ſuivi ſeulement de vingt-cinq chevaux avec leſquels il arrive à Turin, après avoir bravé les plus grands périls.

Informé peu de tems après que les ennemis avoient aſſemblé à Moncalier une prodigieuſe quantité de munitions de bouche, il marche

vers cette place, & ſe rend maître de tous les magaſins. Le Gouvernement de Turin fut la récompenſe des dangers où il s'étoit expoſé pour ſauver cette Capitale; mais elle ne fut pas la ſeule qui dût ſon ſalut à ce grand Homme. Par ſa ſage prévoyance, & plus encore par ſa généroſité, il eut la gloire d'arracher le Piémont à la plus affreuſe de toutes les miſeres.

Le pays avoit été par-tout ravagé; & les terres faute de grains pour les enſemencer étoient demeurées ſans culture; Langei à qui on avoit confié le Gouvernement général de la Province, donna tous ſes ſoins à la préſerver du redoutable fleau dont elle étoit menacée. Il apprit que la récolte avoit été abondante en Bourgogne, & ce fut de cette Province qu'il tira ſes proviſions. Chargées ſur la Saone, elles deſcendoient par le Rhône qui ſe jette en la mer de Provence, & ainſi elles arrivoient en peu de tems à Savone d'où elles étoient conduites à Ranconi, & là les habitans de tous les Villages qui étoient ſous

l'obéiſſance du Roi, apportoient l'état des grains dont ils avoient beſoin, & on leur en fourniſſoit autant qu'il leur en falloit pour leur nourriture & pour ſemer leurs terres. Le ſac de bled que l'on achetoit auparavant dix à douze écus, étoit donné pour trois, encore ne payoit-on que la moitié comptant, & l'autre moitié après la recolte. Mais ce qui rend la mémoire du célébre Langei digne des plus grands Eloges, c'eſt que ce fut en ruinant ſa fortune particuliere, qu'il ramena l'abondance dans le Piémont.

Il ne dépendit pas de lui que Rincon & Fregoſe, Ambaſſadeurs de France, n'évitaſſent le malheur qui les attendoit; s'il ne put vaincre leur opiniâtreté, il eut du moins la conſolation d'empêcher que leurs inſtructions ne tombaſſent entre les mains des ennemis; & ce fut à ſa vigilance & à ſes ſoins que l'on dût la découverte de toutes les circonſtances qui avoient accompagné l'horrible aſſaſſinat des deux Miniſtres François. Il fit plus; pour confondre le Marquis du Guaſt, Auteur

de cet étrange artentat & rendre ſon infamie publique ; il adreſſa aux Princes & Etats de l'Empire une longue Lettre, propre à couvrir ce Seigneur d'un opprobre éternel.

Au reſte les ſoins de l'Homme illuſtre dont nous parlons, ne ſe bornoient pas à la ſeule Province dont il avoit le commandement. Mieux ſervi qu'aucun Capitaine de ſon tems en Eſpions (*a*), il n'ignoroit aucun des projets des ennemis, & jamais il ne manqua de reſſources pour les faire échouer. Auſſi un témoignage bien glorieux que lui

(*a*) Entre grands points de Capitaines qu'avoit Monſieur de Langei, dit Brantôme, c'eſt qu'il dépenſoit fort en Eſpions : Auſſi ſçavoit-il juſqu'aux plus privés ſecrets de l'Empereur & de tous ſes Généraux voire de tous les Princes de l'Europe, & l'on penſoit qu'il eut un Eſprit familier qui le ſervit en cela, mais c'étoit ſon argent. En quoi j'ai oui comter au Cardinal du Bellai ſon frere, que mondit ſieur Langei, lui eſtant en Piedmont, mandoit au Roi ce qui ſe faiſoit ou devoit faire vers la Picardie ou Flandres ſi que le Roi qui en eſtoit voiſin & plus prés n'en ſçavoit rien, & puis après venant à ſçaveoir le vray, s'ébahiſſoit comment il pouvoit ſçavoir ces ſecrets.

rendit l'Empereur, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſa mort, fut d'avouer que *cet homme ſeul lui avoit fait plus de mal & déconcerté plus de deſſeins que tous les François enſemble.*

Par le moyen des intelligences qu'il avoit ſçu ſe ménager, il étoit venu à bout de mettre dans les intérêts de ſon maître les Commandans de différentes places du Milanès; & rien n'auroit été plus facile que de faire la conquête entiere de cette riche Province, ſi l'on avoit voulu ſuivre le plan raiſonné que Langei avoit tracé; mais la baſſe jalouſie de ſes envieux, qui n'avoient malheureuſement que trop d'autorité, oppoſa de continuels obſtacles à l'exécution de ſes deſſeins.

Quoiqu'il eut été laiſſé en Piémont avec des forces bien inférieures à celles des ennemis, il entreprend de leur enlever différentes places; ſe rend maître de Quieras, & va avec ſa petite armée défendre le paſſage du Pô. Il ne s'en tint pas à ſes premiers ſuccès; ſe voyant renforcé de ſix mille hommes de

pied & de quelque Cavalerie que ſes largeſſes avoient enlevés aux Impériaux ; il marche à Monteau, ſurprend cette fortereſſe & reprend Barges, qu'il nous importoit d'autant plus d'ôter aux ennemis, que cette place nous fermoit le paſſage de Pignerol à Ravel & à Saluces.

Le retour d'Annebaut en Piémont, arrêta les progrès de Langei. Il avoit formé une entrepriſe ſur Caſal, & ce projet dont le ſuccès paroiſſoit infaillible, ne fut point exécuté. Averti peu de tems après par un de ſes amis qui ſervoit dans l'armée Impériale, que les ennemis devoient déloger de Carmagnole, & qu'il ſeroit d'autant plus facile de les inveſtir & de les enlever que nous étions bien ſupérieurs en nombre, il n'oublia rien pour engager l'Amiral à profiter d'une ſi favorable circonſtance, & ce ſecond projet fut encore rejetté.

Déſeſperé de ſe voir traverſé dans toutes les entrepriſes que ſon zèle pour le ſervice de ſon maître lui faiſoit former, il ſollicita avec inſtance ſon rappel à la Cour, afin

de donner à Sa Majeſté des avis importans touchant le Piémont ; mais il mourut en chemin à Saint Saphorin ſur la montagne de Tarare, le neuviéme de Janvier de l'année 1543. Son corps fut porté au Mans, dont ſon frere René du Bellai étoit alors Evêque, & on lui dreſſa depuis un ſuperbe monument que l'on voit encore aujourd'hui.

ELOGE HISTORIQUE
DE
MARTIN DU BELLAI.

MARTIN du Bellai, Seigneur de Langei, & Prince d'Yvetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances & ſon Lieutenant-Général en Normandie, ſe diſtingua comme le célébre Guillaume du Bellai ſon frere, par une grande expérience dans l'Art Militaire, & par une ſuite d'importans ſervices qu'il rendit à l'Etat.

Il nous apprend dans les excellens Mémoires qu'il a donnés au Public, qu'il vint à la Cour en 1513. & depuis ce tems-là juſqu'à ſa mort arrivée en 1559. il ne ceſſa de ſervir utilement. On le vit ſe ſignaler par des prodiges de valeur & d'intrépidité dans toutes les actions d'éclat où il ſe trouva, témoins les fameuſes batailles de Novarre, de Marignan & de Pavie.

Il partagea avec Monpezat & la

Rochedumaine la gloire de la belle défenſe de Foſſan : ſiége mémorable qui ſuffiroit ſeul pour éterniſer la mémoire des grands Capitaines qui le ſoutinrent. La deſcente des ennemis en Provence, fournit au brave du Bellai de nouvelles occaſions de ſe diſtinguer. Trop avide de gloire, pour qu'il pût ſouffrir patiemment de ſe voir renfermé dans de forts retranchemens. Il demande avec inſtance qu'il lui ſoit permis d'aller tâter l'ennemi. On ſe prête à ſes vœux ; & dès ce même moment il ſe met en campagne à la tête de ſes deux cens Chevaux Legers, & de quelques Enſeignes de gens de pied. La Fortune le ſervit ſelon ſes deſirs, en lui offrant ſucceſſivement divers détachemens qu'il tailla en piéces. Deſtiné à marcher à la pourſuite de l'armée ennemie qui ſe retiroit en déſordre, il ne ceſſa de la harceler depuis Aix juſqu'à Frejus, & il le fit avec tant de ſuccès que les Impériaux perdirent près de deux mille hommes.

Il étoit de la deſtinée de l'Homme Célébre, dont je fais l'éloge, d'avoir part preſque à tous les évene-

mens militaires qu'il décrit dans ſes Mémoires. Le théâtre de la guerre eſt porté dans les Pays-Bas, & le brave du Bellai y eſt envoyé pour défendre Terouanne, une des plus fortes places de l'Artois, menacée d'un ſiége prochain, il force tous les paſſages gardés par de nombreux détachemens, & ſe jette dans la ville avec ſes deux cens Chevaux Legers. On lui confie peu de tems après la garde de Liliers, poſte qu'il nous importoit de conſerver pour aſſurer notre camp de Bernes.

Saint Venaot venoit d'être ſaccagé par les François, & deux jours après les ennemis étoient rentrés dans cette place ; & déja ils commençoient à la fortifier, lorſque du Bellai reçut ordre de les aller déloger. Il fit plus, après les avoir obligé d'abandonner leurs travaux, il les pourſuivit au travers des marais, leur tua bien du monde, & rentra dans Liliers avec ſa troupe, chargée de butin.

Il en ſortit bientôt après pour une autre expédition, où il acquit encore plus de gloire. Quinze cens hommes de pied, & trois cens che-

vaux de la garniſon de Bethune venoient d'enlever un convoi conſidérable deſtiné pour notre camp de Pernes. Du Bellai, ſur l'avis qui lui fut donné de cet enlevement, monte promptement à Cheval, & va à la découverte, n'ayant pris avec lui pour toute eſcorte que cent Chevaux-Legers. A peine a-t-il fait une demie lieue de chemin qu'il apperçoit la Cavalerie ennemie qui faiſoit marcher le convoi devant elle. Son courage ne lui permet pas de faire attention à la ſupériorité du nombre, il fond ſur ce détachement & le charge avec tant de vigueur, qu'il le met en fuite; non-ſeulement il oblige les ennemis d'abandonner leur butin, mais il les pourſuit juſques près de l'endroit où s'étoient poſtés leurs gens de pied. Prêt à être enveloppé, il fait ſa retraite en bon ordre, emmenant avec lui, outre le butin, ſix hommes d'armes, & huit archers qu'il avoit fait priſonniers.

Cette action fut peu de jours après ſuivie d'une ſemblable, où l'intrépidité du brave du Bellai ne ſe fit pas moins admirer. Chargé d'aller reconnoître l'armée ennemie, ſuivi

de dix chevaux ſeulement, il ne craint pas de marcher entre le guet & les ſentinelles du camp Impérial, enleve ces derniers, & ſe retire avant que l'on ſe fut mis en devoir de le pourſuivre.

Mais ce fut à la défenſe de Saint Pol que ſa bravoure, qui lui faiſoit affronter les plus grands dangers, parut avec plus d'éclat. On lui confie la garde de l'endroit le plus foible de la place où il n'y avoit ni rempart ni foſſé, & dont toute la défenſe conſiſtoit en un foible baſtion, dominé par deux montagnes. Pour encourager les Travailleurs, il met lui-même la main à l'œuvre, & malgré le feu continuel de l'artillerie ennemie, il vint à bout d'élever en moins de trois jours, un mur qui avoit plus de cent pas de long. Cependant la brêche que les aſſiégeans avoient faite, étoit telle que l'on pouvoit en pluſieurs endroits y monter à cheval. L'aſſaut fut donné avec furie & ſoutenu de même, mais les ennemis étant entrés dans la ville par la porte du grand baſtion, tout ce qui ſe trouva ſur la brêche fut paſſé au fil de l'épée. Six vingts

Chevaux-Legers de la Compagnie de du Bellai furent taillés en piéces, & il fut lui-même tiré de dessous un tas de corps morts, & sauvé par un Capitaine Allemand qui le fit son prisonnier, & le renvoya ensuite sur sa parole.

A peine fut-il gueri de ses blessures, que son courage le fit voler en Piémont où étoit le fort de la guerre. Il signala son arrivée au camp par la défaite d'un détachement ennemi qui venoit de nous enlever six mulets chargés de l'argent destiné pour l'armée. Un service plus important qu'il rendit à l'Etat, fut de remettre sous l'obéissance du Roi l'importante forteresse de Carignan.

La mort de l'Illustre Langei son frere, arrivée sur ces entrefaites, l'ayant obligé de demander son rappel, il revint en France pour mettre quelque ordre aux affaires de sa famille, mais il ne quitta le Piémont qu'après avoir pourvû à la sûreté de la capitale qui étoit sur le point de tomber entre les mains des ennemis, par le moyen d'une trahison que du Bellai découvrit assez à tems pour en faire punir les Auteurs avant son départ.

La campagne de Flandres de l'année 1543. fut marquée par divers évenemens dont le célèbre du Bellai partagea également & la gloire & les périls. Déja il avoit forcé différens paſſages, & s'étoit approché des portes d'Aveſnes, dont le ſiége avoit été réſolu, lorſque l'Amiral lui envoya ordre d'abandonner ſon entrepriſe, & de s'avancer vers Landreci par la route de Cartigni. La garniſon d'Aveſnes indignée qu'il eut oſé venir la braver, ne manqua pas de l'attaquer dans ſa retraite; mais du Bellai loin de hâter ſa marche, commença par faire poſter trente ou quarante chevaux de ſes troupes dans un chemin creux, & ſe prépara à bien recevoir les ennemis. A peine eurent ils faits quelques pas en avant qu'ils ſe virent chargés en queue, étant obligés de ſe défendre en même-tems contre ceux qu'ils avoient en tête; quoiqu'ils fuſſent ſupérieurs en nombre, ils furent battus, & ne ſe retirerent qu'après qu'on leur eut fait pluſieurs priſonniers.

Du Bellai, au retour de cette expédition, eut ordre de s'approcher

de Landreci, & d'empêcher que l'on n'y jettât du ſecours. Il oſa avec ſa troupe s'avancer juſqu'aux barrieres, mais rien ne fut capable d'attirer les ennemis hors de la place. Leur deſſein étoit pris; trop foibles pour ſoutenir un ſiége, ils ne ſongeoient qu'à s'échapper; mais ils ne vouloient point que la place qu'ils étoient réſolus d'abandonner, pût être de quelque utilité aux François. Du Bellai qui avoit prévû leur deſſein & qui vouloit en empêcher l'exécution, demanda à Annebaut deux ou trois Enſeignes de gens de pied, avec environ cent-cinquante hommes d'armes; & non-ſeulement l'Amiral ne voulut pas accorder ce renfort, mais il rappella encore les chevaux qui avoient paſſé la Sambre. Ce que du Bellai avoit prévû ne manqua pas d'arriver. La garniſon & les Bourgeois de Landreci allerent chercher un aſyle dans la forêt de Mormaux; mais avant que de ſe retirer, ils mirent le feu à leur ville dans tant d'endroits différens, qu'il n'y eut que l'Egliſe qui échappât à l'incendie. Ainſi fut réduite en cendres une place qui nous importoit

extrêmement de conſerver; & combien n'en coûta-t-il pas pour la mettre en état de défenſe ?

Ce fut pendant que l'on étoit occupé à la réparer, que du Bellai toujours actif & toujours vigilant, forma une entrepriſe qui eut le plus heureux ſuccès. Informé que les Impériaux qui retournoient de Gueldres venoient prendre leur logement à Binche & dans les Villages circonvoiſins, où ils ſe croyoient en ſûreté, il réſolut d'aller les ſurprendre, & il y réuſſit. Il revint de ſon expédition, emmenant avec lui ſix-vingts priſonniers, & un butin immenſe.

J'ai parlé des ſages précautions que du Bellai avoit priſes pour ſauver Landreci, ce fut encore ſur lui que l'on ſe repoſa du ſoin de ravitailler cette place aſſiegée par une formidable armée ; & ce fut dans cette occaſion qu'il eut beſoin de toute ſon intrépidité. Son eſcorte n'étoit compoſée que de deux compagnies de Cavalerie legere, & de deux cens hommes de pied, & il étoit attendu par douze cens chevaux des Impériaux qui avoient paſſé l'eau à Ca-

tillon. Une si grande inégalité ne fut pas capable de le faire reculer, toute l'attention qu'il eut, fut d'ordonner que les Payſans qui conduiſoient le convoi, montaſſent à cheval ſur leurs ſacs de farine, & qu'ils marchaſſent en bataille. Cette ruſe ne fut pas inutile, les ennemis ne doutant pas que cette troupe qu'ils appercevoient de loin ne fut toute compoſée de gens guerre, n'oſerent faire aucun mouvement pour l'attaquer.

Mais il ne ſuffiſoit pas d'avoir ſauvé Landreci; Turin alloit nous échapper ſi l'on n'y faiſoit paſſer de prompts ſecours; & ce fut-là une nouvelle commiſſion qui fut donnée à du Bellai; mais on n'avoit malheureuſement que peu d'argent à lui remettre, & la ſomme qu'il reçut ne faiſoit pas la quatriéme partie de ce qui étoit dû aux troupes étrangeres. Cette difficulté qui, à tout autre que du Bellai, auroit paru inſurmontable, lui ſembla facile à lever. Inſtruit par l'exemple de ſon illuſtre frere, qui aſſez généreux pour ſacrifier ſa propre fortune au bien de l'Etat, étoit mort

endetté de plus de trois cens mille livres, il n'hésita pas de faire en son nom des emprunts considérables qui le mirent en état de subvenir aux besoins les plus pressans & les troupes furent payées en partie, & on gagna par-là de pouvoir les mener au combat.

Ce fut la célèbre bataille de Cerisoles gagnée par le Comte d'Anguyen, & où du Bellai fit les fonctions d'Aide-Major Général de l'armée. On le vit pendant tout le tems que dura l'action se porter dans tous les endroits où le danger étoit le plus grand & donner ses ordres avec une précision, une présence d'esprit, un sang-froid, que les plus grands Capitaines ne conservent pas toujours.

La Trève qui fut peu de mois après conclue pour l'Italie ramena du Bellai dans les Pays-Bas, où la guerre se faisoit avec fureur. Chargé de pourvoir à la sûreté de Mezieres, il s'y renferma avec deux mille hommes de pied & l'arriere-ban de Bourgogne, & ne sortit de cette place que lorsque les ennemis s'en furent éloignés. Il avoit aupa-

ravant repréſenté dans le Conſeil qu'il convenoit d'agir contre Boulogne de vive force, ou de chaſſer les Anglois de la terre d'Oye. On s'en tint à ce dernier parti; & ſi cette entrepriſe fut ſuivie du plus heureux ſuccès, du Bellai y eut la meilleure part. Il ſçait que la peſte faiſoit de ſi affreux ravages dans le fort d'Outreau que les vivans ſuffiſoient à peine à la ſépulture des morts; & il va s'y renfermer, ne doutant pas que les ennemis intéreſſés à ſe rendre maîtres de cette place, ne duſſent bientôt en faire le ſiége; mais il fut trompé dans ſes conjectures. Les Anglois, las d'une guerre qui les épuiſoit, firent des propoſitions de paix, & elles furent écoutées.

Comme je n'ai voulu qu'ébaucher le portrait du grand Homme dont je donne ici les Mémoires, je n'entrerai pas dans le détail de bien d'autres actions qui ne l'ont pas moins illuſtré que celle que je viens de rapporter.

Il mourut à Glatigny le 9 de Mars 1559. Il avoit épouſé Iſabeau Chenu, Princeſſe d'Yvetot. Ce fut

dans ſa retraite qu'il compoſa la belle Hiſtoire des choſes les plus mémorables arrivées de ſon tems. Cet excellent Ouvrage parut pour la premiere fois en 1569. & on en donna depuis quatre différentes éditions ; ſçavoir en 1572, en 1573, en 1587, & en 1594. Hugues Sureau donna une traduction Latine de ces Mémoires, & la publia à Francfort.

ELOGE HISTORIQUE
DE
JEAN DU BELLAI.

JEAN du Bellai, frere puîné du célébre Guillaume Langei, fut, comme lui, un des plus grands ornemens du ſeiziéme ſiécle. Son unique paſſion fut de ſervir également & l'Egliſe & l'Etat ; & combien les divers emplois dont il fut honoré ne lui fournirent-ils pas d'occaſions de ſignaler le penchant qu'il avoit de ſe rendre utile ? Né avec un génie ſupérieur qui lui promettoit les plus heureux ſuccès dans toutes les ſciences qu'il embraſeroit, il ſe livra à toutes ; & il n'y en eut aucune où il ne fit les plus grands progrès. Votre Proſe, lui dit le Chancelier de l'Hôpital dans une lettre Latine qui lui adreſſe, égale celle de Ciceron, & vos Vers ceux de Virgile :

Salve, Pieridum dulcis alumne,

Magnus conſtrictis pedibus, magnuſque ſolutis
Auctor, eo vincens Ciceronem Virgiliumque.

Son amour pour les ſciences éclata dans les ſoins qu'il prit pour les faire fleurir. Quoique ſurchargé d'occupations importantes qui ſembloient ne lui laiſſer aucun loiſir, on le vit conſacrer chaque ſemaine des après-dînées toutes entieres à l'inſtruction de ceux qui cherchoient des Maîtres habiles, & n'en trouvoient point. Le nombre de ſes Auditeurs augmenta, de ſorte que ne pouvant y ſuffire, il propoſa au Roi le deſſein d'un Collége Royal, où les ſciences & les langues néceſſaires pour les acquerir fuſſent enſeignées. Un pareil projet ne pouvoit manquer de plaire à un Prince, qui regarda la renaiſſance des Lettres dans ſes Etats comme un des plus glorieux ornemens de ſon regne.

L'Homme Illuſtre dont je fais l'éloge, fut de tous les Sçavans de ſon ſiécle celui qui eut le plus de part à la confiance & à l'eſtime de ce

grand Roi, & qui en reçut de plus glorieuſes marques de diſtinction. Nommé ſucceſſivement aux Evêchés de Bayonne, de Paris, du Mans, de Limoges, & enſuite à l'Archevêché de Bourdeaux, il obtint en 1535. le le chapeau de Cardinal, à la recommandation de ce Prince. La haute idée que l'on avoit de ſon ſçavoir, lui avoit mèrité en 1533. l'honneur d'être choiſi pour haranguer Sa Sainteté au défaut du Chancelier Poyet l'homme le plus éloquent de ſon tems, mais à qui la langue Latine n'étoit pas à beaucoup près auſſi familiere que ſa langue naturelle. Le Sçavant Evêque de Paris ne démentit pas dans cette occaſion l'eſtime que l'on avoit conçue de lui. Quoiqu'obligé de parler preſque ſur le champ, il le fit avec tant de facilité & tant d'éloquence, qu'il s'attira l'admiration de toute l'aſſemblée.

Au goût des Lettres, le Cardinal du Bellai joignoit une grande habileté dans le maniment des affaires les plus difficiles. Auſſi le vit-on ſucceſſivement employé dans les plus célébres Ambaſſades.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, indigné de ce qu'on vouloit l'obliger d'aller en perſonne à Rome pour y plaider ſa cauſe, ne cachoit plus la réſolution qu'il avoit priſe de ſe ſouſtraire de l'obéiſſance de l'Egliſe. François I. attaché à ce Prince par les liens de l'amitié la plus tendre, oſa eſpérer que l'Evêque de Paris, en qui Henri avoit une entiere confiance, pourroit l'engager à envoyer à Rome des Ambaſſadeurs qui puſſent traiter en ſon nom au ſujet de l'affaire de ſon divorce. François ne fut point trompé dans ſon attente. L'habile Négociateur ſçut ſi bien profiter de l'aſcendant que lui donnoit la ſuperiorité de ſes talens ſur l'eſprit de Henri qu'il le détermina à ſuſpendre le coup d'éclat qu'il méditoit. Du Bellai fit plus ; plein de zèle pour les intérêts de la Religion, il ſe charge de renouer les négociations qui avoient été diſcontinuées, & ſans être arrêté par les rigueurs de la ſaiſon, il repaſſe la Mer vers les Fêtes de Noel, prend la poſte & arrive à Rome avant que l'on eut encore fulminé l'excommu-

nication lancée contre Henri. Son premier ſoin en arrivant, fut d'obtenir que le Sacré Collége s'aſſemblât, & là il rend un fidéle compte des diſpoſitions du Monarque Anglois, & fait connoître l'équité de ſes demandes. Elles ſont trouvées raiſonnables, & il eſt décidé que le Prélat dépêcheroit en Angleterre un courier qui devoit apporter une derniere réponſe de Henri ; mais très-imprudemment on fixa un terme après lequel on devoit procéder à la fulmination de la Sentence, & malheureuſement ce terme expira ſans que le courier fut de retour. En vain le ſage Evêque de Paris repréſenta que l'on pouvoit bien accorder un délai de ſix jours à un Prince que l'on faiſoit languir depuis plus de ſix ans. La Sentence d'Excommunication fut fulminée, & deux jours après arriva le courier avec les pleins-pouvoirs que du Bellai attendoit. Les déplorables ſuites d'une ſi étrange précipitation ſeront pour l'Egliſe un éternel ſujet de larmes.

Une autre négociation où ſe fig-

naia le zèle de notre Illuſtre Prélat, fut celle qui le deſtina à paſſer en Allemagne pour y travailler à ramener les eſprits que les artificieux diſcours de l'Empereur Charles V. avoient extrêmement aigris contre la France. Ce Prince qui en mille occaſions avoit employé les prétextes de la Religion pour aſſurer le ſuccès de ſes ambitieux projets, avoit déclamé avec tant de véhemence contre François I. dans la premiere aſſemblée qui ſe tint à Spire, que tous les Princes Catholiques & Proteſtans de l'Empire lui promirent d'unir leurs forces pour perdre un Roi qu'on leur repréſentoit comme l'ennemi le plus dangereux de la Chrétienneté.

Charles ne s'en tint pas là. Sa prévoyance lui fit prendre les meſures les plus propres à empêcher que ſes impoſtures ne fuſſent découvertes. Informé que le Cardinal du Bellai, dont il redoutoit l'éloquence, & deux autres Ambaſſadeurs de France devoient ſe préſenter à la Diète pour y juſtifier leur maître, il ne voulut pas ſouffrir

qu'on leur accordât de passeport ; mais vaine précaution, qui n'empêcha pas que la vérité ne triompha du mensonge. Le Sçauant Evêque de Paris fit imprimer & répandre dans tout l'Empire un excellent Discours, où les artifices de Charles étoient exposés dans le plus grandjour. Cet écrit digne d'être mis en paralelle avec tout ce que les plus grands Maîtres de l'Art nous ont laissé de plus excellent en ce genre, ramena les esprits les plus prévenus, & mit Charles V. dans la nécessité d'avoir recours à de nouvelles ruses pour tromper les Princes Allemans.

Au goût des Lettres, au talent des affaires, le Cardinal du Bellai joignoit une intrépidité, un courage, une activité, une si parfaite connoissance de l'Art Militaire, qu'elle auroit pû faire honneur aux plus grands Capitaines (*a*). La Ca-

(*a*) Brantôme dit que quand Charles V brava fiérement à Rome le Roi de France, ce fut un malheur pour François I. de n'avoir pas là des Ambassadeurs qui fussent hommes d'épées. *Encore*, poursuit-il, *sans Monsieur le Cardinal du Bellai, qui étoit*

pitale de ce Royaume n'oubliera jamais les ſoins qu'il prit pour la mettre en état de réſiſter à la formidable armée qui aſſiégeoit Peronne. Chargé du commandement général de la Province, il donne par-tout de ſi bons ordres qu'il pourvoit non-ſeulement à la ſûreté de la Capitale, mais encore à celle de la Picardie & de la Champagne où commandoient les Ducs de Vendôme & de Guiſe. Il engage les Pariſiens à ſoudoyer dix mille hommes pour autant de tems que le péril dureroit, à fournir les munitions de guerre, avec un train d'artillerie, & à entretenir cinquante mille Pionniers deſtinés à faire dans la place les réparations qui ſeroient jugés les plus néceſſaires. La vigilance du ſage Commandant s'étend plus loin

prompt & ſoudain & haut à la main autant que homme de guerre (auſſi te ſentoit-il, car il étoit pour tout & un des grands Perſonnages en tout, & de Lettres & d'armes) tout n'alloit-il pas bien. Auſſi penſe-je que pour ce fait n'y a-t-il jamais eu homme de robe-longue plus digne d'Ambaſſadeur pour tout que ce Monſieur le Cardinal, ainſi qu'il l'a montré en force Ambaſſades.

cel II. s'il eut voulu ſeconder les brigues qui ſe faiſoient en ſa faveur. Il mourut le 10 Février 1560. âgé de 68 ans.

MEMOIRES
DE MESSIRE
MARTIN DU BELLAI,

Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances, ſon Lieutenant-Général en ſes Pays & Duché de Normandie : contenant les choſes les plus rémarquables arrivées ſous le Regne de François I.

LIVRE PREMIER.

TElle eſt l'inconſtance des choſes humaines, ſouvent il arrive que les plus heureux ſuccès ſont ſuivis des plus grandes infortunes, & ce fut là la triſte expérience que firent en 1513.

1512 nos armées d'Italie. Cette même année nous vit gagner la fameuse
1513. bataille de Ravenne (*a*), & perdre peu de mois après le Duché de Milan (*b*). Louis XII, animé du désir de recouvrer une si belle Province, qu'il regardoit comme un des plus riches fleurons de sa Couronne, ne pût se dissimuler que l'importance & la difficulté d'une pareille entreprise, demandoit autant de célérité dans l'exécution, que de prudence dans le choix des mesures nécessaires pour en assurer le succès.

Ordre donné par le Roi Louis XII, pour le recouvrement du Duché de Milan.

Le premier soin de ce Prince fut donc de pourvoir à la sûreté des

(*a*) Cette bataille gagnée par Gaston de Foix Duc de Nemours, surnommé le Foudre d'Italie, n'étant alors âgé que de vingt trois ans, se donna le onzième jour d'Avril jour de Pâques. Il périt dans cette bataille dix-mille hommes, dont les deux tiers furent des Espagnols & des autres Confédérés.

(*b*) Les Suisses mécontens de ce que la France refusoit d'augmenter la pension qu'ils en recevoient, & offensés d'ailleurs de ce que le Roi avoit parlé d'eux en termes méprisans, passerent en Italie au nombre de dix-huit à vingt mille, se déclarerent pour Maximilien Sforce, & ayant uni leurs forces à celles des Confederés, ils vinrent à bout de le remettre en possession du Duché de Milan.

châteaux de Milan & de Cremone dont nous étions encore en poſſeſſion. Dans la premiere de ces places commandoit le Chevalier de Louvain, & la garde de la ſeconde avoit été confiée à Janot d'Herbouville Seigneur de Bunou. Louis de la Trimouille, Capitaine recommandable par toutes les vertus qui forment les Heros guerriers, fut déclaré chef de l'armée deſtinée au récouvrement du Duché de Milan, & on lui donna pour commander ſous ſes ordres Jean Jacques Trivulce Maréchal de France, Robert de la Marck Seigneur de Sedan, avec ſept à huit cens hommes d'Armes (a), huit-mille Avanturiers Fran- 1513.

(a) Par une Ordonnance de François I. donnée le 28 Juin 1526. une lance fournie devoit être compoſée de huit hommes; ſçavoir, d'un homme d'Armes, de deux Archers & de cinq Chevaux Legers. Les Archers, les Couſtilliers, les Pages ou Valets la plûpart de jeunes Gentilshommes, qui lorſqu'ils avoient atteint l'âge preſcrit par les Ordonnances, parvenoient au grade d'Archer ou de Gendarme, combattoient dans une bataille derriere les rangs des Gendarmes ou plutôt ſur les flancs. La Gendarmerie combattoit à cheval avec la lance dans les batailles; elle eſcadronnoit dans la marche d'une armée ayant les lances hautes;

çois (*a*) & six-mille Lanſquenets
1513. (*b*) qui marchoient ſous la conduite

mais quand elle alloit à la charge elle étoit d'un ſeul rang, parceque le premier effort des Gendarmes étoit dans la lance pour deſarçonner & culbuter l'ennemi qu'il avoit en tête. Lorſque ſous Henri II, on forma des eſcadrons de lances; le ſecond & le troiſième rang étoient d'ordinaire contraints de jetter leurs lances & de ſe ſervir de l'épée. *Daniel Milice Françoiſe. Tome I. Liv. V.*

(*a*) Il eſt remarqué dans une Ordonnance de François I, que les longues guerres qu'il eut à ſoûtenir le mirent dans la néceſſité de ſe ſervir de ces ſortes de troupes »; & par leſdittes longues guerres, dit-il, ſe ſont levés quelques aventuriers, gens vagabonds, oiſeux, perdus, méchans, flagilleux, abandonnés à tous vices, larons, meurtriers, violateurs de femmes & de filles, blaſphemateurs & renieurs de Dieu ». Ces aventuriers, dit Brantome, portoient des chemiſes longues & grandes, qui leur duroient vêtües plus de deux ou trois mois ſans changer; montrant leur poitrines velües, peluës & toutes decouvertes, & la plûpart montroient la chair de la cuiſſe voire des feſſes; d'autres plus propres avoient du taffetas en ſi grande quantité, qu'ils les doubloient & appelloient chauſſes bouffantes: mais il falloit que la plûpart montraſſent la jambe nüe une ou deux, & portoient leurs bas déchauſſés pendans à la ceinture ».

(*b*) Juſqu'au tems de l'établiſſement des Légions par François I. Les Suiſſes & les

du Comte de Fleuranges fils aîné de Robert de la Marck. Nous apprenons que ce dernier avoit imaginé une espéce de camp construit de bois de charpente que l'on pouvoit conduire sur des chariots, & qui devoit servir à enfermer l'armée, si le cas arrivoit qu'elle fût obligée de combattre dans un lieu peu avantageux; mais nous verrons bientôt que cette invention occasionna bien plus de dépenses que l'on n'en tira de profit. Je ne dois pas oublier de dire, que vers les Fêtes de la Pentecôte de cette même année 1513, furent célébrées les nôces de Charles Comte de Vendômois & de Marle avec Françoise d'Alençon, veuve du Duc de Longueville mort au retour du voyage de Guienne, où il avoit été envoyé par ordre du Roi; & voici à quelle occasion. 1513.

Mariage de Charles de Vendôme.

Ce fut peu de temps après la bataille de Ravennes que Ferdinand Roi d'Arragon entreprit de faire servir à son ambition & à ses injustices, l'interdit jetté par le Pape Ju-

Expéditions des François pour le recouvrement du Royaume de Navarre.

Lansquenets levés en Allemagne, formerent la plus grande & la meilleure partie de l'Infanterie Françoise.

les II. (a) ſur les Etats de tous les

1513.

(a) Dès l'année 1510, Jules II. avoit prononcé l'anathême contre Alphonſe Duc de Ferrare Allié de la France & contre ſes Adherans. Cette même année il ſe fit à Tours par ordre du Roi une aſſemblée générale des Prélats du Royaume, où il fut décidé que le Pape, quand il ne s'agit ni de la Religion ni des Domaines de l'Egliſe, ne peut faire la guerre aux autres Princes hors des terres du ſaint Siége: qu'un Prince attaqué par le Pape peut non-ſeulement repouſſer la force par la force; mais encore s'emparer des terres du ſaint Siége, non toutes fois dans l'intention de les retenir, mais à deſſein d'ôter à ſon ennemi les moyens de lui nuire: qu'un Prince injuſtement opprimé par le Pape peut ſe retirer de ſon obéiſſance, non cependant abſolument, mais pour la défenſe de ſes droits temporels; & que dans le cas de cette ſouſtraction, il doit s'en tenir à la Pragmatique-Sanction faite conformément au Concile de Bâle: qu'un Prince peut défendre un autre Prince ſon Allié par les armes: que ſi le Pape ſans garder l'ordre du droit procéde par voye de fait, & lance quelque excommunication contre un Prince qui lui réſiſte, cette excommunication eſt nulle. On ne s'en tint pas là. Comme Jules II. ſe montroit toujours plus obſtiné à allumer le feu de la guerre, l'Empereur & le Roi le firent citer par les Cardinaux de leur parti au Concile général qu'ils convoquerent à Piſe, pour le premier jour de Septembre de l'année 1511, & qui fut transferé l'année ſuivante à Milan & de-là à Lyon. Le Pape pour

Princes qui, par leurs Ambaſſadeurs, avoient aſſiſté au Concile de Piſe. 1513.
Ce Prince artificieux pour mieux aſſurer la reuſſite du projet qu'il méditoit, feignit d'abord de tourner ſes vues contre la France, & on le vit tout-à-coup fondre avec ſon armée ſur la Navarre. La conquête de ce Royaume devoit d'autant moins lui coûter que le Roi Jean d'Albret qui étoit bien éloigné de ſoupçonner qu'on en voulût à ſes Etats n'avoit pas eu le temps, & que même il ne lui étoit pas venu en penſée de mettre ſes places en état de défenſe. Auſſi lui furent-elles preſque toutes enlevées avec autant de promptitude que de facilité. La nouvelle de ſon infortune ayant été portée en France, Louis XII. qui toujours ſe fit un devoir de remplir avec la plus ſcrupuleuſe exactitude les engagemens qu'il avoit contractés, arma promptement en faveur du Roi ſon Allié, & nomma pour commander les troupes qu'il fit marcher à ſon ſecours, Charles Duc de

parer ce coup, convoqua lui-même un Concile à Rome, & excommunia tous ceux qui adheroient à celui de Piſe.

1513. Bourbon & François Duc de Longueville Gouverneur pour le Roi & ſon Lieutenant Général en Guienne : mais les brouilleries qui ſurvinrent bientôt après entre ces deux Princes, & qui pouvoient avoir de dangereuſes ſuites, furent pour le Roi Louis XII. une raiſon de donner ordre à François Duc de Valois & Comte d'Angoulême le plus proche héritier de la Couronne, de paſſer en Guienne & de travailler à étouffer ces premieres ſemences de diviſion. Ce Prince s'étant joint au Duc de Bourbon & au Duc de Longueville, qui en qualité de Gouverneur du Pays retenoit la principale autorité, marcha avec eux juſqu'à Montjoüi où la bataille fut préſentée aux Eſpagnols campés alors à Saint Jean Pied-de-Porc ; mais ce fut envain qu'on tâcha de les engager au combat, ils refuſerent d'en venir aux mains, ſous pretexte que le Roi leur maître leur avoit expreſſément défendu d'expoſer ſes nouvelles conquêtes au hazard d'une bataille.

Cependant notre armée avoit déja obligé le Duc d'Albe Lieutenant

Général du Roi Ferdinand à se retirer au-delà de Roncevaux, lorsque nos Généraux reçurent ordre de hâter leur retour en France, & d'y ramener les troupes qu'ils commandoient. Ce changement inopiné conserva la Navarre à son usurpateur : mais les sollicitations, les intrigues & les cabales du Pape Jules II. qui étoit venu à bout d'engager Henri VIII. Roi d'Angleterre, & l'Empereur Maximilien à prendre les armes contre la France, avoient mis le Roi Louis XII. dans la nécessité de rappeller pour la défense de ses Etats les troupes qu'il avoit fait passer au secours du malheureux Jean d'Albret son Allié. Déja la Picardie étoit menacée d'une prochaine invasion, & il ne sembloit pas que cette Province pût tenir contre les grands préparatifs de guerre que faisoient nos ennemis pour s'en rendre maîtres. Le Roi d'Angleterre étoit descendu en France à la tête d'une armée de vingt cinq à trente mille hommes de pied, d'une Cavalerie formidable, & conduisant avec lui une artillerie, telle que depuis plus d'un siécle les Anglois combat-

1513.

Expédition de Henri VIII Roi d'Angleterre en France.

tans hors de leurs Pays, n'avoient
1513. pû en aſſembler une auſſi nombreuſe. Aux troupes Angloiſes s'étoient jointes les troupes Impériales, & ces troupes combinées formoient une armée de ſept-à-huit mille chevaux, & de quarante cinq mille hommes de pied tant Anglois qu'Allemans; & il faut obſerver qu'il n'y avoit dans cette armée ni Flamans ni aucuns des autres ſujets de Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne, parce qu'il y avoit alors une union étroite entre la France & les Etats de ce Prince, union qui avoit été l'effet de l'adroite politique de Don Philippe. Ce Prince craignant qu'il ne prît envie aux François de profiter du bas âge de ſon fils, qui n'avoit alors que onze ans, pour s'emparer de la Flandre (& il n'eſt pas douteux que s'ils en avoient formé le projet ils n'euſſent été ſecondés dans cette entrepriſe par l'inconſtance naturelle des Flamans) avoit déclaré par ſon teſtament que ſon intention étoit, que le Roi Louis XII. fut Curateur du jeune Charles; conditions qui ayant été acceptées par le Roi de France, ce Prince après en avoir

obtenu l'agrément des Etats de Flandres, nomma le Seigneur de Chievres de la Maiſon de Croï pour commander dans cette Province au nom de Charles d'Autriche. Revenons aux dangers dont étoit menacée la France par deux rédoutables ennemis Henri VIII. & l'Empereur Maximilien. 1513.

Siége de Teroüanne par les Anglois & les Impériaux.

Les Généraux des deux armées ennemies ayant joint leurs forces prirent leur chemin vers Ardres & Saint Omer pour venir de-là aſſiéger Teroüanne; ils approchoient de cette Place lorſque trois à quatre cens hommes d'Armes qui venoient de Montreuil & de Boulogne ayant rencontré une partie de l'artillerie ennemie, fondirent avec impetuoſité ſur ceux qui la conduiſoient & qui étoient demeurés derriere, leur tuerent quelques gens de pied, & leur enleverent une grande couleuvrine qui étoit du nombre de celles que les Anglois appelloient les douze Apôtres, & qui toutes portoient des boulets du même calibre. Dans le tems même que ces choſes ſe paſſoient le Roi d'Angleterre qui étoit ſorti de Calais pour venir au

1513. camp devant Terouanne, fut averti assez à tems pour éviter le danger qui le menaçoit. Informé que le chemin qu'il tenoit n'étoit pas sûr, il se retira à Saint Omer où l'Empereur Maximilien vint le trouver, & de-là ils se rendirent tous deux au camp.

Rencontre près d'Ardres. Nous apprimes peu de jours après que l'on préparoit à Guines un grand convoy destiné à rafraîchir le camp des ennemis, & sur cet avis quatre cens hommes d'Armes tirés des garnisons de Montreuil, de Boulogne & de quelques autres Villes voisines, s'assemblerent & vinrent se mettre en embuscade auprès d'Ardres : mais leur entrepriſe n'eut pas le succès qu'ils s'en promettoient. Tout l'avantage qu'ils remporterent fut d'avoir taillé en piéces les coureurs de l'armée Angloise ; les ennemis connoissant la superiorité de nos forces, se firent de leurs chariots au devant desquels ils avoient placé un grand nombre d'Archers, des barricades que tous les efforts de notre Gendarmerie ne purent forcer. Ainsi après un long combat ils furent assez heureux pour gagner An-

dres que nous avions abandonnée, & nous nous retirames à Boulogne après avoir perdu beaucoup de braves gens, entre autres le Seigneur du Pleſſis d'Aſſé qui conduiſoit une Compagnie de cent hommes d'Armes. Nous perdimes auſſi dans cette rencontre quantité de chevaux qui furent tués par les Archers Anglois & Allemans, 1513.

Cependant le ſiége de Terouanne ſe pouſſoit avec vigueur ; mais ſi la Place étoit bien attaquée, elle étoit encore mieux défenduë, auſſi le Roi y avoit mis pour ſes Lieutenants Généraux deux hommes d'un mérite diſtingué, & qui devoient commander avec une égale autorité. Le Seigneur de Teligny Sénéchal de Rouergue étoit à la tête de cent hommes d'Armes de la Compagnie du Duc de Gueldres, & Antoine de Crequi Seigneur du Pont-Dormi commandoit auſſi une Compagnie de cent hommes d'Armes, & cette Compagnie étoit celle de l'ancien Gouverneur de Picardie Monſieur de la Guture mort depuis peu de tems. Le Roi avoit auſſi fait entrer dans Teroüanne les Seigneurs

1513. de Sercu, de Heilly & de Bournonville, chacun d'eux ayant le commandement de cinq cens hommes de pied, & le Capitaine Brandhec Allemand qui commandoit cinq cens Lanſquenets.

Mariage du Comte de Guiſe avec Antoinette de Bourbon.

Vers le tems de la Fête-Dieu, fut célébré à Paris dans l'Hôtel d'Eſtampes près Deſtournelles où le Roi étoit alors logé, le mariage de Claude de Lorraine Comte de Guiſe & d'Aumale, avec Antoinette de Bourbon ſœur de Charles Comte de Vendôme : mais la joye de cette grande Fête fut troublée par la fâcheuſe nouvelle qui fut apportée de la défaite de notre armée devant Novare.

Ligue de Cambray.

Il eſt ſans doute à propos que je rapporte ici les raiſons qui engagerent le Roi Louis XII. à faire paſſer une partie de ſes forces en Italie, & je dois pour cet effet remonter à la ligue qui en 1508, fut concluë à Cambrai entre la France, le Pape Jules II. l'Empereur Maximilien & le Roi d'Arragon.

Conquêtes des François ſur les Venitiens.

Par ce traité (a) il fut réglé que

(a) Les Plenipotentiaires pour la concluſion de ce traité, furent Marguerite d'Au-

les Puiſſances contractantes uniroient leurs forces pour ôter aux 1513.

triche Gouvernante des Pays-Bas, & le Cardinal d'Amboiſe. Le principal article de ce traité, portoit que l'Empereur donneroit une nouvelle inveſtiture du Duché de Milan au Roi, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles, & à leur défaut pour Madame Claude de France ſa fille & pour ſon Epoux; & qu'au cas que cette Princeſſe mourut, l'inveſtiture ſeroit pour ſa ſœur & les deſcendans de ſa ſœur ou des autres filles que le Roi pourroit avoir; que l'Empereur renonceroit aux clauſes du traité qui avoit été fait autrefois pour le mariage de cette Princeſſe avec Charles Prince d'Eſpagne, & que le Roi lui donneroit pour l'inveſtiture cent mille écus d'or, dans le tems qu'il la recevroit par ſes députés : ce qui fut exécuté.

Par la ligue qui fut ſignée le dixiéme Décembre 1508, il fut arrêté que Ravenne, Crevia, Faenza, Rimini, Imola & Ceſene ſeroient renduës au Pape; qu'on reſtitueroit à l'Empereur Roverode, Verone, Padoüe, Vicence, Treviſe, & le Frioul au Roi de France, Breſſe, Creme, Bergame, Cremone, la Girradadda, & toutes les anciennes dépendances du Duché de Milan, au Roi d'Arragon, Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli & tous les autres Ports que les Vénitiens occupoient dans le Royaume de Naples: qu'en même tems que l'Empereur & les Rois de France & d'Arragon attaqueroient les Vénitiens, le Pape les preſſeroit ſous peine d'excommunication de reſtituer ce qu'ils avoient uſurpé, & fulmineroit un

1513. Vénitiens les Places qu'ils poſſe-doient en terre-ferme, & que l'on regardoit comme autant d'uſurpations qu'ils avoient faites tant ſur les Etats de l'Empire, que ſur le Patrimoine de Saint Pierre, & ſur le Duché de Milan. Les Princes ligués convinrent que l'année ſuivante 1509, leurs armées ſe reuniroient à un certain jour marqué, & qu'elles ſe raſſembleroient ſur les limites des terres de la Republique de Véniſe : mais il arriva que le Roi de France fit ſeul tous les frais de l'entrepriſe. Accompagné des Princes de ſon ſang il paſſa en Italie avec une armée nombreuſe, & ſe trouva au jour fixé ſur les frontieres des terres des Vénitiens, où il attendit inutilement que les troupes de ſes Alliés vinſſent ſe joindre aux ſiennes. Ainſi l'armée de la République s'étant préſentée, il n'héſita pas de lui livrer bataille entre Caſſano & Pandoné. La valeur & l'intrepidité

interdit contre la Republique ; que ſi les Vénitiens avoient recours aux Turcs, les Confédérés redoubleroient leurs efforts, & que la ligue ſeroit regardée dès-lors comme une ligue faite contre les Infidéles.

avec

avec laquelle combattirent les François animés par la préſence de leur Roi, leur aſſura une victoire entiere. Tous les Chefs de l'armée Vénitienne furent faits priſonniers, & ils laiſſerent plus de vingt-mille morts ſur le champ de bataille. Peu de jours après le Château de Peſquaire ayant été pris d'aſſaut par l'armée victorieuſe, Veronne, Vincence, Cremone, Creme, Padouë, Breſſe, Bergame & preſque toutes les autres Places que les Vénitiens poſſédoient en terre-ferme ſe rendirent au vainqueur. 1513.

Il n'étoit pas naturel de penſer que le Roi voulut partager avec des Alliés qui n'avoient rempli aucun de leurs engagemens des conquêtes qu'il ne devoit qu'à la ſeule force de ſes armes. Mais leur infidélité ne fut pas pour lui une raiſon de manquer à ſes promeſſes; ainſi comme il avoit été ſpécifié par le traité de Cambrai, que l'Empereur ſeroit remis en poſſeſſion de ce qui avoit été uſurpé ſur l'Empire, & que l'on reſtitueroit au Pape ce qui avoit été envahi ſur le patrimoine de Saint Pierre, l'on rendit à Maximilien,

1513. Veronne, Vincence, Padoüe & quelques autres Places ; & à Jules II. Rimini, Faenza, Ravennes, & les autres Villes qui avoient anciennement été du Domaine de l'Egliſe. Mais les Vénitiens ayant repris l'année ſuivante Padoüe ſur l'Empereur, Louis XII. pour aider Maximilien à reconquerir cette Place, fut aſſez généreux que de lui donner quatre cens-hommes d'Armes, commandés par la Palice ; ſecours cependant qui n'empêcha pas que l'Empereur n'échouât dans ſon entrepriſe.

Ligue du Pape & de l'Empereur contre le Roi de France.

On ne ſe ſeroit pas attendu que les Alliés du Roi duſſent ſi-tôt oublier les bienfaits qu'ils avoient reçu de ce Prince ; mais l'envie fit taire dans leurs cœurs la reconnoiſſance, & ils porterent l'infidélité juſqu'à ſe liguer contre leur bienfaiteur. Ayant uni leurs forces, ils firent attaquer par leurs Généraux le Duché de Milan. Les choſes tournerent autrement qu'ils ne l'eſpéroient. Gaſton de Foix Duc de Nemours, Lieutenant-Général en Italie, attaqua le jour de Pâques de l'an 1512, l'armée Confédérée près de Ra-

Bataille de Ravennes gagnée par les François.

vennes, remporta ſur elle une victoire complette & prit la Ville d'aſſaut; mais trop ardent à pourſuivre ſa victoire il fut malheureuſement tué. La Palice qui depuis une année avoit ſuccédé à Charles d'Amboiſe dans la Charge de Grand-Maître de France fut nommé Lieutenant-Général pour le Roi en Italie. 1513.

Cependant les avantages remportés par les armées du Roi, loin de rallentir la fureur de ſes ennemis ne ſervirent qu'à accroître l'injuſte haine qui les animoit contre ce Prince, & ils mirent tout en œuvre pour lui ſuſciter de nouveaux ennemis. Les Suiſſes gagnés par leurs ſéductions ſe déclarerent pour Maximilien Sforce fils de Louis Sforce qui étoit mort priſonnier dans le Château de Loches. Notre armée avoit été imprudemment ſéparée, & c'eſt ce qui donna aux Suiſſes la facilité de nous ſurprendre & de nous depouiller du Duché de Milan, dont Maximilien Sforce fut mis en poſſeſſion. Maximilien Sforce eſt mis en poſſeſſion du Duché de Milan.

Ce fut pour recouvrer cette Province que Louis de la Trimouille eut ordre, comme nous l'avons dit, de paſſer en Italie avec une nou-

velle armée. Mais les Suiſſes informés de la diligence que faiſoient nos troupes, députerent auprès des Ligues Griſes pour en obtenir un renfort de dix mille hommes; & ſur l'avis qu'ils eurent que la tête de notre armée étoit déja entrée dans le Dauphiné, ils partirent de Milan au nombre de ſept à huit mille hommes dans le deſſein de nous fermer le pas de Suſe; mais déja nos troupes s'étoient avancées dans la plaine, & c'eſt ce qui engagea les Suiſſes à venir ſe renfermer dans Novare pour y attendre le ſecours qu'ils avoient demandé, & qui après avoir traverſé la valée d'Aoſt devoit deſcendre a Jvrée

1513.

Siége de Novare par les François.

Cette retraite des Suiſſes dans Novare détermina notre Général à venir les y aſſiéger, ne croyant pas qu'il dût pour cet effet attendre la jonction du reſte de ſon armée, qui n'avoit point encore paſſé les Monts. Le corps qu'il commandoit étoit compoſé de ſix mille Lanſquenets, & de quatre mille François; & Charles Duc de Bourbon qui avoit pour Lieutenant le Bâtard de la Chiette étoit à la tête d'un pareil

nombre de troupes. Robert de la Marck commandoit une Compagnie de cent hommes d'Armes, & le Duc d'Albanie de même que les Seigneurs de Saint André de Buſſi, & Malherbe en conduiſoient chacun cinquante. 1513.

Telles étoient les forces avec leſquelles la Trimouille vint mettre le ſiége devant Novare. La Place fut battuë avec tant de fureur qu'il y eut bien-tôt une brêche conſidérable : mais après de mures déliberations on ne crut pas que l'on dût ſonger à prendre d'aſſaut une Ville defenduë par une garniſon trop nombreuſe & toute compoſée de Soldats intrépides. Ajoûtons que ſur l'avis que le nouveau renfort des Suiſſes approchoit d'Ivrée, il étoit à craindre que ces troupes fraîches ne défiſſent notre armée ; car, quoiqu'on la ſuppoſât victorieuſe, elle n'auroit pû manquer d'être extrêmement affoiblie par les fréquens & ſanglans combats qu'elle auroit été obligée de livrer, pour forcer les Suiſſes enfermés dans Novare. Il fut donc réſolu que notre armée décamperoit, & qu'elle vien-

Levée de ce Siége.

droit ſe poſter à deux milles de
1513. cette Place ſur le chemin de Trecato : mais les Suiſſes informés de la nouvelle poſition de notre armée, ſçurent éviter ſa rencontre; & ayant profité des ténébres de la nuit, ils arriverent en ſûreté à Novare.

Toutes leurs forces étant ainſi réunies, ils ſe déterminérent preſque ſur le champ à venir aſſiéger l'armée Françoiſe, qu'ils ſçavoient être campée de façon qu'il n'étoit pas poſſible que notre Gendarmerie prêtât aucun ſecours aux gens de pied, à cauſe des canaux & des foſſés qui les ſéparoient; & il faut ajoûter que le lieu où notre Cavalerie devoit combattre, n'offroit par-tout que des marais d'où les chevaux ne pouvoient ſe tirer qu'avec peine. Une faute que firent nos Généraux fut de ne pas oppoſer aux premiers efforts de l'Ennemi, ce camp conſtruit de bois de charpente dont nous avons parlé : ainſi retranchés, nous aurions pû attendre que M. de Tavanes qui marchoit à la tête de ſix mille Lanſquenets, envoyés à notre ſecours par Charles Duc de

Gueldre, & qui étoient déja arrivés dans la plaine de Suſe, ſe fut joint à notre armée. 1513.

Bataille de Novare perduë par les François.

Les Suiſſes donc après s'être rafraîchis, ſe déterminérent à venir nous livrer bataille. Ayant formé deux corps de leur armée, une partie ſe préſenta à la tête de notre camp, & l'autre laiſſant notre armée à droite, vint fondre ſur nos Lanſquenets, qui ne pouvant recevoir aucun ſecours de notre Gendarmerie, & qui ſe trouvant eux-mêmes poſtés dans un lieu peu propre au combat, furent d'abord rompus & bien-tôt après preſque tous taillés en piéce.

Belle action de Robert de la Marck.

Ce fut dans cette occaſion que le Brave Robert de la Marck donna des preuves ſignalées de ſon intrépidité. Averti que ſes deux fils les Seigneurs de Fleuranges & Jamets, (le premier étoit Général des Lanſquenets,) tout couverts de bleſſures avoient été laiſſés parmi les morts; ſuivi de ſa Compagnie de cent hommes d'armes, il marche droit à l'Ennemi, & renverſant tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, il parvient juſqu'au lieu où étoient ſes

1513. deux fils, nageant dans leur sang. A cette vue sa fureur redouble, & lui prête de nouvelles forces ; bravant les dangers qui l'environnent, il charge l'aîné de ses fils sur son cheval, & met l'autre sur celui d'un de ses hommes d'armes, & une seconde fois il se fait jour au travers des ennemis.

J'ai dit que les Lansquenets avoient été presque tous taillés en piéce ; l'Infanterie Françoise n'eut pas un sort plus heureux. La Trimouille hors d'état de combattre pour un coup de feu qu'il avoit reçu à la jambe, se retira avec une partie de l'armée à Verceil, & vint de-là à Suse ; ce qui lui fut d'autant plus facile que les Suisses n'avoient point de cavalerie pour nous poursuivre : l'autre partie de l'armée fit sa retraite par la valée d'Aost ; tel fut le malheureux succès de la bataille de Novare. (*a*)

(*a*) Les Suisses laisserent quinze cens hommes sur la Place. La Gendarmerie Françoise ne fut pas fort maltraitée ; mais il n'en fut pas de même de l'Infanterie. Le Maréchal de Fleuranges dit dans ses Mémoires, que l'on ne perdit que deux mille Lansquenets & peu de François.

Notre

Notre armée de Mer combattit avec moins de désavantage ; pour arrêter les courses que les Anglois faisoient le long des côtes de Normandie & de Bretagne. Quatre galères qui étoient commandées par le Capitaine Pregent, passerent par le détroit de Zibelterre, & attaquerent l'Amiral d'Angleterre qui avoit donné la chasse à ces mêmes galères, & les avoit poursuivies jusqu'à la vûe du Port de Brest : mais le Capitaine François eût bien sa revanche ; l'Amiral Anglois fut blessé dans le combat que lui livrérent nos galères, & il mourut peu de jours après de ses blessures.

1513. Expeditions Navales.

Le dixiéme Août de la même année 1513, fut marqué par un autre combat naval, qui se donna devant saint Mahé. Quatre-vingt navires Anglois attaquérent vingt de nos Vaisseaux montés par des Normans & par des Bretons ; mais le vent qui nous devint favorable rendit les forces égales. Le brave Primauguet Breton, qui commandoit la cordeliere, navire que la Reine Anne avoit fait construire, & qui surpassoit tous les autres en grandeur, se

1513. voyant investi par dix ou douze vaisseaux des ennemis, & n'ayant aucune espérance de pouvoir leur échaper, voulut du moins avoir la consolation de leur vendre cherement sa vie ; & pour cet effet s'étant approché de l'Amiral Anglois, il y mit le feu de façon que ce vaisseau & la cordeliere furent consommés par les flammes, & tous les hommes qui les montoient périrent misérablement. Je reviens au siége de Teroüane, dont les affaires d'Italie m'ont fait interrompre le récit.

Terroüen est ravitaillée. Le Roi étoit bien résolu de marcher en personne au secours des assiégés, mais il crut devoir attendre que toutes ses forces fussent réunies & qu'il eût, en particulier, reçu six mille Lansquenets, que lui amenoit le Duc de Suffolk de la Rose Blanche, qui pour les raisons que nous dirons, avoit depuis longtems abandonné l'Angleterre. Cependant un siége de près de deux mois, avoit causé une grande disette de vivres ; & la premiere chose par où il falloit commencer, c'étoit de ravitailler la place. Le soin en fut confié à de Piennes Gouverneur

de Picardie, & Lieutenant Général de l'armée qui s'assembloit à Blangis près de Hêdinc : dans un conseil tenu par nos principaux Officiers, il fut réglé que Fonterailles Capitaine Général des Albanois conduiroit le convoy, que chaque cavalier de sa troupe porteroit sur le col de son cheval un demi porcsalé, & un sac de poudre à canon ; qu'ils avanceroient jusques sur les bords des fossés de la Ville, & qu'ils y jetteroient les munitions dont ils étoient chargés ; & les assiegés qui avoient été avertis du secours qu'on leur envoyoit, devoient faire un feu terrible de leur artillerie & de leurs arquebuses, & se mettre par la en état de transporter dans la Ville, ce qui auroit été jetté dans les fossés : & pour pourvoir à tout il fut de plus arrêté que M. de Piennes & la Palice marcheroient avec quatorze cens hommes d'armes pour soutenir les Albanois ; & qu'ils les escorteroient jusques sur la hauteur du Guinegaste. Cependant un grand nombre de jeunes volontaires qui avoient voulu partager la gloire & les périls de cette entreprise, en- 1513.

trerent dans la Ville pour y voir
1513. leurs amis, ne doutant pas que rien ne les empêcheroit d'en ſortir; mais les ennemis ne leur en laiſſerent pas le tems. De ce nombre étoient d'Anton, la Tour du Maine, de Mouy, la Rocheaimon, la Roche Sandri, l'Ecuyer Boucart & pluſieurs autres.

La journée des Eperons. Le convoi étant entré dans la Ville, M. de Piennes fut d'avis que l'on ſe retirât promptement; mais il ne fut pas obéï: il prit envie à quelques jeunes gens d'aller reconnoître le camp des ennemis, & d'autres voulurent ſe rafraîchir & ſe deſarmerent à moitié, comme s'ils n'euſſent eu aucune ſurpriſe à craindre: mais leur imprudence leur coûta cher. Pendant qu'ils ſe livroient à la joye, les ennemis firent partir de leur camp dix ou douze mille hommes de pied tant Anglois que Lanſquenets, ſoûtenus par quatre ou cinq mille chevaux, & ſuivis de ſept à huit piéces d'artillerie de campagne. Ce corps de troupes après avoir paſſé la Lys vint ſe poſter ſur les bords de la Riviére qui paſſe à Huchin pour y

attendre les troupes qui avoient été detachées de notre armée pour secourir Teroüane. Notre Gendarmerie qui, comme nous l'avons dit, ne s'attendoit à rien moins qu'à être attaquée, fut trouvée dans un si grand désordre, que n'ayant pas eu le tems de se mettre en état de combattre elle prit honteusement la fuite ; & parce que dans cette rencontre *les Eperons servirent plus que l'épée*, cette journée fut appellée la journée des Eperons. Le Duc de Longueville, M^rs de Bussi d'Amboise, de Clermont d'Anjou, Lieutenant du Comte d'Angoulême, le brave Chevalier Bayard (*a*) & un 1513.

(*a*) Ce brave Chevalier s'étant mis à la tête de quinze hommes d'Armes qui s'étoient joints à lui, gagna un petit pont sur un ruisseau assez creux, où il tint ferme en attendant qu'il pût être secouru : mais après avoir attendu inutilement, il piqua droit à un Gendarme du parti ennemi qu'il apperçût de loin, qui se reposoit au pied d'un arbre, ayant oté son casque ! *Rends-toi*, lui dit Bayard, en lui portant l'épée à la gorge, *ou tu es mort*. Le Gendarme Anglois s'étant rendu sans résistance, *oh bien*, reprit le Chevalier, *je suis le Capitaine Bayard, je me rends aussi à vous ; voilà mon épée, mais c'est à condition que vous me la rendrez ; si en allant à*

1513. grand nombre d'autres Officiers de marque furent faits prisonniers. La Palice tomba aussi entre les mains des ennemis, mais il fut assez heureux pour se débarrasser.

Le Roi ayant été informé de cette défaite, qui dût être en partie attribuée & au peu de discipline qu'il y avoit parmi les troupes, & au peu d'union qui régnoit parmi les Chefs; ce Prince qui étoit alors à Paris où la goutte le retenoit, se fit porter en litiere jusqu'à Amiens; & delà il depêcha le Comte d'Angoulême son Lieutenant-Général en Picardie, pour se mettre à la tête de l'armée qui étoit assemblée devant Blangis, en lui recommandant sur toutes choses de ne rien entreprendre, qu'après avoir pris l'avis

votre camp nous rencontrons des Anglois qui veulent m'insulter. Cinq jours après Baiard dit au Gendarme Anglois: *Mon Gentilhomme, je m'ennuie ici, faites moi la grace de me faire reconduire sûrement au camp des François*; & *votre rançon* reprit le Gendarme; & *la vôtre*, répondit Bayard: *car je vous ai fait mon prisonnier.* La chose ayant été rapportée à l'Empereur & au Roi d'Angleterre pour en juger, ils décidérent en faveur du Chevalier Bayard qu'ils comblerent de caresses, & qui fut renvoyé sans rançon.

des plus anciens Capitaines. La premiere chose que fit le nouveau Général fut de changer la position de l'armée. Ayant abandonné Blangis il alla établir son camp à Ancre au-delà de la Riviere de Somme, lieu qui par sa situation au milieu de la frontiere, nous mettoit en état de faire tête à l'ennemi de quelque côté qu'il lui prît envie de nous venir attaquer. 1513.

Cependant le siége de Teroüane étoit toujours vivement poussé, & déja les vivres commençoient à manquer dans la place. Cette considération jointe au peu d'apparence qu'il y avoit que le Roi pût assembler assez de forces pour entreprendre de faire lever le siége, détermina ce Prince à consentir que l'on rendît la place aux ennemis. Tout ce qu'il exigea des assiégés, fut qu'ils ne se rendissent qu'à des conditions honorables. Ils ne le firent en effet qu'après avoir obtenu qu'ils sortiroient avec tous les honneurs de la guerre. Le Roi d'Angleterre maître de Teroüane, accorda à la sollicitation des Flamans qu'on demolît cette importante place, & qu'on en

Prise & ruine de Terrouane par les ennemis.

1513. brûlât toutes les maisons ; & il n'y eut que celles des Chanoines avec l'Eglise qui furent épargnées.

Dijon assiége par les Suisses.

Pendant que ces choses se passoient en Picardie, la Bourgogne étoit menacée des plus grands dangers. Louis de la Trimouille qui s'étoit retiré dans cette Province, après la funeste bataille de Novare, y fut suivi par quatorze ou quinze mille Suisses, auxquels se joignirent la Gendarmerie de la Franche-Comté & quelques chevaux Allemans, conduits par Ulric Duc de Wirtemberg. Cette entreprise des Suisses sur la Bourgogne fut l'effet des nouvelles intrigues du Pape Jules II. & de l'Empereur Maximilien (*a*). Di-

(*a*) M. du Bellai a sans doute voulu dire que ce fut à la sollicitation de Leon X. Successeur de Jules II. que les Suisses entreprirent d'envahir la Bourgogne, puisque cette invasion ne se fit que plusieurs mois après. La mort de Jules qu'il plût à Dieu de retirer de ce monde le vingt-deuzième de Février de l'année 1513, sa passion dominante fut celle des armes, plus actifs & plus vigilant que les Généraux de ses armées, il les animoit par son exemple, & venoit lui-même hâter la reddition des places qu'ils attaquoient ; à beaucoup de courage, il joignoit une adroite politique. Les mêmes ligues

jon fut assiégé, & l'on ne pouvoit gueres espérer que cette place, qui étoit sans fortifications, pût se défendre long-tems : mais la valeur des habitans leur tint lieu de remparts, & pendant cinq ou six semaines ils soûtinrent seuls tous les efforts de l'armée ennemie ; mais Louis de la Trimouille persuadé qu'il attendroit inutilement que le Roi fit marcher des troupes au secours de la Ville assiégée, parceque toutes nos forces étoient alors employées à soûtenir la guerre en Picardie & en Guienne du côté de Fontarabie & de la Navarre, eut recours au seul

1513.

Renvoy des Suisses dans leur pays.

qu'il avoit fait conclurre, il trouvoit aisément le moyen de les rompre dès que son interêt particulier le demandoit. Plusieurs Auteurs ont écrit qu'il jetta un jour dans le Tibre les clefs de Saint Pierre ; mais ce fait est-il vrai ou faux ; c'est ce qui ne peut être bien prouvé. Quoiqu'il en soit, voici une Epigramme qui fut faite sur ce sujet, & que l'on attribue à un nommé Ducheri d'Aigueperse en Auvergne.

In Gallum, ut fama est, bellum gesturus acerbum,
Armatam educit Julius urbe manum.
Accinctus gladio, claves in Tybridis amnem
Projicit, & sevus talia verba facit :
Quum Petri nihil efficiant ad prælia Claves
Auxilio Pauli forsitan Ensis erit.

1513. expédient qui pouvoit ſauver Dijon (*a*), c'étoit d'appaiſer les Suiſſes qui demandoient quatre cent mille écus ; qu'ils diſoient leur être dûs, pour les ſervices qu'ils avoient

(*a*) La France ſe trouvoit alors dans un embarras extrême par la tréve qui avoit été concluë à Malines le 5 Avril 1513, entre Marguerite d'Autriche au nom de l'Empereur Maximilien ſon pere, & les Ambaſſadeurs d'Angleterre. Ce traité qui devoit être ratifié par le Pape, l'Empereur & le Roi d'Arragon, portoit en ſubſtance, que dans trente jours après la ſignature des articles, chacun des Confédérés déclareroit la guerre au Roi de France, & la lui feroit dans deux mois hors de l'Italie ; ſçavoir le Pape en Prôvence ou en Dauphiné, l'Empereur en Bourgogne, le Roi d'Arragon en Bearn ou en Guienne, ou en Languedoc ; Le Roi d'Angleterre en Guienne, en Normandie ou en Picardie ; que l'Empereur renonceroit à tout ce qu'il avoit fait en faveur du Concile de Piſe, ce qui avoit déja été exécuté depuis trois mois : que le Pape publieroit des cenſures contre tous les oppoſans à cette ligue : que pour ſubvenir aux frais de la guerre le Roi d'Angleterre feroit compter cent mille écus d'or en trois termes : Mais ce traité n'eut pas lieu. Leon X. refuſa de le ratifier, Ferdinand Roi d'Arragon déſavoua ſon Ambaſſadeur qui l'avoit confirmé à Londres, & l'Empereur ſe contenta de tirer de l'argent de l'Angleterre ſans ſonger à remplir ſes engagemens.

rendus au Roi dans les guerres d'Italie. On commença donc par leur donner vingt mille écus, & pour la ſûreté du reſte de la ſomme qu'ils répétoient, on leur donna des Otages: ſçavoir le ſieur de Mezieres, neveu du Seigneur de la Trimouille, le Bailly de Dijon appellé Rochefort & quatre autre bourgeois: c'eſt ainſi que les Suiſſes furent renvoyés dans leur pays, traité honteux que la ſeule néceſſité de ſauver une Province peut rendre excuſable; mais traité malgré cela indigne de la Majeſté du Prince au nom duquel il ſe faiſoit: auſſi le Roi refuſa de le ratifier. (a) 1513.

(a) L'article des quatre cent mille écus promis aux Suiſſes ne fut pas ce qui offenſa le plus le Roi; ils exigerent de plus & il leur fut accordé que le Roi renonceroit à ſes pretentions ſur le Duché de Milan, ſur le Territoire de Gênes & ſur le Comté d'Aſt, & qu'il les tranſporteroit à Maximilien Sforce; qu'il payeroit au Duc Ulric de Wirtemberg huit mille écus, & deux mille au Grand-Maître de l'Artillerie; que l'article qui concernoit le Duché de Bourgogne ſeroit remis à la déciſion des Juriſconſultes; & enfin que le Roi procureroit la diſſolution du Concile de Piſe. Comme ce Concile avoit été convoqué contre Jules II. Louis ſe laiſſa aiſément porter à y renoncer, & à reconnoître celui de Latran.

1513. Prise de Tournai par les Anglois.

Le Roi d'Angleterre, après avoir fait raser Teroüane, se détermina à abandonner la Picardie, parce qu'il voyoit que notre armée se renforçoit, & que d'ailleurs la saison trop avancée, ne permettoit pas de former quelque nouvelle entreprise, dont l'exécution demandât beaucoup de tems. Les fréquentes sollicitations de Maximilien engagerent Henri VIII. à se décider pour le siége de Tournai, ville qui depuis l'établissement de la Monarchie, avoit été du Domaine de nos Rois, & où il n'y avoit alors aucune garnison : mais comment auroit-on pû s'imaginer que le Roi d'Angleterre se fut désisté de l'entreprise qu'il avoit formée sur la Picardie, pour venir attaquer une Place enclavée dans les Pays-bas, fort éloignée de la Mer, & dont la conquête par conséquent ne pouvoit lui être d'aucune utilité ? Mais les instances de l'Empereur, (& il faut sçavoir que son armée étoit soudoyée par le Roi d'Angleterre, nous apprenons même *que Maximilien recevoit cent écus par jour pour sa table*) l'emportérent sur toutes ces considérations. L'armée ennemie ayant

donc pris le chemin de l'Isle, marcha vers Tournai, qui n'en est éloignée que de cinq lieues. Les habitans à qui toute espérance de secours étoit ôtée, il auroit fallu en effet que les troupes qui avoient entrepris de faire lever le siége, eussent traversé le ruisseau & eussent passé deux ou trois grosses rivieres, entr'autres l'Escaut & la Haisne se rendirent au Roi d'Angleterre, après avoir essuyé quelques décharges de l'Artillerie ennemie. Henri VIII. maître de la Place y fit construire une Citadelle; & y laissant pour sa défense, une garnison nombreuse avec une abondante provision de de munitions de guerre & de bouche, l'hiver approchant, Henri prit le parti de retourner en Angleterre, où ses troupes commandées par le Duc de Norkfolk de la maison de Hawart avoient remporté une grande victoire sur Jacques IV. Roi d'Ecosse qui fut tué en combattant. 1513.

Vers les Fêtes de Noël de la même année 1513, mourut à Blois la Reine Anne de Bretagne, ne laissant de son mariage avec le Roi Louis XII. que deux filles, la Princesse

Mort de la Reine.

Claude, & la Princeſſe Renée : (a)
1513. cette mort de la Reine fit naître au Duc de Longueville alors priſonnier en Angleterre, la penſée de travailler au rétabliſſement de la paix entre cette Couronne & celle de France, de façon que rien n'empêchât que le Roi, ainſi qu'il le déſiroit, ne pût faire paſſer une nouvelle armée en Italie, pour ſe remettre en poſſeſſion du Duché de Milan. Le mariage du Roi avec la Princeſſe Marie Sœur de Henri VIII. pouvoit être le lien d'une union étroite entre les deux Royaumes ; il fût donc propoſé par le Duc de Longueville, & le traité en fut conclu au commencement du mois d'Octobre de l'année 1514. Henri,

(a) Ce fut le neuviéme de Janvier de l'année 1514, que mourut la Reine Anne après huit jours de maladie, à l'âge de trente ſix ans. Le Roi dont elle étoit tendrement cherie fut inconſolable de ſa mort. Voici l'Epitaphe qu'il fit graver ſur une tombe de marbe blanc, ſous laquelle fut inhumée cette vertueuſe Princeſſe.

La terre, monde & Ciel ont diviſé Madame
Anne, qui fut des Rois Charles & Louis femme,
La terre a pris le corps qui giſt ſous cette lame,
Le monde auſſi retient ſa renommée & fame,
Perdurable à jamais, ſans être blâmés d'ame ;
Et le Ciel pour ſa part a voulu prendre l'ame.

auroit bien ſouhaitté que le Roi lui eût remis entre les mains le Duc de Suffolck qui ſervoit alors en France ainſi que le Roi. Dom Philippe lui avoit rendu le frere aîné de ce même Duc ; mais ce fut là un article que Louis XII. ne voulut point accorder : il fut ſeulement arrêté que le Duc ſortiroit du Royaume, & qu'il ſe retireroit à Metz, & le Roi lui aſſigna pour ſon entretien une penſion de ſix mille livres. 1513.

Mariage de François d'Angoulême.

Au mois de Mai de la même année 1514. avoit été célébré à ſaint Germain-en-Laye, le mariage de François Duc de Valois avec Madame Claude fille aînée du Roi. La Reine Anne s'étoit toujours oppoſée à ce mariage, & elle s'étoit ouvertement déclarée pour Charles d'Autriche, à qui elle auroit voulu faire épouſer la Princeſſe Claude, à cauſe de la haine qu'elle portoit à Madame Louiſe de Savoye, Mere du Duc d'Angoulême. Quelque tems auparavant, le Roi étant dangereuſement malade à Blois, la Reine avoit formé le deſſein de ſe retirer dans ſon Duché de Bretagne, & pour cet effet elle avoit fait embar-

quer ſur la Loire ſes meubles les plus
1514. précieux, pour qu'on les tranſportât dans ſon château de Nantes : mais ils furent arrêtés près de Saumur par le Maréchal de Gyé, offenſe que cette Princeſſe ne pût lui pardonner, & qui fut cauſe que le Maréchal eut ordre de ſe retirer de la Cour.

Revolutions d'Angleterre. J'ai parlé du Duc de Suffolck ; peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos, que je rapporte ici les raiſons qui déterminérent ce Seigneur à abandonner ſa patrie, pour paſſer au ſervice de la France. Edouard IV Roi d'Angleterre avoit deux freres, Georges Duc de Clarence, & Richard Duc de Gloceſter. Ce Prince déſirant de ſçavoir qu'elle ſeroit la deſtinée de ſa poſtérité, conſulta les Prophéties de Merlin, & c'étoit-là une ſuperſtition, qui dès le tems du Roi Artus, étoit fort en uſage en Angleterre. Edouard apprit par ces Prophéties, qui comme les oracles de Delphes, ont toujours un double ſens, qu'un de ces freres, & ce devroit être celui dont le nom commenceroit par un G, uſurperoit la Couronne ſur ſes neveux. Or Edouard avoit deux fils

&

& deux filles : ce Prince ne faisant pas réflexion que la Prophétie pourroit également s'appliquer, & à Richard Duc de Glocester, le nom de ce Duché, commençant par un G, & à Georges Duc de Clarence, crût, sans hésiter, que la Prophétie ne parloit que de ce dernier; & dans cette persuasion, il le fit arrêter, & pour le faire mourir d'un genre de mort, qu'il eût la simplicité de croire devoir être bien douce, il ordonna que l'on jettât ce Prince infortuné dans une pipe de malvoisie. 1514.

Cette mort du Duc de Clarence, n'empêcha pas que l'on ne vît dans la suite, l'entier accomplissement de cette même Prophétie qui avoit si fort effrayé le trop crédule Edouard. Ce Prince rassuré par les barbares précautions qu'il venoit de prendre, laissa en mourant ses fils sous la tutelle de son frere le Duc de Glocester. L'envie de régner s'empara bien-tôt du cœur du cruel Richard, & les liens du sang ne purent l'empêcher de sacrifier à son ambition démesurée les jeunes Princes dont il avoit été déclaré Tuteur. Les

ayant fait enfermer dans la Tour
1514. de Londres, il les y fit mourir, faisant répandre le bruit, qu'ils s'étoient eux-mêmes précipités du haut du pont par où l'on entre dans la Tour. Le nouveau Tyran ne s'en tint pas là ; les filles d'Édouard furent enfermées dans un Couvent, & déclarées bâtardes, Richard prétendant que la Reine leur mere avoit épousé un Gentilhomme du pays.

Les commencemens de son regne, furent marqués par l'effusion du sang d'une foule d'innocentes victimes, qui ne s'étoient rendues coupables que pour avoir ôsé condamner hautement les cruautés de l'usurpateur. Henri Comte de Richemont, l'un des Seigneurs d'Angleterre, qui étoient en plus grande considération, ayant tout à craindre de la fureur du Tyran, prit le partit d'abandonner sa patrie pour venir chercher un azile en France ; mais les vents contraires l'ayant jetté sur les côtes de Bretagne, il fut arrêté prisonnier par le Duc de Bretagne allié de Richard : & il ne fut remis en liberté, que lorsqu'après la mort du Duc,

Charles VIII. Roi de France eût épouſé Anne de Bretagne. 1514.

Cependant la tyrannie de Richard continuoit de faire gémir l'Angleterre ſous la plus cruelle oppreſſion, ſes fureurs & ſes injuſtices ſouleverent contre lui la Nobleſſe, & le frere aîné du Duc de Suffolck dont nous avons parlé, fût un des premiers à ſe déclarer contre l'uſurpateur. Ce Duc étoit de la maiſon de Lancaſtre, & l'on ſçait que ceux de cette maiſon portoient la Roze-Blanche, par oppoſition à la maiſon d'York qui la portoit rouge; & le Roi Edouard étoit deſcendu de cette derniere maiſon. Les Seigneurs ligués, avant que de prendre les armes, firent avertir ſecrettement le Comte de Richemont, que s'il pouvoit engager le Roi de France à lui donner quelques vaiſſeaux avec cent hommes d'armes, & deux mille fantaſſins pour deſcendre en Angleterre, la plus grande partie du Royaume ſe déclareroit en ſa faveur, & marcheroit contre le Tiran. Charles VIII. & la Ducheſſe de Bourbon à qui l'adminiſtration du Royau-

me avoit été confiée pendant la mi-
1514. norité du Roi ſon frere, n'héſité-rent point à accorder au Comte de Richemont, le ſecours qui devoit ſervir à détrôner le Tiran. L'embarquement ſe fit à Dieppe ſous les ordres du Seigneur de Chandec de Dauphiné, Lieutenant du Comte de Vendôme, & Capitaine d'un Navire Dieppois nommé le poullain. L'entrepriſe réuſſit par un moyen qui ſembloit devoir la faire échouer: les vaiſſeaux François furent jettés par un vent contraire en apparence, mais qui dans les circonſtances preſentes ne pouvoit être plus favorable, ſur les côtes de la Principauté de Galles, & ce même vent les éloigna du lieu où ils s'étoient propoſés de faire leur deſcente, & où ils étoient attendus par le Roi Richard, qui ſe trouvoit à la tête d'une armée de quarante à cinquante mille hommes.

La nouvelle du débarquement de la Flotte qui ramenoit en Angleterre le Comte de Richemont, s'étant répandue en peu de tems dans tout le Royaume, ſa petite armée fut bien-tôt renforcée par les ſecours

qui lui venoient de toutes parts. Les Seigneurs ligués furent d'avis que le Comte marchât droit à Londres ; mais l'uſurpateur comptant ſur la ſupériorité de ſes forces, voulut épargner à ſon ennemi la moitié du chemin : les deux armées s'étant rencontrées, & étant en préſence l'une de l'autre, Richard eût le mortel chagrin de ſe voir abandonné par la plus grande partie de ſes troupes qui allerent ſe joindre au Comte de Richemont. Cette déſertion inopinée ne fut pas capable d'abbatre le courage du Tyran ; la bataille s'engagea, & elle ne finit que par ſa mort. 1514.

Le Comte, après cette victoire, ſe rendit a Londres, où ayant aſſemblé le Parlement, il fit retirer du Couvent les deux filles d'Edouard ; & avec le conſentement de la Nation, il épouſa l'aînée ; mariage qui donnoit au Comte un droit légitime à la Couronne ; la cadette fut mariée au Comte de Devonſhire de l'illuſtre maiſon de Courtenai.

Henri VII. étant monté ſur le Trône, oublia qu'il devoit principalement ſon élévation au Duc de

1514. Suffolck ; mais ce Seigneur étoit iſſu de la maiſon de Lancaſtre, & c'en fut aſſez pour le rendre odieux ou ſuſpect à Henri. La ruine entiere de cette maiſon fut réſolue ; le Duc ne pouvant ſe cacher le danger qui le menaçoit, ſe retira en Allemagne, & paſſa de-là au ſervice de la France. Un de ſes freres alla chercher un azile en Flandre auprès du Roi Dom Philippe, fils de l'Empereur Maximilien, qui avoit épouſé l'héritiere de Bourgogne ; le plus jeune des freres du Duc de Suffolck qui étoit alors âgé que de ſept à huit ans, fut enfermé dans la Tour de Londres, où il finit malheureuſement ſes jours après une longue captivité.

Cependant Dom Philippe ayant été obligé de paſſer en Eſpagne, & ayant été jetté par les vents contraires ſur les côtes d'Angleterre, Henri VII. s'empreſſa à faire à ce Prince l'accueil le plus honorable, ne balança pas même à lui prêter cinquante mille écus ſur une fleur de Lys, qui par le traité de Cambrai, fut depuis rendue à l'Empereur Charles V. pour la rançon de

de Meſſieurs les enfans de France ; mais Henri n'avoit ſi bien reçu Dom Philippe que parce qu'il vouloit retirer d'entre ſes mains le malheureux Duc de Suffolck ; il le demanda, & ce Seigneur lui fut lâchement abandonné. Il eſt vrai que Henri promit de lui conſerver la vie, & il tint ſa promeſſe ; mais peu de momens avant ſa mort, il ordonna à ſon fils de lui faire trancher la tête, & ce fut la premiere choſe que fit Henri VIII. dès qu'il fut monté ſur le Trône. 1514.

Louis XII. plus généreux & plus rigide obſervateur des droits de l'hoſpitalité que n'avoit été Dom Philippe, fut inutilement ſollicité de remettre entre les mains du Roi d'Angleterre celui qui étoit venu chercher un azile dans ſes Etats ; tout ce qu'il crût devoir accorder ; & c'étoit-là un article que l'on ne manquoit jamais d'inſérer dans les divers traités qui ſe concluoient entre les deux Couronnes, fut que le Duc de Suffolck ſortiroit du Royaume dès que la paix étoit rétablie entre la France & l'Angleterre ; mais auſſi la guerre n'étoit pas plutôt ralu-

mée entre ces mêmes Puiſſances, qu'on voyoit le Duc revenir ; & ce n'étoit jamais ſans qu'il amenât quelques ſecours au Roi : devoir dont il s'acquitta toujours fidélement juſqu'à la malheureuſe journée qui nous vit perdre la bataille de Pavie, & où ce Seigneur fut tué.

1514.

Mariage du Roi Louis XII. avec Marie d'Angleterre.

Il eſt tems de revenir au traité de mariage (*a*) dont nous avons ci-

(*a*) Comme la Princeſſe Marie avoit été fiancée ſolemnellement à Charles Archiduc d'Autriche, il ſembloit que l'on auroit dû demander au Pape une diſpenſe pour ce mariage ; mais ce fut là une formalité que l'on ne crût pas néceſſaire. La jeune Princeſſe ſe contenta déclarer en faveur d'un Notaire & de quelques témoins, qu'elle avoit été forcée de donner ſa foi au Prince de Caſtille ; que de plus ce Prince qui avoit promis de l'épouſer par Procureur & par parole de préſent, dès qu'il auroit atteint ſa quatorzième année avoit manqué à ſa parole. Par le traité qui fut conclu entre les deux Rois, il fut convenu que leur amitié dureroit juſqu'à un an après la mort d'un d'eux, qu'ils ſeroient obligés de s'aider réciproquement. 1. Pour la défenſe mutuelle de leurs Etats. 2. Pour le recouvrement des terres que d'autres Princes leur retenoient. 3. En cas que l'un des deux Rois fût attaqué à l'occaſion de ce traité : que le Roi Charles VIII. s'étant engagé par le traité d'Eſtaples à donner ſept cent quarante cinq mille écus à l'Angleterre, le Roi pro-

deſſus

dessus parlé, qu'il n'avoit été conclu que pour qu'il fût le lien d'une étroite union entre la France & l'Angleterre. Le Roi s'étant avancé jusqu'à Abbeville, dépêcha le Comte d'Angoulême François Duc de Vallois pour aller à Boulogne y recevoir la Princesse Marie sœur de Henri VIII : au Comte d'Angoulême, se joignirent le Duc d'Alençon, le Duc de Bourbon, les Comtes de Vendôme, de Guise, de Saint Pol, & plusieurs autres Princes avec les plus grands Seigneurs du Royaume. La jeune Princesse fut conduite en triomphe depuis Boulogne jusqu'à Abbeville ; & le Roi avec toute sa Cour alla au devant de sa future épouse, & le lendemain son mariage fut célébré avec la plus pompeuse magnificence ; son couronnement à Paris, son entrée à Saint Denis furent marqués par les plus superbes fêtes. 1514.

Louis XII. qui n'avoit recherché l'alliance de l'Angleterre que pour que ses forces n'étant pas divisées, Mort du Roi Louis XII.

mettoit de payer à Henri un million d'écus, sçavoir cinquante mille livres Tournois tous les six mois.

il pût les employer toutes au recou-
1514. vrement du Duché de Milan, ordonna une nouvelle levée de quinze à seize mille Lansquenets, qui devoient être commandés par plusieurs braves Officiers, entr'autres par le Comte de Wolfet, & par le Capitaine Brandech. Le commandement de l'armée destinée à passer en Italie, fut confié au Duc de Bourbon, lequel n'avoit point voulu, ainsi que nous l'avons dit, se charger de celle qui, peu de tems auparavant, avoit été mise sous les ordres de Louis de la Trimouille; & qui pour être trop foible avoit été obligée de repasser en France, après avoir été battüe à Novare. Il avoit été réglé que le le Duc de Bourbon se rendroit à Moulins, & qu'il feroit prendre les devants à la Gendarmerie, en attendant que le Roi pût se mettre à la tête du reste de l'armée. Mais la mort de ce Prince arrivée le 1. Janvier de l'année 1515, laissa à son successeur le soin d'exécuter l'entreprise qu'il avoit formée. Peu de tems après son décès, l'on eut quelque sujet de penser que la Reine étoit enceinte; mais ce fut-là une

espérance qui, s'évanouit bientôt. 1514.

Ce bon Roi (*a*) à qui ses vertus fi- Caractere de ce Prince.

(*a*) Il étoit petit-fils de Louis Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, & fils de Charles Duc d'Orléans : il parvint à la Couronne l'an 1498, âgé de trente-six ans. Il fut Sacré à Rheims par l'Archevêque Guillaume Briconnet. Il avoit pour devise un porc epic avec ces mots *Cominus & Eminus*, ce qui signifioit que ses armes étoient autant à craindre lorsqu'il faisoit la guerre par ses Généraux, que lorsqu'il la faisoit en personne. Il mourut en la cinquante quatriéme année de son âge : l'on attribue sa mort à la trop grande passion qu'il eut pour sa nouvelle épouse, l'une des plus belles Princesses de l'Europe, qu'il laissa veuve après deux mois & demi de mariage. *Le bon Roi*, dit l'Auteur de l'histoire du Chevalier Bayard, *à cause de sa femme avoit changé de tout sa maniere de vivre : car où il souloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dînât à midi, où il vouloit se coucher à six-heures, souvent il se couchoit à minuit.* Sa valeur, sa prudence, sa modération, son affabilité, sa douceur, sa probité, son application aux affaires, l'étenduë de son esprit le rendirent un des Princes des plus accomplis. Jamais la Justice ne fut mieux administrée, jamais la discipline militaire ne fut plus exactement observée que sous son regne. Il chercha moins à aggrandir ses Etats qu'à rendre ses Peuples heureux. Il diminua les Impôts de moitié & ne les récréa jamais. On trouve dans Feron quantité de bons mots qui prouvent la

1514. rent donner le glorieux nom de pere du peuple, eut dans sa jeunesse de grandes infortunes. Lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, il perdit la fameuse bataille de Saint Aubin, & fut long-tems détenu prisonnier dans la Tour de Bourges : assiégé dans Novare, il y fut réduit à une si cruelle extrémité, qu'après avoir vû un grand nombre de ses soldats mourir de faim, il fut obligé lui-même de ne se nourrir que de la chair des plus vils animaux ; & pour être arraché à cette affreuse misere, il fut contraint d'attendre que Charles VIII. revint de son expédition de Naples. Lorsqu'il fut parvenu à la Couronne, il fut conseillé par quelques-uns de ses courtisans qui lui étoient demeurés fidelles dans ses disgraces de tirer une éclatante vengeance de ceux qui lui avoient fait la guerre au nom du

vivacité de l'imagination de ce Prince. Je ne rapporterai que la réponse qu'il fit aux Ambassadeurs de Vénise. Le Sénateur qui étoit chef de l'Ambassade s'étant fort étendu dans sa harangue sur la sagesse de la République ; le Roi lui répondit agréablement : *J'opposerai un si grand nombre de fous à vos sages, que toute leur sagesse sera incapable de leur résister.*

Roi, & en particulier de Louis de la Trimouille qui l'avoit fait prisonnier, après avoir gagné sur lui la bataille de Saint Aubin : mais Louis répondit qu'il ne convenoit pas à un Roi de France de venger les injures faites à un Duc d'Orléans, & que sa qualité de Roi lui répondoit du zèle & de la fidélité de ceux qui lui avoient été contraires, lorsqu'il n'étoit que Duc d'Orléans. 1515.

Avénement de François I. à la Couronne.

FRançois I. (a) Duc de Valois & Couronnement de François I.

(a) François I. surnommé le pere des Lettres, Comte d'Angoulême & Duc de Valois né à Coignac le 12 Septembre 1494, parvint à la Couronne le 1^r^ Janvier 1515, étant âgé de 21 ans. Il descendoit du Roi Charles V. par Louis de France Duc d'Orléans, second fils de ce Prince & frere de Charles VI. Il eut pour Ayeul Jean d'Orléans Comte d'Angoulême, troisiéme fils de Louis, & pour pere Charles Comte d'Angoulême cousin-germain du Roi Louis XII. Plein de feu & de courage, bienfaisant, libéral, magnifique, extrêmement bienfait, adroit dans tous les exercices du corps, affable, prévenant, il fit les délices de sa Cour,

1515. Comte d'Angoulême, le plus proche héritier de la Couronne succéda à Louis XII. & fut sacré à Rheims le 25 Janvier 1515. Son couronnement fut suivi d'un tournoi qui se fit dans la rue saint Antoine ; & c'étoit-là un divertissement qui depuis bien des siécles, se renouvelloit à chaque avénement de nos Rois à la Couronne. Tous les Officiers qui avoient servi sous le feu Roi, furent conservés dans leurs emplois. Antoine du Prat premier Président au Parlement de Paris fut fait Chancelier, n'y ayant alors qu'un garde des Sceaux, qui étoit Etienne Poncher Evêque de Paris, & qui fut depuis nommé à l'Archevêché de Sens. La charge de Connêtable fut donnée au Duc de Bourbon ; le Comte de Vendôme obtint le Gou-

Distribution des principales Charges de l'Etat.

& fut par son intrepidité & sa valeur très-cher aux gens de guerre. Sa devise étoit une Salamandre dans le feu avec ces paroles, *Nutrisco & Extinguo.* C'étoit, dit l'illustre Auteur de l'abregé chronologique de l'histoire de France, une instruction qui lui avoit été donnée dans sa jeunesse, & non une allusion à ses conquêtes ni à ses galanteries, puisque la premiere médaille de cette devise est de 1504.

vernement de l'Isle de France, & M. de Lautrec celui de Guienne ; la Palice fut nommé Maréchal, & sa charge de Grand Maître fut donnée à Gouffier de Boissi, à qui l'éducation de François avoit été confiée ; il eût aussi la Surintendance des affaires de ce Prince, & on lui associa Florimond Robertet qui avoit été Secrétaire d'Etat sous le précédent Regne. Deux jeunes Seigneurs Anne de Montmorenci, & Philipe Chabot partagerent la faveur du nouveau Roi, & leur crédit alla toujours en augmentant. 1515.

Alliances réncuvellées avec l'Angleterre & les Vénitiens.

Nous avons dit que le désir de se remettre en possession du Duché de Milan, avoit été le principal motif qui avoit engagé le Roi Louis XII. à rechercher l'alliance de l'Angleterre. François I. ne fut pas plutôt parvenu à la Couronne qu'il ne s'occupa que des moyens propres à assurer le succès de l'entreprise formée par son prédécesseur : son premier soin, fut de renouveller les anciens traités faits avec les Alliés de la France, (*a*) celui du feu Roi avec Hen-

(*a*) Outre ces anciennes alliances, le Roi en fit encore une nouvelle avec les Génois.

1515. ri VIII. fut confirmé, & l'on assigna une pension de soixante mille écus à la Reine douairiere, qui fut depuis mariée au Duc de Suffolck favori de Henri. L'alliance faite avec les Vénitiens fut aussi renouvellée; leur Général Barthelemi l'Alviane, & leur Provediteur André Grity qui avoient été faits prisonniers à Bresse, leur avoient déja été renvoyés sans que le Roi en eût éxigé de rançon. Par le traité conclu entre la France & la Seigneurie, il avoit été arrêté que ces deux Puissances se-

Octavien Fregose Doge de Gênes allarmé des grands préparatifs de guerre qui se faisoient en France, jugea que son interêt particulier demandoit qu'il traitât avec cette Couronne; & pour cet effet il s'adressa secrétement au Connétable, & convint avec lui des articles suivant: que Gênes rentreroit en l'obéissance du Roi; que lui Fregose quitteroit le titre de Doge, & se contenteroit de celui de Gouverneur perpetuel au nom du Roi; qu'il auroit une Compagnie de cent hommes d'Armes; qu'il seroit fait Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté; que la citadelle qui avoit été rasée ne seroit point rétablie; que les Gênois seroient conservés dans tous leurs privileges; & que si Octavien Fregose étoit chassé de Gênes, le Roi pour le dedommager, lui donneroit une Ville en Provence.

roient obligées de se secourir réciproquement, que les Vénitiens aideroient les François dans la conquête du Duché de Milan, & que ces derniers joindroient leurs forces à celles des Vénitiens, pour leur faire restituer Bresse, Cremone, & les autres Places de la Seigneurie usurpées par l'Empereur. 1515.

Ambassade du Comte de Nassau.

Durant le cours de ces négociations, le Comte de Nassau (a) vint

(a) Rien n'étoit plus intéressant pour Charles d'Autriche que de vivre en bonne intelligence avec la France. M. de Chievres son Gouverneur lui fit comprendre que les Flamans ne vouloient point de guerre avec cette Couronne, parcequ'elle entraîneroit la ruine de leur commerce; que si le Roi d'Arragon son Ayeul qui ne pouvoit vivre long-tems venoit à mourir, il ne pourroit aller en Espagne ni par mer ni par terre; & qu'il étoit cependant à craindre que cette succession ne lui échappât à cause de la faction qui s'étoit déclarée pour Ferdinand son cadet: les Espagnols paroissant disposés à préférer un Roi qui demeureroit chez eux, à un Prince qui auroit d'autres Etats, & qui avoit quelque espérance de parvenir à l'Empire. Ces remontrances firent impression sur l'esprit du jeune Archiduc, & ce fut là le principal motif qui l'engagea à envoyer une Ambassade au Roi. Dans le traité qui fut conclu, l'on convint que l'Archiduc épouseroit Madame Renée de France sœur de la Reine;

1515. à Paris faire hommage au Roi au nom de Charles d'Autriche, pour les Comtés de Flandres & d'Artois, & les autres terres qui relevoient de la Couronne de France. Mais ce n'étoit point là le seul sujet de l'Ambassade du Comte, il étoit aussi chargé de proposer le Mariage de Charles d'Autriche avec la Princesse Renée Sœur de la Reine. Cette alliance ayant été agréée par François I, le Comte de Vendôme, l'Evêque de Paris, Etienne Poncher, & M^rs. de d'Escheney & Genlis furent envoyés en qualité d'Ambassadeurs à la Haye, où Charles d'Autriche étoit alors, & où fut conclu le mariage de ce Prince avec la Princesse Renée. L'on convint aussi du mariage du Comte de Nassau avec la sœur du Prince d'Orange, qui étoit élevée à la Cour de France. Le Comte accompagna

Traité avec Charles d'Autriche.

qu'on lui donneroit pour dot six cent mille écus & le Duché de Berri, à condition qu'elle renonceroit à toutes successions directes ou collaterales; que le Roi fourniroit à l'Archiduc des Vaisseaux pour passer en Espagne; que Charles n'empêcheroit pas que le Roi ne conquît le Milanès, & qu'il restitueroit la Navarre dès qu'il auroit recueilli la succession de Ferdinand son Ayeul.

M. de Vendôme juſqu'à la Fere, où fut amenée la Princeſſe d'Orange conduite par M. de Givry, & par Me de Mailli. 1515.

Education de ce Prince.

Voici une particularité que je ne dois pas omettre, & que j'appris dans le voyage que M. de Vendôme fit en Flandres, où M. de Chievres avoit été établi Gouverneur par le Roi Louis XII. Ce Seigneur à qui l'éducation de Charles d'Autriche avoit été confiée, vouloit que ce jeune Prince s'appliquât de bonne heure à acquérir une parfaite connoiſſance des affaires; & quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, toutes les depêches qui venoient des Provinces lui étoient préſentées, ſouvent même il paſſoit une partie de la nuit à les lire, & le lendemain il en faiſoit lui-même le rapport dans ſon Conſeil, où tout ſe décidoit en ſa préſence. M. de Genlis qui étoit demeuré Ambaſſadeur auprès de ce Prince, ſurpris de ce qu'on l'aſſujettiſſoit à un travail qu'il eût été facile de lui épargner, en demanda la raiſon à M. de Chievres, qui nous donnoit à ſouper. » Mon couſin, lui » répondit celui ci, je ſuis Tuteur &

1515. » Curateur de ſa jeuneſſe, je veux » quand je mourrai, qu'il demeure en » liberté, car s'il n'entendoit ſes af- » faires, il faudroit après mon decès, » qu'il eût un autre Curateur pour » n'avoir entendu ſes affaires, & » n'avoir été nourri au travail, ſe » repoſant toujours ſur autrui ».

Marche de l'armée Françoiſe en Italie.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient dans les Pays-Bas, le Roi qui étoit alors à Amboiſe donnoit ſes ordres pour hâter la marche de ſon armée vers Lyon, où il arriva lui-même en perſonne vers la fin de Juillet; M. de Vendôme s'y rendit peu de jours après pour rendre compte au Roi de ſa négociation. Ferdinand Roi d'Arragon (*a*) qui craignoit que les forces que nous faiſions paſſer en Italie ne fuſſent deſtinées à lui enlever le Royaume de Navarre

(*a*) Gouffier de Boiſſi fut à la verité envoyé a Ferdinand pour traiter de paix, mais ce Prince exigeoit que le Roi de France promît de ne rien entreprendre en Italie tant que dureroit la trève que Louis XII. avoit faite avec lui. Mais c'étoit là un article que l'on n'étoit gueres diſpoſé à lui accorder. Ainſi il ſe ligua avec le Pape, l'Empereur & les Suiſſes pour conſerver le Milanès à Maximilien Sforce.

qu'il avoit uſurpé, traita auſſi de paix avec François I. Toutes nos troupes étant raſſemblées, le Roi regla lui-même l'ordre dans lequel il vouloit qu'elles marchaſſent. La conduite de l'avant-garde fut donnée au Connétable, & on lui aſſocia François de Bourbon ſon frere Duc de Chatelraut, le Maréchal de Chabannes, le Prince de Talmon fils de Louis de la Trimouille, le Maréchal Trivulce, l'Amiral Bonivet, Imbercourt, Teligni, Sénéchal de Rouergue, le Baron de Bearn, le Comte de Sancerre, & pluſieurs autres Capitaines qui étoient à la tête de leurs Compagnies de gens d'Armes. Pierre Navarre qui étant Général de l'infanterie Eſpagnole avoit été fait priſonnier à la bataille de Ravenne, & à qui le Roi avoit rendu la liberté ſans en exiger de Rançon, conduiſoit ſix-mille Gaſcons; quatre mille François marchoient ſous les ordres de huit Capitaines, qui étoient M de Lorges, de Maugiron, Richebourg, L'Orteil Lainet, Anatileu, Hercule de Dauphiné & Commarque; & enfin marchoit un corps de huit à neuf mille

1515.

1515. Lanſquenets qui terminoient l'avant-garde. Le Roi conduiſoit le corps de bataille, & il étoit accompagné du Duc de Lorraine, du Duc de Vendôme, du Comte de Saint Pol, du Duc d'Albanie, du Bâtard de Savoye, d'Onval, de Lantrec & du Chevalier Bayard à qui le Roi fit l'honneur de vouloir recevoir de ſes mains l'Ordre de Chevalerie, le jour même que la bataille ſe donna. Charles Duc de Guiſe Capitaine Général des Lanſquenets, & ſon neveu le Comte de Guiſe étoient à la tête de l'Infanterie ; l'arriere garde enfin compoſée de beaucoup de chevaux & de gens de pied fut confiée au Duc d'Alençon. Tel fut l'ordre dans lequel marcha l'armée du Roi. L'avant-garde s'avançoit vers Embrun lorſque le corps de bataille arriva à Grenoble. François I. après avoir déclaré Madame Louiſe de Savoye ſa mere Regente du Royaume, ſuivit de près le Connétable.

Le Roi étant arrivé à Embrun fut averti que Proſper Colonne à la tête de quinze cent chevaux que le Pape Leon X. envoyoit au ſe-

cours des Suiſſes, étoit venu ſe poſter au pied des montagnes du Piémont, où ils ſe croyoient en ſûreté, parce que tous les paſſages étoient parfaitement gardés. Mais Charles de Soliers Seigneur de Morette ayant appris de quelques Payſans qu'il y avoit un paſſage près de Roqueparvieres qui n'avoit point été obſervé par les Suiſſes (& il eſt vrai que ce chemin étoit impraticable à la Cavalerie) vint en donner avis au Roi, & ſur le champ le Maréchal de Chabannes, le Chevalier Bayard, Imbercourt, d'Aubigni, Buſſi d'Amboiſe & Anne de Montmorenci eurent ordre de marcher de ce côté-là, & le Seigneur de Morette avec ſes guides fut chargé de les conduire. Ce qui rendoit cette entrepriſe moins dangereuſe, c'eſt que ſi elle ne réuſſiſſoit pas, ceux qui devoient l'exécuter pouvoient ſe retirer à Foſſan ou à Savillam, & là attendre en toute ſûreté le paſſage de notre armée. 1515.

Nos gens étant donc deſcendus dans la plaine, & ayant été informés que Proſper Colonne étoit à Ville-Neuve de Soliers y marche- Defaite de Proſper Colonne.

rent en diligence. Mais ils apprirent
1515. qu'il avoit quitté ce poſte pour ſe retirer à Ville Franche, qui eſt une petite Ville à deux milles de-là ſituée ſur le Pô ; ainſi il falloit paſſer cette riviere, & il n'y avoit point d'autre pont que celui de Ville-Franche. Un de nos guides découvrit heureuſement un gué au-deſſous de la Ville, & nous paſſames le Pô ſans obſtacle. Il étoit environ midi lorſque d'Imbercourt qui conduiſoit les avant-coureurs ſe préſenta devant Ville-Franche. Les habitans eſſayerent de fermer les portes ; mais on ne leur en laiſſa pas le tems. Deux hommes d'Armes, l'un nommé Beauvais le Brave Normand, & l'autre Hallencourt Picard donnerent contre la porte à bride abbatuë, & avec tant de violence que le dernier fut jetté dans le foſſé du choc de ſon cheval ; mais ſon compagnon ayant mis ſa lance entre les deux battans de la porte empêcha qu'on ne pût la fermer aſſez promptement, & preſque dans le même moment elle fut forcée par le brave d'Imbercourt qui avoit mis pied à terre avec ſes hommes d'Armes

d'Armes. Sur ces entrefaites arriva le Maréchal de Chabannes à la tête de la Gendarmerie, & tous enſemble ils entrerent à cheval dans la Ville ſans qu'on leur oppoſât aucune réſiſtance. Proſper Colonne fut ſurpris à table, & pour ſauver ſa vie il ſe rendit à d'Aubigni ; des quinze cent chevaux qu'il commandoit, il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui nous échappât. La crainte d'être attaqués par les Suiſſes qui étoient à Coni nous fit prendre le parti de nous retirer à Foſſan, où nous pouvions attendre ſans danger la jonction du corps de l'armée. 1515.

Les Suiſſes ayant été averti que les François étoient deſcendus dans la plaine, que Proſper Colonne avoit été fait priſonnier avec la plus grande partie de ſa Gendarmerie, & que le Roi à la tête du corps de bataille après avoir paſſé par un chemin qui juſqu'alors avoit paru impraticable à une armée, avoit déja gagné le haut de la montagne au-deſſus de Saint Paul, ſe déterminerent à abandonner Coni & tous les paſſages pour ſe retirer vers Milan. Le Cardinal de Sion qui faiſoit dans

1513. l'armée les fonctions de Légat du Pape & d'Ambaſſadeur de l'Empereur Maximilien, ſortit de Pignerol où les ennemis avoient une partie de leurs forces & vint ſe mettre à la tête des Suiſſes. Le Roi informé de leur rétraite marcha à Coni qu'ils venoient d'abandonner.

Priſe d'Alexandrie par les François. Environ le même tems Aimard de Prie qui avoit été envoyé à Gênes avec un corps de troupes auquel s'étoient joints quatre mille Gênois, ſe rendit maître d'Alexandrie par le moyen de quelques habitans partiſans de la faction des Guelfes. Ces heureux ſuccès engagerent le Roi à hâter la marche de ſon armée; de Coni il alla à Carmagnole par le chemin le plus droit, & delà à Montcallier où il paſſa le Pô. Le Duc de Savoye qui lui étoit venu au devant le conduiſit dans ſa capitale, où il le reçut avec toute la magnificence duë à la Majeſté d'un ſi grand Roi.

Novare ſe rend au Roi. François I. reſolu de ne pas laiſſer aux Suiſſes le tems de ſe reconnoître ne voulut point ſéjourner à Turin, & marcha droit à Chivas que les ennemis avoient abandonné. Après

avoir saccagé la Ville & brûlé le château, le Roi marcha à Verceil, & alla ensuite se présenter devant Novare, dont les habitans vinrent au-devant de lui, & lui offrirent les clefs de leur Ville. Le Gouvernement de cette place fut donné au Maréchal de Chabannes : ce fut à Novare que se fit la jonction des bandes noires, qui formoient un corps composé de six mille Allemans, tous vieux guerriers, & qui depuis vingt-ans combattoient sous nos étendards. Charles Duc de Gueldres les conduisoit, & il avoit sous lui M. de Tavanes pour les commander. Le Roi ayant ainsi rassemblé toutes ses forces marcha vers Marignan. 1515.

Accommodement avec les Suisses.

Cependant tout se disposoit à un accommodement, & il fut heureusement conclu par l'entremise du Duc & du Bâtard de Savoye (*a*). Il

(*a*) René Bâtard de Savoye & depuis légitimé, Comte de Villars, de Tende, de Sommerive & de Beaufort, Seigneur d'Aspremont, de Gordans, de Saint Julien, de Virieu le Grand & de Veruë, Grand Maître de France & Gouverneur de Provence, a été la tige des Comtes & Marquis de Villars. Il étoit fils de Philippe Duc de Savoye, & de Bonne de Romagnan Dame Piémontoise,

fut ſtipulé que l'on donneroit aux
1515. Suiſſes une groſſe ſomme qu'ils diſoient leur être duë, & par le traité de Dijon & pour les ſervices qu'ils avoient rendus au feu Roi & à ſes Prédeceſſeurs ; & que la France feroit une penſion de ſoixante mille ducats à Maximilien Sforce ; à ces conditions le Duché de Milan devoit être remis entre les mains du Roi. La ſomme promiſe aux Suiſſes fut bientôt prête ; mais pour la trouver il fallut que les principaux Officiers de l'Armée ſe defiſſent de leur vaiſſelle & de leur argent, n'en retenant que ce qui leur étoit néceſſaire pour fournir pendant huit jours à leurs dépenſes ordinaires. Le Duc de Gueldres ayant eu avis que les Brabançons avoient fait une invaſion dans ſes Etats, prit la poſte pour aller ſecourir ſes ſujets, & remit avant ſon départ ſa charge de Lieutenant-Général des Bandes noires au Comte de Guiſe ſon neveu : mais à peine fut il arrivé à Lyon

maîtreſſe de ce Prince, fille du Seigneur de Romagnan, & d'une fille de la Maiſon de Valpergue. *Guichenon Hiſt. de la Maiſon de Savoye.*

qu'il apprit que les Suiſſes étoient venus attaquer notre armée. Le chagrin de ne s'être pas trouvé à la bataille l'affligea ſi ſenſiblement, qu'il fut ſaiſi d'une fiévre continuë qui mit ſa vie en danger. 1515.

Cependant l'on avoit préparé l'argent qui avoit été promis ; & M. de Lautrec avec le Bâtard de Savoye accompagnés de quatre cent hommes d'Armes ſe diſpoſoient à le conduire à Bufalora, où devoient ſe trouver les députés des Cantons pour le recevoir. Le Roi qui ne doutoit pas que le traité qu'il venoit de conclure avec les Suiſſes ne dût être fidélement exécuté, marcha juſqu'à Sainte Brigide où il s'arrêta dans la réſolution d'aller ſe préſenter le lendemain aux portes de Milan.

L'armée du Pape commandée par ſon neveu Laurent de Medicis étoit à Plaiſance, & l'armée Eſpagnole commandée par Raimond de Cardonne étoit auſſi campée près de la même Ville ſur les rives du Pô. Les deux Généraux furent vivement ſollicité par le Cardinal de Sion au nom de Maximilien Sforce de venir

1515. se joindre aux Suisses ; mais ce fut inutilement. Deux raisons les retinrent dans leurs postes : la premiere fut leur mutuelle défiance, (*a*) ils apprehendoient l'un & l'autre que leurs maîtres n'eussent traité secrétement avec le Roi : la seconde fut la crainte d'en venir aux mains avec une armée victorieuse & fiere de ses succès, & qu'ils sçavoient outre cela devoir être bientôt renforcée par l'armée Vénitienne commandée par l'Alviane.

Cet accommodement est rompu par les articles du Cardinal de Sion.

J'ai dit que Lautrec & le Bâtard de Savoye avoient été destinés à conduire le convoi d'argent qui devoit être remis entre les mains des Suisses ; ceux ci étoient prêts à dépêcher des deputés pour aller à Bulafora qui étoit le lieu du rendez

(*a*) Les premiers succès des armes du Roi déconcerterent le Pape, il envoya ordre à Laurent de Médicis son neveu d'éviter d'en venir à aucune action importante, & il dépêcha secrétement au Roi, Cinthio un de ses Domestiques, pour s'excuser sur les liaisons qu'il avoit euës avec les ennemis de la France : mais Cinthio fut arrêté par les Espagnols, & les lettres dont il étoit porteur furent remises au Vice-Roi de Naples, qui informé par là, des dispositions du Pape ne crut pas devoir hazarder ses troupes.

vous ; mais la haine irréconciliable du Cardinal de Sion contre la France, leur fit oublier leur probité naturelle, & ils ne craignirent pas de manquer à leurs engagemens. L'artificieux Cardinal leur repréſenta que le Roi comptoit ſi fort ſur la concluſion de la paix, que non-ſeulement il n'avoit encore donné aucun ordre, pour que ſon armée fut en état de combattre ſi elle étoit attaquée, mais qu'il avoit encore contremandé le Général de l'armée Vénitienne qui étoit à Lodi, & qui devoit venir le joindre ; & qu'ainſi s'ils marchoient promptement, ils pourroient enlever le convoi que les François conduiſoient à Bùlafora, & aller enſuite attaquer leur armée, qui n'étant pas ſur ſes gardes, ſeroit aiſément défaite. Mais le bonheur voulut que M. de Laùtrec fût averti par ſes Eſpions du danger qui l'attendoit & par des chemins détournés, il ſe retira à Galèras avec le convoi dont la conduite lui avoit été confiée. 1515.

Les Suiſſes trompés dans leurs eſpérances ſe déterminerent à venir nous livrer bataille. Le Jeudi 13 *La fameuſe bataille de Marignan gagnée par le Roi.*

1515. Septembre à deux heures après midi ils attaquerent notre avant-garde commandée par le Connétable de Bourbon ; mais comme il ſe tenoit ſur ſes gardes, il ſoutint vigoureuſement cette premiere attaque ; non cependant ſans avoir eſſuyé quelque perte. Un de nos bataillons de Lanſquenets ne pouvant s'imaginer que la paix eut été rompuë, & croyant que tout ce qui ſe paſſoit n'étoit qu'une feinte, qui n'avoit pour but que de les livrer entre les mains des Suiſſes, leurs anciens ennemis, ſe debanda & prit la fuite ; mais s'étant apperçus que notre Gendarmerie ſoûtenoit avec vigueur les efforts de l'ennemi, & que le Roi même marchoit avec les Bandes noires à côté de l'artillerie, ils ſe rallierent & revinrent courageuſement au combat. Dans cette premiere action furent tués François de Bourbon frere du Connétable, d'Imbercourt, le Comte de Sancerre, & un grand nombre d'autres braves Officiers. La bataille ne finit qu'avec la nuit, ſon obſcurité jointe à la pouſſiere épaiſſe qui s'élevoit de toute part empêchoit que les deux armées

armées ne puſſent diſcerner leurs ſoldats des ennemis ; & ce qui augmentoit la confuſion, c'eſt que les Suiſſes, pour ſe reconnoître, portoient de même que les François une croix blanche ſur leurs habits : toute la différence qu'il y avoit entr'eux, c'eſt que les premiers portoient encore une clef de drap blanc ſur l'épaule ou ſur l'eſtomac ; & il eſt bon de ſçavoir que pour ſurprendre plus ſûrement notre armée, ils avoient eu la précaution de marcher ſans tambours, n'ayant que des cornets qui leur ſervoient à ſe rallier, auſſi le déſordre fut ſi grand que pluſieurs des ennemis coucherent dans notre camp ſans être reconnus, & il en fut de même de pluſieurs des nôtres, qui paſſerent la nuit dans le camp des Suiſſes. Le Roi ſe contenta d'ôter ſon caſque, & ſans s'être deſarmé, il repoſa quelques heures ſur l'affut d'un canon. 1515.

Le jour ayant commencé à paroître, ceux des nôtres, & ceux des ennemis qui ſe trouverent avoir couché hors de leur camp, ſe reconnurent, & chacun ſe retira ſous

1515. son drapeau. La bravoure des Suiſſes ne leur permit pas de s'en tenir à une premiere action ; ils revinrent nous attaquer avec plus de fureur encore qu'ils n'avoient fait le jour précédent. Nos Lanſquenets ſoûtinrent le premier choc, & je vis un de ces bataillons obligé de reculer de plus de cent pas, & un Suiſſe pénétrer juſqu'à notre artillerie. Mais il fut tué dans le moment qu'il mettoit la main ſur un canon pour l'enclouer. Les Lanſquenets ſoûtenus par la Gendarmerie, regagnerent le terrain qu'ils avoient perdu ; & pendant pluſieurs heures l'on continua de combattre avec une égale intrépidité. Dans cette ſeconde bataille furent tués le Prince de Talmont, fils unique de la Trimouille, Mrs. de Buſſi, d'Amboiſe & de Roye, & pluſieurs autres Officiers de marque. Le jeune Comte de Guiſe Commandant Général de l'Infanterie Allemande, & qui combattoit au premier rang fut couché par terre. Mais un nommé Adam l'un de ces Ecuyers lui fit un bouclier de ſon corps, & reçut tous les coups qui auroient accablé ſon Maître ; le Capi-

taine Jamets Ecoſſois, l'un des Gentilshommes de la maiſon du Roi vola au ſecours de ce jeune Seigneur, & fut aſſez heureux pour lui ſauver la vie. 1515.

Vers les neuf-heures du matin, les Généraux Suiſſes pour nous obliger de faire une diverſion, détachérent un corps de troupes de la queuë de leur armée, pour venir à la faveur d'une vallée ſe jetter ſur les derriéres de notre camp, où étoient les bagages; mais le Duc d'Alençon qui commandoit l'arriere garde, fondit ſur ce détachement, & le tailla en piéces; ceux qui échapperent & qui s'étoient retirés dans un bois n'eurent pas un ſort plus heureux. M^rs. de Coſſé & de Maugiron qui avoient chacun ſous leurs ordres cent Arbalêtriers à cheval, (a) &

(a) L'Arc, l'Arbalêtre & les fléches étoient encore en uſage ſous le regne de François I. Il avoit à la bataille de Marignan pour une partie de ſa garde une Compagnie de deux cens Arbalêtriers à cheval qui y firent des merveilles; mais dans la ſuite cet uſage fut preſque entièrement aboli, excepté parmi les Gaſcons. Brantôme parle encore des Arbalêtriers Gaſcons à cheval de ſon tems, & Monluc ſous l'an 1523, dit que les Gaſ-

1515. Pierre de Navarre qui commandoit un corps de Gascons, achevérent la défaite entiere de ce même détachement.

cons dans nos Armées ne se servoient point encore d'Arquebuses. *Il faut noter*, dit-il, *que la troupe que j'avois n'étoit qu'Arbalêtrier ; car encore en ce tems-là, il n'y avoit point d'Arquebuses parmi notre Nation.* Mais cela changea quelques années après ; le retranchement des Arbalêtriers sous François I. me paroît certain par le livre de la discipline militaire attribué à Guillaume du Bellai, qui non-seulement ne met plus d'Archers, ni d'Arbalêtriers au nombre des troupes Françoises, (il faut en excepter les Gascons pour quelques années, suivant ce que je viens de dire.) Mais encore il raconte comme deux faits singuliers & extraordinaires, ce qui arriva au siége de Turin, & à la fameuse journée de la Bicoque. Il dit qu'à la Bicoque (c'étoit en 1522) il n'y avoit dans notre armée qu'un seul Arbalêtrier, mais si adroit, qu'un Capitaine Espagnol nommé Jean de Cardonne, ayant ouvert la visiere de son armet pour respirer, l'Archer tira sa fléche avec tant de justesse, qu'il lui donna dans le visage & le tua. . . . Pour ce qui est du siége de Turin, (c'étoit en 1536.) le même Auteur dit que le seule Arbalêtrier qui étoit dans la Place, occit ou blessa plus de nos ennemis en cinq ou six escarmouches où il se trouva que les meilleurs Arquebusiers qui fussent dans la Ville, ne firent durant tout le tems du siége. *Daniel hist. de la milice Françoise. Tome I. liv. VI. pag.* 416.

L'alviane Général de l'armée Vénitienne, ayant eu avis que les Suisses étoient venus nous attaquer; partit de Lodi où il étoit campé, & ayant marché toute la nuit à la tête de sa Cavalerie, & suivi de ses gens de pied, arriva sur les dix heures du matin au champ de bataille. Dans le tems que les Suisses commençoient à faire leur retraite, il attaqua une de leurs troupes qui se trouvoit coupée, & la défit entiérement. Le jeune Comte de Petillane, qui depuis long-tems désiroit de trouver une occasion de signaler son zèle pour le service du Roi, fut tué dans cette rencontre; une autre troupe de Suisses qui avoit aussi été coupée, & qui se trouvoit serrée de près s'étant jettée dans les maisons d'un village, y fut investie & sommée de se rendre; & sur ce qu'ils refuserent de demander quartier, on mit le feu aux maisons, & ils furent presque tous brulés; ceux qui voulurent se sauverent furent passés au fil de l'épée; mais quelques-uns de nos gens qu'une imprudente bravoure avoit fait entrer dans ces maisons pour y atta- 1515.

1515. quer ceux qui s'y étoient retirés, y périrent misérablement avec eux. De ce nombre fut M. de la Maileraye qui portoit l'étendart du Roi.

Sa Majesté, (a) assurée de la vic-

(a) Le Lecteur sera sans doute charmé de trouver ici la lettre écrite par le Roi à la Régente sa mére, sur la fameuse bataille de Marignan. Cette lettre copiée sur l'original par Antoine Laval, étoit conçue en ces termes.

MADAME,

» Afin que vous soyez bien informée du » fait de notre bataille, je vous avise que » hier à heure d'une heure après midi, notre » Guet qui étoit sur les portes de Milan, nous » avertit comme les Suisses se jettoient hors » de la Ville pour nous venir combattre; la » quelle chose entendue, jettâmes nos » Lansquenets en ordre, c'est à sçavoir en » trois troupes, les deux de neuf mille hom- » mes, & la tierce d'environ quatre mille » hommes, que l'on appelle les enfans per- » dus de Pierre de Navarre, sur le côté des » avenues avec les gens de pied de France » & aventuriers; & parce que l'avenue par » où venoient lesdits Suisses, étoit un peu » serrée, & ne fut si bien possible de mettre » nos Gendarmes de l'avant-garde, comme » ce étoit en plain pays, qui nous cuida » mettre en grand désordre: & de ma batail- » le, J'étois à un trait d'arc en deux troupes » de ma Gendarmerie, & à mon dos mon » frere d'Alençon avec le demeurant de son » arriere-garde, & notre artillerie sur les » avenues. Et au regard des Suisses ils

toire ne voulut pas permettre que l'on poursuivit l'armée vaincue, 1515.

» étoient en trois troupes, la premiere de » dix mille, la seconde de huit mille hom- » mes & la tierce de dix mille hommes: vous » assurant qu'ils venoient pour châtier un Prin- » ce, s'il n'eût été bien accompagné; car d'en- » trée de table qu'ils sentirent notre artillerie » tirer, ils prindrent le pays couvert; ainsi que » le Soleil se commençoit à coucher, de sorte » que nous ne leur fimes pas grand mal pour » l'heure de notre artillerie: & vous assure » qu'il n'est pas possible de venir en plus » grande fureur, ni plus ardemment: ils » trouverent les gens de cheval de l'avant- » garde par le côté; & combien que lesdits » hommes d'armes chargeassent bien & gail- » lardement le Connétable, le Maréchal » Chabannes, Ymbercourt, Telligni, Pont » de Remy & autres qui étoient-là, si furent- » ils reboutés sur leurs gens de pied, de sor- » te avec grand poussiere que l'on ne se pou- » voit voir, aussi bien que la nuit venoit; il y » eût quelque peu de désordre; mais Dieu mé » fit la grace de venir sur le côté de ceux qui » les chassoient un peu chaudement, mé » sembla bon de les charger, & le furent de » sorte, & vous promets, Madame, si bien » accompagné, & quelques gentils galans » qu'ils soient: deux cens hommes d'armes » que nous étions, en défimes bien quatre » mille Suisses, & les repoussames assez ru- » dement; leur faisant jetter leurs piques » & crier France. Laquelle chose donna ha- » leine à nos gens de la plûpart de notre ban- » de, & ceux qui me purent suivre, allames

dont une partie gagna Milan, & l'autre prit le chemin de la Suiſſe.

1515.

» trouver une autre bande de huit mille hom-
» mes : laquelle à l'approcher cudions qui
» fuſſent Lanſquenets ; car la nuit étoit déja
» bien noire. Toutesfois quand ce vint à crier
» France, je vous aſſure qu'ils nous jetterent
» cinq à ſix cent piques au nez, nous mon-
» trant qu'ils n'étoient point nos amis. No-
» nobſtant cela ſi furent-ils chargés & remis
» au-dedans de leurs tentes, en telle ſorte,
» qu'ils laiſſerent de ſuivre les Lanſquenets,
» & nous voyant la nuit noire, & n'eût été
» la lune qui aidoit, nous euſſions bien été
» empêchés à connoître l'un l'autre ; & m'en
» allai jetter dans l'artillerie, & là ralier
» cinq ou ſix mille Lanſquenets, & quelques
» trois cens hommes d'armes, de telle ſorte
» que je tins ferme à la groſſe bande des
» Suiſſes. Et cependant mon frere le Conné-
» table ralia tous les piétons François, &
» quelque nombre de Gendarmerie, & leur
» fit une charge ſi rude, qu'il en tailla cinq
» ou ſix mille en piéces, & jetta cette bande
» dehors : & nous par l'autre coté leur fimes
» jetter une volée d'artillerie à l'autre ban-
» de, & quant & quant les chargeâmes de
» ſorte que les emportâmes, leur fimes paſſer
» un gué qu'ils avoient paſſé ſur nous. Cela
» fait raliâmes tous nos gens & retournâmes
» à l'artillerie ; & mon frere le Connéta-
» ble ſur l'autre coin du camp, car les
» Suiſſes ſe logerent bien près de nous, ſi
» près que j'euſſe bien tiré un étent, & n'y
» avoit qu'un foſſé entre deux ; toutes la
» nuit demeurâmes le cul ſur la ſelle, la
» lance au point, l'armet à la tête, & nos

On fait monter juſqu'à quatorze ou quinze mille le nombre des morts 1515.

» Lanſquenets en ordre pour combattre; &
» pour ce que j'étois le plus près de nos en-
» nemis, m'a fallu faire le guet, de ſorte
» qu'ils ne nous ont point ſurpris au matin:
» & faut que vous entendiez que le combat
» du ſoir, dura depuis les trois heures après
» midi juſques entre onze & douze heures
» que la lune nous faillit; & y eut fait une
» trentaine de belles charges. La nuit nous
» départit, & mîmes la paille pour recom-
» mencer au matin, & croyés, Madame,
» que nous avons été vingt-huit heures à
» cheval, l'armet à la tête ſans boire ni man-
» ger. Au matin une heure avant jour prins
» Place autre que la nôtre, laquelle ſembla
» bonne aux Capitaines des Lanſquenets, &
» & l'ai mandé à mon frere le Connétable
» pour ſoi tenir par l'autre avenue, & pareil-
» lement l'ai mandé à mon frere d'Alençon,
» qui au ſoir n'étoit pû venir, & dès le point
» du jour que pûmes voir, me jettai hors du
» fort avec les deux Gentilshommes, qui
» m'étoient demeurés du reſte du combat, &
» ai envoyé querir le grand Maître, qui
» ſe vint joindre avec moi, avec environ
» cent hommes d'armes; & cela fait Meſ-
» ſieurs les Suiſſes ſe ſont jettés en leurs or-
» dres, & délivrés d'eſſayer encore la for-
» tune du combat: & comme ils marchoient
» hors de leur logis, leur fis dreſſer une
» douzaine de coups canon qui prindrent an
» pié, de ſorte que le grand trot retournerent
» en leur logis, ſe mirent an deux bandes,
» & pour ce que leur logis etoit fort &

1515. du côté des ennemis ; il eſt conſtant qu'ils y perdirent leurs meilleurs

» que ne les pouvions chaſſer, ils me laiſ-
» ſerent à mon nez huit mille hommes, &
» toute leur artillerie : & les autres deux
» bandes, les envoyerent aux deux coins du
» camp ; l'une à mon frere le Connétable,
» & l'autre à mon frere d'Alençon. La pre-
» miere fut au Connétable, qui fut vertueu-
» ſement reculée par les aventuriers Fran-
» çois de Petre de Navarre. Ils furent re-
» pouſſés & taillés outre grand nombre des
» leurs, & ſe ralliérent cinq ou ſix mille,
» leſquels cinq ou ſix mille aventuriers dé-
» firent avec l'aide du Connétable qui ſe mê-
» la parmi eux, avec quelque nombre de
» ſa Gendarmerie. L'autre bande qui vint à
» mon frere fut très-bien receuillie, & à
» cette heure là arriva Barthelemi Delvian
» avec la bande des Vénitiens, gens de
» cheval qui tous enſemble les taillerent en
» piéces, & moi étois vis-à-vis les Lanſque-
» nets de la groſſe troupe qui bombardions
» l'un & l'autre, & étoit à qui ſe délogeroit,
» & avons tenu bute huit heures à toute
» l'artillerie des Suiſſes, que je vous aſſûre
» qu'elle à fait baiſſer beaucoup de têtes. A la
» fin de cette groſſe bande, qui étoit vis-à-
» vis de moi, envoyerent cinq mille hom-
» mes, leſquels renverſerent quelque peu de
» nos Gendarmes, qui chaſſoient ceux que
» mon frere d'Alançon avoit rompus, leſ-
» quels vinrent juſques aux Lanſquenets, qui
» furent ſi bien recueillis de coups de hache,
» butes, de lances & de canon, qu'il n'en ré-
» chappa la queuë d'un, car tout le camp

Capitaines & l'élite de leurs ſoldats. Le Cardinal de Sion qui avoit enga- 1515.

» vint à la huée ſur ceux-là, & ſe rallierent » ſur eux; & cela fimes ſemblant de marcher » aux autres, leſquels ſe mirent en déſordre, » & laiſſerent leur artillerie, & s'enfuirent à » Milan; & de vingt-huit mille hommes qui » là étoient venus, n'en réchappa que trois » mille, qu'ils ne fuſſent tous morts ou pris; » & des nôtres, j'ai fait faire revûe, & n'en » trouve à dire, qu'environ 4000. Le tout, » je prend tant d'un côté que d'autre à trente » mille hommes. La bataille a été longue, » & dura depuis hier les trois heures après » midi, juſques aujourd'hui deux heures, » ſans ſçavoir qui l'avoit perdue ou gagnée, » ſans ceſſer de combattre, ou de tirer l'ar- » tillerie jour & nuit; & vous aſſure, Mada- » me, que j'ai vu les Lanſquenets meſurer » la pique aux Suiſſes, la lance au Gendar- » mes; & ne dira-t'on plus que les Gendar- » mes ſont liévres armés, car ſans point de » faute, ce ſont eux qui ont fait l'exécu- » tion, & ne penſerois point mentir que » par cinq cent, & par cinq cent, il n'ait » été fait trente belles charges avant que la » bataille fut gagnée. Et tout bien débattu, » depuis deux mille ans an ça, n'a point été » vue une ſi fiere, ni ſi cruelle bataille, ainſi » que diſent ceux de Ravenes, que ce ne » fut au prix qu'un tiercelet. Madame le Sé- » néchal d'Armagnac avec ſon artillerie, » oſe bien dire qu'il a été cauſe en partie du » gain de la bataille; car jamais homme n'en » ſervit mieux. Et Dieu merci tout fait bon- » ne chere, je commencerai par moi & par

gé les Suiſſes au combat, & qui les
1515. avoient accompagné, s'étant mis à

» mon frere le Connétable, par Monſieur
» de Vendôme, par Monſieur de Saint Pol,
» Monſieur de Guiſe, le Maréchal de Cha-
» bannes, le Grand Maître, Monſieur de
» Longueville. * Il n'eſt mort de gens de
» renom qu'Ymbercourt & Buſſy qui eſt à
» l'extrémité, & eſt grand dommage de ces
» deux perſonnages. Il eſt mort quelques
» Gentilshommes de ma maiſon, que vous
» ſçaurez bien ſans que vous le récrive. Le
» Prince Talmont eſt fort bleſſé, & vous
» veux encore aſſurer que mon frere le Con-
» nétable & Monſieur de Saint Pol ont auſ-
» ſi bien rompu bois, que Gentilshommes
» de la Compagnie quels qu'ils ſoient, & de
» ce j'en parle comme celui qui l'a vû, car
» ils ne s'épargnoient non plus que ſanglers
» échauffés. Au demeurant, Madame, fai-
» tes bien remercier Dieu, par tout le
» Royaume de la victoire qu'il lui a plû nous
» donner. Madame, vous vous moquerez
» de Monſieur de Lautrec, ** de l'Ecu & de
» Michau, qui ne ſe ſont point trouvés à la
» bataille, & ſe ſont amuſés à l'appoin-
» tement des Suiſſes, qui ſe ſont moqués
» d'eux; nous faiſons ici grand doute du
» Comte de Sanxerre, pour ce que ne le
» trouvant point.

Madame, je ſupplie le Créateur vous

* Les morts n'étoient pas encore bien connus.

** Il étoit allé à Buffalora, porter aux Suiſſes l'argent qui leur avoit été promis, & il ſe retira à Galeras pour le mettre en ſûreté.

la tête de cinq ou ſix cent chevaux, prit honteuſement la fuite, & ſe retira à Milan, dès qu'il ſe fut apperçu que notre armée étoit ſur ſes gardes ; mais il abandonna bien-tôt Milan, & ſe ſauva en Allemagne pour ſe dérober à la fureur des Suiſſes qui ne pouvoient lui pardonner la perte qu'ils venoient de faire, & qui outre cela ſe plaignoient de ce que depuis plus de trois mois leur ſolde ne leur étoit pas payée. 1515.

Le Roi après avoir rendu graces à Dieu pour la ſignalée victoire qu'il venoit de remporter, s'avança à un mille de Milan, dont les habitans vinrent lui apporter les clefs de leur Ville ; mais il n'y voulut point entrer étant réſolu d'attendre que le château où Maximilien Sforce s'étoit retiré avec quatre mille Suiſſes ſe fût rendu. Ainſi il fut réſolu que le Connêtable avec l'avant garde iroit à Milan, & que l'on aſſiégeroit

Les François ſont reçus à Milan.

donner très-bonne vie & longue ; écrit au camp de Sainte Brigide, le vendredi quatorziéme jour de Septembre 1515. & au deſſous

Votre très-humble & obéiſſant Fils, François.

le château. Toutes choſes étant diſ-
1515. poſées pour commencer l'attaque, le Connétable revint trouver le Roi qui prit la route de Pavie, où il fut reçu ſans qu'on lui eût oppoſé la moindre réſiſtance. Pierre de Navarre à qui la principale direction du château de Milan avoit été confiée commença par deſſécher les foſſés & entreprit de miner la Place. Une caſemate ſauta en l'air, & il n'en reſta que l'avant-mur que notre Artillerie entreprit d'abbatre, & qu'elle abbatit en effet; mais le malheur voulut que Pierre de Navarre qui ſortit dans le même moment ce l'endroit qu'il faiſoit miner, fut enſeveli ſous les ruines de ce mur, d'où il ne fut retiré qu'avec peine, étant dangereuſement bleſſé.

Priſe du Chateau.

Cependant les Aſſiégés ne pouvant ſe flatter de l'eſpérance d'aucun ſecours, malgré les promeſſes que leur faiſoit l'Empereur de ne pas les abandonner, & étant d'ailleurs informés que le Roy travailloit à renouer les anciennes Alliances de la France avec les Cantons, traiterent pour la reddition d'une Place qu'ils ne pouvoient plus défendre.

Par le Traité qu'ils firent avec le Connétable, il fut réglé qu'ils retourneroient dans leur Pays, & que Maximilien Sforce remettroit entre les mains du Roy le Château de Milan avec celui de Cremone, de même que toutes les autres Places du Milanès ; à cette condition on lui faiſoit une penſion de ſoixante mille ducats, & on lui laiſſoit la liberté de choiſir telle Ville de France qu'il voudroit pour y faire ſon ſéjour. Toutes ces choſes ayant été ainſi réglées, le Comte de Pontreme de Mauléon, frere de Loüis de la Trimouille, & pluſieurs autres Seigneurs furent nommés pour accompagner Maximilien en France. 1515. Traité avec les Suiſſes.

Après ſon départ de Milan, le Roy accompagné des Princes de ſon Sang & de tous les Seigneurs de ſa Cour, fit ſon entrée dans cette Capitale. Il étoit à la tête de huit cent Hommes-d'armes & de vingt mille Fantaſſins, tant François qu'Allemans, qui marcherent en ordre de Bataille juſqu'à la Cathédrale, où le Roy deſcendit pour faire ſa priére ; & de-là ſuivi du même cortége, il fut conduit juſqu'au Palais, Entrée du Roi à Milan.

qui avoit été préparé pour le rece-
1515. voir.

Après quelque séjour à Milan, François I. se retira à Vigevano, où le Marquis de Montferrat & la Marquise son épouse sœur du Duc d'Alençon, vinrent le féliciter sur l'heureux succès de ses armes. La plûpart des Princes d'Italie, les uns en personne, les autres par leurs Ambassadeurs, s'acquitterent du même devoir, & rechercherent avec empressement l'alliance du jeune Roi dont les rapides conquêtes venoient d'étonner l'Italie. Le Pape Léon X. plus interessé que tous les autres à se réconcilier avec la France contre laquelle il avoit toujours été opiniâtrément ligué, traita aussi d'accommodement, & il fut résolu qu'il se feroit à Boulogne une entrevûe entre le Pape & le Roi.

Cependant l'armée Vénitienne s'étoit mise en marche pour surprendre Bresse, Ville qui depuis peu de tems avoit été enlevée à la Seigneurie ; mais les Habitans, informés des desseins de l'ennemi, dépêcherent en toute diligence à Verone pour obtenir quelque sorte de secours de Marc-

Antoine Colonne, qui leur envoya cinq ou six Enseignes composées de Soldats Espagnols ou Allemans. Le Général Vénitien ayant eu avis de ce secours abandonna sa premiére entreprise ; & forma le dessein de se rendre maître de Verone. Mais épuisé par les grandes fatigues qu'il avoit essuyées, il fut surpris en chemin d'un flux de ventre qui en peu de jours l'enleva de ce monde dans un âge fort avancé, emportant dans le tombeau la gloire d'avoir été l'un des plus grands Capitaines de son tems. 1515.

Entrevue du Pape & du Roi à Boulogne.

Au commencement de Décembre se fit à Boulogne l'entrevûe dont nous avons parlé. Parme, Plaisance furent cédées à la France ; & il fut stipulé que le Roi aideroit le Pape à reconquérir le Duché d'Urbin qu'il avoit donné à son neveu Laurent de Médicis ; & qu'il disoit avoir été usurpé par François-Marie de la Rouvere sur le Domaine de l'Eglise. (a) Ce fut dans cette Confé-

(a) Il fut de plus arrêté que le Roi prendroit la protection de l'Etat Ecclésiastique & de Florence ; qu'il assigneroit une Pension à Julien & à Laurent de Medicis ; qu'il donne-

rence que l'on commença à traiter
1515. de l'abolition de la Pragmatique-Sanction à laquelle fut depuis substitué le fameux Concordat, (a)

roit à celui une compagnie de cinquante Lances; qu'il seroit défendu aux Milanois de se servir d'autre Sel que de celui des Salines de Cervia; que le Roi ne pourroit prendre la protection des Feudataires de l'Eglise, sans le consentement du Pape; que Sa Sainteté ne prétendoit point par ce Traité révoquer ceux qu'elle avoit faits avec les autres Princes, & en particulier avec les Suisses, sinon dans les Articles incompatibles avec ceux du présent Traité: Et enfin, que le Pape rappelleroit les Troupes qui servoient sous l'autorité du Saint Siége à la défense de Veronne. Le Pape promit aussi de restituer Modene & Reggio au Duc de Ferrare, à condition que le Duc rendroit au Saint Siége quarante-mille Ducats qui avoient été donnés à l'Empereur, pour qu'il mît le Pape en possession de la premiére de ces deux places.

(a) Un Décret porté dans la vingt-huitiéme session du Concile de Bâle, défendoit qu'il ne fût pris à la Cour de Rome, & partout ailleurs, aucune chose pour les Elections, confirmations d'icelles, présentations, collations, provisions, institutions, installations & investitures de toutes sortes de Bénéfices; ni aussi pour les ordres Sacrés, Bénédiction & envoi de Pallium, soit à raison des Bulles du sceau des premiers fruits des dépôts, soit sous prétexte qu'il y eût coûtume,

entre autres choſes que fit le Pape pour témoigner au Roy ſon empreſ- 1515.

privilége, ou Statut au contraire : Vouloit que ceux qui y contreviendroient, ſoit en donnant, ſoit en recevant, encouruſſent les peines des ſimoniaques. Ce fut conformément à ce Décret du Concile de Bâle, qu'en 1438 fut dreſſée par l'Egliſe Gallicane aſſemblée à Bourges, la Pragmatique-Sanction, qui ordonnoit la convocation d'un Concile Général tous les dix ans, qui établiſſoit l'autorité du Concile au-deſſus du Pape, qui aboliſſoit les Annates, les réſerves, les expectatives, qui rétabliſſoit la liberté entiere des Elections, ſans que le Pape pût s'attribuer les nominations des Bénéfices. Pie II, en 1461, obtint de Louis XI. l'abolition de la Pragmatique; mais l'Univerſité s'y oppoſa, & la Déclaration du Roi ne fut pas miſe en exécution. Paul II, en 1467, revint à la charge; Louis XI ſe laiſſa encore gagner; ſa Déclaration paſſa au Châtelet ſans oppoſition; mais l'Univerſité & le Parlement ne voûlurent pas ſe rendre. Charles VIII & Louis XII. firent exactement obſerver la Pragmatique. Jules II. dans le Concile de Latran, lança les foudres de l'Egliſe contre ceux qui la ſoûtiendroient. Les Cardinaux d'Ancone & de Santiquarts furent chargés de conférer ſur ce ſujet avec le Chancelier du Prat. Enfin à la Pragmatique fut ſubſtitué le Concordat qui contenoit deux points principaux : Le premier en faveur du Roi, auquel le Pape accordoit la nomination des Bénéfices de ſon Royaume. On en exceptoit les Monaſteres & les Evêchés qui pourroient

1515. sement à l'obliger, à sa recommandation, il nomma Cardinal l'Evêque de Coutance frere de Mr. de Boissi Grand-Maître de France.

Retour de François I. dans ses Etats.

De Boulogne le Roi revint à Milan, d'où il ne partit qu'après avoir fait plusieurs sages réglemens pour la sûreté de sa nouvelle conquête. Le Sénat de cette Ville fut rétabli; & Jean de Selve, homme non moins recommandable par son intégrité que par son érudition, fut nommé pour faire tout à la fois les fonctions de Vice-Chancelier & de premier Président; & le Connétable de Bour-

avoir quelque privilége particulier du Saint Siége, pour se maintenir dans le droit d'Election. Le second point étoit à l'avantage du Pape, en ce qu'on lui accordoit les Annates ou les revenus d'une année des Bénéfices, à mesure que le Roi y nommoit. Le Concordat fut reçû dans l'onzième session du Concile de Latran & la Pragmatique fut supprimée. Le Clergé de France, les Universités & les Parlemens du Royaume s'opposerent à la publication du Concordat; mais enfin il fallut obéir; il fût enregistré au mois de Mars de l'An 1518: mais le Parlement n'obéit qu'à condition qu'on ajoûteroit dans le Regiſtre, que cela s'y étoit fait par le commandement absolu du Roi réïteré plusieurs fois.

bon fut laiſſé à Milan avec la qualité de Lieutenant-Général de ce Duché. Ces diſpoſitions étant faites le Roi reprit la route de France, & ſe rendit en toute diligence à Lyon, où les deux Reines étoient venuës au-devant. 1515.

Les Comtes de Vendôme & de Guiſe, l'Evêque de Laon qui fut depuis le Cardinal de Bourbon, & pluſieurs autres grands Seigneurs avoient profité du ſéjour que le Roy fit à Milan pour aller à Veniſe où ils furent reçus avec les plus glorieuſes marques de diſtinction.

Peu de jours après le départ du Roy, il ſe fit à Milan dans la Place du Château un ſuperbe Tournois, où le Comte de Saint-Pol fut dangereuſement bleſſé d'un coup de lance.

Raiſons de ce retour.

Une des principales raiſons qui détermina François I. à hâter ſon retour dans ſes Etats, fut la crainte qu'il eut que Henri Roi d'Angleterre n'entreprît de ſe venger de la protection que la France avoit accordée au jeune Roi d'Ecoſſe. Jean Stuart Duc d'Albanie avoit été envoyé dans ce Royaume par François

1515. I. pour le gouverner, & les premiéres années de son administration avoient été marquées par la mort ou par le banniſſement de tous ceux qui s'étoient déclarés en faveur de Henri. La Reine mere elle-même ſœur de ce Prince, avoit été obligée de ſe retirer en Angleterre. D'une autre part François I. n'étoit pas ſans appréhenſion du côté de Ferdinand Roi d'Arragon, toujours diſpoſé par ſon inconſtance naturelle, & par ſon ambition à manquer à ſes engagemens toutes les fois qu'il y trouvoit ſon avantage.

Siége de Breſſe par les Vénitiens & les François.

Cependant la conquête du Duché de Milan ne fit pas ceſſer la guerre en Italie. Breſſe fut aſſiégée par Jacques Trivulce qui avoit ſuccedé à l'Alvianne, dans le commandement de l'armée Vénitienne. Pour hâter la reddition de la Place, le Bâtard de Savoye à la tête de trois cens hommes d'armes, & Pierre Navarre avec ſix mille Gaſcons eurent ordre d'aller ſe joindre au Général Vénitien. Les Aſſiégés vivement preſſés conſentirent à capituler. Il fut convenu que ſi dans vingt jours ils n'étoient ſecourus ils rendroient

la Place, & qu'ils en sortiroient avec tous les honneurs de la guerre. 1515
Le secours sur lequel ils comptoient ne se fit pas attendre longtems. Le Bâtard de Savoye informé que le Comte de Roquendolf après avoir traversé le Pays des Grisons s'approchoit de Bresse, à la tête d'une armée nombreuse, prit le parti de se retirer, & presque dans le même moment six mille Allemans de l'Armée ennemie entrerent dans la Ville assiégée. Nos troupes jointes à celles de la Seigneurie sous les ordres du Maréchal de Lautrec ne laisserent pas que de bloquer la Place dans l'espérance de l'affamer. Mais le Maréchal ayant eu avis que l'Empereur (*a*) à la tête de seize mille Allemans & de quatorze mille Suisses & d'un bon nombre de chevaux avoit traversé le Trentin, & mar-

(*a*) Wolsey, premier Ministre de Henri VIII. chagrin de ce que le Roi lui avoit refusé l'Evêché de Tournai se vengea de ce refus, en engageant son Maître à susciter à François I. le plus d'affaires qu'il pourroit au de-là des Alpes. Pour cet effet Henri envoya Pacé auprès de l'Empereur, pour le presser de passer en Italie; & pour l'y engager, on lui promit que l'Angleterre soudoieroit les troupes qu'il leveroit.

choit au ſecours de Breſſe ſe déter-
1515. mina à en lever le ſiége, & prit ſa route vers Cremone. Son deſſein étoit d'empêcher que l'ennemi ne paſſât l'Adda ; mais trop foible pour lui réſiſter, il fut obligé de ſe retirer & gagna Milan, ayant été preſque toujours ſuivi par l'armée ennemie. Le Connétable qui commandoit dans Milan ne croyant pas qu'il lui fût poſſible de conſerver les Fauxbourgs, ordonna qu'on y mît le feu. Mais la faute que fit l'Empereur de ne pas hâter ſa marche, nous laiſſa le tems de les mettre en état de défenſe. Notre amée ſe vit alors renforcée de treize mille Suiſſes commandés par le Capitaine Albert de la Pierre. Mais à peine eurent-ils été payés de leur ſolde qu'ils reprirent le chemin de leurs Pays ; & de ce grand ſecours il ne nous demeura que deux ou trois cens hommes avec le Capitaine Albert.

L'Empereur qui comptoit ſur la ſupériorité de ſes forces, & qui ne doutoit pas que dès qu'il ſe préſenteroit, notre armée trop foible pour tenir la campagne ne fût obligée de repaſſer les Monts, ainſi qu'il étoit déja

déja arrivé s'approcha de Milan, dans l'eſpérance que les contributoins qu'il y leveroit, ſuffiroient pour payer ſes troupes, mais il fut trompé dans ſon attente. Le bon ordre que le Connétable avoit établi dans Milan fit échouer le projet qu'avoient formé quelques Habitans, qui d'intelligence avec l'Empereur, lui avoient fait eſpérer qu'ils le rendroient maître de leur Ville. Ainſi après avoir campé quelques jours devant Milan, il abandonna honteuſement ſon armée, & s'échappa furtivement pendant la nuit, n'étant accompagné que de deux ou trois cens chevaux. Sa fuite fut ſi prompte & ſi ſecrette que l'on ne s'en apperçut dans ſon camp que lorſque ce Prince fut éloigné de plus de vingt milles de Milan. Son armée ſe voyant ſans chef & ſans argent, n'eut point d'autre parti à prendre que celui d'une prompte retraite. Elle ne la fit pas cependant ſans perdre bien du monde de ſon arriére-garde, le Comte de Saint-Pol & Mrs. de Montmorency & de l'Eſcut ayant été détachés avec un gros corps de troupes pour la harceller. C'eſt ainſi que la bonne con- 1515.

duite du Connétable de Bourbon
1515. conſerva le Milanès à la France. Après avoir pourvû à la ſûreté de cette Province, il revint à la Cour ayant établi le Maréchal de Lautrec pour remplir en ſa place les fonctions de Lieutenant-Général du Roi en Italie.

Priſe de cette Place. La premiére expédition que fit le nouveau Général fut de reprendre le ſiége de Breſſe. Cette Place vivement attaquée d'une part par les Vénitiens & de l'autre par les François ne fut pas longtems ſans être obligée de capituler. On n'accorda à la Garniſon qu'un délai de ſix jours; lequel tems paſſé, ſi elle n'étoit point ſecouruë, elle devoit remettre la Place aux Aſſiégeans; & il fut réglé qu'elle en ſortiroit avec armes & bagages.

Maldonado & Dom Juan de Servlilon furent donnés pour ôtages, & peu s'en fallut qu'ils ne payaſſent de leurs têtes le refus que firent leurs Concitoyens de rendre la Place, lorſque le tems marqué pour la capitulation fut expiré. Mais enfin ils ſe ſoumirent & Breſſe fut remiſe entre les mains des Vénitiens con-

formément au Traité qui avoit été conclu entre le Roi & la Seigneurie. 1516.

Après cette expédition notre armée alla prendre ſes quartiers d'hyver dans le Mantouan, & l'Eté ſuivant elle fit le ſiége de Verone conjointement avec les troupes de la République. Les François dreſſerent leurs batteries du côté du Mantouan, & celles des Vénitiens furent placées du côté de Vincence. Les brêches s'étant trouvées bientôt aſſez grandes pour donner l'aſſaut, le Maréchal de Lautrec commanda qu'on y montât par deux endroits, mais ce fut ſans aucun ſuccès. Marc-Antoine Colonne qui commandoit dans la Place au nom de l'Empereur, quoique bleſſé d'une arquebuſade, & que la Ville fut dépourvuë de munitions de guerre & de bouche, fut envain ſommé de capituler. Vers le mois d'Octobre huit mille Allemans qui avoient paſſé par le Trentin, & qui étoient ſous les ordres du Comte de Roquendolf entrerent dans la Ville aſſiégée, ce qui engagea le Général François à changer en une eſpéce

Et de Véronne.

1516. de blocus le siége qu'il avoit formé, & pour cet effet il se retira avec ses troupes à Villefranche, endroit qui séparant le Mantouan du Veronnois, nous donnoit la facilité de couper les vivres aux Assiégés. La chose réussit ainsi que le Maréchal l'avoit espéré. Ceux-ci reduits à une famine extrême se virent contraints d'abandonner Veronne dont les Vénitiens furent mis en possession.

Conquête du Duché d'Urbin par les François.

Cette même année 1516. fut marquée par un autre avantage remporté en Italie par l'armée Françoise. J'ai dit que dans l'entrevuë de Boulogne, le Roi s'étoit engagé à joindre ses forces à celles du Pape Léon X. pour la conquête du Duché d'Urbin usurpé par François-Marie de la Rovere. Le Maréchal de Lautrec fit d'abord marcher quelques troupes sous les ordres de Chissey; & peu de tems après Thomas de Foix frere du Maréchal s'étant mis, à la tête d'un gros corps de Cavallerie & de quelque Infanterie s'avança vers le Duché d'Urbin, dont la conquête fut faite en peu de jours, & Laurent de Médicis neveu du Pape Léon fut mis en possession de ce Duché.

Pendant que la guerre se faisoit en Italie, l'on traitoit de paix en France. Philippe de Cléves Ambassadeur de Charles d'Autriche vint trouver le Roi à Tours pour convenir d'un lieu où les Députés des deux Puissances pussent s'assembler & terminer par un Traité les différens de leurs Maîtres & de leurs Alliés. Ce fut à Noyon que se tinrent les Conférences. Là se rendit de la part du Roi, le sieur de Boissi Grand-Maître de France accompagné de la plus grande partie de ceux qui composoient le Conseil du Roi; & de la part de Charles d'Autriche, Antoine de Croï Seigneur de Chiévres pareillement accompagné de ceux qui avoient le plus d'autorité dans le Conseil du Prince d'Espagne. Les principaux articles du Traité que conclurent les deux Puissances, furent que dans six mois le Royaume de Navarre usurpé par Ferdinand Roi d'Arragon sur Jean d'Albret, seroit restitué à Henri fils du Roi Jean, & il fut réglé que si cette restitution ne se faisoit pas, l'Espagne donneroit à Henri un équivalent pour le Royaume de Navarre qu'on

1516. Traité de Noyon.

1516. lui retenoit ; & quant aux différens qui concernoient le Royaume de Naples, il fut ſtipulé que la France renonceroit aux prétentions qu'elle avoit ſur ce Royaume, & qu'en dédomagement elle recevroit une penſion annuelle de cent-cinquante mille ducats ; mais ce furent là autant d'articles qui demeurerent ſans éxécution. L'on convint auſſi dans le même lieu du mariage de Charles d'Autriche avec Madame Loüiſe fille aînée du Roi, quoique l'on eût auparavant traité du mariage de ce Prince avec Madame Renée de France. Le Comte de Roeux Grand-Maître d'Eſpagne vint à Paris pour ratifier le Traité qui venoit d'être conclu à Noyon ; (*a*) & les deux

(*a*) Ce Traité de Noyon que Charles promettoit de faire ratifier par l'Empereur Maximilien ſon ayeul, fut ſuivi deux mois après d'une Ligue qui fut conclue à Londres le vingt-neuviéme d'Octobre entre ces deux Princes & Henri VIII. Elle portoit que l'Empereur, le Roi d'Angleterre, & l'Archiduc Roi d'Eſpagne ſe ſecoureroient mutuellement contre tout Prince qui voudroit attaquer l'un des trois. Le nombre des Troupes que chacun devoit fournir étoit reglé ; que tous ceux qui voudroient entrer dans cette Ligue y ſeroient admis ; que tous les Cantons

Princes, en ſigne d'amitié, s'envoyerent mutuellement le Collier de leurs Ordres, étant convenus enſemble d'une prochaine entrevüe à Cambrai ; mais la mort de Ferdinand Roi d'Arragon arrivée ſur ces entrefaites empêcha que ces deux Princes ne puſſent ſe voir, ainſi qu'ils ſe l'étoient propoſé. Charles paſſa en Eſpagne, & le Roi qui s'étoit mis en chemin pour ſe rendre à Cambrai revint à Blois, & de-là à Am- 1516.

Naiſſance du Dauphin François II.

Suiſſes y ſeroient cenſés compris, & qu'on leur aſſigneroit des penſions dont on conviendroit avec eux. Mais l'Empereur ſe dégoûta bientôt de cette Ligue qui ne lui rapportoit point d'argent. Il accepta & ratifia le Traité de Noyon, conclut une Trêve avec les Vénitiens, & conſentit que les cinq Cantons qui avoient refuſé de s'allier avec la France, entraſſent dans le Traité que les huit autres avoient fait avec cette Couronne. Deux mois après la concluſion du Traité de Noyon, François I. fit à Fribourg, avec les treize Cantons, les Ligues griſes, & tous ceux qui ſon unis aux Corps Helvetique, un Traité à qui l'on donna le nom de traité de Paix perpetuelle ; & il eſt vrai que depuis ce tems-là les Suiſſes ſont toujours demeurés dans l'alliance de la France. Ils s'obligeoient par ce Traité à ne jamais ſervir aucun Etat contre le Royaume ; mais on fût obligé d'augmenter leurs penſions.

boiſe où la Reine accoucha d'un
1517. Prince, qui fut nommé François, ayant été tenu ſur les fonds par Laurent de Médicis au nom du Pape Léon ſon oncle. Cette naiſſance du Dauphin fut célébrée par des fêtes où éclata la plus pompeuſe magnificence. Environ le même tems le Roi qui ne déſiroit rien plus ardemment que de mettre toujours plus dans ſes intérêts la Cour de Rome, fit épouſer à Laurent de Médicis Magdeleine de Boulogne ſa couſine, héritiére de la Maiſon de Boulogne & fille de la ſœur du Duc de Vendôme François de Bourbon qui mourut à Verceil, après avoir accompagné le Roi Charles VIII. dans ſon expédition de Naples. Au Baptême du Dauphin ſe trouva le Prince d'Orange qui étoit venu en France avec un train magnifique dans le deſſein de préſenter ſes ſervices au Roi ; mais ſoit qu'ils ne fuſſent pas agréés, ſoit qu'ils ne le fuſſent qu'à des conditions dont ce Prince ne crut pas devoir s'accommoder, il quitta la Cour & s'attacha à Charles d'Autriche.

Mariage de Laurent de Médicis avec Magdelaine de Boulogne.

Peu de tems auparavant, le Roi avoit fait rebâtir Teroüanne & le

Gouvernement de cette Place avoit été donné au Bâtard de Moreul. Pour ne rien omettre de ce qui se passa de considérable durant le cours de cette année 1517, il me reste à parler du secours envoyé par la France au Roi de Dannemarck contre les Suédois. Gaston de Brezé Prince de Fouquarmont frere du grand Sénéchal de Normandie eut ordre de se mette à la tête de deux mille hommes de pied, & sous lui devoient commander les Capitaines Piefou, Lalande, Saint-Blimont Picard, & le Baron de Gondrin Gascon. Les Suédois furent battus, & leur défaite dût être principalement attribuée à la valeur des François; mais ils furent mal récompensés des services qu'ils avoient rendus aux Danois. Ils s'en virent lâchement abandonnés dans un autre combat qui se donna sur la glace, & où la plus grande partie de nos Gens fut taillée en piéce. On regretta sur-tout le brave Saint-Blimont Capitaine d'une valeur epprouvée. Le Roi de Dannemarck poussa l'ingratitude jusqu'à abandonner ce qui resta de François à leur

1517.

Secours envoyé par le Roi en Dannemark.

1518. malheureuſe deſtinée, & il fallut qu'ils ſe procuraſſent eux-mêmes des Vaiſſeaux qui les deſcendirent en Ecoſſe, d'où ils repaſſerent en France ayant perdu leurs armes & leurs bagages, & ſe trouvant preſque tout nuds. (*a*)

Naiſſance d'un ſecond fils de France.

L'année 1518 (*b*) vît naître un ſecond fils de France, qui fut nommé Henri du nom de ſon parrain Henri VIII. Roi d'Angleterre.

(*a*) Cette ingratitude du Roi de Dannemarck n'empêcha que la France ne conclut avec lui l'année ſuivante une Ligue offenſive & défenſive contre les Anglois, les Suedois, Lubec & quelques autres Villes d'Allemagne unies à celle-ci contre le Dannemarck; mais cette Ligue fut peu utile à la France.

(*b*) Du Bellai ne parle point d'une ſuſpenſion d'armes qui fut arrêtée cette année-là entre tous les Princes Chrétiens. Selim faiſoit de prodigieux magazins de Munitions de guerre & de bouche, & l'on ne doutoit pas qu'il n'eût deſſein de ſe jetter ſur l'Italie. Le Pape propoſa une croiſade, & envoya pour cet effet des Legats à tous les Princes Chrétiens de l'Europe. Le Roi de France s'offrit à marcher à la tête de quarante mille hommes de pied, de trois mille hommes d'armes, & de ſix mille hommes de cavalerie légere; mais les autres Princes de la chrétienté ne firent aucun offre, & convinrent ſeulement d'une Trève.

La mort de l'Empereur Maximilien (*a*) arrivée peu de tems après, 1518.

(*a*) Ce Prince mourut le douzième de Janvier 1519. Il avoit regné vingt-cinq ans & cinq mois depuis la mort de Frédéric son Pere. Le peu de fermeté de ce Prince, & sa mauvaise conduite dans les affaires de l'Empire, ont fait dire à Jules II. *que les Cardinaux & les Electeurs s'étoient trompés dans leur choix. Que les derniers, au lieu de donner l'Empire à Jules, l'avoient accordé à Maximilien; & que les Cardinaux, au lieu de faire Maximilien Pape, avoient élevé Jules à cette dignité.* Peut-être Maximilien convenoit-il lui-même de cette mépriſe; du moins eſt-il vrai que quelques années avant ſa mort, il témoigna une forte envie d'être fait Pape. Voici la copie d'une Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à ſa fille Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas. » Très-chére & très-amée fille, je entendu » l'avis que vous m'avez donné par Guillain » Pingun, notre Garde-robbe uyées, dont » nous avons encore penſé deſſus, & ne trou- » vons point pour nulle reſun bon, que » nous nous devons franchement marier, » mais avons plus avant mis notre délibéra- » tion & volonté de jamais plus hanter faem- » nüe; & envoyons demain M. de Gurec, » Evêque à Rome devant le Pape, pour » trouver fachon que nous puyſſun accorder » avec ly de nous prenre pour ung coadju- » teur, afin qu'après ſa mort pourons être » aſſûré de avoer le *Papat*, & devenir Prêtre; » & après être Saint, & que yl vous ſera de » néceſſité que après ma mort vous ſerez » contraint de me adorer, dont je me trouverai

1518. partagea l'Europe en deux factions au ſujet de l'élection d'un nouvel Empereur. François Roi de France,

» bien glorifioes. Je envoye ſur ce ung poſte » devers le Roi d'Arogon, pour le prier qui » nous voulce aider pour à ce parvenir, dont » il eſt auſſi content moyenant que réſingne » l'Empire à notre commun fils Charles, de » cela auſſi je me ſuis contenté. Le peuple & » Gentilshommes de *Rome* ont faer une al- » liance contre les *Franchoes* & *Eſpaingos*, » & ſont XX. mille combattans & nous ont » mandé qu'il veulent être pour nous, & » pour nous faire un *Papat* à ma poſte & du « l'Empire d'Allmaingne, & ne voulont » avouer ne *Francos Aregonoes* ne mains nul » *Vénitien*. Je commence auſſi pratiquer les » Cardinaux dont II. C. ou III. C. mille » ducas me feront un grand ſervice, avec la » partialité qui eſt déjà entre eos. Le Roi » d'Arogon à mandé à ſon Ambaſſadeur, que » il veut commander aux *Cardinaux Eſpain-* » *gnos* que il veulent favoriſer le *Papat* à » nous Je vous prie tenez cette matiere em- » pu ſecret auſſi bien en briefs jours, je crains » que y faut que tout le monde le ſçache, car » bien mal eſt-il poſſible de pratiquer ung » tel ſi grand matere ſecrettement, pour la- » quelle il faut avoer de tant de gens, & de » argent ſuccurs, pratique, & à Dieu ſuet de » la main de votre bon pere *Maximilianus* fu- » tur *Pape*, le XVIII. jour de Septembre. » Le Papa à encore vyevers dubls & ne peult » longuement fyvre, la ſuſcription à ma » bonne fille *l'Archi-Ducheſſe, d'Oſtrice*, » douairiere *de Savoye* & en ſes mains.

& Charles Roi d'Eſpagne (*a*) ſembloient être les ſeuls concurrens qui 1518.

(*a*) L'Archevêque de Mayence étoit porté pour l'Eſpagnol, & celui de Trèves avec le Marquis de BrangdeBourg ſoûtenoit le parti de France ; mais enfin parce que Charles étoit Allemand, & qu'il avoit de grands biens en Allemagne ; il fut élû Roi des Romains, malgré les oppoſitions de l'Archevêque de Trèves, qui diſoit ouvertement qu'il prévoyoit de ce choix le malheur de l'Allemagne, & certes l'effet ne fut pas contraire à la prédiction d'un ſi grand homme. L'on tient pour certain que les Electeurs vendirent leurs ſuffrages ; auſſi furent-ils blâmés de ce qu'ayant reçu une grande ſomme d'argent principalement des Miniſtres de François I., ils avoient néanmoins choiſi le Roi Catholique plutôt que de conférer la dignité Impériale à quelqu'un d'entr'eux. Car le deſſein de François en cette pourſuite n'étoit pas tant de ſe faire élire, que de faire en ſorte que le Roi d'Eſpagne, de qui la Puiſſance lui étoit ſûſpecte fut exclu, & que l'on fit Empereur ou l'un des Electeurs, ou quelqu'autre Prince d'Allemagne ; car ayant deſſein de recouvrer le Royame de Naples & de rétablir dans celui de Navarre Henri d'Albret fils de Jean, il prévoyoit bien que le Pape dont l'autorité & les forces lui étoient néceſſaires pour cette entrepriſe, au lieu de ſeconder ſes intentions, ſe rangeroit du côté de celui que la fortune favoriſeroit davantage. D'ailleurs François I. ne doutoit point que Charles jeune Prince de grande eſpérance, voyant ſes forces augmentées par une ſi grande Puiſſance, ne vou-

1519. puſſent prétendre à cette premiere dignité de l'Empire ; & l'ardeur fut égale à ſe former chacun de ſon côté un parti puiſſant. L'Amiral de Bonnivet parcourut ſecrétement & déguiſé la plûpart des Cours des Electeurs. Pluſieurs lui firent eſpérer leurs voix pour le Roi ſon maître ; mais les intrigues de Fréderic Comte Palatin (*a*) & plus encore

Charles d'Autrich eſt élu Empereur.

lut ravoir la Bourgogne, & ne fit tous ſes efforts pour chaſſer tous les François du Milanès. *Hiſt. de M. de Thou. liv. I.*

(*a*) Ce ne fut point l'Electeur Palatin, mais Frederic, Electeur de Saxe, qui contribua le plus à l'Election de Charles. Les Electeurs ayant offert l'Empire à Frederic, il demanda deux jours pour ſe déterminer, & au troiſiéme il s'excuſa, & parla avec beaucoup de chaleur pour le Roi d'Eſpagne. « C'eſt un » Prince, dit-il, dont les belles qualités l'en» rendent plus digne que tout autre. Il eſt » jeune, bien fait, n'ignore rien du métier de » la Guerre. Il eſt dans un âge propre, non» ſeulement à défendre, mais à augmenter » l'Empire, & à s'acquérir de la gloire. Il a » en main les moyens d'y réuſſir, ſans char» ger nos Peuples, parce qu'il eſt Maître de » pluſieurs Royaumes & de pluſieurs Pro» vinces floriſſantes.... Je ne conteſte pas » que le Roi de France n'ait du mérite & de » la valeur ; mais la prudence & la bonne » conduite nous obligent de conſidérer avec

celles d'Erard de la Marck Evêque de Liége réunirent tous les suffrages en faveur de Charles d'Autri- 1519.

» crainte & avec défiance que ce Prince est » né dans un Royaume où la Monarchie est » absolue ; & qui nous assurera qu'il ne for- » mera point un jour le dessein de changer la » liberté de l'Empire, & de réduire les Elec- » teurs & ses Princes dans l'État, où sont au- » jourd'hui les Ducs & les Pairs en France. » Rappellons-nous combien il en a coûté à » nos Prédécesseurs pour arracher le Sceptre » de l'Empire de la main des François.

Les Electeurs firent de nouvelles instances à Frederic pour l'engager à accepter la dignité Impériale; & sur ce qu'il la refusa, ils le prierent de nommer la personne qu'ils jugeroient la plus digne de la porter, & il nomma Charles. L'Archevêque de Treves harangua en faveur de François I. « Si » Charles, dit-il, doit être élû, parce qu'il » est Maître de plusieurs Provinces dépen- » dantes de l'Empire, François n'a-t'il pas » les mêmes avantages ? Si nous préférons » Charles à François, à quels troubles n'ex- » poserons nous pas l'Italie ? Charles voudra » recouvrer le Milanès, la guerre durera » longtems ; & pendant que la plus belle » Province de l'Empire sera pillée par les » Soldats amis & ennemis, les Turcs assem- » bleront toutes leurs forces pour venir fon- » dre en Hongrie ». Après ce discours, l'Archevêque présenta au College Electoral une protestation par écrit, contre tout ce qui se feroit en faveur de Charles d'Autriche, mais on n'y eut aucun égard.

che, qui après avoir été unanimement élu Empereur à Francfort fut couronné à Aix-la-Chapelle.

1519.

La préférence donnée à Charles n'empêcha pas que les deux Rois concurrens ne paruſſent diſpoſés à terminer à l'amiable leurs differens & ceux de leurs Alliés. Il ſe tint quelques conférences à Montpellier entre le Grand-Maître de France & Antoine de Croi pour traiter de paix. Tout ſembloit annoncer un accommodement prochain, lorſque le ſieur de Boiſſi fut attaqué d'une fiévre continuë qui l'enleva en peu de jours, & bien-tôt après le ſieur de Chiévres reprit la route d'Eſpagne. Il s'en falloit bien que les Succeſſeurs de ces deux grands hommes dans les principales fonctions du Miniſtére euſſent un égal penchant à rétablir la paix entre les deux Couronnes; & il y a tout ſujet de penſer que s'ils avoient pû achever l'ouvrage qu'ils avoient ſi heureuſement commencé, rien n'auroit empêché que l'Europe ne joüît pendant longtems d'une parfaite tranquilité.

Conférences tenues à Montpelier.

La France fit encore la même an-

née une autre perte dans la perſonne du ſieur de Piennes Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie. Charles Duc de Vendôme obtint ce Gouvernement, & celui de l'Iſle de France dont le Duc de Vendôme étoit en poſſeſſion fut donné à ſon frere le Comte de Saint-Pol. 1519.

Les Conférences tenues à Montpellier n'ayant pû avoir, pour les raiſons que nous avons dites, le ſuccès que l'on s'en promettoit, le Roi qui prévoyoit qu'il ſe verroit bientôt obligé d'entrer en guerre avec le nouvel Empereur voulut s'aſſûrer du ſecours de l'Angleterre; & pour cet effet il fit paſſer dans ce Royaume l'Amiral de Bonivet accompagné de quantité de Seigneurs de marque, & de quelques perſonnes diſtinguées par leurs talens pour les négociations.

Alliance entre la France & l'Angleterre.

L'Amiral trouva Henri VIII. à Gernvick Maiſon Royale ſituée ſur les bords de la Tamiſe à trois milles au-deſſous de Londres. Ce ne furent pendant ſix ſemaines que tournois, que chaſſes & que feſtins. Une alliance étroite fut concluë entre les

deux Couronnes ; & pour la rendre
1519. plus durable, l'on convint que Marie fille du Roi d'Angleterre qui n'avoit que trois ou quatre ans épouseroit le Dauphin qui n'en avoit qu'un & demi. Milord Chambellan, & le Prieur de Saint Jean de Jeruſalem de Londres ſe rendirent à Paris, où le Roi & les Princes de ſon ſang s'empreſſerent à leur faire l'accueil le plus gracieux. Le point le plus intéreſſant pour la France, & qui avoit déja été propoſé par l'Amiral lorſqu'il paſſa en Angleterre, étoit la reſtitution de Tournai. (a) Il fut conclu que cette

(a) La reddition de cette Place fut ménagée par l'entremiſe de Villeroi, qui étoit arrivé à Londres deux mois avant ſes collegues. Il fut aſſez heureux pour mettre Wolſey dans les intérêts de la France. Cet habile Miniſtre qui avoit tout pouvoir ſur l'eſprit de ſon Maître, lui repréſenta qu'il convenoit de tirer du Roi de France une bonne ſomme d'argent, en lui rendant Tournai ; que cette Place qui ſe trouvoit à une trop grande diſtance de Calais, ſeroit priſe infailliblement à la premiere rupture qu'il y auroit entre les deux Couronnes ; que par-là le Roi ſe feroit un puiſſant ami du Roi de France, & que leur union les rendroit Arbitres de l'Europe ; que cette union étoit d'autant plus néceſſaire, qu'il falloit penſer de bonne heure à s'oppo-

Place ſeroit rendue au Roi, & que la France payeroit quatre cent mille écus à l'Angleterre, & pour aſſurer le payement de cette ſomme il fut ſtipulé que l'on donneroit à Henri huit ôtages, (a) ſçavoir quatre Gentils-hommes de la Chambre du Roi, & quatre Pages; que ces ôtages ſeroient conduits à Calais & remis entre les mains des Anglois; & 1519.

ſer à l'élevation de la Maiſon d'Autriche, qui poſſédant l'Empire, l'Eſpagne, les Pays-Bas, les Royaumes de Naples & de Sicile, alloit infailliblement ſe rendre très-redoutable à tous les Souverains. Ce fut à ces remontrances que la France dût la reſtitution de Tournai. Le Traité, pour la reddition de cette Place, fut ſigné le 14 d'Octobre. Immédiatement après la ſignature, les Ambaſſadeurs du Roi remirent au Miniſtre Anglois des Lettres Patentes de leur Maître, par leſquelles il s'engageoit à lui payer une Penſion annuelle de douze mille livres tournois, pour le dédommager de la perte de l'Evêché de Tournai.

(a) Ces ôtages furent François de Montmorenci, Seigneur de la Rochepot, Charles de Moui Seigneur de la Meilleraye, Antoine des Prez Seigneur de Montpeſat, Charles de Soliers, Seigneur de Morette en Piemont, le fils aîné du Seigneur de Hugueville, le Cadet de Mortemar, & les ſieurs de Melun & de Grimaut

que dès qu'ils leur auroient été li-
1519. vrés, la Ville & la Citadelle de Tournai seroient renduës aux François. Autant d'articles qui furent de part & d'autre fidélement éxécutés. Le Maréchal de Coligni accompagné de deux cent hommes d'Armes entra dans la Place, & il y fut reçu par les habitans avec les témoignages de la joye la plus vive.

On les vit faire servir à des feux de joye qu'ils allumerent en divers quartiers de la Ville, les bancs & les escabaux qui avoient été à l'usage des Anglois.

Entrevue à Ardres entre Henri VIII. & François I.

La nouvelle alliance dont nous venons de parler, concluë entre Henry VIII. & François I. fut affermie par une entrevuë que l'Amiral de Bonivet d'un côté, & le Cardinal de Volsey de l'autre ménagerent entre les deux Rois. On convint d'un jour auquel Henri devoit se rendre à Guines, & François à Ardres. Ces deux Princes se virent pour la premiere fois à mi-chemin de ces deux Places. Après s'y être embrassés avec les marques réciproques de la plus sincere cordialité, ils mirent pied à terre & entrerent

dans un riche Pavillon qui leur avoit été préparé. Le Roi étoit accompagné de l'Amiral de Bonivet, du Chancelier Duprat & de quelques autres perſonnes de ſon Conſeil. Le Roi d'Angleterre avoit avec lui le Cardinal de Volſey & les Ducs de Norfolck & de Suffolck. Il y eut pluſieurs conférences entre les deux Rois ; mais il s'en tint un plus grand nombre encore entre leurs Miniſtres, qui étoient chargés de rendre compte chaque jour à leurs Maîtres de ce qui avoit été réglé. 1519.

Je ne parlerai point de la magnificence (*a*) que les deux Rois firent

(*a*) Elle fut telle que cette aſſemblée fut appellée *le camp d'or*, & *la grande dépenſe ſuperflue*, dit notre Auteur, *fut telle, que pluſieurs y porterent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés ſur leurs épaules*. Le Roi d'Angleterre avoit fait faire à Londres une maiſon de bois de charpente ſur le modelle de celle des Marchands, ou de la bourſe de Calais. Cette maiſon dont toutes les parties furent bientôt raſſemblées, étoit compoſée de quatre corps de logis aſſez vaſtes, & du haut en bas elle étoit couverte de toiles peintes, qui depuis le cordon paroiſſoit de pierres de taille ; elle étoit ornée en dedans des plus riches tapiſſeries d'Angleterre. Le Roi de France avoit fait élever une tente de ſoixan-

éclater dans les superbes fêtes qu'ils
1519. se donnerent tour à tour : quinze jours se passerent en festins, en joûtes & en tournois. Tant de marques d'une si parfaite union (a)

te pieds en quarré, couverte de drap d'or, dont les cordages étoient de fil d'or & de soye bleue. Elle étoit tapissée en dedans de velours bleu, tout semé de fleur de Lys d'or en broderie; elle étoit flanquée de quatre pavillons de même parure. Mais il s'eleva un si furieux ouragant que la tente fut renversée, & il fallu préparer un autre lieu où le Roi reçut Henri VIII.

(a) Le Maréchal de Fleuranges dit dans ses Mémoires, que le Roi choqué des mesures qui avoient été prises pour que l'on n'eût de part & d'autre aucune surprise à craindre, alla un jour à Guisnes n'étant accompagné que de deux Gentilshommes & d'un Page; & qu'ayant trouvé le Gouverneur du Château sur le pont avec deux cens Archers de la garde du Roi; il leur dit : rendez-vous à moi, je vous fais mes prisonniers, & qu'on » me conduise à l'appartement de mon frere » le Roi d'Angleterre. » Mon frere, lui dit » Henri, qui avoit de la peine à revenir de son » étonnemet, vous me faites le meilleur tour » que jamais homme fit à autre, & me mon- » trez la grande confiance que je dois » avoir en vous, & de moi je me rends » votre prisonnier dès cette heure, & vous » baille ma foi : en même tems, il tira de son » col un riche collier, & le donna au Roi

ſembloient promettre que rien ne pourroit jamais l'altérer ; mais vaines eſpérances qui s'évanouirent bien-tôt. François I. reprit la route de Boulogne, & Henri celle de Calais. Sur l'avis que ce dernier eut que l'Empereur étoit arrivé en Angleterre, il ſe rembarqua promptement, & ſe rendit à Cantorbéri où Charles étoit alors. Leur entrevuë (a) ſe fit avec les mêmes marques 1520.

» en le priant de vouloir le porter tout ce » jour-là pour l'amour de ſon priſonnier. Le » Roi l'accepta, & en ſe le mettant au col, je „ le porterai, reprit-il, à condition que vous „ porterez auſſi ce que je vous préſente, „ c'étoit un bracelet qui valoit bien le double du collier.

(a) L'Auteur de la nouvelle hiſtoire d'Allemagne, dit après Rapin Toyras, que l'Empereur tâcha de diſſuader Henri de l'entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi de France, & que ce fut-là le principal motif qui l'engagea à débarquer en Angleterre ; mais que Henri lui fit comprendre qu'il ne pouvoit avec honneur ſe dedire de cette entrevue, & qu'il lui promit ſeulement de n'entrer dans aucun engagement qui lui fut préjudiciable ; mais du Pleix, du Tillet, Mezerai, du Bellai, le Maréchal de Fleurange, l'Auteur des Annales de France, & quantité d'autres Ecrivains conviennent tous que l'entrevue de

d'affection que celles dont nous venons de parler. Henri accompagna l'Empereur jusqu'à Gravelines; mais ce que l'on ne put apprendre sans étonnement, c'est qu'il promit à ce Prince de se faire arbitre de tous les differens qui pourroient survenir entre lui & le Roi de France, & de prendre les armes contre celui des deux qui refuseroit son arbitrage, promesse directement contraire aux engagemens que ce Prince avoit pris avec le Roi.

1521.

Le Roi est blessé dangereusement.

Le commencement de l'année 1521 vit la France livrée pendant quelque tems aux plus cruelles inquiétudes. Le Roi après avoir fait quel-

François I. & de Henri, précéda le débarquement de Charles à Douvres. Il est bien vrai que le voyage de l'Empereur en Angleterre, avoit été résolu dès le mois de Mars, du moins entre l'Empereur & le Cardinal Wolsey, ainsi qu'on le voit par des lettres datées de Compostelle, écrites par Charles au Ministre de Henri. Mais les grandes affaires qui retenoient l'Empereur en Espagne ne lui permirent pas de pouvoir s'aboucher si-tôt avec Henri. Pour mettre Wolsey dans ses intérêts, il lui promit d'employer tout son crédit pour l'élever au Souverain Pontificat après la mort de Leon X.

que

que séjour à Amboise étoit allé passer la fête des Rois à Remorentin, & là ayant appris que le Comte de Saint-Pol avoit fait tirer dans son hôtel un Roi de la féve, il résolut avec les jeunes Seigneurs de sa Cour d'envoyer porter un défi à ce Roi du sort. Le défi fut accepté & le Comte de Saint-Pol fit préparer une prodigieuse quantité de boules de neige, d'œufs & de pommes, armes qui suffisoient pour soutenir l'assaut que l'on alloit livrer à ce Roi d'un jour ; mais ces armes étant venues à manquer, les assiégeans ayant forcé les portes de l'hôtel, un des assiégés fut assez imprudent pour jetter par la fenêtre un tison qui tomba malheureusement sur la tête du Roi & dont il fut blessé si dangereusement que pendant plusieurs jours on désespéra de sa vie : mais il ne voulut jamais permettre que l'on informât par qui ce tison avoit été jetté. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fit des perquisitions, *& il est juste que j'en boive ma part.* 1521.

La nouvelle de cet accident fut bien-tôt répanduë par-tout ; mais

1521. elle nefut pas rapportée fidellement. On publia en Flandres & en Eſpagne que le Roi étoit mort du coup, tandis que d'autres ſoutenoient qu'il avoit ſeulement perdu la vûë. Ce fut pour détruire ces faux bruits que le Roi fit écrire à ſes Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres pour les informer de quelle maniére les choſes s'étoient paſſées ; & à cette précaution il en joignit une autre, qui fut de ſe faire voir à tous les Miniſtres qui étoient à ſa Cour. Paſſons au récit des événemens militaires de cette année 1521.

Conquête de la Navarre par les François.

Le ſoulévement étoit preſque général en Eſpagne; le peuple & la Nobleſſe étoient armés les uns contre les autres. Cette méſintelligence offroit à Henri Roi de Navarre une occaſion favorable pour reconquérir les Etats dont le Roi Jean d'Albret ſon pere avoit été dépouillé par Ferdinand Roi d'Aragon. André de Foix Seigneur de l'Eſpare, frere du Maréchal de Lautrec chargé du ſoin de conduire cette entrepriſe, s'étant mis à la tête de cinq ou ſix mille Gaſcons & de deux ou trois cens hommes d'Armes des ordon-

nances du Roi entra dans la Navarre, & en moins de quinze jours ce Royaume tout entier fut remis ſous la domination de ſes anciens Maîtres. 1521.

La prudence vouloit que l'on s'en tint à cette premiére conquête, mais les mauvais conſeils de Sainte-Colombe Lieutenant de la Compagnie du Maréchal de Lautrec, prévalurent dans cette occaſion. Il fut décidé que l'armée victorieuſe paſſeroit en Caſtille, & qu'elle iroit faire le ſiége de Logrogno. Mais ce ne fut pas la ſeule faute que fit l'Eſpare : comme il voyoit que les Eſpagnols ne lui oppoſoient aucune réſiſtance, il ſe laiſſa aiſément perſuader par Sainte-Colombe de renvoyer une partie de ſon Infanterie, & ce dernier ſe chargea de la conduire, ce qu'il fit avec d'autant plus d'empreſſement qu'il y devoit trouver ſon intérêt particulier. Ces gens de pied que l'on renvoyoit avoient reçu leur ſolde depuis peu de jours. Sainte-Colombe convint que ceux d'entre eux qui voudroient ſe retirer lui remettroient la moitié de leur paye ; & à cette condition il

leur promit qu'ils ne seroient point
1521. inquiétés.

Ils la perdent toute entiere.

Cependant les Espagnols (a) se réveillerent. Cette soudaine irruption des François dans la Castille fit cesser les divisions qui étoient entre la Noblesse & le peuple, & un même intérêt leur fit prendre les armes contre leur commun ennemi. L'armée Françoise fut presque entiere-

(a) Le P. Daniel dans son Histoire de France dit que l'on trouva dans les papiers de l'Espare après sa prise des Lettres, qui marquoient que la protection que le Roi donnoit à Henri d'Albret n'étoit qu'un prétexte pour commencer la guerre contre l'Empereur; qu'il approuvoit le dessein de ce Général d'entrer en Castille, qu'il l'exhortoit à y pénétrer le plus avant qu'il pourroit, & l'assuroit d'un grand renfort de troupes qu'il lui préparoit. Cet Auteur cite la 727e. Lettre de Pierre Martyr; & dans cette Lettre il est seulement dit, que l'on trouva dans les papiers de l'Esparre des Lettres qui apprenoient quelles étoient les véritables intentions du Roi très-Chrétien; mais ces intentions ne sont pas dévelopées; & le P. Daniel, sans prêter au Roi des intentions qu'il n'avoit pas, auroit bien dû se contenter de dire que ce Prince ne vouloit que remplir les engagemens qu'il avoit pris par le Traité de Noyon.

ment défaite. (a) L'Eſpare, le Seigneur de Tournon, & pluſieurs des principaux Officiers furent faits priſonniers, & ce qui pût ſe ſauver de notre armée gagna les Pyrénées. La priſe de Pampelune & de la Navarre preſque toute entiére que les ennemis trouverent dépourvuë de troupes, fut une ſuite de cette défaite. C'eſt ainſi que ce Royaume fut reconquis par les Eſpagnols en auſſi peu de jours que les François en avoient employés à s'en rendre maîtres. 1521.

Origine de la guerre entre l'Empereur & le Roi de France.

Mais l'on ne peut pas dire que cette irruption des François dans la Navarre ait été l'origine de la longue & cruelle guerre qui s'alluma entre les deux plus grandes Puiſſances de l'Europe. Une ſimple étincelle ſuffit ſouvent pour cauſer les plus affreux embraſemens, de même

(a) Ce qui n'arriva pas, comme le dit Belleforêt, parce que le Général François leva trop tôt ſon camp, & retourna en arriere; il ne perdit au contraire la Navarre qu'il venoit de conquérir, que parce qu'il voulût aller trop en avant. Les Eſpagnols ne prirent la défenſe de la Navarre, que parce que l'Eſpare entreprit très-imprudemment la conquête de la Caſtille.

1521. qu'un rien ſuffit pour armer les Princes les uns contre les autres ; & dès qu'ils en ſont venus à une rupture ouverte, rien n'eſt plus difficile que de les réconcilier ſincérement. Les guerres qui pendant bien des années déſolerent les plus belles Provinces de l'Europe dûrent leur commencement au different qui broüilla Robert de la Marck avec l'Empereur : voici la cauſe de ce different.

Sujet de brouillerie entre l'Empereur & Robert de la Mark.

Robert de la Marck Seigneur de Sedan, étoit Duc de Bouillon en vertu de la vente qui avoit été faite de ce Duché à Guillaume de la Marck par l'Evêque de Liége, à condition toutefois que ſes Succeſſeurs pourroient le racheter. Or il faut ſçavoir que la Ville de Lognes & le Château de Muſancourt relevoient de ce Duché.

Il y avoit quelques années que Robert de la Marck avoit quitté le ſervice du Roi, & la cauſe de ſon mécontentement venoit de ce que l'on avoit caſſé ſa compagnie de cent hommes d'armes, décriée pour les pilleries qu'elle exerçoit par-tout où elle ſe trouvoit. L'Evêque de Liége qui tenoit de la bonté du Roi Loüis

XII. toutes les dignités auſquelles il avoit eté élevé, contribua auſſi beaucoup par ſes conſeils au parti que prit Robert de la Marck ſon frere, de ſe détacher du ſervice du Roi. 1521.

Ce fut au ſujet de la petite Ville d'Hierge, ſituée dans les Ardennes, que ce Seigneur ſe brouilla avec l'Empereur. Une ſentence des Pairs du Duché de Bouillon dont les jugemens ſont ſans appel, avoit depuis bien des années adjugé cette Ville au Prince de Chimay contre les prétentions du Seigneur d'Aymeries; mais ce dernier qui avoit tout crédit à la Cour de l'Empereur ſe flatta qu'il ne lui ſeroit pas bien difficile de faire annuler une ſentence dont il n'avoit pû, diſoit-il, pourſuivre la caſſation, parce qu'il en avoit été empêché par les guerres où il s'étoit trouvé en perſonne; mais il avoit un autre reſſort à faire jouer. Charles d'Autriche n'avoit pû tramer les brigues qui l'éleverent à la premiere dignité de l'Empire ſans répandre beaucoup d'argent; & il avoit emprunté une ſomme conſidérable du Seigneur d'Aymeries ſous la caution du Marquis d'Arſchot.

1521. D'Aymeries s'adreſſa donc à ce Seigneur pour obtenir le rembourſement de la ſomme dont le Marquis s'étoit rendu répondant ; & en même tems il lui fit entendre par des perſonnes affidées qu'il conſentiroit volontiers que l'on différât de le rembourſer pourvû qu'on lui promit de faire annuler la Sentence dont nous avons parlé ; ce que le Marquis pouvoit promettre d'autant plus ſûrement qu'il avoit tout crédit auprès de l'Empereur dont l'éducation avoit été confiée au Seigneur de Chiévres oncle du Marquis. Auſſi les choſes tournerent ainſi que le Seigneur d'Aymeries l'avoit eſperé. La déciſion de ſa cauſe fut renvoyée par ordre de l'Empereur au grand Conſeil de Brabant, & l'on ſignifia aux héritiers du Prince de Chimay de comparoître pour entendre le jugement qui ſeroit prononcé. L'injuſtice étoit manifeſte, la cauſe avoit été jugée, & c'étoit ſans qu'on pût en appeller.

Il ne reſtoit aux jeunes Princes de Chimay qu'une ſeule reſſource qui étoit de s'adreſſer à leur Souverain le Duc de Bouillon, qui étoit en même tems leur tuteur & leur oncle,

ayant épousé leur tante, pour qu'il ne permit pas que l'on donnât atteinte aux droits de sa Souveraineté. Priéres, instances, sollicitations, remontrances, Robert de la Marck mit tout en œuvre pour que ses pupiles fussent maintenus en possession de la Ville de Hiérge. L'Empereur & ceux à qui Robert de la Marck s'étoient adressé, & qui avoient le plus de crédit auprès de ce Prince, n'en furent que plus ardens à appuyer les injustes prétentions du Seigneur d'Aymeries. 1521.

Le dépit qu'un pareil procédé causa à Robert de la Marck le réconcilia avec la France. Sa femme & sa bru l'épouse de son fils aîné le Seigneur de Fleurange étoient venues en France, & par leur faveur auprès de la Reine mere, elles avoient préparé les voyes à cette réconciliation. Les choses étant ainsi disposées Robert de la Marck vint trouver le Roi à Remorentin lui offrit ses services & ses Places, en conjurant ce Prince de l'aider à tirer une juste satisfaction du tort qu'on lui faisoit. Ce fut envain que Charles d'Autriche essaya de regagner ce Seigneur,

1515. l'Evêque de Liége son frere, lui ayant fait au nom de ce Prince les offres les plus avantageuses. Il étoit résolu de tout tenter pour se procurer par la voye des armes, ce qu'il n'avoit pu obtenir par celle de la justice.

Ce Seigneur envoye déclarer la guerre à l'Empereur.

La premiere chose qu'il fit dès qu'il fut de retour dans ses Etats fut d'envoyer à Vormes où les mouvemens éxcités par les hérétiques (*a*)

(*a*) C'étoient les Luthériens ; leur Chef étoit né à Islebe, dans le Mansfeldt, Comté de la Haute-Saxe, l'an 1483. Il se fit Augustin à Erford, & reçût le bonnet de Docteur en Théologie dans l'Université de Wirtemberg. Leon X. ayant voulu achever l'Eglise de Saint Pierre, commencée par Jules II. son Prédécesseur, eut recours aux Indulgences, pour se mettre en état de fournir aux dépenses que devoit lui coûter une si grande entreprise ; & il fit entendre que l'argent que devoient rapporter les Indulgences seroit employé à une croisade contre les Infidelles. Les Dominicains furent chargés par l'Archevêque de Mayence de prêcher les Indulgences, & de recueillir l'argent qui en proviendroit. Les Prédicateurs outrerent le mérite des Indulgences, & les Collecteurs firent un honteux usage de l'argent qu'elles produisoient. Jean Stupitz, Vicaire général des Augustins en Allemagne, piqué qu'on eût ôté à son ordre la commission de prêcher

avoient raſſemblé les Princes de l'Empire, déclarer la guerre à l'Empe- 1521.

les Indulgences, choiſit Martin Luther pour déclamer en Chaire contre les abus qui ſe commettoient à ce ſujet. Luther ſe contenta d'abord d'envoyer à l'Archevêque de Mayence quatre-vingt quinze propoſitions; & Jean Tetzel, Dominicain, en oppoſa cent ſix autres; & comme inquiſiteur de la Foi, il fit brûler publiquement celles de Luther, qui de ſon côté fit brûler celles du Dominicain à Wirtemberg. Le Cardinal Cajetan, Dominicain, Légat en Allemagne, eut ordre d'examiner les propoſitions du Moine Auguſtin dans la diette qui ſe tenoit à Ausbourg. Le Légat tâcha de juſtifier le Pape ſur les reproches qu'on lui faiſoit au ſujet l'emploi de l'argent provenu des Indulgences, & Luther fut cité à Rome; mais l'Electeur de Saxe ſon protecteur répondit que Luther étant ſon ſujet ne pouvoit être contraint de répondre devant un Tribunal étranger, & que ſon Procès devoit lui être fait en Allemagne. Le Pape obtint cependant que Luther ſeroit envoyé à la Diette d'Ausbourg, pour rendre raiſon de ſa doctrine au Légat de Sa Sainteté; mais la diette étoit ſéparée & l'Electeur de Saxe n'étoit plus à Ausbourg lorſque Luther y arriva. Il comparu avec un Notaire, & accompagné de quatre Sénateurs en préſence du Légat, & demanda acte d'un écrit qu'il lut & qui portoit, qu'il ſoumettoit tout ce qu'il avoit dit & fait au jugement de l'Egliſe Romaine; que ce qu'il avoit propoſé, il ne l'avoit fait que par maniere de diſpute; mais

1521. reur en pleine *Diette par* un Héraut. Une pareille *démarche* fut un sujet de surprise *pour toute* l'assemblée ; on ne *pouvoit* comprendre qu'un aussi petit Prince eût pu s'oublier au point que d'oser provoquer un chef de l'Empire. Cependant après cette déclaration le Seigneur de Fleurange leva non-seulement dans le Duché de Bouillon, mais encore en France (*a*) malgré les défenses ex-

qu'il ne pouvoit & ne devoit se retracter que lorsqu'on lui auroit montré qu'il auroit erré. Sur l'avis qu'il eut quelques jours après qu'il y avoit ordre de l'arrêter, il s'éloigna d'Ausbourg ; & la veille de son départ, il fit afficher un acte passé par devant Notaire par lequel il appelloit *du Pape mal informé, au Pape mieux informé.* Il ne fut pas long-tems sans écrire contre les vœux Monastiques, le célibat des Prêtres, la hiérarchie de l'Eglise, le luxe & les richesses de la Cour de Rome ; ce qui lui fit le plus de partisans fut le conseil qu'il donnoit dans ses sermons à tous les Princes souverains de se saisir des biens & des fonds des Evêchés, des Abbayes & des Monasteres, à moins que les Evêchés ne fussent érigés en Principautés.

(*a*) Il est assez probable que ces défenses furent faites ; mais il est plusque vrai semblable qu'elles ne le furent que pour sauver les apparences.

preſſes du Roi trois mille hommes de pied, & quatre ou cinq cens chevaux, & avec cette petite armée Robert de la Marck alla aſſiéger Virton Ville du Luxembourg ſituée ſur les frontiéres de la Lorraine. 1521.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient un Envoyé d'Angleterre vint trouver le Roy à Sancerre pour l'exhorter à ne point entrer en guerre avec l'Empereur, mais à accepter plutôt la médiation du Roi ſon maître, qui termineroit à l'amiable les différens ſurvenus entre ces deux Princes. Or ces différens concernoient principalement la reſtitution de la Navarre uſurpée ſur Jean d'Albret. Le Roi d'Angleterre envoye des Ambaſſadeurs en France.

Nous avons dit ce qui ſe paſſa à ce ſujet dans les conférences tenuës à Montpellier, entre le ſieur de Chiévres & le ſieur de Boiſſi Grand Maître de France, & nous avons auſſi rapporté les articles du traité de Noyon. Il avoit été ſtipulé que dans ſix mois le Roi d'Eſpagne reſtitueroit la Navarre, ou qu'il en donneroit l'équivalent, & il avoit déplus été reglé que l'Eſpagne feroit à la France une penſion annuel-

1521. le de cent cinquante mille ducats, en dédomagement des prétentions que cette derniere Couronne avoit ſur le Royaume de Naples ; mais l'Empereur n'avoit encore rempli aucun de ces engagemens, & le Roi obligé par des traités à ſecourir le Roi de Navarre, après avoir inutilement ſommé l'Empereur de remettre ce Prince en poſſeſſion de ſes Etats, lui avoit, comme nous l'avons dit, fourni des troupes pour reconquérir ſon Royaume.

Sujet de cette Ambaſſade. L'envoyé d'Angleterre étoit chargé de ſe plaindre au Roi, de la déclaration de guerre faite à l'Empereur par Robert de la Marck, & de l'entrepriſe de ce Seigneur ſur Virton. La réponſe du Roi fut qu'il feroit ſçavoir au plutôt ſes intentions à Henri ; & M. de Montpeſat eut ordre en même tems de ſe rendre auprès de ce Prince. Les démarches de Robert de la Marck furent non-ſeulement deſapprouvées, mais il lui fut de plus ordonné de retirer ſes troupes de deſſus les terres de l'Empereur, & il fut fait défenſe à tous les ſujets du Roi de prêter aucun ſecours à ce Seigneur. On

lui laiſſoit ſeulement la liberté de vuider comme il l'entendroit, la querelle particuliere qu'il avoit avec le Seigneur d'Aymeries. Robert de la Marck ſe conforma aux intentions de Sa Majeſté, & le 2 du mois de Mars de l'année 1521, il licencia ſa petite armée. 1521.

Il reſtoit à l'Envoyé d'Angleterre un point intereſſant à obtenir; il avoit ordre de preſſer le Roi pour la concluſion d'un nouveau traité avec l'Empereur, mais on lui fit entendre que l'on ne pouvoit rien conclure, que le Pape n'en fut auparavant informé, à cauſe des engagemens que la France avoit pris avec ſa Sainteté; mais que le Roi lui écriroit, & que dès qu'il auroit reçu ſa réponſe, Sa Majeſté entreroit volontiers dans toutes les voyes d'accommodement qu'on voudroit lui propoſer.

Traité entre le Pape & le Roi.

La verité eſt que par un traité conclu entre le Pape & le Roi, il avoit été réglé qu'ils uniroient leurs forces pour reconquérir le Royaume de Naples dans la ſuppoſition que l'Empereur refuſât d'exécuter les articles portés par le traité de

Noyon. Ces deux Princes étoient
1521. auſſi convenus d'une ligue pour la défenſe de l'Italie, & où les Vénitiens devoient entrer ; c'eſt pour quoi le Roi dépêcha auprès de ſa Sainteté pour convenir du tems auquel l'on commenceroit à mettre en exécution ce qui avoit été projetté au ſujet du recouvrement de Naples ; l'Envoyé du Roi fut parfaitement bien reçu, & le Pape lui parut être dans les diſpoſitions les plus favorables. Sa Sainteté régla elle-même le nombre des troupes dont devoit être compoſée l'armée qui ſeroit deſtinée à faire la conquête du Royaume de Naples ; & il fut arrêté que le Roi donneroit dans trois ſemaines une réponſe déciſive touchant ces arrangemens.

Brouilleries entre ces deux Puiſſances.

Mais près de deux mois ſe paſſerent ſans que le Pape fut informé des intentions de ſa Majeſté. Ce long delai jetta le Souverain Pontife dans d'étranges défiances ; il ſoupçonna qu'il s'étoit fait contre ſes interêts particuliers quelque traité ſecret entre l'Empereur & le Roi de France ; il ſe plaignoit d'ailleurs de ce que ce dernier avoit négligé de

faire entrer les Vénitiens dans la ligue qui avoit été concluë pour la défense de l'Italie. Leon prétendoit avoir encore un autre sujet de mécontentement : un détachement de troupes Espagnoles avoit fait une irruption sur les terres de l'Eglise, ce qui avoit mis le Pape dans la nécessité de leur opposer un corps de Suisses qui devoient être soudoyés à frais communs par le Roi & par sa Sainteté, & le Roi après un mois avoit discontinué de vouloir partager cette dépense. Toutes ces raisons aigrirent tellement l'esprit du Pape, que par ses ordres les bannis du Duché de Milan, tels que Viscomti, Jerome, Moroné & plusieurs autres furent reçus dans Reggio, quoique par un traité fait avec le Roi, il eut été expressément stipulé que toute entrée sur les terres de l'Eglise, seroit interdite à ces bannis ; de même que le Roi s'étoit engagé à ne point recevoir dans ses Etats, ceux des sujets du Pape qui se seroient retirés de son obéissance. Leon poussa plus loin le ressentiment ; il avoit promis de ne point donner à Charles d'Autriche l'investiture du Royau- 1521.

me de Naples, qui étoit échu à ce
1521. Prince par la mort de Ferdinand Roi d'Arragon; & peu de tems après il reçut la haquenée blanche; & par cet acte de vaſſelage, il reconnut authentiquement Charles pour Roi de Naples. Il fit plus, réſolu de ne plus garder de ménagement avec la France, il conclut un traité de ligue avec l'Empereur. Le Roi n'avoit pas oublié que Leon lui avoit promis de le favoriſer autant qu'il dépendroit de lui dans l'élection qui s'étoit faite d'un chef de l'Empire, & le contraire étoit arrivé; ſi Charles fut préféré, il dut en partie ſon élevation aux brigues du Pape (*a*)

(*a*) Il s'en falloit bien que Leon X. fut diſpoſé à favoriſer l'Election de Charles; tous les Ecrivains conviennent que ſon avis étoit qu'on ne choiſît ni l'Empereur ni le Roi de France, il auroit bien voulu que l'Election eut pû ſe faire en faveur de Laurent de Médicis; mais comme il ne pouvoit guéres ſe flater de cette eſpérance, il ſouhaitoit que les Electeurs ſe déterminaſſent pour quelqu'un d'entr'eux, & c'étoit-là auſſi ſon véritable interêt. Charles étant en poſſeſſion du Royaume de Naples, & François I. du Duché de Milan, l'Election de l'un de ces deux Monarques ne pouvoit que troubler un jour le repos de l'Italie; auſſi fit-il tous ſes

voilà ce qui ſe paſſoit en Italie ; revenons au demêlé de l'Empereur avec Robert de la Marck. 1521.

Charles avoit aſſemblé une armée nombreuſe, & Henri Comte de Naſſau avoit été nommé pour la commander ; on lui donna pour Lieutenans Généraux Sikinghe, le Comte Felix, & le Seigneur d'Aymeries. Cette armée eut ordre d'aller ravager les terres de Robert de la Marck, & de s'emparer de ſes meilleures places. L'Evêque de Liége oubliant ce qu'il devoit aux liens du ſang, n'eût pas honte de joindre ſes forces à celles du Comte de Naſſau, & il eut même la cruauté de faire jetter dans la Meuſe quelques habitans de Liége, qu'il ne haiſſoit que parce qu'ils s'étoient trop ouvertement déclarés en faveur de Robert de la Marck ſon frere.

Un chapeau de Cardinal étoit pour cet Evêque, l'objet de tous ſes vœux ; le Roi qui lui en avoit

Cauſe de la haine de l'Evêque de Liége contre la France.

efforts pour perſuader aux Electeurs de prendre ce parti-là ; mais il n'oſoit pourtant agir qu'en ſecret, de peur de ſe faire des ennemis des deux prétendans, en ſe déclarant ouvertement contre eux.

fait eſpérer un, écrivit ſur ce ſujet
1521. des lettres très-preſſantes au Pape ; ce qui n'empêcha pas que l'Archevêque de Bourges frere du Général Boyer ne lui fût préferé ; & ce fut à la recommandation de la Reine-Mere ; cette Princeſſe ayant écrit au Pape que quelques inſtances que lui fit le Roi en faveur d'Erard de la Marck, elle le conjuroit de nommer Cardinal l'Archevêque de Bourges ; mais je ne ſçais ſi quarante mille écus donnés au Pape par ce dernier n'étoient pas la plus puiſſante recommandation qu'il pût employer. Quoiqu'il en ſoit, l'Evêque de Liége ne put ſans un chagrin extrême ſe voir fruſtré de ſes eſpérances. Son mécontentement l'aliéna de la France, & l'attacha à Charles d'Autriche qui lui obtint un chapeau de Cardinal, & à qui il rendit dans la ſuite d'importans ſervices, & en particulier lorſqu'il fut queſtion d'élire un chef de l'Empire. Une obſervation que j'ay faite, c'eſt que la plûpart de ceux que quelque ſujet de mécontentement avoit détaché du ſervice du Roi, ont été les

plus cruels ennemis de la France, temoins cet Erard de la Marck dont je viens de parler, le Prince d'Orange, le Connétable de Bourbon, le Duc de Mantoue, le fameux André Doria & quantité d'autres. Je reviens aux expéditions de l'armée commandée par le Comte de Naſſau. 1521.

Les terres de Robert de la Marck ſont ravagées par les Impériaux.

Ces éxpéditions commencérent par le ſiége de Lognes Ville dépendante du Duché de Bouillon, éloignée de huit lieues de Liége; & dans le même tems Muſancourt qui appartenoit auſſi à Robert de la Marck fut aſſiégé par le Comte Félix. La premiére de ces deux Places n'oppoſa pas une longue réſiſtance, toute la garniſon ne conſiſtant qu'en ſoixante Soldats: le ſieur de Niſelles qui la commandoit ne pouvant eſpérér d'être ſecouru ſe rendit à diſcrétion après que la Place eût eſſuyé quelques décharges de l'artillerie ennemie. Ce Seigneur & douze des principaux de ſa troupe furent inhumainement pendus par ordre du Comte de Naſſau. Ce Général après avoir fait raſer Lognes s'avança vers Muſancourt aſſiégée par le Comte Félix, mais avec aſſez

peu de ſuccès. A l'approche de l'ar-
1521. mée Impériale quelques Soldats de la garniſon ſe ſaiſirent de leur Commandant & le livrerent entre les mains du Comte de Naſſau qui ordonna que l'on pendit vingt de ces Soldats ; & leur Capitaine auroit eu le même ſort ſi les principaux Officiers de l'armée ne s'étoient intereſſés en ſa faveur.

De Muſancourt qui eut la même deſtinée que Lognes, le Comte de Naſſau marcha à Jamets pour en faire le ſiége, mais les Seigneurs de Fleurange & de Sanſy, dignes fils du brave Robert de la Mark, firent une ſi grande diligence qu'ils entrerent de nuit dans la Place, réſolus de s'enſevelir ſous ſes ruines plutôt que de la rendre. Pour animer leurs troupes à ſe bien défendre, ils leur mirent devant les yeux les cruautés éxercées par les Impériaux dans les deux Places dont ils venoient de ſe rendre maîtres, & leur remontrerent que la gloire de répandre leur ſang en combattant, méritoit bien d'être préférée à une mort honteuſe, qui ſeroit pour eux inévitable. Le Soldat encouragé par ces

exhortations se prépara à bien recevoir l'ennemi. La Place fut promptement réparée, & pourvue de toutes les choses nécessaires pour soutenir un long siége. Mais le Comte de Nassau informé de la résolution de la garnison prit le parti de décamper après avoir employé quatre jours à reconnoître la Place, & marcha de là à Fleuranges, Ville éloignée de quatre lieues de Metz, où s'étoit jetté le second fils de Robert de la Marck nommé le Seigneur de Jametz. Une trahison rendit inutile la bravoure de ce jeune Seigneur. Les Allemans qui étoient à sa solde & qui formoient une partie de la garnison, le livrerent au Comte de Nassau qui l'envoya prisonnier à Namur. Ces traîtres étant passés au service de l'Empereur, Fleuranges, & Sansy autres Places qui appartenoient au Seigneur de Sedan furent rasées; & Bouillon fut aussi rendu à l'ennemi par le moyen de quelque intelligence que le Comte de Nassau avoit dans la Place. Ce fut après ces différentes expéditions que Robert de la Marck menacé d'être successivement dépouillé de tous ses Etats, 1521.

songea à entrer en composition. Si-
1521. kinghe son ami particulier & son frere d'armes s'intéressa en sa faveur, & lui obtint de l'Empereur une tréve de six semaines.

Prélude de la guerre entre le Roi & l'Empereur.

Le Roi comprit bien que la guerre présente n'étoit qu'un prélude de celle que la France auroit bien-tôt à soutenir, & en effet; si l'Empereur n'avoit eu en vûe que de mettre Robert de la Marck hors d'état de remuer, pourquoi lui accordoit-il une suspension d'armes, tandis qu'il avoit sur pied une armée plus forte qu'il ne falloit pour écraser son ennemi. Cette armée victorieuse & bien supérieure, pourquoi la renforçoit-il tous les jours. François I jugea donc que c'étoit pour lui une nécessité d'armer promptement. Mais avant que d'en venir à une rupture ouverte, il eût l'attention de faire passer des Ambassadeurs en Angleterre pour informer le Roi son Allié des grands préparatifs de guerre que faisoitl'Empereur, & qui ne pouvoient menacer que la France, & pour prier Henri de remplir les engagemens qu'il avoit pris à Ardres dans l'entrevue qu'il avoit eue avec le Roi, par

par lesquels il s'étoit engagé de prendre le parti de celui des deux Princes qui feroit le premier attaqué. 1521.

L'Empereur ayant de son côté écrit au Roi d'Angleterre, Henri exhorta les deux Rois à suspendre tout acte d'hostilité, & il fit entendre à François I. que si la guerre ne lui étoit pas ouvertement déclarée, il pensoit que pour l'éloigner de ses Etats, il devoit agréer les propositions que lui faisoit l'Empereur; & il est vrai cependant qu'il s'en falloit bien que ces propositions pussent être raisonnablement acceptées. Aussi le Roi ne songea-t'il qu'à mettre sur pied une armée qu'il pût opposer à celle de l'ennemi qu'il sçavoit se renforcer chaque jour. Etant parti de Dijon où il étoit allé de Sancerre, il hâta sa marche vers la Champagne, qui étoit entiérement dégarnie de troupes depuis l'expédition qui fut faite pour le recouvrement de la Navarre, & qui eut un si malheureux succès, ainsi que nous l'avons rapporté.

Le Roi d'Angleterre les exhorte à la paix.

L'Amiral de Bonivet avoit été envoyé dans ce Royaume avec une nouvelle armée pour venger l'af-

Préparatifs de guerre.

1521. front qu'avoit reçu celle qui y avoit été défaite par l'imprudence de l'Espare. Mrs. de Montgomery de la Miellerayе, du Reffuge, de Maugiron, du Montmoreau & Herculés de Dauphiné, pour remplacer les troupes qui avoient été tirées de Champagne, eurent ordre de lever chacun mille hommes de pied, & François de Bourbon Comte de Saint Pol fut nommé pour commander en chef ce corps de troupes; mais Maugiron ayant été tué à Dijon, les mille hommes de pied qu'il avoit eu ordre de lever furent mis sous la conduite du sieur d'Asnieres Porte-Enseigne de l'une des bandes des deux cens Gentilshommes de la maison du Roi.

Il fut aussi commandé au Connétable de Bourbon de lever huit cent chevaux & six mille hommes de pied; & la même commission fut donnée au Duc de Vendôme pour une pareille levée. Le Vicomte de Lavedan, Philippe de Boutinvilliers Comte de Dammartin, le Vicomte de Turenne, Messieurs de Lescars, de Rochebaron, de Listenai & Labieres, devoient commander la Ca-

valerie qui étoit ſous les ordres du Connétable ; & celle qui avoit été levée par le Duc de Vendôme devoit être conduite par le Comte de Brienne de la Maiſon de Luxembourg, par le Comte de Brenne de la Maiſon de Salbruck, par le Vidame d'Amiens, par Meſſieurs d'Humieres, d'Haptincourt, de la Bergerie & de Renty. Quant à l'infanterie qui étoit ſous le commandement de M. de Vendôme, elle fut diviſée en différentes compagnies, dont chacune étoit compoſée de quatre cent hommes ſous la conduite d'un ſeul Capitaine ; & Meſſieurs de Sercu, d'Eſtrée, de Romenil, de Bours, de Bellegarde, de Bournonville, d'Heilly, de l'Aleu, de Preteval, & quelques autres Seigneurs furent mis à la tête de ces gens de pied. 1521.

L'armée deſtinée à combattre ſous les ordres de l'Amiral de Bonivel, devoit être compoſée de ſix mille Lanſquenets qui avoient été levés par les Capitaines Brandech, & Wolfgang Allemans, & par Meſſieurs de Villiers & de Tavanes. Charles de Lorraine Comte de Gui-

1521. se eut le commandement Général de ce corps de troupes. La cavalerie de cette armée consistoit en quatre ou cinq compagnies de cent hommes d'Armes chacune ; c'étoient celles de l'Amiral, du Duc d'Albanie, de Messieurs de Sainte André & de Sainte Mesme, & une partie de celle du Sénéchal d'Armagnac, Grand-Maître de l'Artillerie. Il fut de plus arrêté que l'Amiral pourroit lever dans la Gascogne, & sur les frontieres de la Navarre tel nombre de gens de pied qu'il jugeroit convenable.

Ambassade envoyée en Angleterre. Ces dispositions faites, le Roi se rendit à l'Abbaye de Monstiers, & là il donna ordre au sieur de la Bastie de passer à Londres pour representer à Henri, que si la France prenoit les armes, ce n'étoit que parcequ'elle s'y étoit vuë forcée par les menaces de l'Empereur. Henri offrit sa médiation, & parut souhaiter que Charles & François I. envoyassent leurs députés à Calais, où le Cardinal de Volsey auroit ordre de se trouver ; & là on devoit traiter des moyens les plus propres à établir une paix durable entre les

deux Puiſſances. Le Roi conſentit volontiers à la tenuë de ces conférences ; mais il declara que ſon intention étoit que le Pape fut compris dans le traité qui ſeroit conclu, & que ſa Sainteté en approuvât les articles. Il fut convenu que les députés de l'Empereur & du Roi de France & le Cardinal de Volſey ſe rendroient à Calais le 4 Août de la préſente année 1521, & que pour que rien ne retardât le ſuccès des futures négociations, l'on depêcheroit inceſſamment au Pape pour ſçavoir ſes intentions. 1521.

Cependant le Comte de Saint Pol ſe voyoit déja à la tête de ſix mille hommes de pied qu'il avoit eu ordre de lever, le Duc d'Alençon ſe trouvoit à Attigni avec la Gendarmerie ; mais peu de jours après il ſe rapprocha de Rheims. Le Roi qui étoit alors à Arnai-le-Duc, & qui avoit eu avis de quelque entrepriſe formée par Hector Viſcomti, par Jerome Moroné, & par d'autres mécontens ſur le Duché de Milan, fit paſſer en Italie au ſecours du Maréchal de Foix, qui commandoit dans le Milanès en l'abſence du Maréchal

1521. de Lautrec ſon frere un nouveau renfort de troupes tant Françoiſes que Suiſſes.

Diviſion du Royaume en quatre grands Gouvernemens.

Environ le même tems, le Roi diviſa ſes Etats en quatre grands Gouvernemens, qui furent ceux de Champagne, de Picardie, de Guienne & du Milanès. Le premier fut donné au Duc d'Alençon, le ſecond au Duc de Vendôme, le troiſième à l'Amiral de Bonivet, & le dernier au Maréchal de Lautrec, qui depuis quelques années commandoit dans le Duché de Milan. Le Roi régla auſſi le nombre des troupes qui devoient être ſous les ordres de l'Amiral, & ſous ceux du Maréchal; ce Prince ayant deſtiné la plus grande partie de ſes forces à faire tête à l'Empereur. Tous ces arrangemens étant faits, l'Amiral prit le chemin de la Gaſcogne, & le Maréchal celui du Duché de Milan; pendant que l'on faiſoit en Picardie & en Champagne un prodigieux amas de munitions de guerre & de bouche, & que l'on y raſſembloit autant d'argent que l'on pouvoit pour fournir aux frais de la guerre.

Cependant le Duc d'Alençon qui ne doutoit pas que dès que les Imperiaux auroient achevé la guerre qui les retenoit dans les Etats de Robert de la Marck, ils ne vinſſent attaquer Mouzon, s'étant mis à la tête de la Gendarmerie, & des bandes du Comte de Saint Pol, il marcha vers cette Place, & après avoir campé dix-neuf jours aux environs, il revint trouver le Roi à Rheims. Le Duc de Vendôme de ſon coté veilloit à la ſûreté de la Picardie, & ſous lui commandoient le Maréchal de Chabannes & Teligni, Sénéchal de Rouergue. 152. F.

Priſe de S. Amand & de Mortaigne par les Impériaux.

Sur ces entrefaites on eut avis que le Seigneur de Liques Gentilhomme du Hainaut, étoit campé au-deſſous de Valencienes avec quelques troupes qu'il avoit raſſemblées ſur les bords de l'Eſcaut ; & ce fut par ce Seigneur que commencerent les premiers actes d'hoſtilité. Depuis long-tems il étoit brouillé avec le Cardinal de Bourbon au ſujet de l'Abbaye de Saint Amand dont le Cardinal avoit été pourvû. De Champeroux Lieutenant pour le Roi dans le Tournaiſis, & Deſloges

1521. Gouverneur de Tournai ſe trouvoient alors dans cette Abbaye, dont le Seigneur de Liques ſe rendit maître aiſément. Il ne ſembloit pas que l'on eut ſujet d'appréhender qu'il lui prît envie d'attaquer la Ville & le château de Mortaigne, qui étoit du Domaine du Roi, ayant été cédés à la France par le Roi d'Angleterre, de même que Tournai & le Tournaiſis ; mais le de Liques alleguoit que Mortaigne lui avoit anciennement appartenu, & ſur ce pretexte il l'aſſiéga. Soranzi Baillif du Tournaiſis qui commandoit dans cette Place, ſe trouvant ſans eſpérance de ſecours, la rendit, non à de Liques, mais à Portian, à condition que l'armée ſortiroit avec armes & bagages ; capitulation qui fut mal obſervée, les François ayant été pourſuivis dans leur retraite, & preſque entierement depouillés, peu s'en fallut même qu'ils ne fuſſent tous paſſés au fil de l'épée.

Ils aſſiégent Tournai.

Ce fut du rant le cours de ces expéditions que le de Fiennes Gouverneur des Villes de Flandres s'étant mis à la tête de mille che-

vaux & de huit mille hommes de pied, & conduiſant avec lui ſix piéces d'artillerie, alla camper à une lieuë de Tournai. On ne pouvoit douter qu'il n'eut deſſein de ſe rendre maître de cette Place ; il l'aſſiégea en effet, & le ſiége dura cinq mois. 1521.

Cet acte d'hoſtilité joint à la priſe de Saint Amand & de Mortaigne, fut regardé avec raiſon comme une déclaration de guerre de la part de l'Empereur, quoique ce Prince deſavouât ces expéditions, & qu'il prétendît qu'elles devoient être uniquement attribuées aux brouilleries du Seigneur de Liques avec le Cardinal de Bourbon. Le Roi en penſa autrement, & ne ſongea qu'à faire toutes les diſpoſitions néceſſaires pour oppoſer une vigoureuſe réſiſtance à ſon ennemi ; mais ce fut en témoignant qu'il ſeroit toujours diſpoſé à entrer dans toutes les voyes d'un accommodement général qu'on voudroit lui propoſer : & comme le tems approchoit où devoient commencer les conférences de Calais, le Chancelier Duprat, Jean de Selve & le Maréchal de

Conferences tenues Calais.

Chabannes eurent ordre de s'y rendre : mais la hauteur des députés de l'Empereur fit que ces conférences se tinrent sans aucun succès. Outre la restitution de la Bourgogne, ils demandoient que leur maître ne fut plus tenu à l'hommage qu'il rendoit au Roi pour les Pays-Bas, alleguant qu'il ne convenoit pas qu'un chef de l'Empire fut vassal d'un Roi de France.

1521.

Entreprise sur Teroüane découverte.

Les négociations de paix (*a*) n'em-

(*a*) Ces négociations auroient eu le succès que le Roi s'en promettoit, si le Cardinal de Volsey n'eut été entierement devoué aux interêts de l'Empereur, qui comme nous l'avons dit, lui avoit promis d'employer tout son credit pour le faire Pape ; & c'étoit aux dépens de François I. que cet ambitieux Ministre vouloit achêter la premiere dignité de l'Eglise. Sous pretexte de pouvoir travailler plus efficacement à la reconciliation des deux Monarques, il alla trouver l'Empereur à Bruges, & ce fut là qu'il conclut le 24. Novembre de l'année 1521, au nom du Roi son maître, une ligue avec le Pape & l'Empereur contre le Roi de France. Par ce traité le Pape s'engageoit à lancer toutes les foudres de l'Eglise contre François I. Henri devoit l'attaquer avec une armée de quarante mille hommes. l'Empereur & Henri s'obligeoient à rompre tous les engagemens où ils étoient entrés avec lui. De plus Henri

pêcherent pas que les actes d'hoſti-
lité ne continuaſſent de la part de 1521.
l'Empereur. Les Flamans aſſiégerent Ardres, s'emparerent de cette Place & la raſerent. Une intelligence qu'ils avoient dans Teroüane leur faiſoit eſpérer qu'il leur ſeroit facile de s'en rendre maîtres ; mais une lettre ſurpriſe entre les mains d'une vieille femme chargée de la porter, decouvrit la trahiſon ; & ceux qui en étoient les auteurs ſubirent le châtiment dû à leur perfidie. Les rencontres ne laiſſerent pas que de continuer entre les deux partis : il s'en fit une entre autres où ſix cent Flamans attirés en Picardie par l'eſpérance du butin furent tués, ou faits priſonniers par un détachement de nos troupes commandé par Teligni.

promettoit de donner en mariage à l'Empereur la Princeſſe Marie qui avoit été mariée au Dauphin. Les Princes contractans s'engageoient à garder un inviolable ſecret juſqu'au tems de l'exécution des articles dont ils convenoient. C'eſt ainſi, comme le remarque l'hiſtorien Anglois, que Henri ſe laiſſoit perſuader par un Miniſtre en qui il avoit mis toute ſa confiance, d'accabler le Roi de France ſon allié qui ne lui avoit fait aucun tort.

1521. Le Roi qui étoit alors à Rheims convoqua une assemblée qui devoit être composée des Princes de son sang, & des principaux Officiers de son armée, pour y déliberer sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour empêcher que l'ennemi n'entamât les frontieres du Royaume. Sur l'avis que l'on eut alors que l'armée Imperiale s'approchoit de Mouzon, Anne de Montmorenci eut ordre de se jetter dans cette place, dont le sieur de Montmor Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'Armes étoit Gouverneur. Lassigni & le Capitaine Piefou ayant chacun mille hommes de pied sous leur commandement, se joignirent au Seigneur de Montmorenci, & le Capitaine la Grange fut chargé de faire le plutôt qu'il le pourroit une levée de cinq cent hommes; la Gendarmerie fut renforcée de trente hommes d'Armes des Compagnies du Duc d'Alencon, du Maréchal de Chatillon, & de celle d'Anne de Montmorenci. Montelon Enseigne de la Compagnie du Capitaine Piefou, fut commis à la garde de la porte de Rheims, avec trente

Le Roi pourvoit à la sureté de Mouzon.

hommes d'Armes ; Razemont autre Enſeigne de la même Compagnie, fut placé avec la Compagnie de M. de Montmort à la porte d'Yvoi, ſur le chemin de Luxembourg, & le Capitaine la Grange eut la garde du Boulevart du côté de la Meuſe. 1521.

Les Impériaux s'approchent de cette Place.

Tel étoit l'état de defenſe où avoit été miſe la Ville de Mouzon, lorſque l'armée du Comte de Naſſau alla camper à Douzi, gros Bourg au-deſſous duquel coule la riviere du Cher, & ſe décharge dans la Meuſe après avoir traverſé Yvoi. Or il faut ſçavoir qu'une partie de ce Bourg eſt du Domaine du Roi à cauſe de la Seigneurie de Mouzon, & que l'autre partie depend du Duché de Bouillon. Comme il arrivoit ſouvent aux Imperiaux de paſſer la riviere & de s'avancer juſqu'à Mouzon ſur les terres de l'obéiſſance du Roi, M. de Montmorenci dépêcha au Comte de Naſſau pour ſe plaindre de ces infractions. Le Comte répondit que loin de les approuver, il ſouhaitoit que l'on punît ſéverement ceux de ſes ſoldats, que l'envie de piller conduiroit ſur les terres de France ; que ſon inten-

1521. tion n'étoit pas de faire la guerre au Roi, & que s'il étoit venu camper près de Mouzon, c'étoit pour y attendre que la trève qui avoit été accordée à Robert de la Marck fût expirée.

Cette réponſe du Général de l'Empereur parut ſatisfaiſante ; mais on eut bientôt après avis que l'armée ennemie paſſoit la riviere, & qu'une partie étoit déja entrée tambour battant & Enſeignes deployées ſur les terres de France. Le Capitaine Philippe Lieutenant de la Compagnie de M. de Montmort eut ordre de ſe mettre à la tête de trente hommes d'Armes, & de trois cens hommes de pied, pour défendre aux Imperiaux le paſſage de la riviere ; mais c'eſt ce qu'ils avoient deja exécuté. Leur deſſein étoit de ſurprendre Mouzon, & ils y auroient reuſſi, ſi par la longue & vigoureuſe réſiſtance que Laſſigni leur oppoſa, il n'avoit donné le tems à ceux qui étoient dans la Ville d'en fermer les portes, & de lever le pont ; de façon qu'il fût obligé lui-même de ſe ſervir d'un chevron qu'on lui jetta pour répaſſer le foſſé, & il ne

rentra dans la Place qu'après avoir essuyé plusieurs arquebusades. Le Capitaine Philippe rentra de même dans la Place par une autre porte, & fut assez heureux pour ne perdre aucun de ses gens. 1521.

Le jour suivant, l'armée Impériale se présenta en ordre de bataille dans une plaine à une demi lieue de la Ville. Sikinghe un des Généraux de l'Empereur somma le Gouverneur de rendre la Place, l'exhortant à ne pas attendre que l'artillerie l'eut foudroyée; mais la réponse du Commandant, fut que par sa fidélité il tâcheroit de répondre à l'honneur que lui avoit fait le Roi son maître, de lui avoir confié la défense de cette Place. Le Comte de Nassau informé de la résolution du Gouverneur fit serrer la Ville de près, & ordonna qu'on dressât deux batteries, l'une dans la plaine du côté de la porte de Rheims, & l'autre sur une montagne du côté d'Yvoi. Le feu terrible de l'artillerie ennemie épouvanta la garnison composée de troupes nouvellement levées; & le Gouverneur n'eut point d'autre parti à prendre que Ils s'assiégent.

1521. celui de demander à capituler ; mais il desiroit qu'en attendant qu'on eut pû régler les articles de la capitulation, la Ville ne fût point battuë, & il envoya pour cet effet un trompette au Comte de Nassau, mais ce fut inutilement ; ainsi accompagné de M. de Lassigni, il sortit de la Place & alla trouver le Général de l'Empereur dans son camp. Il fut réglé que chaque homme d'Armes ne pourroit emmener qu'un courtaut ; que les Archers & les gens de pied seroient désarmés, & qu'ils sortiroient de la Place un bâton à la main, capitulation honteuse que le Roi ne pouvoit manquer de désaprouver, de même que la faute qu'avoient faite les deux Commandans d'être sortis de la Place pour aller capituler.

Ils s'en rendent Maîtres.

Siége de Mezieres.

Cette prompte reddition de Mouzon fit espérer aux Imperiaux que les autres places, qu'ils se proposoient d'attaquer ne leur résisteroient pas plus long-tems ; mais l'événement ne répondit pas à leur attente. Le Bâtard de Nassau ayant été laissé à Mouzon pour y commander, l'armée ennemie alla mettre

le ſiége devant Mezieres, où le Roi avoit fait entrer une garniſon de vieilles troupes, ſous les ordres du fameux Chevalier Bayart. Anne de Montmorenci qui ne cherchoit qu'à ſe diſtinguer par quelque action d'état, ſe jetta peu de jours après dans la place, étant accompagné de Meſſieurs d'Annebaut, de Lucé, de Villeclair, & de pluſieurs autres jeunes Seigneurs, animés du même deſir de ſe ſignaler. La garniſon étoit compoſée de deux Compagnies de cent hommes d'Armes chacune; l'infanterie étoit au nombre de deux mille hommes, dont une partie étoit commandée par du Refuge, & l'autre par le Baron de Montmoreau; mais le bruit de l'artillerie épouvanta ſi fort ceux que commandoit ce dernier, que les uns gagnerent les portes de la Ville pour ſe ſauver, & les autres s'étant élancés ſur les murailles ſe précipiterent dans les foſſés; ce qui ayant été rapporté au Chevalier Bayart, il prit de cette fuite même occaſion d'encourager ſes ſoldats. » Et comment mes chers » compagnons leur dit-il, ne nous » rejouirions-nous pas d'une choſe 1521.

1521. » qui nous procure deux avantages » considérables; le premier est d'être » delivrés d'une troupe de gens lâ- » ches, qui ne pouvoient que nous » être à charge; le second, c'est que » notre gloire croîtra à propor- » tion du peu de monde que nous » aurons à opposer aux efforts de » l'ennemi ».

Belle réponse du Chevalier Bayard.

La réponse que fit ce grand homme lorsque le Comte de Nassau le fit sommer par un trompette de rendre la place est dans le même gout. » » Rapportez à celui qui vous en- » voye, dit-il à ce trompette, » qu'avant que l'on m'entende par- » ler d'abandonner une place, dont » la garde m'a été confiée par le » Roi mon maître, j'aurai fait un » pont des corps des ennemis que » j'aurai tués; & c'est-là la porte » par où je veux sortir ».

Une réponse si fiére fit juger au Général de l'Empereur, qu'il n'en seroit pas du siége de Mezieres comme de celui de Mouzon. Ayant établi son camp du côté de la porte qui conduit aux Ardennes) car par tout ailleurs les murailles de la Ville sont baignées de la Meuse) il fit élever

deux batteries, qui pendant trois jours consecutifs ne cesserent de faire un feu épouvantable; mais enfin ce feu se rallentit, & il effrayoit si peu les assiégés, que souvent il leur arrivoit de faire des sorties qui presque toujours leur réussissoient. 1521.

Le siége duroit depuis un mois, lorsque le Roi fut informé que les Ducs de Bourbon & de Vendôme étoient déja à la tête des troupes qu'ils avoient eu ordre de lever; & sur cet avis, il leur fit sçavoir l'endroit où ils devoient reunir leurs forces. Car quoique la Ville assiégée fut défenduë par une bonne garnison, commandée par des Capitaines expérimentés, il y avoit tout sujet de craindre que les munitions dont elle avoit été pourvuë, dès que l'on eut quelque soupçon qu'elle seroit attaquée, ne vinssent à manquer bientôt. Ainsi les ordres furent expédiés pour que l'armée fut incessamment assemblée; & cependant on eut là précaution de jetter dans les Villes qui sont le long de la riviere d'Aisne un certain nombre d'hommes d'Armes, soit pour faire tête à l'ennemi, soit pour empê-

cher que le plat-pays d'où les assiégés tiroient une partie de leur subsistance, ne fut exposé à être ravagé.

1521.

Défaite d'un detachement ennemi.

Les rencontres furent fréquentes entre les deux partis ennemis; je ne parlerai que d'une qui arriva dans un village situé entre Attigni & Mezieres. Le Comte de Kifoulket s'étant mis à la tête de deux cens chevaux, & de deux cens hommes de pied de troupes d'elite, sortit du camp Imperial pour venir piller Attigni, ne s'imaginant pas que les François osassent se montrer en campagne. Il ne s'en tint pas là; il parcourut le Rethelois, pays situé entre l'Aisne & la Meuse: il se retiroit avec un butin immense dans le tems que le hazard conduisoit M. de Silly Baillif de Caen, & Lieutenant du Duc d'Alençon avec quelques autres Officiers François à Rethel. Ceux-ci informés de ce qui se passoit, firent sur le champ remonter leurs gens à cheval, & conduits par les Payſans qui venoient d'être pillés, & qui avoient donné l'alarme, ils marcherent vers le bois de Rethel, dans l'espérance de surpren-

dre l'ennemi au paſſage, ayant fait prendre le même chemin à quelques coureurs, qu'ils ſuivirent au petit trot. Le Comte de Kifoulket les ayant découverts, fit ſonner l'allarme pour raſſembler ſes gens répandus dans la campagne ; & comme il ne croyoit pas que nos coureurs fuſſent ſoûtenus, il les laiſſa approcher ne doutant pas qu'il ne lui fût facile de les ſurprendre & de les tailler en piéces. Il ne fut pas long-tems ſans revenir de ſon erreur ; la troupe que conduiſoit M. de Silly s'étant montrée tout à coup, le Capitaine Allemand forma à la hâte un bataillon de tout ce qu'il avoit de gens de pied & de cheval, & ſe prépara à ſe bien défendre. Il ſoutint en effet avec beaucoup de vigueur les premieres décharges ; mais enfin la Gendarmerie Françoiſe fondit avec tant d'impetuoſité ſur le bataillon ennemi, qu'elle le forca & le mit en déroute. Le Comte qui ſe voyoit ſur le point d'être envelopé ſe ſauva dans les bois où il ſe tint caché ; mais il y fut decouvert & arrêté. Cent de ſes gens qui prirent la même route furent maſſacrés par les 1521.

1521. assiégés, ne se croyant pas en sûreté dans le poste qu'il occupoit, depuis le changement qui s'étoit fait dans la position de nos troupes, prit le parti de repasser l'eau & d'aller rejoindre le camp Imperial. La retraite de ce Général ouvroit aux assiégés un passage par où il leur étoit facile de recevoir les secours qui leur manquoient. Il fut donc resolu que l'on en donneroit avis au Roi; & pour cet effet le Chevalier Bayard dépêcha deux hommes d'Armes de sa Compagnie, Maubisson & Brignau, qui ayant profité des

cher son armée en ordre, comme s'il avoit été à l'ennemi, & cela obligea le Comte de Nassau à mettre aussi la sienne en bataille. Cependant le Payſan envoyé par Bayard se sauva durant le tumulte, & vint lui raconter ce qui étoit arrivé. Le Chevalier se sçut bon gré d'avoir si bien réussi; & voyant les deux armées en présence, comme si elles avoient été prêtes d'en venir aux mains: *donnons*, dit-il, *le signal de la bataille*; & en même tems il fit faire une décharge de l'artillerie, qui emporta quelques files des troupes de Nassau. Néanmoins les deux Généraux se raccommoderent après quelques éclaircissement; mais le décampement de Sikinghe donna au Roi la facilité de sauver Mezieres qui auroit été perduë pour la France, si elle n'eut été ravitaillée.

ténébres

ténébres de la nuit pour ſurprendre les gardes avancées du camp ennemi, firent une ſi grande diligence qu'avant la fin du jour ils furent rendus à Troyes, où ils informerent le Roi de l'état de la place & de la facilité qu'il y avoit à la ſecourir. Sa Majeſté leur ayant promis qu'en peu de jours elle ſeroit ravitaillée, & que la garniſon en ſeroit rafraichie les renvoya avec cette aſſûrance. 1521.

Le Roi partit en effet de Troyes, & ſe rendit en diligence à Rheims, dans le deſſein d'y déliberer avec les principaux Officiers de ſon armée ſur les moyens de ſecourir promptement la Ville aſſiégée. La conduite de cette entrepriſe fût confiée au Comte de Saint Pol qui avoit le commandement de ſix mille hommes de pied avec qui il étoit venu ſe poſter au pont Favergi éloigné de quatre lieuës de Rheims. Les ordres furent données pour qu'il ſe trouvât le lendemain avec ce corps de troupes à mi chemin de ces deux places; ce qui fut exécuté, & après avoir fait rafraichir ſes gens, il leur fit prendre la route d'Attigni ſitué ſur la riviere d'Aiſne à huit lieuës de

Mezieres. Le jour ne faiſoit que
1521. commencer à paroître, lorſqu'ils arriverent à Attigni, & ils n'en partirent qu'à l'entrée de la nuit. Mille hommes de pied commandés par de Lorges furent deſtinés à ſe jetter dans Mezieres, où l'on devoit faire entrer en même-tems un certain nombre de voitures chargées de munitions de bouche. Ce convoi fut eſcorté par quatre cens hommes d'Armes qui avoient à leur tête le Sénéchal de Rouergue, & le Baillif de Caen; & le Duc d'Alençon marcha avec le reſte de ſes troupes juſqu'à deux lieuës près de Mezieres pour les ſoûtenir. Ainſi fut ſecouruë cette place aſſiégée depuis ſix ſemaines. Le Duc d'Alençon ayant été rejoint par la Gendarmerie qui avoit eſcorté le convoi, ſe retira à Rethel petite Ville ſituée ſur la riviere d'Aiſne.

Environ le même-tems que Mezieres fut ravitaillée, un corps de Suiſſes que l'on attendoit arriva en Champagne, où ils furent reçus par les Seigneurs de Sedan & de la Trimouille, & par pluſieurs autres perſonnes d'un rang diſtingué qui

par ordre du Roi leur étoient allés au devant. 1521.

Cependant les assiégés pour faire éclater la joye que leur causoit le secours qu'ils avoient reçu, commencerent dès le même jour à faire un feu continuel de leur artillerie, tandis que celle des assiégeans qui desespéroient de se rendre maîtres d'une place dont la conquête leur avoit paru très-facile, ne se faisoit presque plus entendre ; mais intéressés à cacher leur foiblesse, ils eurent la puerile vanité de nous faire dire par un trompette, que s'il y avoit quelqu'un parmi les assiégés, qui voulût se trouver dans l'isle de Mezieres à un certain jour marqué, il y trouveroit le Comte d'Aiguemont prêt à le recevoir la lance à la main. Le défi fut accepté, & ce fut le jeune de Montmorenci qui se présenta pour être le champion ; ce défi en occasiona un autre. De Lorges ne pouvant souffrir que les hommes d'Armes eussent seuls la gloire de combattre, proposa un combat à la pique, & s'offrit à être le tenant contre quiconque se présenteroit. Le Seigneur de Vaudrai

1521. surnommé le Beau fut un des deux champions de ce second combat, qui se termina sans que les deux tenans eussent pu remporter l'un sur l'autre aucun avantage marqué. Il n'en fut pas de même du combat des hommes d'Armes. M. de Montmorenci eut non-seulement l'adresse d'éviter les coups que lui portoit son adversaire, mais il fit sur sa cuirasse une si furieuse décharge, qu'il la fausa & qu'il vit sa lance sauter en éclats.

Le jour suivant un nommé Picart Fran-Comtois qui avoit servi le Roi dans toutes les guerres d'Italie, mais qui depuis peu de tems étoit passé au service de l'Empereur, curieux de sçavoir si les vivres ne manquoient pas dans la Ville, envoya demander par un tambour une bouteille de vin à de Lorges son ancien ami : celui-ci lui en envoya deux, l'une pleine de vin vieux & l'autre pleine de vin nouveau; & avant que de renvoyer le tambour, il le fit conduire dans une cave où il y avoit une grande quantité de tonneaux, mais dont la plûpart étoient remplis d'eau.

Cette ruſe fixa en quelque façon, les irréſolutions du Général ennemi, qui toujours plus perſuadé, que toute eſpérance d'affamer la place lui étoit ôtée, & qui ne pouvant d'ailleurs ſe promettre de la prendre de force à cauſe du voiſinage de l'armée du Roi prête à ſecourir les aſſiégés, prit enfin le parti de ſe retirer; & ce qui l'y détermina encore, fut que ſon armée épuiſée par les fatigues d'un long ſiége dépériſſoit tous les jours. Ayant donc fait embarquer ſa groſſe artillerie ſur la Meuſe, pour que rien ne retardât la marche de ſon armée, il lui fit prendre le chemin de Montcornet dans les Ardennes, de Mauberfontaine, & d'Aubenton, ſe propoſant de la conduire delà à Vervin & à Guiſe; & pour ôter à l'armée Françoiſe l'envie de l'inquiéter dans ſa rètraite, il ordonna que l'on pillât & brûlât tous les Bourgs & Villages qu'il laiſſoit derriere lui. 1521.

Levée du ſiége de cette place.

Cependant le Roi ayant été informé de la route que tenoit l'armée Imperiale, reſolut de venir l'attendre aux environs de Guiſe & de lui livrer bataille. Ainſi il ordonna à

Retraite de l'Armée Impériale.

1521. Mouzon fut pourvue d'une bonne garniſon, & le Comte de Saint Pol après cette expédition revint joindre l'armée qui étoit campée à Fervaques, & aux environs du Mont Saint Martin. Voici l'ordre dans lequel elle devoit marcher.

Se rendent Maîtres de Bapaume. Le Duc d'Alençon ayant ſous lui le Maréchal de Châtillon, fut chargé de la conduite de l'avant-garde, contre le droit du Connetable, qui diſſimula ſon mécontentement; mais qui ne le fit que trop éclater dans la ſuite. Le Roi ayant avec lui le Connétable prit le commandement du corps de bataille, & le Duc de Vendôme fut mis à la tête de l'arriere garde. Le Comte de Saint Pol avec ſes gens de pied, le Maréchal de Chabannes & le Seigneur de Fleuranges avec leurs Compagnies d'hommes d'Armes furent detachés de l'armée pour aller s'emparer des Villes & château de Bapaume, dont la garniſon incommodoit furieuſement les frontieres de Picardie par les courſes continuelles qu'elle faiſoit aux environs de Peronne, de Corbie & de Dourlens. Le Comte de Saint Pol s'étant rendu maître de

cette place y fit mettre le feu, parce qu'elle n'étoit pas assez forte pour qu'on pût espérer de la garder, & il fit en même tems raser plusieurs petits forts qui servoient de retraite à l'ennemi, lorsqu'il lui prenoit envie de piller le plat-Pays. 1521.

Et de Landreci.

Landreci eut le même sort que Bapaüme. Le Duc de Vendôme à la tête de l'arriere-garde, étant arrivé devant cette place une heure ou deux avant que le Soleil fut couché, quatre ou cinq portes enseignes des bandes de Picardie, animés du désir de se signaler, se débanderent, & quoiqu'ils n'eussent ni échelles ni artillerie, ils oserent avancer jusqu'aux pieds des murailles de la Ville, & deux d'entr'eux gagnerent le haut du pont-levis; mais presque dans le même moment, ils furent renversés dans les fossés, où l'un d'eux perdit la vie. Sept à huit cens Lansquenets qui composoient la garnison ne doutant pas que le lendemain matin les assiégeans n'eussent dressé leurs batteries, & jugeant qu'ils ne pouvoient sans témérité s'exposer à soûtenir un assaut, abandonnerent la place pendant la nuit,

1521. & se retirerent dans la forêt de Mormaulx où ils ne pouvoient être poursuivis sans que nos gens eussent auparavant passés la riviere de Sambre qui coule au milieu de Landreci. Le Duc de Vendôme instruit de la retraite des Lansquenets ordonna que l'on rasât la place & que l'on y mît le feu ; & se remit ensuite en marche pour aller rejoindre l'armée qu'il trouva campée près de Cateau-Lambresis.

Le Roi avec son armée passe l'Escaut.

Environ le 22. d'Octobre, le Roi qui étoit logé au-dessus de Happregros, Village situé à mi-chemin de Cambrai & de Valenciennes, ayant eu avis que l'Empereur avec son armée s'étoit retiré dans cette derniere Ville, ordonna que l'on jettât un Pont sur l'Escaut au-dessous de Bouchain ; étant résolu d'aller livrer bataille à l'ennemi, ou de le mettre dans l'humiliante nécessité de se retirer ; & ayant pris en même tems avec lui une nombreuse escorte de Cavalerie, il alla visiter lui-même les endroits qui lui paroissoient les plus propres à la construction d'un Pont. L'on se décida pour la Neuville, quoique ce lieu fût de toute

part environné de marais, & le Comte de Saint-Pol avec ſes ſix mille fantaſſins eût ordre d'y travailler pendant toute la nuit, de paſſer enſuite l'Eſcaut, & de ſe fortifier pour faciliter au reſte de l'armée le paſſage de cette riviére. 1521.

Sur l'avis qu'eut l'Empereur de la conſtruction d'un nouveau Pont, il détacha de ſon armée douze mille Lanſquenets ſoûtenus de quatre mille chevaux, & leur ordonna de marcher en diligence vers les bords de l'Eſcaut. Mais en y arrivant ils trouverent le Comte de Saint-Pol à la tête de ſon Infanterie rangée en bataille du côté de Valenciennes, pendant que le Roi paſſoit la riviére avec toutes ſes forces. Le poſte avantageux qu'occupoit le Comte de Saint-Pol, jetta les ennemis dans l'incertitude s'ils entreprendroient de le forcer dans ſes retranchemens; mais pendant qu'ils déliberoient, l'avant-garde & le corps de bataille de notre armée, où ſans y comprendre les chevaux-légers, on comptoit juſqu'à quinze & ſeize cens hommes d'armes, & vingt-ſix mille hommes de pied eurent le tems

Oppoſition inutile de la part des Impériaux.

de traverſer l'Eſcaut. Comme l'on
1521. ne pouvoit connoître quelles étoient les forces de l'ennemi à cauſe d'un brouillard épais qui le déroboit à la vue, quelques-uns de nos Officiers-Généraux ne crurent pas que l'on dût s'expoſer au hazard d'un combat dont le ſuccès ſeroit incertain; mais d'autres qui croyoient que les ennemis n'avoient que ſept à huit cens chevaux pour couvrir la retraite de leurs gens de pied, furent d'avis que l'on détachât quatre cens hommes d'armes de notre armée pour charger ce corps de Cavalerie qui auroit été infailliblement rompue, ou qui ne pouvoit être obligé de reculer ſans entraîner la déroute de l'Infanterie. Louis de la Trimouille & le Maréchal de Chabannes demanderent qu'il leur fut permis de ſe mettre à la tête de leurs compagnies de cent hommes d'armes, & qu'on leur donnât les Guidons de l'avant-garde, promettant qu'avec ce petit nombre de troupes, ils déferoient aiſément le détachement ennemi; mais leurs offres ne furent pas acceptées. Cette faute fut le ſalut des Impériaux, à qui il fut

d'autant plus facile de faire leur retraite en bon ordre, qu'ils n'avoient que trois lieues de chemin à faire dans un pays découvert pour gagner Valenciennes. Ils ne perdirent dans leur retraite qu'un seul Officier de marque qui fut le Bâtard d'Aymeries, & un petit nombre de gens de cheval qui furent faits prisonniers. Le jeune Empereur connût si bien le danger où son armée étoit exposée, que dès qu'il eût appris que les François avoient passé l'Escaut, il sortit pendant la nuit de Valenciennes, & marcha en toute diligence vers la Flandre, n'étant accompagné que de cent chevaux seulement. 1521.

Retraite précipitée de l'Empereur.

Cependant les Suisses qui avoient le Roi à leur tête ne cessoient de demander qu'on les menât au combat, paroissant désirer avec ardeur de faire connoître à ce Prince combien s'étoit accru leur zéle pour son service depuis le renouvellement de leur alliance avec la France. Mais la nuit se passa sans que l'on se fût décidé sur le parti que l'on prendroit; & l'armée campa sur les bords de l'Escaut près de l'endroit où elle avoit passé cette riviére. Le lende-

Prise de Bouchain par le Connétable.

1521. main le Connétable alla assiéger Bouchain qui se rendit, & le Duc de Vendôme avec l'arriére-garde marcha à Sommain, lieu peu éloigné de la riviére de Carpes que nous nous étions proposé de passer à Marchiennes pour aller de-là secourir Tournai.

Paix conclue par la médiation de l'Angleterre.

Sur ces entrefaites Milord Chambellan, & le Grand-Prieur de Saint Jean députés du Roi d'Angleterre, arriverent à l'armée pour traiter de paix entre la France & l'Espagne. Ils y travaillerent avec tant de succès que toutes choses furent réglées en peu de tems à l'amiable. Il fut convenu que les Impériaux leveroient le siége de Tournai, qu'ils retireroient les troupes qu'ils avoient dans le Milanès, & que le Roi de son côté rappelleroit celles qu'il avoit dans les Pays-Bas & sur les frontiéres d'Espagne; il fut encore décidé que s'il restoit quelque différent entre les deux Rois au sujet de quelque Place, ils s'en remettroient pour la décision à l'arbitrage du Roi d'Angleterre. (a)

(a) Il peut bien être, dit l'Auteur de la nouvelle Histoire d'Angleterre, que ces

Cependant le ſeul effet que produiſirent ces négociations de paix fut propoſitions furent faites à François I. & qu'il fut aſſez aveugle pour ſe perſuader qu'elles auroient lieu, parce qu'il ignoroit encore les ſecrets engagemens du Roi d'Angleterre & de ſon Miniſtre avec l'Empereur. Mais voici bien des raiſons qui ſemblent prouver que le Traité que nous venons de rapporter n'a jamais ſubſiſté. Premiérement, parce que le recueil des actes publics ne fait aucune mention de ce prétendu Traité, quoiqu'on y en trouve un autre de bien moindre importance, conclu dans le même tems. Secondement, on ne trouve dans le même recueil aucun envoi d'Ambaſſadeurs de la part du Roi d'Angleterre, n'y au Roi de France, n'y à l'Empereur, dans le tems qui devoit avoir précédé ce Traité. Troiſiémement, il n'y a point de vraiſemblance que l'Empereur eût voulu retirer ſes Troupes du Milanès, c'eſt-à-dire, rendre Milan à la France, & perdre l'eſpérance d'acquérir Tournai, qui étoit déja aux abois, pour le ſimple avantage de voir François I. ſe retirer dans ſon Royaume. Ajoûtons à toutes ces conſidérations, que vû les égards que l'Empereur & le Roi de France avoient pour le Miniſtre Anglois, il n'y a aucune apparence qu'ils euſſent voulu conclure un Traité ſans ſa participation, & par le miniſtere d'autres Ambaſſadeurs, pendant qu'il étoit à Calais pour y faire l'office de Médiateur. On trouve dans le recueil des actes publics, que lorſque Wolſey fut deſtiné par ſon Maître à accommoder les différens que l'Empereur avoit avec le

1521. Paix auſſitôt rompue.

d'empêcher que le Roi ne profitât
1521. des avantages que lui donnoit le ſort

Roi de France, il étoit muni de diverſes commiſſions pour en faire l'uſage qu'il jugeroit à propos. Par la premiére, Henri lui donnoit le titre de ſon Lieutenant-Général, pour regler en qualité de Médiateur les différens des deux Monarques. Une ſeconde lui donnoit pouvoir de traiter & de conclure avec François I. un renouvellement d'alliance; mais ſelon toutes les apparences, ce n'étoit que pour faire voir aux Ambaſſadeurs de France l'impartialité de Henri, & le deſſein prétendu qu'il avoit de s'unir avec celui des deux Princes ennemis, qui ſe trouveroit être injuſtement attaqué. Par la troiſiéme commiſſion, il avoit pouvoir de conclure une Ligue entre l'Angleterre & l'Empereur, le Pape & le Roi de France, ou tel autre Potentat que ce pût être. Ainſi ſans que Henri eut encore pu examiner de quel côté le tort ſe trouvoit, il laiſſoit à ſon Lieutenant la liberté de l'engager dans le parti qu'il trouveroit à propos. Mais il y a, ajoûte l'Hiſtorien Anglois, beaucoup d'apparence que la réſolution de ce Prince étoit déja priſe, & que le congrès de Calais n'étoit d'eſtiné qu'à faire voir, qu'il ne ſe détermineroit qu'après une exacte information, & que pour faire tomber le blâme de la rupture ſur le Roi de France. Toutes les demarches du Cardinal médiateur firent voir que ſon deſſein n'étoit pas de procurer la paix entre les deux Monarques ennemis; mais ſeulement de fournir au Roi ſon maître, un pretexte de ſe déclarer pour l'Empereur.

dès armes. L'on apprit que Fontarabie s'étoit rendue à l'Amiral de Bonivet ; l'Empereur prétendit que cette Place fut reſtituée à l'Eſpagne, & ſur ce que le Roi voulut la garder, le traité dont nous venons de parler demeura ſans exécution. Mais pendant les cinq ou ſix jours que notre armée ſe tint dans l'inaction campée entre l'Eſcaut & la riviére de Carpes, les pluyes devinrent ſi abondantes qu'il fallut renoncer à l'eſperance de pouvoir paſſer cette derniere riviére à Marchiennes. Notre armée fut obligée de marcher juſqu'à un lieu nommé l'Ecluſe, éloigné de deux lieues de Douai, où elle paſſa la veille de la Touſſaints la petite riviére de Ry qui tire ſa ſource des étangs d'Oyſi, & qui ſe décharge dans l'Eſcaut près de Bouchain. 1521.

L'avant-garde, le corps de bataille, & une partie de l'arrière-garde paſſerent heureuſement ; mais les Ponts qui étoient ſur la chauſſée étant venus à ſe rompre, & quelques chariots de bagage ayant été renverſés dans les marais, d'où il n'étoit pas facile de les retirer, ce

1521. Bellain & la Comteſſe de Roeux ſe retirerent dans le château ; mais dès que nos batteries furent en état de tirer, ils demanderent à capituler. Il fut accordé à cette Dame qu'elle ſeroit conduite en ſûreté où bon lui ſembleroit ; & aux troupes qui compoſoient la garniſon qu'elles auroient la liberté de ſe retirer ; mais ceux des habitans qui s'étoient renfermés dans le Château demeurerent priſonniers. La conquête d'Hédin fut ſuivie de celle de Renty, de Bailleville, de Mont, & de pluſieurs autres petites Places. Du Biez avec trente hommes d'armes, & deux cent mortes payes fut laiſſé dans le Château d'Heſdin pour y commander, & de Lorges eût le commandement de la Ville ; il avoit pour Lieutenant Huſin de Mailli, & la Barre qui commandoient chacun cinq cent hommes de pied.

Séparation de l'armée. Ces diſpoſitions étant faites, le Connétable, le Duc de Vendôme, & le Comte de Saint-Pol revinrent joindre le Roi qui en partant d'Aindifer avoit pris la route de Dourlens, & s'étoit rendu de-là à Amiens où ſe fit la ſéparation de l'ar-

mée. Le Comte de Danmartin, les Vicomtes de Turenne, & de Lavedan, Mrs. d'Eſcars, de Liſtenai & Rochebaron qui avoient commandé ſous le Connétable, furent faits Capitaines de vingt-cinq hommes d'armes chacun, & Mrs. de Brienne & d'Humiéres qui avoient pareillement commandé la Cavalerie ſous le Duc de Vendôme obtinrent la même récompenſe. Deux mille Suiſſes furent deſtinés à la garde d'Abbeville, & le reſte fut congédié. Le Roi après avoir diſtribué dans les Places frontiéres le nombre de troupes qu'il jugea être néceſſaires pour leur défenſe ſe retira à Compiégne dans le deſſein d'y paſſer l'hyver. 1521.

Tournai eſt rendu aux Impériaux.

Environ les fêtes de Noël Chamberoux Gouverneur de Tournai fit ſçavoir au Roi, que s'il ne recevoit un prompt ſecours il ſe verroit obligé de rendre aux ennemis une Place qu'il défendoit depuis cinq ou ſix mois. Comme la ſaiſon trop avancée ne permettoit pas que l'on entreprît de ravitailler la Place & d'en rafraîchir la garniſon, on laiſſa au Gouverneur la liberté de capituler; mais on vouloit que ce fut à des condi-

tions honorables ; il ne le fit auſſi
1521. qu'après avoir obtenu que la garniſon ſortiroit avec armes & bagages, & qu'elle ſeroit conduite à Dourlens. Il fut permis à ceux des Habitans qui étoient dans les intérêts de la France de s'y retirer, & ceux qui voulurent demeurer dans la Ville furent conſervés dans tous leurs priviléges. Je paſſe à ce qui arriva de plus intéreſſant ſur les frontiéres d'Eſpagne & en Italie durant le cours de cette année 1521. (a)

(a) Il n'eſt point parlé dans les Mémoires de du Bellai, des manifeſtes qui furent publiés durant le cours de cette année 1521, par l'Empereur & le Roi de France, & où ces deux Princes expoſoient les raiſons qu'ils avoient de prendre les armes. Charles V. dans ſon manifeſte rappelloit les ſujets de plaintes qu'il prétendoit avoir contre le Roi, 1 de ce que l'on avoit renvoyé Marguerite d'Autriche, ſix ans après la concluſion du mariage de cette Princeſſe avec Charles VIII, & de ce que ce Prince s'étoit marié avec Anne de Bretagne que Maximilien étoit prêt d'épouſer. Il ſe plaignoit enſuite que François I. avoit épouſé Claude de France qui lui étoit deſtinée, & que Louis XI. avoit enlevé le Duché de Bourgogne à la Princeſſe Marie ſon Ayeule. Le reſte du Mémoire étoit employé à ruiner les droits de la France ſur le Duché de Milan. On y

J'ai dit que l'Amiral de Bonnivet avoit eu ordre de passer en Guienne à la tête de quatre cens hommes d'armes & de six mille Lansquenets. Etant arrivé sur la fin de Septembre à Saint-Jean de Lus il détacha de sa

1521.

Affaires des Pirenées.

soûtenoit que Valentine Viscomti n'avoit pû porter ce fief dans la maison d'Orléans, parce que Wenceslas alors Empereur n'avoit point approuvé la clause de l'investiture insérée dans le Contrat; & que celle qui avoit été accordée à Louis XII. étoit nulle, parce qu'elle n'avoit été accordée à ce Prince qu'à condition que Claude de France épouseroit Charles petit-fils de Maximilien.... François I. ne manqua pas d'opposer à l'Empereur d'autres griefs: le premier concernoit les deux promesses auxquelles ce Prince s'étoit engagé par le traité de Noyon. Il s'agissoit de restituer la Navarre à Henri d'Albret, & d'une pension de cent mille écus pour laquelle le Roi de France avoit renoncé à ses prétentions sur le Royaume de Naples; jusqu'alors Charles n'avoit fait aucune avance pour s'acquitter de sa parole. Il avoit laissé passer le tems destiné à s'en dégager, & n'avoit jamais daigné répondre aux remontrances qu'on lui avoit faites sur ces articles: l'autre plainte du Roi de France étoit fondée sur le refus que Charles V. faisoit de lui rendre hommage Lige des Comtés de Flandres & d'Artois, sur le prétexte que cette soumission dérogeroit à sa Dignité de Chef de l'Empire.

petite armée le ſieur de Saint-André
1521. avec deux mille cinq cens Allemans ſous les ordres du Comte de Guiſe, & mille autres Fantaſſins tant Gaſcons que Baſques & Navarois pour aller mettre le ſiége devant la Ville de Maye. Quatre jours après le Château de Poignan ſitué ſur la Montagne de Roncevaux & défendu par cinquante Eſpagnols qui avoient à leur tête le Capitaine Montdragon fut ſommé de ſe rendre, mais ce fut inutilement ; ce qui obligea l'Amiral d'ordonner que l'on conduiſit ſur la montagne quelques piéces d'artillerie ; & avant qu'elles y fuſſent arrivées, il fit avertir les Eſpagnols que s'ils lui donnoient la peine de les faire mener juſques devant le Château, il les feroit tous paſſer au fil de l'épée. Ces menaces produiſirent l'effet qu'il s'en promettoit, la garniſon intimidée abandonna la Place.

Après cette premiere expédition, l'Amiral intéreſſé à cacher le grand deſſein qu'il méditoit, feignit de marcher vers Pampelune ; mais deux jours après il revint ſur ſes pas, & après avoir conduit ſon armée par

de

de hautes montagnes & si roides, que les gens de cheval furent obligés de faire la moitié du chemin à pied, il arriva à un quart de lieue près de Maye ; & comme si son intention eut été de presser le siége de cette Place, il voulut qu'on employât toute la nuit à dresser des batteries, & fit même faire quelques décharges, pendant que les Lansquenets avoient ordre de prendre un autre chemin qu'il prit lui-même bien-tôt après, & qui le conduisit à Estaigne, Village peu éloigné de Saint-Jean de Luz où son armée campa deux jours. Le mardi avant le jour elle se trouva rangée en bataille, & marcha dans cet ordre jusqu'à un Village nommé Biriatte, où l'Amiral se proposoit de passer la riviére d'Andaye. Mais il en trouva le passage défendu par un nombreux détachement de troupes Espagnoles que l'on ne pouvoit bien reconnoître à cause des montagnes qui les couvroient. 1521.

Ces marches & contre-marches du Général François n'avoient pour objet, que de tenir l'ennemi dans l'incertitude de la Place qu'il vouloit attaquer. C'étoit Fontarabie ; or

L'Armée Françoise force le passage de l'Andaye.

1521. pour aller mettre le siége devant cette Ville, une clef d'Espagne, il falloit nécessairement passer la riviére d'Andaye qui se décharge dans la Mer de Biscaye, laquelle se trouvoit alors si haute, que ce fut une nécessité d'attendre le reflux pour entreprendre de passer l'eau, ce qui ne put s'exécuter que vers les huit heures du matin. Toute l'armée ayant donc été rangée en bataille sur les bords de l'Andaye, les Lansquenets ayant à leur tête le Comte de Guise, passerent les premiers après avoir baisé la terre selon la coûtume qui s'observe réguliérement parmi eux, lorsqu'ils vont au combat; ils furent suivis de près par le reste de l'armée, & ce passage se fit avec une intrépidité si marquée, que les ennemis, quoiqu'ils ne nous fussent pas inférieurs en nombre; & qu'ils dussent avoir l'avantage de combattre contre une armée épuisée par le trajet d'une riviére, prirent honteusement la fuite, une partie s'étant retirée à Fontarabie.

Il restoit une difficulté à surmonter avant que de pouvoir mettre le

Fempaze de Behaubie.

siége devant cette Place. Notre armée après avoir passé l'Andaye étoit venue camper à Sainte-Marie, gros Bourg qui se trouva abandonné; & pendant deux ou trois jours qu'elle y demeura, elle se vit réduite à une grande disette de vivres, qui ne pouvoient venir dans notre camp que par un chemin dominé par le Château de Béhaubie occupé par les Espagnols. Il fut donc résolu, quelque effort qu'il en dût coûter, que l'on conduiroit quelques piéces d'artillerie devant cette Place, & que l'on en feroit les approches pendant la nuit; mais l'Amiral n'ayant pas jugé qu'elles eussent été faites assez près, ordonna qu'on les fît en sa présence en plein jour à soixante toises de la Place. La premiére décharge se fit si heureusement, qu'un canon ayant enfilé une canoniére fit éclater une des meilleures piéces de l'artillerie des assiégés, & le Canonier avec deux ou trois Soldats qui étoient à ses côtés furent tués du coup. C'en fut assez pour faire perdre courage à la garnison; & ne se sentant pas assez forte pour soûtenir un assaut, elle obligea le Com- 1521.

1521. mandant de se rendre à discrétion : on laissa aux Soldats la liberté de se retirer où ils voudroient après leur avoir ôté leurs armes, mais le Commandant & tout ce qu'il y avoit d'Officiers furent envoyés prisonniers à Bayonne.

Siége & prise de Fontarabie par l'Amiral de Bonnivet.

La reddition de cette Forteresse mit l'Amiral en état de marcher droit à Fontarabie, Place qui jusques alors avoit été jugée imprenable, étant défendue de tous côtés, ou par de hautes montagnes, ou par la mer, ou par la riviére qui en baigne les murs. L'actif Général ne voulut se reposer que sur lui seul du soin de faire les approches. Ayant ensuite réglé les quartiers, il ordonna qu'il y auroit à chaque batterie un homme d'armes pour que les décharges se fissent sans interruption, & il se mit lui-même à la tête de quelques Canoniers, qui ne faisoient qu'exécuter ses ordres. Un feu terrible & continuel fit en peu de tems une bréche considérable, mais qui ne l'étoit pas assez pour que l'on pût monter à l'assaut : cependant l'ardeur des gens de pied à demander qu'on les y conduisit promptement leur obtint

ce qu'ils ſouhaitoient. S'ils attaquerent avec une bravoure incroyable, les aſſiégés ſe défendirent avec tant de courage, que n'étant pas poſſible de les forcer, il fallut ſe déterminer à ſonner la retraite. Une batterie que l'on dreſſa le lendemain ſur une hauteur, & qui devoit foudroyer les aſſiégés, tandis qu'on leur livreroit un nouvel aſſaut les obligea de rendre la Place, dont le commandement fut donné à Jacques d'Aillon Seigneur du Lude, qui prouva dans la ſuite, qu'il n'y avoit perſonne qui méritât mieux que lui qu'on lui confiât la garde d'un poſte ſi important. 1521.

Il s'en falloit bien que nos armées euſſent en Italie les mêmes ſuccès qu'elles avoient du côté des Pyrénées. Dès l'année précédente l'Empereur, quoiqu'en paix avec la France, avoit fait jouer tous les reſſorts de la plus adroite politique pour faire rompre la ligue conclue entre le Roi, les Vénitiens & les Suiſſes; mais ſes intrigues n'ayant pas eû le ſuccès qu'il s'en promettoit, il s'imagina qu'il ne lui ſeroit peut-être pas ſi difficile de détacher le Pape de Affaires d'Italie.

notre alliance ; & dans cette pensée il traita secretement avec lui. La ligue entre les deux Puissances fut bien-tôt conclue. Elles se promirent d'unir leurs forces pour chasser les François de toutes les Places qu'ils occupoient en Italie. Parme & Plaisance, qui depuis quelques années avoient été cédées à la France, devoient être réunies au Domaine de l'Eglise, & François Sforce frere de Maximilien qui avoit remis au Roi tous ses droits sur le Milanès, après que ce Prince en eût fait la conquête en 1515. devoit être mis en possession de ce Duché. (a)

1521. Traité de Ligue entre le Pape & l'Empereur.

Tels étoient les principaux articles du nouveau traité qui fut con-

Brouilleries dans le Milanès.

(a) Ce traité portoit encore, que les habitans du Milanès ne pourroient se fournir de sel qu'à Gervia Ville de l'Etat Ecclesiastique; que l'Empereur aideroit au Pape à se rendre maître de Ferrare; que la somme que Charles donnoit à Leon pour le Royaume de Naples seroit augmentée; que l'Empereur protegeroit la Maison de Medicis; qu'il accorderoit au Cardinal de Medicis une pension de dix mille ducats sur l'Archevêché de Tolede, & enfin qu'Alexandre de Medicis Bâtard de Laurent auroit dans le Royaume de Naples un état de dix mille ducats de revenu annuel.

clu entre le Pape & l'Empereur. Le mécontentement des habitans de Milan fut une circonſtance favorable dont ils ſçurent adroitement profiter pour exécuter leurs deſſeins. Jerôme Moroné Vice-Chancelier du Milanès, que le Roi avoit comblé de bienfaits, mais qui depuis, s'étoit détaché de la France parceque ce Prince n'avoit point voulu lui accorder une charge de Maître des Requêtes de ſon hôtel, s'échappa ſecrétement de Milan, où il craignoit d'être arrêté, & alla trouver le Pape, à qui il fit eſpérer, que par ſon crédit il ſçauroit ménager une prompte révolte du Milanès en faveur de François Sforce qui étoit alors à Trente, & auprès duquel Moroné ſe rendit pour l'aider de ſes conſeils. Mais je dois avant toutes choſes rapporter ici les ſujets de mécontentement qui diſpoſerent le Pape à ſe détacher de la France, & à ſe liguer avec l'Empereur. 1521.

Le Maréchal de Foix Gouverneur du Milanès en l'abſence du Maréchal de Lautrec ſon frere qui étoit allé à la Cour pour ſe marier, ayant été informé que quelques bannis du Du-

ché de Milan s'étoit retirés à Buffeto,
1521. Place qui appartenoit à Chriſtophe Pallavicin, dépêcha un certain Cardin de Cremone, pour répréſenter à ce Seigneur que la retraite qu'il accordoit aux ennemis du Roi ne pouvoit manquer de lui attirer l'indignation de Sa Majeſté; mais celui-ci ayant eû avis que ce Cardin étoit venu pour le ſurprendre, le fit arrêter & ordonna qu'on le mît à la queſtion. La violence des tourmens arracha à ce malheureux l'aveu d'un deſſein auquel il n'avoit peut-être pas ſongé; mais cette confeſſion parut ſuffire au Seigneur Pallavicin pour l'authoriſer à faire condamner l'infortuné Cardin à être pendu; & ſur ce que les Officiers de Juſtice refuſerent de lui faire ſon procès, il le condamna lui-même & le fit éxécuter.

L'auteur d'une entrepriſe ſi hardie comptoit bien qu'il n'y avoit qu'une prompte fuite qui pût le dérober à la juſte vengeance du Maréchal. S'étant donc fait accompagner des bannis qui étoient venus le trouver à Buffeto, il ſe retira avec eux à Reggio, & ils y furent bien-tôt ſuivis d'un grand nombre d'autres

mécontens ; & il eſt à remarquer que la plûpart d'entre eux poſſédoient de grandes richeſſes, & c'étoit peut-être là tout leur crime ; du-moins eſt-il vrai qu'il n'y avoit eu aucune apparence de révolte, pendant tout le tems que Téligni Sénéchal de Rouergue avoit commandé dans le Milanès. Mais à l'arrivée du Maréchal de Foix dans ce Duché, les choſes changerent bien de face. 1521.

Entrepriſe ſur Reggio par l'Amiral.

Sur l'avis qui fut donné au nouveau Général, que les mécontens s'étoient retirés ſur les terres du Pape, il partit de Milan à la tête de quatre cens hommes d'armes pour aller les répéter. Etant arrivé à deux milles de Reggio, il y laiſſa la plus grande partie de ſa Gendarmerie, & ordonna en même tems au Chevalier d'Ambres Guidon de ſa Compagnie, & à d'Eſtai Guidon de celle du Marquis de Saluces, d'aller ſe poſter avec les Archers de ces deux Compagnies à la porte qui conduit à Modene, pour ôter aux bannis la facilité de ſe ſauver par cette porte, pendant que le Maréchal ſeroit en conférence avec le Gouverneur de la Place.

Leur entretien n'avoit pas duré un

1521. quart d'heure, que le Gouverneur fut averti que les François entreprenoient de forcer la porte de Modene ; & sur cet avis il pria le Maréchal d'entrer avec lui dans la Place, pour empêcher que ses Gens n'y commissent quelque désordre. Dans ce moment, Alexandre Trivulce qui accompagnoit le Maréchal fut blessé d'une arquebusade, & mourut peu de jours après de cette blessure. Cependant la Gendarmerie qui avoit été laissée à deux milles de Reggio ne fut pas longtems sans être informée, que le Maréchal étoit détenu prisonnier. Les uns furent d'avis que l'on volât promptement à son secours, & les autres que l'on retournât à Parme, parce qu'ils craignoient que l'ennemi ne profitât de leur absence pour surprendre cette Place.

Le retour du Maréchal, qui fût relâché par le Gouverneur de Reggio mit fin à ces déliberations. La Gendarmerie Françoise alla camper à dix milles de cette Place sur les terres du Pape, & fût bien-tôt après renforcée de quatorze à quinze cens hommes de pied commandés par le Prin-

ce de Bozzolo. Cependant le Maré-
chal qui ne pouvoit ſe cacher, que 1521.
ce qui venoit de ſe paſſer n'étoit que trop capable d'indiſpoſer le Pape, & peut-être de l'engager à rompre avec la France, lui envoya Lamotte-au-Groüin, pour repréſenter à Sa Sainteté, que les François étoient bien éloignés de vouloir rien entreprendre ſur les terres du Domaine de l'Egliſe ; & que s'ils s'étoient préſentés aux portes de Reggio, ce n'avoit été que dans l'eſpérance qu'on leur remettroit entre les mains les bannis du Duché de Milan. Mais les excuſes du Maréchal ne furent point écoutées, & ne purent ſuſpendre l'excommunication qui fut lancée contre lui. Il n'en fut pas pour cela moins attentif à s'abſtenir de tout acte d'hoſtilité, & il le fut encore plus lorſque le Roi qui étoit alors à Dijon lui eut dépêché Charles de Crequi Seigneur de Pont-Dormi, & Gouverneur de Parme, pour lui faire ſçavoir que l'intention de Sa Majeſté étoit que ſes troupes évitaſſent avec ſoin tout ce qui pourroit occaſionner quelque rupture avec la Cour de Rome.

1521. Cependant le Maréchal n'avoit pas perdu de vûe le deſſein qu'il avoit de diſſiper les bannis de Milan ; & pour cet effet il avoit ordonné qu'on lui amenât un certain nombre de piéces d'artillerie, qui devoient être tirées du Château de cette Ville ; & ne s'y étant point trouvé de chevaux pour les conduire, les Dames furent aſſez généreuſes que d'offrir ceux de leurs caroſſes pour ſuppléer à ce défaut. Mais ce fut inutilement que les Commiſſaires de l'artillerie s'adreſſerent à Richebourg Capitaine du Château, pour qu'il les mît en état de ſatisfaire aux ordres du Maréchal. Il fallut qu'ils euſſent recours à Menalde de Martori Evêque de Conſeran qui commandoit en l'abſence du Maréchal ; & ce fut dans cet intervalle de tems que le tonnerre tomba ſur la tour de la porte du Château, où il y avoit une prodigieuſe quantité de poudre, de pots & de lances à feu, & de toute autre ſorte de munitions de Guerre. Un grand nombre d'Officiers & de Soldats François furent enſevelis ſous les ruines de la tour ; & il eſt certain que ſi les factieux

Déſaſtre arrivé à Milan.

euſſent ſçu profiter de cet accident, il leur été facile de ſe ſaiſir du Châ- 1521.
teau, qui ne fut gardé pendant quelques jours que par un petit nombre de Sénateurs attachés au parti de la France, & qui s'y étoient retirés avec leur famille en attendant qu'ils fuſſent relevés par une Compagnie de cent hommes d'armes qui venoient de Novare. Le Pape, qui pour des raiſons de politique, n'avoit point encore déclaré la ligue que ſa haine contre la France lui avoit fait conclure avec l'Empereur, oſa parler en plein Conſiſtoire de ce déſaſtre arrivé le même jour de Saint Pierre, comme d'une punition viſible de Dieu qui vengeoit le Saint Siége des incurſions faites par les François ſur les terres de l'Egliſe.

Le Capitaine Garrou ſauve Côme.

Environ ce tems-là Mainfroi Pallavicin Seigneur Milanois, accompagné d'un détachement nombreux de Lanſquenets & d'Italiens, entreprit de ſurprendre la Ville de Côme, dont le Capitaine Garrou Baſque étoit Gouverneur. C'étoit la veille de la fête de Saint Jean, jour de réjouiſſance que les Habitans avoient coûtume de célébrer hors de la Ville,

1521. Garrou qui en étoit ſorti y rentra promptement dès qu'il eût entendu ſonner l'alarme, qui fut donné à l'approche du détachement ennemi. Par la ſage précaution qu'il eut, de diſtribuer le long des murs les Soldats de la garniſon, de façon qu'ils ſe trouverent confondus avec les habitans, il ſçut rendre inutiles les intelligences que l'ennemi pouvoit avoir dans la Place. Auſſi Mainfroi qui étoit aux portes de la Ville ne ſongea qu'à ſe retirer dès qu'il ſe fut apperçu de l'ordre que le Commandant avoit établi pour la défenſe de la Place. Mais ſon entrepriſe eut pour lui des ſuites plus funeſtes qu'il ne penſoit. Comptant ſur la vigilance des ſentinelles qu'il avoit placés au tour de la Ville, il eſpéroit de goûter tranquillement les douceurs du ſommeil; mais il n'en jouit pas longtems. Le brave Commandant de Côme ne paſſa pas ſon tems à dormir : aſſûré qu'il ſe faiſoit une mauvaiſe garde dans le camp ennemi, il ſe mit à la tête de deux cens hommes de ſa garniſon, & la ſortie qu'il fit fut ſi bruſque, qu'il ſurprit quatre cens Lanſquenets & autant d'Italiens à moitié

endormis, dont une partie fut passée au fil de l'épée ; leur chef effrayé ne 1521.
songea qu'à chercher son salut dans une prompte fuite. Son dessein fut d'abord de s'embarquer sur le Lac, mais à la persuasion des Capitaines Allemans il prit la route de terre, tandis qu'une partie de ses gens se jetta précipitamment dans des barques qui étoient sur le Lac, & que d'autres, qui ne sçavoient quel chemin tenir, se sauverent par les montagnes.

Le Capitaine Garrou qui connoissoit un détroit, par où l'ennemi devoit nécessairement passer, s'embarqua sur le Lac, & fit une si grande diligence qu'il arriva le premier à ce détroit. Pallavicin qui étoit bien éloigné de soupçonner l'infortune qui l'attendoit, tomba dans l'embuscade & fut fait prisonnier. Les Capitaines Italiens qui l'accompagnoient eurent le même sort, & le reste fut taillé en piéces, à l'exception de quelques Soldats que leur fuite dans les montagnes déroba à la fureur du vainqueur. Les Lansquenets furent épargnés, & on leur laissa la liberté de retourner dans leur pays.

1521. Plusieurs Milanès sont condamnés à mort.

Pallavicin fut envoyé prisonnier à Milan, où après avoir déclaré un grand nombre de complices de sa révolte, & avoir en particulier confessé, que c'étoit à la sollicitation de Moroné qu'il avoit entreprit de surprendre Côme, il fut condamné à perdre la vie dans les tourmens les plus cruels. Ferrier & le Capitaine Soto eurent la tête tranchée, mais la plûpart des rebelles que Mainfroi avoit accusés furent assez heureux pour s'échapper de Milan, & ils parurent dans la suite être les plus acharnés à nous faire la guerre.

Tout tendoit, comme l'on voit, à une révolte prochaine. Le Maréchal de Foix persuadé que sans de nouveaux secours il ne lui étoit pas possible de faire tête à l'ennemi, donna ses ordres pour faire venir des Cantons un renfort de huit mille Suisses, & leva quelques Enseignes de gens de pied qu'il envoya à Parme où s'étoit déja rendu le Prinde Bozzolo. Pondormi qui en étoit Gouverneur ne doutant pas que cette Place ne dût être la premiere attaquée donna tous ses soins à en faire réparer les fortifications & à la mettre en état de défense.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Italie, le Roi apprit avec chagrin le mauvais effet qu'avoit produit l'entrepriſe formée ſur Pegio par le Maréchal de Foix. Lautrec eut ordre de retourner à Milan, & malheureuſement il ne fit qu'aigrir toujours plus les eſprits. A peine fut-il arrivé qu'il fit mourir cruellement ce Théodore Pallavicin dont nous avons parlé, qui poſſédoit des richeſſes immenſes dans les Duchés de Parme & de Plaiſance, & qui par ſa naiſſance étoit allié aux plus illuſtres maiſons d'Italie, & entre autres à celle de Médicis. Mais ce qui augmenta le mécontentement des factieux de Milan, c'eſt que le Maréchal de Lautrec ne dépoüilla ce Seigneur de ſes biens que pour enrichir le Maréchal de Foix ſon frere. La plûpart des Juges furent d'avis que ce Seigneur fût envoyé en France, & qu'il y demeurât en ôtage ; modération qui auroit fait perdre à un grand nombre de mécontens d'un rang diſtingué l'envie de ſe révolter, & qui les auroit peut-être même liés aux intérêts du Roi ; mais ce qui prouve qu'il s'en

1521.

Retour du Maréchal de Lautrec à Milan.

Son exceſſive ſévérité eſt nuiſible à la France.

1521. falloit bien que l'exceſſive ſévérité du Maréchal ne fut approuvée, c'eſt que parmi les Sénateurs, il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui voulut ſigner la Sentence de mort portée contre le malheureux Theodore.

Fin du premier Livre.

MEMOIRES

DE MESSIRE

MARTIN DU BELLAI,

Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances, & ſon Lieutenant-Général en Normandie : contenant les choſes les plus remarquables arrivées ſous le Regne de François I.

LIVRE SECOND.

CEs exécutions du Maréchal faites contre toutes les régles de la bonne politique, groſſirent le parti des mécontens, & ce fut dans ces circonſtances de tems favorables aux deſſeins du Pape, que la ligue qu'il 1521.

1521. avoit conclue avec l'Empereur fut rendue publique. Fréderic de Gonzague Marquis de Mantoue, & les Florentins furent aiſément engagés à y entrer. Le titre de Capitaine-Général des troupes de l'Egliſe accordé au Marquis, flata ſon ambition, & lui fit abandonner le parti de la France, où il avoit été élevé ſous le précedent régne. François I. pour ſe l'attacher, l'avoit honoré du collier de ſon ordre, & l'avoit mis à la tête d'une Compagnie de cent hommes d'armes. Du Reffuge qui en avoit été fait Lieutenant, ſe crut en droit de la commander, & même de nommer aux charges de Guidon & d'Enſeigne, prétendant qu'on n'avoit accordé au Marquis qu'un ſimple titre d'honneur ſans commandement. Celui-ci ſçut diſſimuler ſon mécontentement, mais peu de tems après il demanda au Roi qu'il lui fût permis d'accepter la dignité de Gonfannonier de l'Egliſe que le Pape lui offroit, ce qui lui fut accordé. Les brouilleries ſurvenues entre la Cour de Rome & celle de France furent pour le Marquis une occaſion de faire éclater la haine ſecrétte qui

l'animoit contre cette derniere Couronne; ainſi ce fut avec joye qu'il entra dans la ligue dont nous venons de parler, après avoir renvoyé au Roi le collier de ſon ordre. 1521.

L'armée des Confédérés ne fut pas longtems ſans ſe mettre en campagne; le Marquis de Peſcaire avec quatre cens hommes d'armes du Royaume de Naples, & Jerôme Adorme à la tête de trois mille Eſpagnols, ſe joignirent à Proſper Colonne qui commandoit les troupes du Pape. Leur armée devoit encore être renforcée de quatre mille Eſpagnols, & de deux mille Griſons. Mais parce-qu'il étoit à craindre que les Vénitiens ne s'oppoſaſſent à leur paſſage, le Marquis de Peſcaire eut ordre de marcher avec trois cens hommes d'armes pour favoriſer leur jonction. Toutes ces forces étant réunies, les Généraux de l'armée ennemie aſſemblée à Bologne ſe déciderent pour le ſiége de Parme. Forces de l'armée de la ligue.

Lautrec informé de leur deſſein fit partir en diligence le Maréchal de Foix ſon frere avec ſa compagnie de cent hommes d'armes & le peu de troupes que les conjonctures Troupes dont étoit compoſée la garniſon de Parme.

1521. ce de terrain, ayant par-tout été repoussés avec une valeur, qui rendit leurs efforts inutiles ; & il faut remarquer que l'endroit où furent donnés ces trois assauts, n'étoit défendu par aucun fossé, & que le mur où la brêche avoit été faite menaçoit ruine de toute part. Aussi l'Infanterie Italienne qui combattoit sous nos étendarts se laissa tellement intimider, qu'avant même d'être attaquée, elle sortit par la brêche & se rendit au camp des ennemis, de façon que de cinq ou six mille hommes de pied de cette nation, à peine y en demeura-t'il le tiers dans la Place ; mais leurs Capitaines n'eurent aucune part à cette honteuse désertion, & on les vit se signaler par des prodiges de valeur.

Levée de ce siége. Cependant le Maréchal de Foix ne jugeant pas qu'il lui fut possible de défendre plus long-tems cette partie de la Ville que l'ennemi attaquoit avec toute ses forces, prit le parti de l'abandonner pendant la nuit, & de se retrancher dans l'autre partie de la Ville qui est séparée de celle-ci par la riviére. Une compagnie d'Arquebusiers Italiens eut ordre

ordre de garder la brêche, & de ne quitter ce poſte que lorſque toute la garniſon ſe ſeroit retirée. Le Capitaine qui la commandoit, ſe ſervit pour tromper l'ennemi, d'une ruſe qui lui réuſſit. Ayant commandé à chacun de ſes gens de couper un bout de la corde qu'il tenoit allumée, il fit placer ces mêches dans tous les différens endroits où les aſſiégés avoient coûtume de faire la garde ; de façon que le jour parut ſans que l'ennemi ſe fut apperçu que la brêche eut été abandonnée. Mais dés qu'il eût connoiſſance de ce qui venoit de ſe paſſer, il fit avancer ſon artillerie, dreſſa ſes batteries du côté du pont, & oſa faire ſes approches en plein midi. Cette bravoure n'intimida pas beaucoup les aſſiégés; leur intrépidité au contraire fit perdre aux Impériaux l'eſpérance de les obliger de ſe rendre : & ce qui acheva de les décourager, fut l'avis qu'ils eurent de l'approche de notre armée commandée par le Maréchal de Lautree, & qui étoit compoſée de douze mille Suiſſes, de ſept à huit cens hommes d'armes, & de quelques bandes de Fantaſſins 1521.

François. A nos troupes étoient jointes celles des Vénitiens, consistant en cinq cens hommes d'armes, & en sept à huit mille hommes de pied. 1521.

Faute de Lautrec.

Les Impériaux après avoir retiré leur artillerie marcherent vers le Pô, & s'éloignerent de deux mille de Parme. Rien n'est plus certain, que si le Maréchal de Lautrec les eût poursuivi vivement, il les auroit aisément défait; mais fort mal à propos il s'amusa à battre le Château du Roqueblanque, & les deux ou trois jours qu'il employa à l'attaque de cette Place furent le salut de l'armée ennemie, qui passa le Pô sans avoir été seulement harcelée dans sa retraite.

Autre faute du même Général.

Une autre faute que fit le Général François, fut de mander au Maréchal de Foix son frere, de venir le joindre avec toutes les troupes qui composoient la garnison de Parme, dont les habitans abandonnés à eux-mêmes secouerent le joug de la domination Françoise pour se remettre sous l'obéissance du Pape. La jonction des deux Généraux se fit à Cremone, d'où ils allerent camper à Bourdelene, à deux mille du Camp

Parme se remet sous l'obéissance du Pape.

ennemi ; les Impériaux se trouvant alors postés à Rebec bâti sur un ruisseau qui sépare le Duché de Milan des terres de la Seigneurie. Près de là, de l'autre côté du même ruisseau est un château appellé Pont-Ivy qui appartient aux Vénitiens, & d'où l'on découvroit tout le camp ennemi. Si nos Généraux avoient préféré ce poste à celui de Bourdelene, ils auroient été assurés que l'ennemi n'auroit pû se mettre en bataille sans avoir à essuyer tout le feu de notre artillerie. Lautrec après avoir passé deux jours dans l'inaction, leva son camp pour aller livrer bataille à l'ennemi; mais il le trouva délogé, & campa à Rebec que les Confédérés venoient d'abandonner. Il les suivit le lendemain, & se posta à un mille de leur camp qu'ils avoient établi sous le Fort d'Osliglia (a) dans le Mantouan. Ce fut envain qu'il essuya de les tirer de leurs retranchemens par de fréquentes escar- 1521.

(a) Château de Lombardie au Duché de Mantoue sur le Pô vis-à-vis de Revere, aux Confins du Ferrarois, à vingt-milles de Mantouë au levant, & à douze de la Mirandole vers la Tremontane.

mouches, déſeſpérant de pouvoir les
1521. engager à en venir à une bataille, qui ſans doute auroit été déciſive, il retourna ſur ſes pas, & revint camper à Rebec ; toute la gloire qu'il tira de ſon expédition s'étant terminée à empêcher que l'ennemi ne s'établît dans le Milanès.

Les Suiſſes abandonnent notre armée.

Le campement de notre armée à Rebec fut marqué par une retraite preſque générale de tous les Suiſſes qui étoient au ſervice de la France. La campagne avoit été pouſſée juſqu'au mois de Novembre, & c'étoit là leur premier ſujet de plainte ; ils murmuroient auſſi de ce qu'ils n'étoient point payés. Mais il eſt conſtant que leur déſertion dût être particulierementattribuée aux intrigues & aux cabales du Cardinal de Médicis couſin du Pape. Quoiqu'il en ſoit, de près de vingt mille Suiſſes qui faiſoient la principale force de notre armée, à peine en conſervâmes-nous trois mille ; pendant que l'armée des Confédérés étoit ſur le point d'être renforcée par un nouveau corps de Suiſſes que les ruſes & les artifices du Cardinal de Sion avoient

obtenu des Cantons. (a)

Ce fut pour s'oppoſer à leur paſſage, que le Maréchal de Lautrec détacha de notre armée le ſieur de Pont-Dormi avec ſa Compagnie d'hommes d'armes, & celle du Duc de Gennes conduite par le Comte de Pépolo, & environ douze cens hommes de pied. Le paſſage qu'il falloit défendre étoit celui d'une riviére peu éloignée du Lac d'Iſtria; (b) mais ce paſſage fut forcé après 1521.

(a) Les Cantons ne pouvant ſouffrir, que douze mille Suiſſes d'une part & autant de l'autre fuſſent tous les jours ſur le point de s'égorger les uns les autres, leur envoyerent ordre de quitter les deux armées & de retourner dans leur Pays. La différence qu'il y eut pour l'exécution de cet ordre, fut que le Cardinal de Sion en ayant été averti, trouva le moyen d'arrêter & de corrompre le Courrier qui le portoit à l'armée des Confederés, & qu'il fut publié dans celle de France; mais l'artificieux Cardinal ne s'en tint pas là; non-ſeulement il vint à bout d'arrêter les Suiſſes de l'armée des Alliés, malgré les ordres des Cantons, mais encore il parla ſi fortement à ceux de l'armée Françoiſe, qui ſe retiroient, qu'il les engagea preſque tous à le ſuivre.

(a) Capo d'Iſtria, Ville des Vénitiens, ſur une petite Iſle du Golfe de Trieſte, & jointe

avoir été gardé deux ou trois jours, & il le fut par la lâcheté des hommes d'armes qui étoient sous les ordres du Comte de Pépolo. Pont-Dormi, après cette malheureuse expédition, se retira sur les terres de la Seigneurie où il demeura deux jours, & retourna ensuite joindre l'armée qui n'avoit point encore quitté le camp de Rebec.

1521.

Les Impériaux forcent les passages de l'Adda.

Pour comble de malheur, ces mêmes Suisses que ni les prières ni les remontrances du Maréchal de Lautrec n'avoient pu retenir, & qui avoient prétexté des ordres exprès de leurs maîtres qui les rappelloient dans leurs pays, n'y retournerent pas. Gagnés par les sollicitations du Cardinal de Sion, ils ne quitterent notre armée que pour aller renforcer celle des Confédérés. Lautrec que ces malheureuses conjonctures obligeoient de se tenir sur la défensive, donna tous ses soins à faire réparer les fortifications de Milan, après avoir pris toutes les mesures néces-

à la terre Ferme par des pont-levis : on la nommoit anciennement *Aegida*, ensuite elle prit le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Justin qui la fit réparer.

faires pour empêcher que l'ennemi ne pût passer l'Adda. Les Impériaux en effet étant arrivés sur les bords de cette riviére, en tenterent inutilement le passage ; mais François Moroné, neveu du fameux Jerôme Moroné dont nous avons parlé, & quelques autres Capitaines Milanois qui avoient une parfaite connoissance du pays, furent d'avis que l'armée ennemie marchât à Vaure où elle pourroit aisément passer la petite riviére de Bembro qui se jette dans l'Adda. Quelques batteaux que les Impériaux trouverent cachés dans les roseaux leur faciliterent le passage de cette riviére. Le Comte de Pépolo qui étoit au-de-là de l'Adda avec un petit corps de troupes, fut obligé de prendre la fuite, après avoir perdu plusieurs de ses gens, entre autres les Capitaines Chardon & Lucé, qui commandoient chacun cinq cens hommes de pied. 1521.

Lautrec instruit de cette déroute, qui donnoit à l'ennemi la facilité de s'approcher de Milan, décampa promptement, & alla se renfermer dans cette Place, après avoir pourvu à la sûreté de Cremone, où il Lautrec se retire à Milan.

laiſſa une garniſon nombreuſe. Le
1521. deſſein du Maréchal étoit de ne ſe mettre en campagne, que lorſqu'il auroit reçu les nouveaux ſecours qui lui venoient de France ; mais qui ſe firent attendre plus long tems qu'il ne penſoit. Il étoit occupé à faire relever les remparts de Milan, lorſqu'il apprit que Proſper Colonne, qui l'avoit ſuivi de près, étoit venu camper à quatre mille de cette Place, ſur le chemin de Lodi, près de l'Abbaye de Chéraval. Le Général ennemi délibéroit depuis quelques jours s'il ſe décideroit pour le ſiége de Milan qu'il ſçavoit être défendu par une forte garniſon, lorſqu'on lui ammena un eſpion dépêché par les factieux à Moroné, pour l'informer que les portes de Milan ſeroient ouvertes aux Impériaux dès qu'ils s'y préſenteroient ; mais qu'ils devoient pour cet effet uſer de diligence, & ne pas laiſſer aux François le tems de ſe reconnoître.

Priſe de cette Place par les Impériaux.

Cet avis ne fut que trop fidélement ſuivi. Le Marquis de Peſcaire s'étant mis à la tête des troupes Eſpagnoles qui étoient ſous ſes ordres marcha droit à Milan, arriva à un

des Fauxbourgs au commencement de la nuit, & ſe ſaiſit de la barriére par la fuite d'un corps de garde des Vénitiens qui prirent l'épouvante. Le Général Trivulce que la maladie retenoit au lit ſe leva à la hâte & marcha à l'ennemi ; mais n'étant accompagné que de peu de monde, il ſe vit bientôt accablé par le nombre & fut fait priſonnier : Jules de Saint-Severin, & le Marquis de Vigevano ayant eu la même deſtinée. 1521.

Lautrec déſeſperant de pouvoir garder une Place où le parti des factieux étoit le plus fort, raſſembla tous ſes Soldats ſur l'eſplanade du Château, & laiſſa dans cette forteresſe cinquante hommes d'armes avec ſix cens hommes de pied ſous le commandement du Capitaine Maſcaron Gaſcon ; & s'étant fait ſuivre du reſte de ſon armée compoſée de cinq cens hommes d'armes, de quatre mille Suiſſes, & de quelqu'autre Infanterie Françoiſe & Italienne, il prit le chemin de Côme où il arriva à la pointe du jour avec le Provéditeur André Gritti, qui étoit à la tête de quatre cens hommes d'armes & de ſix mille hommes de pied. Dans

dant dix à douze jours il avoit obligée le Gouverneur de capituler. Il avoit été réglé que la garnison sortiroit avec armes & bagages, & qu'elle seroit conduite en sûreté sur les terres de la Seigneurie : mais une heure après que la capitulation eut été signée, les ennemis étant entrés dans la Ville la pillerent impitoyablement, & dépouillerent les habitans aussi bien que les gens de guerre de tout ce qu'ils purent leur enlever. Sur ces entrefaites arriva le Marquis de Pescaire qui arrêta le pillage, & fit rendre aux Soldats François une partie de leur bagage. Mais leur Commandant le sieur de Vandenesse peu content de cette satisfaction, ne fut pas plutôt arrivé avec sa troupe sur les terres de la Seigneurie, qu'il envoya un cartel au Marquis, à qui il reprochoit d'avoir manqué à la foi qu'il lui avoit donnée. Le Général Espagnol répondit au Commandant François par un autre cartel ; mais cette querelle ne se décida point par les armes ; Vandenesse ayant été tué peu de tems après, lors de la retraite de l'Amiral Bonivet près de Romagne.

1521.

Cependant les Vénitiens souffroient impatiemment que nos troupes vécussent à discrétion sur les terres de la Seigneurie ; & il fut décidé qu'elles iroient loger dans deux Bourgs éloignés de dix milles de Cremone, dont les habitans s'étoient révoltés, ne doutant pas que notre armée n'eut été entiérement défaite à Milan. Cent cinquante hommes d'armes à qui le Maréchal de Lautrec fit mettre pied à terre, & trois cens Archers eurent ordre de se jetter dans le Château, où commandoit le brave Janot d'Herbouville. Les rebelles soûtinrent avec courage le premier assaut qu'on leur livra ; mais les préparatifs d'un second les intimiderent, & ils demanderent pour toute grace que la vie leur fût conservée, & qu'il leur fût permis de se retirer, ce qu'il leur fut accordé. Le Maréchal accompagné de cinq cens hommes d'armes entra dans la Ville, & l'on peut dire qu'il dût cette conquête à sa diligence : car il est hors de doute, que moins de vingt-quatre heures auroient suffi aux ennemis pour qu'ils fussent devenus les plus forts.

1521.

Le Maréchal de Lautrec reprend Crémone.

1521. Le Maréchal de Foix passe en France pour y demander du secours.

Trois ou quatre jours après la reddition de Cremone, Lautrec dépêcha en France le Maréchal de Foix son frere, pour rendre compte au Roi du déplorable état où se trouvoit notre armée d'Italie par les grandes pertes qu'elle avoit essuyées ; & pour représenter à ce Prince, que s'il ne faisoit passer un prompt secours dans le Milanès, nous nous verrions obligés de l'abandonner, & peut-être sans espérance d'y remettre jamais le pied. Ces remontrances produisirent l'effet que le Maréchal s'en promettoit. Le bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, le Maréchal de Chabannes, Galéas de Saint-Severin Grand Ecuyer, & Anne de Montmorenci eurent ordre d'aller lever en Suisse seize mille hommes de pied qu'ils devoient conduire en Italie.

Lautrec après le départ du Maréchal de Foix pourvut autant qu'il le put à la sûreté du peu de Places qui ne nous avoient point encore été enlevées. Il envoya quelques troupes à Pysighithone, laissa dans Cremone le Marquis de Saluces, avec sa compagnie de cinquante hommes d'ar-

mes, & celle du Maréchal de Foix, & quelque peu d'Infanterie Italienne. Quelques Compagnies de Gendarmes furent envoyées sur les terres du Prince de Bozzolo, qui fut chargé de marcher à Parme pour reprendre cette Place qui s'étoit révoltée ; mais les troupes du Pape avoient pourvu à sa défense, & se tenoient trop bien sur leurs gardes pour qu'on pût espérer de les surprendre. 1521.

La vigilance du Maréchal ne put empêcher que les ennemis ne s'emparassent d'Alexandrie & de Pavie. Prosper Colonne informé que la garde de la premiere de ces deux Places avoit été confiée aux habitans, partisans zèlés pour la plûpart de la faction Gibeline, alla mettre le siége devant Alexandrie. Les Gibelins qui ne cherchoient qu'à introduire l'ennemi dans la Place furent d'avis que les assiégés fissent une sortie. Ils la firent & furent repoussés, mais de façon que les assiégeans entrerent pêle-mêle avec eux dans la Ville. La prise de Pavie coûta encore moins aux ennemis. Comme il

Les Impériaux se rendent maîtres d'Alexandrie & de Pavie.

1521. n'y avoit dans cette Place que la seule compagnie d'hommes d'armes du Comte de Saint-Pol, les habitans leur firent entendre, que s'ils ne prenoient le parti de se retirer, ils ne pourroient éviter d'être tous passés au fil de l'épée : ainsi les François trop foibles pour résister, se voyant menacés d'être livrés entre les mains de l'ennemi, ne balancerent point à sortir de la Place, & se rendirent à Asti.

Mort du Pape Leon X.

Tant d'heureuses nouvelles apportées au Pape lui causerent la joye la plus vive ; mais elle ne fut pas de longue durée. Une fièvre continue accompagnée d'un catarrhe le mit en trois jours au tombeau. (*a*) Les

(*a*) Il mourut le deuxiéme jour de Décembre de l'année 1521. On accusa George Malespine son Camerier de l'avoir empoisonné ; & sur le soupçon qu'on en eut, il fut mis en prison ; mais son innocence ayant été reconnuë, le Cardinal de Médicis neveu du feu Pape le fit relâcher. Leon avoit été créé Pape l'onzième Mars 1513, & honoré du Chapeau de Cardinal à l'âge de quatorze ans par le Pape Innocent VIII. En 1512 il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, où il faisoit les fonctions de Légat du Pape Jules II. Comme il avoit eu des Précepteurs qui

Cardinaux de Bourbon & de Lorraine eurent ordre de faire la plus grande diligence pour se trouver à Rome lors de l'élection d'un nouveau Pape ; mais ils ne firent que la moitié du chemin, & revinrent sur leurs pas, dès qu'ils eurent appris que l'élection s'étoit faite en faveur du Cardinal Adrien (*a*), Adminis- 1521.

l'avoient parfaitement bien instruit aux belles Lettres, il eut toujours beaucoup de goût pour les Sciences, & se fit un plaisir de proteger ceux qui les cultivoient. Il n'épargna ni soins ni dépenses pour faire chercher les manuscrits des Anciens, & pour en procurer de bonnes Editions.

(*a*) Il étoit né à Utrecht l'an 1459, de Florent Boyens qui gagnoit sa vie à faire des barques ; il fut élevé gratuitement dans un College de Louvain où il fit ses études, & où il reçut le bonnet de Docteur le 21 de Juin 1491. Peu de tems après il fut Chanoine de Saint Pierre, & Professeur en Théologie dans la même Ville, puis Doyen de Saint Pierre & vice-Chancelier de l'Université. En 1507, il fut fait Precepteur de l'Archiduc Charles âgé alors de sept-ans. Il fut envoyé Ambassadeur en Espagne auprès du Roi Ferdinand, fut fait Evêque de Tortose, & élevé à la dignité de Cardinal en 1517. Lorsque Charles V. passa en Allemagne pour s'y faire Couronner Empereur, il laissa Adrien en Espagne avec la qualité de Re-

trateur d'Eſpagne dans l'abſence de
1521. Charles, & qui avoit été ſon Pré-

gent du Royaume. Après la mort de Leon X. Charles fit jouer tous les reſſorts de la plus adroite politique pour faire élire Adrien. Jules Cardinal de Médicis avoit un grand nombre de voix pour lui; mais la faction de l'Empereur, & quelque Cardinaux que Wolſey avoit mis dans ſes interêts s'oppoſoient ouvertement à l'Election de Jules. Cette intrigue fut ménagée ſi adroitement & avec tant de ſecret, que les Cardinaux du parti de l'Empereur ſans rien faire connoître de leur deſſein, ſe contenterent de rompre les meſures du Cardinal de Médicis, en attendant l'occaſion de faire reuſſir leur faction. Cependant Wolſey ſe donnoit de grands mouvemens. Comme il fondoit ſes eſpérances ſur le credit de l'Empereur qui lui avoit promis de l'employer en ſa faveur, il lui écrivit pour le ſommer de ſa promeſſe; & il donna en même tems ordre à Richard Pacé qui étoit alors à Veniſe, de ſe rendre inceſſamment à Rome pour lui rendre tous les ſervices qui dépendroient de lui. L'Empereur ſçut ſi bien diſſimuler ſes deſſeins, & fut ſi bien ſervi dans le Conclave, que perſonne ne put les pénétrer; & il arriva que dans les ſcrutins que l'on faiſoit tous les jours, Adrien n'eut aucun ſuffrage. Charles entretenoit pourtant toujours le Cardinal Anglois dans l'eſpérance d'être Pape, & rejettoit ſur la faction de Médicis les obſtacles qui s'y rencontroient. Enfin ceux qui avoient le ſecret de l'Empereur ſe voyant le nombre

cepteur. Le Cardinal de Médicis n'eut pas plutôt été informé de la mort du Pape Léon ſon parent, qu'il prit le chemin de Rome après avoir licentié l'armée du feu Pape. 1521.

Le Duché d'Urbin eſt reconquis par François Marie de la Rovere.

François Marie de la Rovere profita de cette circonſtance pour ſe remettre en poſſeſſion du Duché d'Urbin, l'ancien patrimoine de ſes ancêtres, dont il avoit été dépouillé par le prédéceſſeur d'Adrien. Accom-

de voix néceſſaire pour l'Election d'Adrien, un d'eux le propoſa, & s'étendit beaucoup ſur les avantages que l'Egliſe recevroit de l'Exaltation de ce Cardinal. Celui de Saint Sixte appuya ſur ce qu'on venoit de dire. Auſſi-tôt les Cardinaux Colonne, Cavalieri, Monti, Fruſtio & d'autres, voterent en faveur d'Adrien, qui eut quinze voix, ceux qui n'étoient pas du ſecret voyant, que ce Cardinal avoit les deux tiers des voix, ſe rangerent de ſon côté; ainſi ſon Election fut faite d'un conſentement unanime. Paul Jove dit que cette Election ayant été publiée, le Peuple Romain en fut ſi indigné que lorſqu'un grand nombre de Cardinaux paſſoit ſur le pont Saint-Ange au ſortir du Conclave, ils furent chargés de malédictions; & on ajoûte que le Cardinal de Gonzague qui étoit de la troupe, ſe tournant vers le Peuple le remercia, de ce qu'il ſe contentoit de punir par des injures, une action qui méritoit qu'on leur jettât des pierres.

pagné de cinq ou ſix cens hom-
1521. mes de bonne volonté qui s'attacherent à lui pour l'eſtime particuliére de ſa valeur, & de ſes autres vertus guerriéres, il entra dans ce Duché, & peu de jours lui ſuffirent pour le reconquérir preſque tout entier.

Le licentiement des troupes de l'Egliſe n'affligea paspeu les Confédérés, & les jetta dans un extrême embarras. L'argent leur manquoit, & il en falloit cependant trouver pour payer les Suiſſes, les Griſons, & une partie de l'Infanterie Italienne qui avoit été ſoudoyée par le feu Pape. Le parti que prit le Général de la ligue, fut de leur donner une partie de leur ſolde, & de les renvoyer juſqu'au retour du printems; la Cavalerie fut miſe en quartier d'hyver dans les Duchés de Paime & de Plaiſance; l'Infanterie tant Eſpagnole qu'Allemande fut deſtinée à la garde des Places & Châteaux dont les Confédérés étoient en poſſeſſion, & il ne demeura dans la Ville de Milan que le nombre de troupes néceſſaires pour la défendre contre les ſorties de la garniſon du

Château. Jerôme Moroné qui avoit pris le titre d'Ambaſſadeur de François Sforce, eut aſſez de crédit ou d'adreſſe, pour tirer des Milanois de groſſes ſommes qui furent employées au payement des troupes de la ligue. Un Moine Auguſtin, prédicateur éloquent, appellé André de Ferrare fut l'inſtrument dont il ſe ſervoit, pour perſuader aux Milanois que la colére de Dieu s'étoit viſiblement déclarée contre les François; & que pour plaire à Dieu, on ne pouvoit leur faire la guerre trop vivement. Ces ſéditieux diſcours firent tant d'impreſſion ſur les habitans de Milan, qu'il n'y en eut aucun qui ne ſe montrât empreſſé à contribuer, ſelon ſes facultés, aux frais d'une guerre ſi ſainte. Moroné avoit promis au Moine Auguſtin que l'Archevêché de Milan ſeroit la récompenſe de ſon zèle; mais il ne lui tint pas parole. Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Milan, le Maréchal de Lautrec ſe retira ſur les terres des Vénitiens, qui lui témoignerent par le bon accueil qu'ils lui firent, la joye que leur cauſoit la priſe de Cremone. Mais ayant appris peu de tems après 1521.

que les Confédérés s'étoient rendus
1521. maîtres de Pavie & d'Alexandrie, ils firent entendre au Maréchal qu'il les obligeroit, s'il vouloit bien se retirer, alléguant qu'ils n'etoient plus en état de fournir à l'entretien de ses troupes, ce qui fit prendre à Lautrec le parti de marcher à Cremone, étant résolu de ne sortir de cette Place que lorsqu'il auroit reçu les secours qu'on lui faisoit espérer.

Affaires de Picardie.

L'Italie ne fut pas seule le théatre de la guerre durant le cours de cette année 1521; elle se fit encore avec fureur sur les frontiéres de Picardie. Tout l'hyver se passa en escarmouches & en surprises : une des plus remarquables fut celle qui se fit le 25 de Mars. Douze cens Lansquenets de la garnison d'Arras, après avoir passé la riviére d'Othie près de Dourlens, étoient venus piller Bernaville, & quelques autres Villages circonvoisins. Trente hommes d'armes de la compagnie du Duc de Vendôme, qui étoient en quartier d'hyver à Dourlens, & qui avoient d'Estrées pour Commandant, ayant eu avis de la marche du détachement ennemi, monterent à cheval;

Avantage remporté par les François.

un peu avant minuit dans la réſolution de l'aller attendre au paſſage de de la riviére. Quoiqu'ils ne fuſſent accompagnés que de cinquante Archers & de trois cens volontaires, qui avoient promis de bien combattre, leur intrépidité ſuppléant au nombre, ils fondirent ſur les Allemans avec tant de furie qu'ils les rompirent. Ils ſe diſpoſoient à retourner à la charge lorſqu'ils s'apperçurent que leurs gens de pied avoient pris honteuſement la fuite, ſans même avoir oſé ſe préſenter au combat; ainſi au lieu d'en venir une ſeconde fois aux mains, ils ne ſongerent qu'à faire leur retraite en bon ordre; mais ce ne fut qu'après avoir repris le butin dont les Lanſquenets étoient chargés, & leur avoir tué cent cinquante hommes, & entre autres un de leur principaux Officiers. 1521.

Siége de Dourlens par les Ennemis.

Les ennemis honteux de leur défaite voulurent avoir leur revanche, & formerent le deſſein de ſurprendre Dourlens, où il n'y avoit pour toute garniſon que vingt-cinq à trente hommes d'armes ſans aucune Infanterie. Le Comte de Bures qui commandoit dans les Pays-Bas ayant

1521. rassemblé toutes les gardes tant de gens de pied que de cheval qui se trouvoient sur la frontiére, s'avança vers Dourlens avec six piéces d'artillerie, ne doutant pas que le peu de gens de guerre qui étoient dans la Place ne se rendît avant qu'il eût dressé ses batteries : mais encouragés par l'expédition qui leur avoit si bien réussi, ils souffrirent tranquillement que l'ennemi fî ses approches & se préparerent à une vigoureuse défense. La tour cormiére fut battue par un feu terrible de l'artillerie ennemie, & il y eut bientôt une brêche assez grande pour monter à l'assaut. Les habitans animés du même courage que la garnison firent des prodiges de valeur, & repoussérent l'ennemi quoique bien supérieur en nombre. Le Duc de Vendôme qui étoit pour lors à Amiens dépêcha le Comte de Saint-Pol à Abbeville pour en tirer deux mille Suisses qui y étoient en garnison ; mais sur le refus qu'ils firent de marcher, ils furent cassés & renvoyés dans leur pays. La garnison d'Hédin composée de mille hommes de pied sous les ordres des Sieurs de Mailli & de la Barre,

Barre, & la Gendarmerie qui étoit à Montreuil, à Corbie, à Perone, & dans les autres Places voisines eurent pareillement ordre de marcher au secours de la Ville assiégée. A leur approche, les ennemis se retirerent avec tant de précipitation, qu'ils ne se donnerent pas le tems d'enlever leurs échelles, & ils ne se crurent en sureté, que lorsqu'ils se virent sous le canon d'Arras. 1521. Levée de ce siége.

Ce ne furent pas là les seuls avantages que remporterent les François. Les ennemis maîtres de plusieurs châteaux qui se trouvoient entre Aire & Bethune, faisoient de continuelles excursions sur nos frontieres. Le Duc de Vendôme resolu de leur enlever ces places qui nous incommodoient, & de les faire raser, donna ordre que les garnisons des Villes de Picardie eussent à s'assembler à Mouchy le Cayeu près de Saint-Pol. Teligni, Sénéchal, de Rouergue, à la tête de sa Compagnie d'hommes d'Armes qui étoit en garnison à Montreuil, ayant rencontré près d'Hesdin deux ou trois cens Fantassins Flamans qui revenoient chargés de butin les attaqua; Divers Châteaux rasés par les François.

1521. ce qu'il fit avec tant de bravoure qu'ils furent tous tués ou faits prisonniers, ſans qu'il eut perdu aucun de ſa troupe, & il fut le ſeul à qui cette victoire coûtât la vie, ayant été bleſſé d'une arquebuſade qu'il reçut dans l'épaule, & dont il mourut peu de jours après à Heſdin. Dienal, Divion, Breuil, & quelques autres châteaux des environs de Bethune furent raſés par le Duc de Vendôme, qui après ces expéditions ſe retira à Dourlens.

L'Angleterre déclare la guerre à la France. Ce fut là que ce Prince eut le premier avis des grands préparatifs de guerre qui ſe faiſoient en Angleterre. Il ſçut même qu'un heraut étoit en chemin pour venir la déclarer au Roi qui étoit alors à Lyon, où il hâtoit la marche de la nouvelle armée, qu'il faiſoit paſſer en Italie ſous les ordres du Bâtard de Savoye, du Maréchal de Chabannes, & du Seigneur de Montmorenci. Martin du Bellai dépêché par le Duc de Vendôme, apprit au Roi que l'armée Angloiſe aſſemblée à Douvres ſe préparoit à deſcendre en France. Henri VIII. ſe plaignoit de ce qu'ayant été choiſi pour être l'ar-

bitre des différens qui pourroient ſurvenir entre l'Empereur & le Roi de France, ce dernier n'avoit point voulu entrer dans les voyes d'accommodement qui lui avoient été propoſées, ayant en particulier refuſé de ſe déſaiſir de Fontarabie, que l'Empereur diſoit avoir été priſe par les François depuis le dernier traité de paix conclu par la mediation de l'Angleterre (*a*). Nous ver- 1521.

(*a*) Henri ſe plaignoit encore de ce que François I. avoit renvoyé en Ecoſſe le Duc d'Albanie, qui commençoit à y exciter de grands mouvemens contre la Reine Douairiere ſœur de ce Prince, & enfin de ce que le Roi de France avoit diſcontinué le payement des ſommes qu'il lui devoit. Cette déclaration de guerre avoit été précédée d'un Traité, que Charles qui étoit paſſé d'Allemagne en Angleterre avant que de retourner en Eſpagne, avoit conclu avec Henri. Ce Traité portoit, que ces deux Princes ſe croyant libres de toutes ſortes d'engagemens avec la France, avoient reſolu de contracter une étroite alliance, & de la ſceller par le mariage de l'Empereur avec la Princeſſe Marie fille de Henri, ſous les conditions ſuivantes: que l'Empereur épouſeroit la Princeſſe dès qu'elle auroit atteint ſa douzième année; que ſa dot ſeroit de quatre cent mille écus, ſurquoi l'on rabattroit ce que l'Empereur Maximilien avoit emprunté du Roi d'Angleterre: qu'en

rons, quelles furent les ſuites de cette déclaration de guerre lorſque nous

1522.

cas que le mariage ne s'accomplît pas par la faute de l'Empereur, il ſe ſoumettoit à payer quatre cens mille écus à Henri, qui de ſon côté contractoit la même obligation. A l'égard de l'Empereur, les principaux articles de la Ligue étoient; qu'avant la fin du mois de Mai 1524, il entreroit en France du côté de l'Eſpagne, & le Roi d'Angleterre en Picardie, chacun avec une armée de quarante mille hommes de pied & de dix mille chevaux; que s'il ſe faiſoit des conquêtes en France, elles ſeroient livrées à celui des deux Alliés qui y auroient des prétentions; que ſi le Roi d'Angleterre avoit deſſein de ſubjuguer l'Ecoſſe ou de reduire l'Irlande, & ſi l'Empereur vouloit recouvrer le Duché de Gueldre ou la Friſe, les deux Monarques Alliés ſeroient obligés de s'aſſiſter réciproquement; que le Pape ſeroit invité à accéder à ce Traité; que les Vénitiens y ſeroient auſſi admis, pourvu qu'ils renonçaſſent à l'alliance qu'ils avoient avec la France; & enfin que les deux Monarques feroient tous leurs efforts pour engager les Suiſſes à quitter le parti de la France. Le même jour que le Traité fut ſigné, l'Empereur ſigna auſſi des Lettre-Patentes, par leſquelles il s'engageoit à payer à Henri tout ce que François I. lui devoit, en cas qu'à l'occaſion de cette Ligue, François refuſât de continuer les payemens auſquels il étoit obligé. L'Empereur pour reconnoître les bons offices que lui avoit rendus Wolſey, s'engagea à lui payer la penſion de douze

aurons rapporté ce qui ſe paſſa de plus intéreſſant en Italie durant le cours de cette année 1522. 1522.

Secours envoyé en Italie.

Lautrec informé que les troupes qui lui venoient de France avançoient à grandes journées, raſſembla ſon armée, que la néceſſité de la faire ſubſiſter l'avoit obligé de diſperſer; & il fit ſçavoir en même-tems aux Vénitiens qu'ils euſſent à tenir prêts les nouveaux ſecours qu'ils devoient lui envoyer, afin que l'armée combinée de France & de la Seigneurie pût ſe mettre en campagne, & agir de concert dès qu'elle auroit été jointe par les nouvelles troupes qui devoient la renforcer. Lautrec prevint auſſi les Vénitiens ſur la marche de ſix mille Lanſquenets conduits par Jerôme Adorne pour qu'ils s'oppoſaſſent à leur paſſage; mais ils ne profiterent point de cet avis. Adorne paſſa à Bergame avant que les Vénitiens ſe

mille livres que le Roi de France lui faiſoit pour l'Evêché de Tournai, & quelques jours auparavant, il s'étoit engagé à lui payer une penſion de deux mille cinq cens ducats, à prendre ſur les revenus des premiers Evêchés qui viendroient à vacquer en Eſpagne.

1522. Lanſquenets conduits par François Sforce, & par le Général Adorne,

» ne cheval qui le pût porter, mais les hom-
» mes d'Armes qui ſont ordonnés pour de-
» meurer ferme, & non point pour courir
» ça & là, pourront être chargés d'un har-
» nois peſant; & pour bien porter un tel faix,
» ils doivent avoir de forts & grands che-
» vaux: car outre ce il faut qu'ils les ayent
» bardés. Ces hommes d'Armes doivent
» avoir l'épée d'armes aux côtés, l'eſtoc à
» l'arçon de la ſelle d'une part, & la maſſe
» de l'autre; leur lance ſera groſſe & bien
» longue... Les chevaux Legers ſeront bien
» à cheval & armés, de hauſſecou, de halle-
» cret avec les taſſettes juſqu'au deſſous du
» genou, de gantelets, d'avant-bras, &
» grandes épaulettes, & d'une ſallade forte
» & bien coupée à vuë coupée... Ils doi-
» vent porter l'épée large au côté, la maſſe
» à l'arçon & la lance bien longue au
» poing.... Les Arquebuſiers auſſi ſeront
» bien montés, & leur harnois ſera pareil à
» celui des Eſtradiots reſervé la ſalade: car
» ceux ci auront ſeulement un cabaſſet à celle
» fin de viſer mieux, & avoir la tête plus dé-
» livrée, l'épée au côté, la maſſuë à l'arçon,
» d'une part, & la harquebuſe de l'autre de-
» dans un fourreau de cuir bouilli, lequel
» tienne ferme ſans branler. Ladite arquebu-
» ſe pourra être de deux pieds & demi de
» long, ou de trois ou plus, & qu'elle ſoit le-
» gere ». M. du Bellai arme les Arquebu-ſiers comme les Eſtradiots, c'eſt-à-dire, de manches & de gans de mailles, & donne à ces Arquebuſiers ains qu'aux chevaux Le-

lesquels aprés avoir passé, ainsi que nous l'avons dit, sur les terres de la Seigneurie, prirent leur route par le Veronois & le Mantouan, ce qu'ils firent avec l'assurance de ne trouver aucun obstacle, parce que l'armée Vénitienne jointe alors à celle de France, ne pouvoit plus s'opposer à leur passage. 1522.

Le Maréchal de Lautrec va se joindre aux Suisses arrivés à Vimerquat.

Cependant Lautrec ayant eu avis que le Maréchal de Chabannes & le Bâtard de Savoye étoient arrivés à Vimerquat avec les Suisses, alla les joindre à Monché, & marcha de-là droit à Milan avec toutes ses forces, & se campa dans le parc où il assembla les principaux Officiers de son armée, pour délibérer avec eux sur les moyens de rafraîchir la garnison du Château & de ravitailler la Place. Un boulet de canon lâché d'une grande couleuvrine qui avoit été placée sur un cavalier à l'extremité des retranchemens qui se trouvent vers la porte de Verceil, entra dans la maison du Maréchal, & tua Marc-Antoine Colonne neveu du Général de la ligue, & Camille Trivulce fils

gers des armes defensives, moins complettes & beaucoup moins pesantes.

1522. de feu Jean-Jacques Trivulce, qui tous les deux furent extrêmement regrettés, le premier à cauſe de ſon expérience dans l'art de la guerre, & le ſecond à cauſe de ſa jeuneſſe, & des grandes eſpérances que l'on avoit conçues de lui. Le deſſein de Lautrec étoit de ſe jetter dans le Château; ne doutant pas qu'il ne lui fût enſuite facile de ſe rendre maître de la Ville; mais il n'oſa plus s'en flatter dès qu'il eût reconnu les nouveaux retranchemens qui avoient été faits, & qui défendoient les approches de la Place. Ainſi ils ſe détermina à aller loger à Caſſano, à cinq mille de Milan, dans l'intention de s'oppoſer au paſſage de François Sforce qui venoit du Trentin avec ſix mille Lanſquenets. Ce fut à Caſſano que notre armée fut renforcée de trois mille hommes de pied, & de deux cens chevaux, conduits par Jean de Médicis parent du feu Pape, quiſoudoyoit ſes troupes & les avoit attachées au ſervice de la ligue.

Il établit ſon camp à Caſſano.

Il y avoit près de ſix ſemaines que le Maréchal étoit campé à Caſſano, lorſque ſur l'avis qu'il eût d'un grand

Défaite d'un détachement ennemi.

convoi de vivres qui devoit être conduit au camp ennemi, il dépêcha Mr. de Montmorenci & du Reffuge avec cent hommes d'armes & deux cens arquebuſiers qui avoient ordre de marcher contre les fourageurs, & de rompre, s'ils le pouvoient tous les moulins qui ſe trouveroient ſur la route. Du Reffuge qui s'étoit mis à la tête des coureurs rencontra les ennemis, & les chargea, ſans en avoir donné avis à Montmorenci qui conduiſoit le reſte du détachement; mais cette imprudence lui coûta cher; il fut rompu, & ſa fuite n'auroit pu manquer de mettre en déſordre la troupe qui le ſuivoit, ſi Montmorenci qui le vit venir de loin le long du grand chemin de Milan ne ſe fut ouvert, & n'eut jetté en même-tems ſes Arquebuſiers ſur les deux aîles. S'étant enſuite refermé, il attendit les ennemis, qui venant à la file furent aiſément défaits par nos Arquebuſiers. Pluſieurs hommes d'armes de la compagnie de Dom Raimond de Cardonne Vice-Roi de Naples, entre autres le Lieutenant, l'Enſeigne & le Guidon de cette compagnie furent faits priſonniers. 1522.

1522. La joye que cauſa au Maréchal la nouvelle de cette défaite de l'ennemi fut augmentée par l'avis qu'il eut d'un nouveau renfort que lui amenoit le Maréchal de Foix accompagné de Pierre Navarre, & du Chevalier Bayard. Mais comme ils avoient pris la route de Gênes, & qu'ils devoient traverſer l'Omeline dont les Impériaux étoient en poſſeſſion, le Maréchal, pour les mettre en état de forcer ce paſſage, fit marcher à leur ſecours Anne de Montmorenci & du Reffuge avec un détachement de trois mille Suiſſes, de mille Fantaſſins Italiens, & de deux cens hommes d'armes ſuivis de quatre piéces d'artillerie. Montmorenci étant arrivé avec ſa troupe à Porto-Falconé, où il ſe propoſoit de paſſer le Teſin, n'y trouva qu'un ſeul bac, ce qui le le mit dans la néceſſité de diviſer ſa petite armée. Le bac ſervit d'abord à paſſer les gens de pied avec l'artillerie, & devoit enſuite venir prendre les hommes d'armes. Mais leur trop grande précipitation à entrer dans le bac & à s'y jetter en foule fut cauſe que pluſieurs ſe noyerent. Ce ne fut pas là cependant le plus

Le Roi fait paſſer de nouvelles troupes en Italie.

Meſures priſes par le Maréchal de Lautrec pour favoriſer leur jonction.

grand malheur ; cette séparation de nos troupes dont une partie n'avoit point encore passé le Tesin parut au Batelier, qui étoit sujet de l'Empereur, une occasion favorable de servir son maître. Ayant donc abandonné son bac au courant de l'eau, il se rendit en peu de tems à Pavie, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il alla donner avis à François Sforce de la disposition de nos troupes. Sur le champ quatre mille Lansquenets & deux mille Italiens avec quelques compagnies d'hommes d'armes eurent ordre de se mettre en marche, & d'aller fondre sur nos gens de pied séparés de la Gendarmerie. Cependant Montmorenci que la nécessité de se procurer des vivres avoit obligé de se retirer à Gambala (*a*), fit avertir du Reffuge de venir l'y trouver. Mais la crainte d'être enveloppé par les ennemis, qui dès le lendemain matin marchèrent droit à lui, lui fit abandonner ce poste où il ne pouvoit espérer de se défendre. Déja les Impériaux s'étoient approchés 1522.

(*a*) Bourg d'Italie au Duché de Milan, & dans la Lomeline, près de la Ville de Vigevan, dont il n'est qu'à deux milles.

1522. à une portée de canon, & tout ce que put faire Montmorenci fut de ſe couvrir d'un foſſé, précaution qui ſelon toutes les apparences, n'auroit fait que retarder la défaite de ſa troupe, ſi du Reffuge qui avoit été aſſez heureux pour paſſer le Teſin n'eut fait une ſi grande diligence, qu'elle ôta à l'ennemi l'envie d'attaquer nos gens de pied. Sa Gendarmerie qu'il avoit partagée en trois eſcadrons parut de loin ne former qu'une ſeule troupe ; mais ſi nombreuſe, que les Impériaux qui toujours ont craint d'en venir aux mains avec la Cavalerie Françoiſe, reprirent précipitamment le chemin de Pavie; s'ils ne furent point harcelés dans leur marche, ils ne durent cet avantage qu'au danger qu'il y auroit eu à les pourſuivre dans un pays qui leur offroit de toute part des retraites ſûres.

Siége & priſe de Novare par le Maréchal de Montmorenci.

Le point le plus intéreſſant, & qui demandoit une prompte exécution, étoit d'enlever Novare aux ennemis. pour ouvrir en effet un libre paſſage aux ſecours qui nous venoient de France, il falloit que nous commençaſſions par nous ren-

dre maîtres de cette place, où commandoit le Comte Tourneil, fameux pour les cruautés inouïes qu'il exerçoit indifféremment ſur tous les François qui tomboient entre ſes mains. Montmorenci marcha donc à Novare, & ordonna qu'on tirât du Château où il y avoit garniſon Françoiſe, deux canons qui avec les quatre piéces de campagne qu'il avoit amenées avec lui, devoient ſervir à battre la place. Du Reffuge ſe chargea du ſoin des batteries, & elles furent bien-tôt dreſſées; mais une coleuvrine qui avoit été trop chargée, ou qui ſe trouvoit felée étant venue à crêver, du Reffuge eut la jambe fracaſſée d'un éclat de cette piéce, & ne ſurvêcût que peu de jours à cet accident; le feu de notre artillerie continua ſans relâche, & quoiqu'elle fût peu nombreuſe, il y eut bien-tôt une brêche aſſez grande pour que l'on pût monter à l'aſſaut. Ce fut en vain que les Suiſſes furent avertis de s'y préparer; ils répondirent qu'on les trouveroit toujours tout prêts à combattre en raſe campagne; mais que l'attaque des places étoit un art 1522.

1522. qu'ils ignoroient, & qu'ils ne ſeroient jamais tentés d'apprendre; tout ce qu'on put en obtenir, fut qu'ils promirent d'eſcorter ceux qui monteroient à l'aſſaut, & de ſe mettre en bataille pour les ſoûtenir ſur une hauteur qui étoit peu éloignée de la Ville. La Gendarmerie ayant mis pied à terre ſuppléa au defaut des Suiſſes; les grands retranchemens que les ennemis avoient faits entre le Château & la Ville, ne permirent pas à la garniſon Françoiſe de faire quelque ſortie qui eut pû favoriſer les aſſiégeans: mais dès que nos hommes d'Armes eurent gagné le haut de la brêche, ceux du Château commencerent à faire un feu épouvantable de leur artillerie, & n'eurent pas de peine à nétoyer les remparts. Il nous reſtoit encore à forcer les ennemis dans un retranchement où ils s'étoient retirés, dès qu'ils eurent vû la brêche emportée: le feu terrible qu'ils firent de leurs arquebuſes nous tua d'abord beaucoup de monde; mais notre Gendarmerie s'étant enfin coulée le long de ce retranchement vint à bout, par le moyen de quel-

ques maiſons qu'elle abbatit, de gagner les derrieres de l'ennemi & de l'envelopper. Les Suiſſes qui avoient été ſimples ſpectateurs du combat ſe jetterent dans la Ville dès qu'elle eût été emportée d'aſſaut, & y firent un maſſacre horrible des habitans & de la garniſon; ils ne periront pascependant tous par le glaive; pluſieurs après avoir confeſſé les cruautés qu'ils avoient exercées ſur les François, comme de leur avoir mangé le cœur, de leur avoir ouvert le ventre, & d'y avoir fait manger l'avoine à leurs chevaux, furent condamnés à perdre la vie ſur un gibet; le Gouverneur & quelques Officiers dignes du même ſupplice, pour avoir authoriſé les inhumanités dont nous venons de parler, furent faits priſonniers. 1522.

Vigevano ſe rend aux François.

La priſe de Novare accélera l'arrivée des troupes qui étoient ſous les ordres du Maréchal de Foix; leur jonction avec celles que commandoit Anne de Montmorenci, mit ce Seigneur en état d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé d'enlever l'Omeline aux ennemis. Les habitans de Vigevano n'attendirent

1522. pas que leur Ville fût battue pour en ouvrir les portes aux François ; & le château se rendit le lendemain après avoir essuyé quelques décharges d'artillerie. Sur ces entrefaites, Lautrec qui avoit eu avis que l'armée qui étoit à Pavie sous les ordres de François Sforce, se disposoit à aller se joindre à celle que commandoit Prosper Colonne, & qui étoit rassemblée à Milan, prit de son côté le parti de reunir ses forces, pour s'opposer à la jonction des deux armées ennemies. Le Maréchal de Foix & Montmorenci eurent ordre de se rendre en diligence avec leurs troupes à Cassano où Lautrec étoit campé ; mais toutes les précautions qu'il prit ne purent empêcher la jonction à laquelle il vouloit s'opposer. Son entreprise sur Pavie, qu'il sçavoit n'être défendue que par une garnison très foible, commandée par le Marquis de Mantoue, ne lui reussit pas mieux. Cette Place cependant fut si furieusement bâtue, & par notre artillerie & par celle des Vénitiens, que les assiégeans se virent bien-tôt en état de monter à l'assaut. Tandis que les

Ils échouent devant Pavie.

ennemis étoient occupés à défendre la brêche, le Capitaine Sainte Colombe Lieutenant de la Compagnie du Maréchal de Lautrec, eut ordre de ſe mettre à la tête de deux mille hommes de pied. Riberau, Guidon de la même Compagnie, fut chargé de conduire deux cent Archers à cheval; & Rochepoſai, Guidon de la Compagnie du Bâtard de Savoye eut une pareille charge. Il avoit été reglé que ces quatre cent chevaux gagneroient à toute bride un abbreuvoir de la Ville qui étoit ſur le Teſin, & que delà ils ſe couleroient le long des murs, pour y attendre que les gens de pied qu'ils devoient ſoûtenir, & qui devoient être conduits par des guides, euſſent paſſé la riviere au Gué. Rochepoſai & Riberac exécuterent parfaitement leurs ordres; mais Sainte Colombe étant demeuré de l'autre côté de l'eau avec ſes gens de pied, les aſſiégés qui avoient eu le tems de ſe reconnoître, fondirent ſur nos Archers & en tuérent un grand nombre. Riberac fut laiſſé parmi les morts, & Rochepoſai eut une jambe rompue d'un coup de mouſquet; 1522.

1522. il eſt hors de doute que ſi Sainte Colombe eut paſſé la riviere avec ſa troupe, les aſſiégés qui étoient en petit nombre auroient été obligés de rendre la place. Cependant Proſper Colonne averti de l'extrême danger dont Pavie étoit menacée, ſe hâta d'y envoyer du ſecours. Deux mille hommes de troupes d'élite, profitant des ténébres de la nuit, entrerent dans la Ville, n'ayant été apperçus de notre Guet, qui étoit encore à cheval, que l'orſqu'ils furent preſque tous paſſés; ainſi ils ne perdirent que peu de monde, parce qu'on ne put charger qu'une partie de leur arriere-garde (*a*). L'arrivée de ce nouveau ſecours fit prendre à nos Généraux le parti de ne point

(*a*) Paul Jove dit, que l'Officier qui conduiſoit ce ſecours ayant rencontré un corps de garde de François parla Italien à l'Officier de garde, & qu'il fut pris pour un Capitaine Vénitien, qui alloit au quartier des troupes de la Republique; & qu'étant arrivé au quartier des Vénitiens, il parla François à celui qui vint au *qui vive*, & dit qu'il alloit par ordre du Général occuper un poſte qu'il marqua, & qu'enfin il arriva ainſi juſques fort près de la place, n'ayant été reconnu que lorſque ſes troupes ſe débanderent pour ſe jetter dans les foſſés.

hâter l'assaut qu'ils se proposoient de donner, & bien-tôt après ils se virent dans la nécessité de lever le siége ; & ce qui les y obligea fut que Prosper Colonne dont l'armée avoit été renforcée de six mille Lansquenets conduits par François Sforce, se sentant assez fort pour tenir la campagne, étoit venu avec toutes ses forces se camper à la Chartreuse à trois milles de notre camp. 1522.

Pendant six ou sept jours que les deux armées ennemies demeurerent dans cette position, il y eut de fréquentes escarmouches & bien des lances rompuës ; mais les pluyes étant devenues si abondantes qu'elles firent déborder le Tesin, les vivres qui nous venoient de l'Omeline ne pouvant plus être conduits dans notre camp, nous fumes obligés de nous retirer à Marignan & delà à Monza, cette position nous mettant à portée de tirer nos munitions de bouche du Lodesan & du Cremonois, aussi bien que des terres de la Seigneurie. Notre retraite se fit sans que les ennemis osassent sortir de leurs retranchemens, par la crainte qu'ils avoient qu'on ne leur

Ils se retirent à Monza.

1522. livrât bataille, & ils s'en tinrent à quelques escarmouches avec notre arriere-garde.

Fameuse journée de la Bicoque.

Cependant l'apprehension où ils étoient que nous n'eussions pris le chemin de Monza que pour nous rendre delà à Milan, les détermina à choisir la Bicoque, qui se trouve entre Lodi & Milan pour y établir leur camp. Ce lieu, que le sanglant combat qui s'y donna à rendu si fameux, n'étoit qu'un Château bati dans un parc environné de profonds fossés, & qui étoit d'une si vaste étenduë, qu'une armée de vingt mille hommes pouvoit aisément y être rangée en bataille. Colonne donna ordre que les fossés fussent promptement relevés, & fit élever un grand nombre de plate formes qu'il eut soin de garnir d'artillerie. Le dessein du Maréchal de Lautrec n'étoit pas d'entreprendre de forcer l'ennemi, défendu par de pareils retranchemens; mais les Suisses l'y obligerent. Leurs Capitaines étant venus le trouver lui declarerent qu'ils étoient résolus de retourner dans leurs Pays, & finirent en lui disant. » Monsieur, ou » argent, ou congé, ou combat,

» nous combattrons demain ſi vous
» le voulez, mais nous partirons le
» jour d'après, ſi vous ne le voulez
» pas ». Le Général François eut beau leur répreſenter qu'un délai de quelques jours le mettoit en état d'attaquer les ennemis avec avantage, & qu'il valoit bien mieux attendre que la diſette des vivres les eut obligés d'abandonner leurs retranchemens, que d'aller les attaquer dans un camp que l'art & la nature ſembloient avoir rendu inexpugnable. Ni les prieres, ni les remontrances du Maréchal ne furent capables d'ébranler la réſolution que les Suiſſes avoient priſe, ou de combattre, ou de ſe retirer chez eux; & comme ils faiſoient la principale force de notre armée, ce fut pour nos Généraux une néceſſité de ſubir la loy qu'ils nous impoſoient; & tel eſt le cas où ſe trouvent ſouvent les armées compoſées de troupes étrangeres qui quoique payées pour obéir, s'arrogent ſouvent le droit de commander, & ne ſe conduiſent que ſelon leurs caprices ou leur interêts. L'unique delai que les Suiſſes voulurent bien accorder, fut qu'avant

1522.

que de livrer bataille l'on iroit re-
1522. connoître le camp ennemi. Six mille hommes de leur nation, & quatre cens chevaux commandés par Pont-Dormi, eurent ordre de s'approcher de la Bicoque, pour examiner par quel endroit il ſeroit le plus à propos de commencer l'attaque; & toutes les decouvertes qu'ils firent ne ſervirent qu'à confirmer toujours plus nos Généraux dans l'idée où ils étoient, que l'on ne pouvoit ſans témerité entreprendre de forcer l'ennemi dans un poſte ſi avantageux; mais les Suiſſes demeurerent fermes dans leur réſolution, & il fallut leur obéir.

Le lendemain matin, jour de Quaſimodo, toute l'armée fut prête à marcher. Le Maréchal de Foix commandoit la Gendarmerie de l'avant-garde, & devoit attaquer un pont de pierre, qui avoit été reconnu le jour précedent & par où l'on pouvoit entrer dans le camp ennemi; & Montmorenci à la tête de huit mille Suiſſes, avoit ordre de faire ſes attaques du côté qui étoit oppoſé à ce pont; Lautrec, le Maréchal de Chabannes, le Bâtard de Savoye

Savoye & Galeas de Saint-Severin conduiſoient le corps de bataille : le commandement de l'arriére-garde compoſée de l'armée Vénitienne, fut donné au Duc d'Urbin ; & Pierre de Navarre fut mis à la tête des Pioniers deſtinés à applanir les chemins. Pont-Dormi, avec ſa compagnie de cinquante hommes d'armes & les nouveaux Chevaliers, fut chargé de précéder le Maréchal de Foix, & de veiller à ce que l'ennemi ne fit quelque ſortie, qui eût pu jetter du déſordre dans notre armée. La troupe qu'il commandoit étoit proprement un corps de réſerve, qui devoit avoir l'œil à tout, & être prêt à marcher où ſon ſecours ſeroit le plus néceſſaire. 1522.

Montmorenci, à la tête des huit mille Suiſſes qui étoient ſous ſes ordres, & qui devoient commencer l'attaque, marcha droit aux retranchemens des ennemis. Montfort, Miolans de Savoye, Graville, d'Auchi, de Launai, & pluſieurs autres jeunes Seigneurs que le deſir de ſe ſignaler avoit conduits à l'armée, voulurent combattre à ſes côtés. Un vallon mettoit les Suiſſes à couvert de

l'artillerie ennemie : & tout auroit
1522. dû les engager à attendre que le canon qui étoit demeuré derriére fut arrivé, & que le Maréchal de Foix ſe fût approché de l'endroit qu'il s'étoit propoſé de forcer ; ce qui auroit mis les ennemis, attaqués de deux côtés, dans la néceſſité de diviſer leurs forces : Mais aucune de ces conſidérations ne put ralentir leur impatience, ils forcerent Montmorenci d'avancer & de commencer l'attaque. Expoſés au feu de l'artillerie des ennemis, plus de mille d'entre eux furent emportés par les premieres décharges. Ce fut alors qu'on les vit ſe jetter à corps perdu dans le foſſé, ne doutant pas qu'ils ne vinſſent à bout de grimper ſur les retranchemens. Mais ils les trouverent par-tout ſi eſcarpés & ſi hauts, qu'à peine pouvoient-ils y atteindre du bout de leurs piques. Dans ce moment les ennemis firent un feu ſi terrible de leur canon & de leurs arquebuſes, qu'il en coûta la vie à plus de trois mille Suiſſes. Albert de la Pierre leur Commandant, qui avoit été le plus ardent à hâter le moment du combat, & vingt-deux

de leurs autres Capitaines furent laissés morts sur la place. Le Comte de Montfort, Miolans, Graville, Launai & plusieurs autres personnes de marque périrent à cette attaque; Montmorenci fut jetté par terre; & ce ne fut pas sans peine & sans s'exposer aux plus grands dangers, que les Gentils-hommes qui l'accompagnoient le tirerent de dessous un tas de corps morts, où il auroit été étouffé. 1522.

Cependant le Maréchal de Foix, Vandenesse, Paris Lieutenant de la compagnie du sieur de Brion; & quelques autres Officiers qui étoient à la tête de la Gendarmerie, étoient venus à bout de forcer le pont de pierre dont nous avons parlé; & leur entrée dans le camp ennemi y avoit jetté un si grand désordre, qu'ils se crurent assurés du gain de la bataille; & ils l'auroient été en effet, si les Suisses découragés n'eussent refusé de revenir à la charge, ou si notre Gendarmerie qui n'étoit composée que de quatre cens hommes eût été soutenue par de nouvelles troupes. Obligée de se défendre contre toutes les forces de l'armée ennemie, elle se vit dans la

nécessité d'abandonner le poste qu'elle occupoit, & de reprendre le même chemin par où elle étoit entrée dans les retranchemens ; & ce qui augmentoit le danger où elle étoit exposée, c'est que le pont par où elle devoit défiler étoit si étroit qu'à peine pouvoit-il y passer deux ou trois hommes d'armes de front : passage par conséquent qui n'auroit pu se faire sans qu'il nous en coutât bien du monde, si le Maréchal de Foix n'eût tenu ferme jusqu'à ce que toute sa troupe fût hors de danger. Il eut lui-même un cheval tué sous lui, & ne dut la vie qu'à la promptitude avec laquelle il fut remonté. Pendant que ces choses se passoient, les Espagnols de leur côté sortirent de leurs retranchemens, & se préparoient à fondre sur les Suisses qui se retiroient en désordre ; mais Pont-Dormi, qui avoit le commandement du corps de réserve, les chargea si vivement qu'ils furent contraints de rebrousser chemin & d'aller reprendre le poste qu'ils avoient quitté.

1522.

Ce ne fut pas à la seule imprudence & ensuite au découragement des Suisses, que l'on dut attribuer la

perte de cette fameuſe bataille. La lâcheté de l'armée Vénitienne y contribua auſſi beaucoup. Quoique poſtée hors de la portée du canon ennemi, elle demeura dans l'inaction pendant tout le combat. Or il eſt probable, que ſi elle avoit fait quelques mouvemens dans le tems que les Suiſſes d'un côté, & la Gendarmerie de l'autre attaquoient les retranchemens, cette diverſion qui auroit mis les ennemis dans la néceſſité de partager leurs forces, auroit pu nous aſſûrer la victoire. 1522.

Il ne tint pas au Maréchal de Lautrec que le combat ne recommençât le lendemain, & il n'oublia rien pour engager les Suiſſes à coucher ſur le champ de bataille; leur promettant qu'il feroit mettre pied à terre à la Gendarmerie, & qu'elle commenceroit l'attaque: mais leur réſolution étoit priſe, & ils ne ſongerent qu'à regagner promptement Monza. Leur retraite ſe fit avec ſi peu d'ordre, qu'ils auroient été infailliblement taillés en piéces ſi la Gendarmerie qui faiſoit l'arriére-garde n'eût été continuellement occupée à repouſſer l'ennemi. Notre

1522. armée ne campa qu'une nuit à Monza, & le lendemain elle s'éloigna de cinq ou six mille de cette Place. Les Suisses exécuterent alors le dessein qu'ils avoient pris de se retirer. Le mardi d'après la Quasimodo, c'est-à-dire deux jours après la fameuse journée de la Bicoque, ils se mirent en marche pour retourner dans leur pays; & presque dans le même tems, Galeas de Saint-Severin, le bâtard de Savoye, & le Maréchal de Chabannes reprirent la route de France.

Prise de Lodi par les Impériaux. Lautrec, obligé par cette désertion des Suisses de se borner à tacher de conserver les Places dont nous étions encore en possession, commença par renforcer la garnison de Lodi, Ville qu'il étoit pour nous d'une conséquence extrême de garder, à cause de la communication qu'elle nous donnoit avec le Cremonois. Jean de Médicis, & le Prince de Bozzolo, avec leur infanterie & deux ou trois cens hommes d'armes, furent destinés à la défense de cette Place. Boneval, qui en étoit Gouverneur, & qui s'y étoit renfermé avec sa compagnie de cinquante

hommes d'armes, en avoit fait réparer les fortifications & y en avoit ajouté de nouvelles. La garniſon, après l'arrivée du ſecours que le Maréchal venoit d'envoyer, ſe trouva compoſée de quatre cens chevaux, & de trois mille hommes de pied. Jean de Médicis & le Prince de Bozzolo qui comptoient ſur la vigilance du Commandant, ne ſongerent dès qu'ils furent arrivés, qu'à faire repoſer leurs troupes extrêmement fatiguées du chemin qu'elles avoient fait. Cependant les ennemis, qui étoient à Marignan, décamperent la même nuit, dans l'intention de s'approcher de Lodi. Leur avant-garde s'étant préſentée aux portes de la Ville, les François firent une ſortie, mais qui ne leur réuſſit pas; ils furent ſi vivement repouſſés, que les ennemis entrerent avec eux dans la Ville, où ils trouverent la plus grande partie des Soldats encore plongés dans le ſommeil, quoiqu'il fût près de midi. Ce malheur fut ſuivi d'un autre. Un pont de batteaux que nous avions ſur l'Adda ayant été rompu, toute la garniſon de Lodi fut 1522.

1522. obligée de se rendre à l'ennemi ; & il n'y eut que les deux chefs de l'Infanterie Italienne, le Prince de Bozzolo, & Jean de Médicis, qui furent assez heureux pour gagner Cremone.

Pont-Dormi se jette dans Cremone.

Le Maréchal de Lautrec étoit à Rivalta (a) avec les débris de son armée qui n'étoit plus composée que de quatre cens hommes d'armes, & d'un petit nombre d'Infanterie, lorsqu'il apprit le triste désastre qui venoit de nous arriver ; & ce qui augmentoit la consternation que causa cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'étoit que trop à craindre que la prise de Lodi ne fût suivie de celle de Cremone. Le brave Crequi, Seigneur de Pont-Dormi, s'offrit à aller se jetter dans cette Place, avec sa compagnie, & les braves de l'armée qui voudroient le suivre. Ses offres furent acceptées, il partit étant bien résolu de combattre tout ce qui s'opposeroit à son passage, dût-il être obligé d'en venir aux

(a) Bourg d'Italie au Duché de Milan, sur la riviere, d'Adda, au quartier de la Ghierra d'Adda près des Confins du Cremasque, à seize milles de Milan en allant vers Crême près d'Agnadel.

mains avec l'armée entiére des ennemis. A peine eût-il fait quatre milles de chemin, qu'il recut ordre d'attendre le Maréchal de Foix; mais il fit ſçavoir à ce Seigneur, que ce délai pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes; qu'outre qu'il alloit être expoſé à périr avec tous les braves qui l'accompagnoient, il étoit à appréhender que ce retardement n'entraînât la perte de Cremone; & qu'ainſi il ſe croyoit obligé de marcher juſqu'aux portes de cette Ville, & que ce ſeroit là qu'il attendroit le Maréchal. 1522.

Tant de malheurs arrivés coup ſur coup ne laiſſant à Lautrec aucune eſpérance de pouvoir ſe relever, il ſe détermina à aller à la Cour pour rendre compte au Roi du déplorable état où il laiſſoit le Milanès: mais avant que de repaſſer en France, il dépêcha Montmorenci à Veniſe, l'ayant chargé de mettre tout en œuvre pour empêcher que les Vénitiens, qui commençoient à s'ennuyer de partager notre mauvaiſe fortune, ne fiſſent leur paix particuliére avec l'Empereur.

Retour du Maréchal de Lautrec à la Cour.

Lautrec ne pouvoit guéres eſpé-

1522. rer d'être vû de bon œil, n'ayant que de fâcheuſes nouvelles à annoncer. Le Roi refuſa d'abord de le voir; & ce ne fut pas ſans peine qu'il obtint une audience de ce Prince (*a*). Sa fermeté ne l'abandonna pas dans ce moment; il oſa débuter par des plaintes, & demander raiſon au Roi de la froideur avec laquelle il le recevoit. » Eh! pouviez-vous vous attendre, lui répondit le Roi, à un accueil plus » favorable? n'eſt-ce pas par votre » faute, que j'ai perdu mon Duché » de Milan? Non, Sire, reprit » hardiment le Maréchal, ce n'eſt » point par ma faute: c'eſt par celle de » votre Majeſté; votre Gendarmerie a ſervi pendant dix-huit mois » ſans recevoir de ſolde. Les Suiſſes qui n'étoient point payés, » m'ont obligé de combattre malgré » moi, ce qu'ils n'auroient pas fait » ſi j'avois eû de l'argent à leur » donner. Eh! que ſont donc devenus, lui dit le Roi, les quatre

(*a*) Ce fut le Connétable de Bourbon qui la lui menagea, ayant oſé aſſûrer le Roi, que le Maréchal n'avoit que de trop bonnes raiſons pour ſe juſtifier.

» cent mille écus que vous avez dû » recevoir peu de tems après votre » arrivée à Milan? Il eſt vrai, répar- » tit Lautrec, que j'en ai reçu les » lettres de votre Majeſté ; mais » cette ſomme n'eſt point parvenue » juſqu'à moi. » 1522.

Semblançai Sur-Intendant des Finances, ayant eu ordre de venir ſur le champ rendre compte au Roi de l'uſage qu'il avoit fait de ces quatre cens mille écus, déclara qu'il les avoit remis à Madame la Régente, & qu'il en avoit les preuves en main. Le Roi, tranſporté de colere, entra bruſquement dans l'appartement de la Princeſſe, & ſe plaignit amérement à elle, de ce que par ſon avarice elle lui avoit fait perdre une des plus riches & des plus belles Provinces d'Italie ; mais ſans s'émouvoir elle nia le fait, & ſoutint en préſence du Sur-Intendant, que les quatre cens mille écus qu'il lui avoit remis, étoient un dépôt qu'elle lui avoit confié depuis longtems, & que cette ſomme provenoit des épargnes qu'elle avoit fait de ſes revenus. Semblançai apporta en vain les meilleures preuves pour ſa juſtification.

1522. Il fut arrêté ; & le Chancelier Duprat, dont il n'étoit point aimé, obtint qu'on lui feroit ſon procès. Cette affaire qui traîna en longueur fut terminée par un Arrêt, qui condamnoit le Sur-Intendant à être pendu à Montfaucon pour crime de péculat, ce qui fut exécuté (*a*).

Les François perdent Piſighitone. Le retour de Lautrec en France, ſes remontrances au Roi, ne rétablirent pas nos affaires en Italie. Pont-Dormi s'étoit rendu avec ſa troupe aux portes de Cremone, & deux heures après ſon arrivée il avoit été joint par le Maréchal de Foix. Médicis & le Prince de Bozzolo s'étoient chargés de faire de nouvelles levées ; & le premier uſa de tant de diligence qu'en moins de

(*a*) Il eſt dit dans la quatrième partie des annales d'Aquitaine que la quittance que Semblançai avoit tirée de la Régente pour les quatre cent mille écus dont il s'agiſſoit d'abord, avoit été priſe dans les papiers de ſon principal Commis nommé Gentil, par une Demoiſelle de la Reine dont celui-ci étoit éperduement amoureux ; ce qui ôta tout moyen de défenſe à Semblançai, & fit que la Régente ſoutint hardiment la calomnie, qu'elle avoit avancée contre lui, ſans crainte d'en être convaincue par la quittance ſignée de ſa main.

quatre jours il se vit à la tête de quinze à seize cens hommes de pied de nouvelles troupes destinées à renforcer la garnison de Cremone. Les ennemis ne tarderent pas à se présenter devant cette Place : Ce fut alors que Jean de Médicis, résolu de nous vendre cherement le secours qu'il nous avoit amené, se saisit d'une des portes de la Ville, menaçant de la livrer aux Impériaux, s'il ne recevoit promptement l'argent qui lui étoit dû pour le payement de ses troupes ; on le satisfit, mais ce ne fut que par le moyen des emprunts que l'on fit de tous côtés. Pendant ce tems-là, Pisighitone, située sur l'Adda, l'une des plus fortes Places de l'Italie, se rendit par composition au Marquis de Pescaire. 1522.

Cremone suivit bien-tôt après l'exemple de Pisighitone. Le Maréchal de Foix qui y commandoit, n'osant trop se confier dans sa garnison presque toute composée de troupes Italiennes, & qui se défioit particuliérement de celles que commandoit Jean de Médicis, consentit à rendre la Place, si dans trois mois elle n'étoit secourue par une armée. Il pro- Cremone.

mit auſſi de remettre entre les mains
1522. des ennemis la Riéco & Domodoſ-
cella (a), & il lui fut accordé
qu'il ſortiroit avec tous les hon-
neurs de la guerre, & qu'il ſe-
roit conduit en toute ſûreté juſ-
qu'aux portes de Suſe. Une capi-
tulation ſi honorable fut l'effet de
la politique du Général de l'Empe-
reur. Il ſçavoit bien qu'il lui eût
été facile de forcer la garniſon à ſe
rendre à diſcrétion; mais il avoit
des vues ſur Genes; & cette eſ-
péce de trève de trois mois qu'il
accordoit, lui laiſſoit le tems d'exé-
cuter le projet qu'il avoit formé.
Ainſi pendant que le Maréchal dé-
pêchoit un de ſes Gentils-hommes
au Roi pour l'informer des articles
de la capitulation de Cremone; Co-
lonne avec ſon armée prenoit le
chemin de Genes, où il étoit ap-
pellé par deux zélés partiſans de la
faction Gibeline, Jérôme & Antoi-
ne Adorne, qui lui avoient fait eſpé-
rer, qu'ils le mettroient en poſſeſ-

(a) Petite Ville du Duché de Milan avec un Château, au Comté d'Anghierra, au pied des Alpes, à ſix milles au-deſſus de Vocogna, & à ſoixante milles de Milan.

sion de cette Place. Octave Fregoze qui y commandoit au nom du Roi, n'eut pas plutôt eu avis du dessein des Impériaux, qu'il rassembla à la hâte deux mille hommes de pied, à qui il commit la garde de la Ville; & il fit en même tems avertir le Roi du danger dont Genes étoit menacé par la jonction des Gibelins avec les ennemis. 1522.

Ces deux nouvelles apportées à la Cour presque en même tems, accélérerent les secours que le Roi se proposoit de faire passer en Italie. Mais la capitulation de Cremone ne fut point du tout approuvée, & l'on trouva mauvais que le Maréchal de Foix eût si-tôt consenti à rendre cette Place, que les Vénitiens regardoient comme une de leurs plus fortes barriéres. Ce qui prouve que c'étoit là, la seule considération qui les retenoit dans notre alliance, c'est qu'ils s'en détacherent, dès qu'ils eurent appris la reddition de Cremone, quoique les négociations du Maréchal de Montmorenci eussent paru les disposer à renouveller la ligue qu'ils avoient conclue avec la France.

1522. Cependant les ordres furent expédiés pour la levée de quatorze mille Gascons destinés à passer en Italie, & qui devoient être accompagnés de cinq cens hommes d'armes. Mais quelque diligence que l'on fît, l'on ne pouvoit guères espérer que ce secours fût prêt assez à tems pour sauver Genes : ainsi Pierre Navarre, qui étoit à Marseilles, eut ordre de faire entrer dans cette Place le plus de monde qu'il pourroit, en attendant que notre armée fût à portée de la secourir. Mais malheureusement il ne put se procurer que deux Galeres, sur lesquelles il fit embarquer deux cens hommes ; & ce fut avec ce foible secours qu'il entra dans le port de Genes, presque au même moment que le Marquis de Pescaire, qui commandoit l'Infanterie Espagnole & Italienne, se présenta aux portes de la Ville. Ce Seigneur à son arrivée fit sommer les habitans par un trompette de rendre la Place, leur promettant au nom de l'Empereur, que l'on ne donneroit aucune atteinte à leurs priviléges. Genes eut été livrée aux Impériaux, si Pierre Na-

varre, & le peu de Soldats François qu'il y avoit dans la Place, ne s'y fussent opposés; mais enfin ils ne purent empêcher que les habitans ne députassent auprès du Marquis pour sçavoir les conditions qu'il avoit à leur proposer. 1522.

Surprise de Genes par les Espagnols.

Vivaldi, choisi par ses compatriotes pour convenir des articles de la capitulation, alla trouver le Général Espagnol dans sa tente. Les Génois, bien éloignés de soupçonner que les ennemis cherchassent à les surprendre, négligerent la garde de leur Ville: & dans le tems même que leur Député étoit en conférence avec le Marquis, les Espagnols entrerent dans la Place par une ruine, & passerent au fil de l'épée tout ce qui se présenta devant eux. L'Evêque de Salerne frere du Gouverneur, & quelques autres personnes de marque eurent à peine le tems de se jetter dans une barque qui les conduisit à Marseille. Octave Fregoze, que la maladie retenoit au lit, se rendit prisonnier entre les mains du Général ennemi. Pierre Navarre s'étant mis à la tête du peu de Soldats qu'il put rassembler à la hâte,

gagna la Place d'armes : & là avec
1522. ſa petite troupe, il fit des prodiges de valeur, mais qui ne purent empêcher qu'il ne fût enveloppé & fait priſonnier. Une partie des hommes d'armes de la compagnie du Comte de Saint-Pol ſe retira dans le Château, & ne ſe rendit qu'après avoir eſſuyé pendant pluſieurs jours toutes les horreurs d'une faim extrême. Un butin immenſe fut le fruit de la trahiſon des Eſpagnols. Mais ce même ſaccagement de Gênes qui les enrichit, ruina les eſpérances de Colonne, qui comptoit que l'argent qu'il tireroit des habitans, ſi leur Ville n'eût point été pillée, ſuffiroit pour payer ſon armée, avec laquelle il ſe retira à Aſt, dès qu'il eut appris que quatre cens hommes d'armes, & ſix mille hommes de pied conduits par le Duc de Longueville s'étoient mis en marche pour paſſer en Italie. Ce fut à Ville-neuve d'Aſt que le Duc eut avis de la priſe de Gênes ; ce qui le détermina à ſuſpendre ſa marche juſqu'à ce qu'il eut reçu de nouveaux ordres de Sa Majeſté : vû que le ſecours qu'il conduiſoit, avoit été principalement deſ-

tiné pour la défense de cette Place ; & il étoit d'ailleurs évident qu'un si foible renfort n'auroit pu mettre nos Généraux en état de faire tête à l'ennemi. Ces considérations furent approuvées à la Cour & le Duc eut ordre de ramener ses troupes en France. Cependant le jour marqué pour la reddition de Cremone étant arrivé, le Maréchal de Foix sortit de la Place avec la garnison, & fut conduit en sûreté jusqu'à Suse, ainsi qu'il avoit été réglé par un article de la capitulation. Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunou, fut laissé dans le Château que le Maréchal avoit eu soin de pourvoir abondamment de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. 1522.

Reddition du Château de Crémone.

Tel fut le malheureux succès de nos armes en Italie. La fortune nous fut moins contraire du côté des Pyrénées. Nous avons dit que l'Amiral de Bonnivet s'étoit rendu maître de Fontarabie, & que la garde de cette importante Place avoit été confiée au brave d'Aillon, Seigneur du Lude. Depuis près d'un an que les Espagnols la tenoient assiégée, la disette des vivres, les maladies

Affaires des Pyrénées.

1522. avoient emporté la moitié de la garnison. Le Maréchal de Chatillon eut ordre de marcher avec des troupes au secours des assiégés ; mais il mourut à Dax, & son bâton de Maréchal fut donné à Anne de Montmorenci qui étoit alors en négociation à Venise. Le Maréchal de Chabannes, qui étoit repassé en France après la malheureuse journée de la Bicoque, prit le commandement de l'armée, marcha droit à Bayonne, & de-là à Saint-Jean de Luz où il rassembla toutes ses forces. S'étant ensuite approché de la riviére d'Andaye, il y établit son camp, dans le dessein d'attendre l'arrivée d'un convoi naval, que Lartigue Vice-Amiral de Bretagne conduisoit pour le ravitaillement de la Place. Mais ce convoi tardant trop à venir, le Maréchal entreprit de forcer le passage de la riviére, malgré l'armée d'Espagne qui étoit sur le bord de l'autre côté ; & il y réussit. Les Espagnols, quoique supérieurs en nombre, & six mille Lansquenets dont leur armée étoit renforcée, & qui étoient commandés par le Comte de Fustemberg, prirent la fuite après

Les Espagnols sont obligés de lever le siége de Fontarabie.

quelques escarmouches, & se sauverent dans les montagnes. Ainsi fut délivrée Fontarabie, après dix ou douze mois de siége. La Place fut ravitaillée, & le Capitaine Frauget, Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du feu Maréchal de Chatillon y fut laissé pour gouverneur, à la place du Seigneur de Lude qui revinten France, après avoir acquis une gloire immortelle par la fermeté & le courage qu'il opposa pendant près d'une année à tous les efforts d'une armée nombreuse. 1522.

Affaires de Picardie & de Champagne.

Avant ce tems-là Henri VIII, pour les raisons que nous avons rapportées ci-dessus, avoit déclaré la guerre à la France. Déja son armée, commandée par le Duc de Suffolc, qui avoit épousé la Reine Marie veuve du feu Roi Louis XII, étoit prête à descendre à Calais, & elle devoit être jointe par les troupes que commandoit le Comte de Bure, Lieutenant-Général pour l'Empereur dans les Pays-Bas. Le Roi, averti des grands préparatifs que faisoient les Anglois & les Impériaux pour attaquer nos frontiéres, donna ordre à Louis de la Trimouille Gouverneur

1522. de Bourgogne (*a*) de ſe mettre à la tête d'un corps nombreux de Gendarmerie, & d'aller ſe joindre au Duc de Vendôme qui commandoit en Picardie. Mais il s'en falloit bien que cette jonction mît le Duc en état de tenir la campagne : tout ce qu'il pouvoit faire de mieux, étoit de pourvoir à la ſûreté des Places qu'il ſoupçonnoit devoir être attaquées ; & ce fut là le parti qu'il prit. La Fayette Gouverneur de Bologne, étoit dans cette Place avec ſa compagnie de cinquante hommes d'armes ; ſa garniſon fut renforcée de mille hommes de pied commandés par Bourbarré, & d'autres Capitaines, de la compagnie de cent hommes d'armes du Duc d'Alençon, con-

(*a*) Le Roi pouvoit laiſſer cette Province dégarnie de troupes, parce que l'Empereur en conſidération du corps Helvetique avoit conſenti au Traité de neutralité, que Marguerite d'Autriche & François I avoient négocié au ſujet du Duché & du Comté de Bourgogne ; ainſi il avoit été arrêté, que l'Empereur ne porteroit point la guerre dans la Bourgogne & la Champagne, & que le Roi de France n'attaqueroit point la Franche-Comté dont Marguerite d'Autriche étoit en poſſeſſion.

duite par Jacques de Silly, Baillif de Caen, & de vingt-cinq autres hommes d'armes ſous les ordres de Rochebaron. Brion, qui fut depuis Amiral, fut établi Lieutenant-Général pour le Roi dans Terouanne où il entra avec une partie de ſa compagnie, l'autre n'étant point encore de retour d'Italie. Le Bâtard de Moreuil, Gouverneur de la Place, qui commandoit cinquante hommes d'armes, Dammartin, Liſtenai, Turene, la Vauguyon qui en avoient chacun vingt-cinq ſous leurs ordres, & deux mille hommes de pied commandés par les Capitaines Saulſeuſe & Montbrun, furent deſtinés à la défenſe de la même Ville. Mille hommes de pied ſous les ordres de Sercu, & cinq cens commandés par le Capitaine Lalande furent mis dans Héſdin, où commandoit du Biés à la tête de trente hommes d'armes & de deux cens Mortes-payes. La défenſe de Montreuil fut confiée au Comte de Saint-Pol qui commandoit quatre cens hommes d'armes, & au Comte de Guiſe qui avoit ſous ſes ordres ſix mille hommes de pied, & de Lorges pour Lieute- 1522.

1522. nant. Le Duc de Vendôme & la Trimouille ſe retirerent à Abbeville avec deux milles Suiſſes, quelque Gendarmerie, & quelque Infanterie Françoiſe ; & c'étoit là un corps de réſerve prêt à ſecourir les Places où le danger ſeroit le plus preſſant.

Priſe de Bapaume par les François.

Ces diſpoſitions étant faites, le Duc de Vendôme qui ſçavoit que plus de quinze jours ſe paſſeroient encore, avant que les Anglois ſe fuſſent joints aux Imperiaux, & qui n'avoit garde de ſouffrir que ſes troupes paſſaſſent dans l'inaction un tems ſi precieux, ordonna à de Lorges de venir ſe joindre au Comte de Saint-Pol & au Comte de Guiſe, qui étoient à Peronne où nous avions établi nos magaſins. Ces deux Seigneurs, après avoir raſſemblé leurs forces, ſe mirent en marche avec quatre canons, & allerent aſſiéger Bapaume. La Ville & le Château n'oppoſerent qu'une foible réſiſtance, & ils furent l'un & l'autre raſés & brûlés. Cette premiere expédition fut ſuivie d'une ſeconde où nos troupes acquirent encore plus de gloire. Le deſſein de nos deux Généraux étoit de porter le ravage dans

dans le pays ennemi ſitué entre l'Eſcaut & la riviere de Carpes ; ce qu'ils ne pouvoient faire qu'après avoir forcé le paſſage de l'Ecluſe défendu par un nombreux détachement d'Imperiaux. Ce détachement fut attaqué, & le fut avec tant de furie, qu'il fût défait & obligé de ſe retirer en déſordre juſques ſous le canon de Douai. François de Lorraine, jeune Prince âgé de 16 à 17 ans, & qui faiſoit alors ſes premieres armes, donna dans ce combat des preuves éclatantes de ſon intrépidité. Ayant obſervé ſept-à-huit hommes des ennemis qui ſe retiroient dans les bois, reſolu de les aller attaquer ſeul, il les ſuivit de près, & déja il avoit mis pied à terre pour les combattre, lorſque Martin du Bellai accompagné de dix à douze chevaux ſurvint à propos pour tirer ce jeune Prince du danger où ſa bravoure l'avoit expoſé. S'il n'eut pas la gloire de vaincre ſeul, il eut du moins celle d'avoir attaqué le premier, & de ne ſe retirer qu'après que les ennemis eurent été taillés en piéce. Le butin que fit notre petite armée fut immenſe, & elle ne ſe 1522.

1522. rassembla à Ancre (a) qu'après avoir pillé tout le plat-pays, & avoir porté le ravage jusqu'aux portes d'Arras, de Douai & de Valenciennes. Rendue à Ancre, elle se sépara, & chacun rentra dans les places d'où il étoit sorti.

Descente des Anglois en France.

Ce fut durant le cours de cette expédition que les Anglois firent leurs descentes à Calais; & comme leur munition de bouche & leurs bagages n'avoient point encore passé la mer, ils allerent en attendant camper dans la plaine d'Oye. Le Duc de Vendôme, instruit de la position de l'armée Angloise, ordonna au Comte de Saint-Pol son frere & au Comte de Guise, de marcher vers le Boulonnois avec quatre cens hommes d'Armes, pour mettre le plat-pays à couvert des excursions de l'ennemi; mais avant qu'ils se missent en marche, il voulut reprendre le Château de Contes situé entre Montreuil & Hesdin, qui s'étoit rendu par la lâcheté du Capitaine qui

(a) Bourg de France en Picardie dans le Santerre, & sur les Confins de l'Amienois & de l'Artois, sur un ruisseau de même nom entre Corbie & Bapaume.

y commandoit pour le Roi. Le Duc de Vendôme attaqua lui-même la place en perſonne, & elle fut emportée d'aſſaut par de Lorges qui avoit la direction du ſiége ; toute la garniſon, à l'exception du Commandant qui ſe rendit priſonnier, fut paſſée au fil de l'épée. Après la priſe de ce Château les Comtes de Guiſe & de Saint-Pol prirent la route du Bolonnois, & camperent ſucceſſivement à Dure, à Saulmer, à Bourdes & dans d'autres Villages circonvoiſins. L'avantage qu'ils retirerent de cette expédition, fut que pendant douze à quinze jours que les Anglois demeurerent campés dans le Pays d'Oye, ils ne firent aucune excurſion qui ne leur fût funeſte ; mais dès qu'ils eurent reuni toutes leurs forces, nos deux Généraux, trop foibles pour tenir la Campagne, rentrerent dans Montreuil dont la garde leur avoit été confiée. 1522.

Ils ſe joignent aux Impériaux & attaquent Heſdin.

Ce fut entre Ardres & Saint Omer que ſe fit la jonction des deux armées ennemies. Le ſieur de Beauvain, fils du Comte de Rœux, engagea les Anglois à faire le ſiége

d'Hesdin ; la place fut si furieuse-
1522. ment battue, que les assiégeans eu-
rent fait en peu de jours une brêche
de trente à quarante toises, entre
la Tour Robin & celle de Saint Fran-
çois, & ils en firent de même une
considérable du côté du parc : mais
ils n'en furent pas pour cela plus ar-
dens à monter à l'assaut. La bra-
voure des assiégés, les fréquentes
sorties qu'ils faisoient, & qui te-
noient le camp ennemi dans de con-
tinuelles allarmes, rallentissoient
l'impetuosité des assiégeans ; que
s'il leur arrivoit de s'éloigner de
leurs retranchemens, rarement ils
y rentroient sans avoir perdu une
partie de leur monde. Le Comte
de Guise & Pont-Dormi ayant
été avertis, que quatre cent An-
glois marchoient vers la Com-
manderie de l'Oyson, sortirent de
Montreuil avec leurs Compagnies,
& une partie de celle du Duc de
Vendôme, atteignirent les ennemis
à une demie-lieue de leur camp, &
les chargerent avec tant de vigueur
qu'ils furent tous ou tués ou faits pri-
sonniers ; trente ou quarante hom-
mes de ce detachement qui s'étoient

jettés dans un jardin fermé de hayes, ayant refuſé de ſe rendre, le Comte de Guiſe ayant mis pied à terre avec ſa troupe, ils furent tous taillés en piéces, ſans qu'aucun d'eux eut pû ſe réſoudre à demander quartier. 1522.
Pont-Dormi ayant eu une autrefois avis, qu'un détachement du camp ennemi étoit venu brûler Friſſin, maiſon qui appartenoit à ſon frere aîné, ſe mit promptement en Campagne à la tête de ſa Compagnie; & quoique bien inferieur en nombre à l'ennemi, il oſa l'attaquer & eut la gloire de le défaire entierement. C'eſt ainſi que chaque jour étoit marqué par quelque avantage remporté ſur les Anglois, dans les fréquentes ſorties que faiſoient nos garniſon de Terouanne, de Montreuil & de Dourlens; auſſi ne leur arrivoit il pas ſouvent de perdre de vuë leurs retranchemens. Enfin la diſſenterie s'étant miſe dans leur armée, & les pluyes étant devenues continuelles, ils prirent le parti de décamper après avoir tenu inutilement Heſdin aſſiégé pendant plus de ſix ſemaines. Levée de ce ſiége.
Le Duc de Vendôme inſtruit de Retraite des ennemis.

1522. leur retraite, donna ordre au Comte de Saint Pol de ſe jetter dans Dourlens avec trois cens hommes d'Armes & ſix mille hommes de pied, commandés par de Lorges & accompagné du Comte de Guiſe & de la Trimouille : il ſe mit à la tête du reſte de l'armée & marcha le long de la Somme pour cottoyer l'ennemi, & l'empêcha de ſe répandre dans le plat-pays. Cependant le Comte de Saint-Pol n'ayant pas jugé que Dourlens, qui n'étoit point alors défendu par un Château, pût ſoûtenir un ſiége, ſe détermina à l'abandonner, après en avoir fait abbatre les portes & ſe retira à Corbie, où il ſe propoſoit de faire tête à l'ennemi, s'il lui prenoit envie d'attaquer cette place. Au Comte de Saint-Pol ſe joignit le Maréchal de Montmorenci, accompagné de deux cens Gentilshommes de la maiſon du Roi (*a*), le Duc de Suffolc à la

(*a*) Ces deux Compagnies, dit l'Auteur d'un Livre qui traite de leur Origine furent inſtituées en divers tems Louis XI. étant à Puyſeaux le 4e jour de Septembre 1474, mis ſus pour la garde de ſon corps une Compagnie de cent lances, fournies ſelon ſa grande Ordonnance, chacune d'un homme

tête de l'armée Angloise, & les Impériaux sous les ordres du Comte 1522.

d'Armes & de deux Archers. La seconde Compagnie fut instituée par le Roi Charles VIII. au mois de Janvier de l'an 1497; & au mois de Juillet suivant, Louis XII. confirma cette institution. Cette seconde Compagnie fut d'abord appellée la Compagnie des Gentilshommes extraordinaires, par opposition avec la premiere qu'on appelloit la Compagnie des Gentilshommes ordinaires: cette maniere de parler dura jusqu'en 1570, qu'on les appella l'une & l'autre la Compagnie des Gentilshommes ordinaires. Dans les commencemens il n'y avoit que des Gentilshommes dont la Noblesse fût bien prouvée, qui fussent reçûs dans ces Compagnies; chacun de ces Gentilshommes avoit deux Archers, qu'il entretenoit, montoit & armoit à ses dépens sur sa solde qui étoit de vingt écus par mois; d'où vient qu'on les appelloit les Gentilshommes des vingt écus. Lorsque ces deux Compagnies alloient à l'armée, il se rangeoit sous leurs Drapeaux une infinité de Noblesse volontaire. C'est ce que nous apprend le Maréchal de Fleurange dans ses Mémoires. » Premierement, le Roi François I. dit-il, a pour sa garde deux cens » Gentilshommes de sa maison, gens expérimentés, & hommes qui ont bien servi en » Bandes, porteurs d'enseignes, guidons & » vaillans hommes, cent pour cent un Chef » & un Capitaine, dont est pour l'heure pré» sente, le Grand Sénéchal de Normandie, » & le Vidame de Chartres qui sont deux gros

de Bure marcherent juſqu'à Beau-
1522. queſne dans la réſolution de mettre le ſiége devant Corbie : mais informés des forces qui étoient dans cette place, ils perdirent l'eſpérance de s'en rendre maîtres ; & comme l'hyver approchoit & que les pluyes & les maladies qui continuoient d'affoiblir leur armée, ne leur permettoient plus de tenir la campagne, ils prirent le parti de ſe ſéparer après avoir brûlé Dourlens & quelques Villages circonvoiſins. Les Anglois repaſſerent la mer, & les Imperiaux allerent prendre leurs quartiers d'hyver dans les Pays-Bas. Les premiers s'étant impruden-

» Gentilshommes & bien fondés en rentes, » & baille toujours leſdites charges à gens » qui ſont de groſſes maiſons, & ont d'état » les Capitaines chacun deux milles francs, » & les Gentilshommes ſous eux vingt écus, » ils portent hache autour de la perſon» ne du Roi, & font garde & Guet la nuit » quand le Roi eſt en un camp ; mais en tout » tems ils le font de jour, & vous aſſûre » quand ces dites bandes ſont en armes, que » c'eſt une merveilleuſement forte Bande, » car il y a aux deux Bandes quatorze ou quin» ze cens chevaux combattans, & la plupart » tous gens expérimentés. »

ment arrêtés à Pas (*a*) en Artois pour s'y rafraîchir, les Comtes de Guiſe & de Saint-Pol en ayant eu avis allerent les y ſurprendre, & cette action coûta la vie à cinq ou ſix cens Anglois qui demeurerent morts ſur la place. 1523.

La campagne de l'année ſuivante 1523. s'ouvrit par le ſiége de Teroüanne; mais il eſt vrai que cette place ne fut inveſtie par le Duc d'Arſcot, que pour cacher le deſſein qu'il avoit de ſurprendre Guiſe, qu'il eſpéroit devoir lui être livrée par un ſoldat de la garniſon du Château appellé Livet; & ce qui ne lui permettoit pas de douter du ſuccès de ſon entrepriſe, c'eſt que ce Livet l'avoit aſſûré que Longueval qui commandoit dans la Place, avoit promis d'en ouvrir les portes aux Imperiaux. Le fait eſt que le Commandant François n'avoit feint d'entrer dans la conjuration que pour faire tomber l'ennemi dans le piége qu'il vouloit lui tendre. Les meſures que l'on de-

Entrepriſe des Impériaux ſur Guiſe découverte.

(*a*) Bourg dans l'Artois ſur les frontieres de la Picardie, ſur la riviere d'Authie, à deux lieues au-deſſus de Dourlens, au Levant en allant vers Arras.

1523. voit prendre pour l'exécution de ce projet avoient été communiquées au Roi, & il les avoit approuvées. Il avoit été réglé que le Maréchal de Fleuranges, qui étoit aux environs des Ardennes, se mettroit à la tête de quatre ou cinq mille hommes de pied, & de trois cens hommes d'Armes, & qu'il viendroit se jetter entre Avesnes & Guise pour fermer le passage à l'ennemi dans sa retraite; & que le Duc de Vendôme, qui étoit à Peronne, viendroit avec quatre mille Allemans commandés par le Duc de Suffolc de la Rose blanche, & trois mille Fantassins François soûtenus par cinq cens hommes d'Armes, se poster entre l'Abbaye de Bonhourie & Guise pour couper le chemin aux Imperiaux; de façon que soit qu'ils prissent le parti de se retirer, soit qu'ils se déterminassent à combattre, ils devoient nécessairement se trouver entre deux feux. Les ennemis de leur côté se croyoient si assûrés du succès de leur projet, que la plûpart des Seigneurs des Pays-Bas voulurent avoir part à l'exécution; & ce fut pour nous ôter tout sujet de défiance qu'ils fei-

gnirent d'en vouloir à Teroüanne, ayant fait marcher vers cette Place un corps nombreux de cavalerie, avec cinq ou ſix cens Anglois, & quinze mille Fantaſſins Flamans, ſous les ordres du Comte de Fiennes Gouverneur de Flandres. Cependant le Roi qui étoit à Chambort, & qui vouloit partager la gloire de l'action qui ſe préparoit, partit en poſte & arriva environ minuit à Genlis près de Chauni, la veille même du jour marqué pour l'exécution de l'entrepriſe. Mais il n'étoit gueres poſſible que la marche de ce Prince qui avoit quatre-vingt lieues de chemin à faire pour ſe rendre de Blois à la Fere, fut ſi ſecrette que les ennemis n'en euſſent quelque ſoupçon. Ils en furent effectivement informés par leurs eſpions, dans le tems que leur armée marchoient vers Guiſe. Livet, ce ſoldat dont nous avons parlé, qui leur avoit promis de leur livrer la place, fut mis à la queſtion; mais la violence des tourmens ne fut pas capable de lui rien faire avouer; & Longueval de ſon côté fit cruellement tourmenter les ôtages que les ennemis lui avoient remis entre les 1523.

1523. mains. Cependant le Duc d'Arſcot ayant eu d'autres avis plus certains encore de l'arrivée du Roi, rebrouſſa chemin avec ſes troupes, & les fit rentrer dans leurs quartiers.

Ils levent le ſiége de Teroüane. L'armée que le Roi avoit aſſemblée fut deſtinée à faire lever aux Imperiaux le ſiége de Teroüanne. Le Duc de Vendôme chargé de cette expédition commença par ravager le pays ennemi, & marcha à Bailleul le-Mont, forte place qui ſe trouve à mi-chemin d'Arras & de Dourlens, & qui étoit défendue par trois cent Eſpagnols. Les principaux Officiers de l'armée n'étoient pas d'avis qu'on l'attaquât; mais le Duc de Vendôme qui ne vouloit pas qu'il fût dit qu'une place qui étoit ſur ſon chemin eut pû lui réſiſter, en fit lui-même les approches en plein midi. La bravoure du Général François épouvanta les aſſiégés, & leur fit oublier qu'ils avoient promis de s'enſevelir plutôt ſous les ruines de la place que de la rendre. Ce Château fut pris & raſé, la garniſon ayant obtenu qu'il lui ſeroit permis de ſe retirer où elle voudroit. Notre armée marcha de-là à Rouchau-

ville & à Gincourt, dans le deſſein de livrer bataille aux ennemis qui avoient établi leur camp à Andincton & à Delette, à une demie-lieue de Teroüanne. Du Lude Maréchal de camp eut ordre d'aller ſe poſter à Fouquemberghe, cette poſition lui procurant la facilité de tirer des vivres de Montreuil, tandis qu'elle empêchoit que l'ennemi ne pût recevoir du ſecours de Saint Omer; & ce qui augmentoit ſon embarras, c'eſt que la garniſon de Teroüanne lui coupoit le chemin d'Aire: ainſi à l'approche de notre armée, il décampa pendant la nuit d'Andincton, & alla ſe poſter à Huppen ſur une hauteur du côté de Saint Omer. La peur lui fit bientôt après abandonner ce nouveau poſte pour ſe retirer à Elfaut. Ce fut là que notre armée s'étant préſentée en bataille, les Gantois & les Flamans ſe laiſſerent tellement intimider, qu'avant même que d'être attaqués, ils prirent honteuſement la fuite, & gagnerent la riviere des Cordes où il s'en noya un grand nombre; il eſt plus que probable que ſi le Seigneur de Dine Lieutenant du Comte de Fiennes, 1523.

1523. n'eut couvert leur retraite avec quatre ou cinq cens chevaux, ils auroient été infailliblement taillés en piéces ; & ce qui les sauva encore fut, que sur ces entrefaites arriva Mr. de Brion, qui ayant été chargé de ravitailler Teroüanne, déclara au Duc de Vendôme que l'intention de Sa Majesté étoit, que l'on évitât d'en venir à une bataille, & qu'il suffisoit que l'on eût obligé l'ennemi de lever le siége.

Pendant dix ou douze jours que notre armeé demeura campée à Andincton, Village situé sur la Lis à deux lieues de Teroüanne, cette Place fut abondamment pourvue de munitions de guerre & de bouche ; mais ce ne fut pas sans opposition de la part des ennemis. Informés que l'avant-garde de notre armée commandée par le Maréchal de Montmorenci étoit campée d'un côté de la riviére, & que le corps de bataille, sous les ordres de Villebon, étoit posté de l'autre côté, ils entreprirent de surprendre pendant la nuit ces deux corps séparés. Les chevaux-légers du corps de bataille furent en effet renversés, & il en au-

roit été de même de ceux de l'avant-garde, ſi un homme d'armes de la compagnie du Maréchal de Montmorenci, appellé Tiguerette, n'eût eu le courage de donner l'allarme, quoiqu'il ſe vît entre les mains des ennemis qui le menaçoient de lui ôter la vie. L'avant-garde fut bientôt prête à combattre; mais les Impériaux ſe voyant découverts ne ſongerent qu'à ſe retirer promptement. Cette ſurpriſe fut pour nos Généraux un avertiſſement dont ils profiterent : l'avant-garde & le corps de bataille ſe raprocherent pour ne plus ſe ſéparer. 1523.

Teroüanne étant ravitaillée, le Roi ne s'occupa plus que du deſſein qu'il avoit formé de reconquérir le Milanès. Une partie de ſa Gendarmerie, deux ou trois mille Fantaſſins Picards, & les ſix mille Lanſquenets que commandoit le Duc de Suffolc, eurent ordre de venir le joindre; & il fût réglé que le reſte de l'armée marcheroit à Lyon où elle devoit ſe trouver au commencement du mois d'Aouſt. L'Amiral de Bonivet, & de Lorges, qui avoit ſous ſes ordres ſix mille Fantaſſins Affaires d'Italie.

1523. François furent chargés d'aller ſe ſaiſir du Pas de Suſe, & le Maréchal de Montmorenci fut envoyé en Suiſſe pour y lever douze mille hommes de pied. Ce ſecours fût bientôt prêt, & parut aux portes d'Ivrée, dans le même tems que l'Amiral arrivoit à Suſe. Ses troupes s'étant jointes à celles du Maréchal, ils prirent enſemble le chemin de Turin pour y attendre le Roi & le reſte de l'armée.

Colonne, & le Comte de Lannoi, Viceroi de Naples, avertis des grands préparatifs qui ſe faiſoient en France pour le recouvrement du Milanès, traiterent avec les Vénitiens au nom de l'Empereur, & conclurent avec eux une ligue où entrerent tous les Princes & Etats d'Italie, contre quiconque entreprendroit de troubler le repos de cette partie de l'Europe (a). Colonne,

(a) Les Vénitiens, malgré les preſſantes ſollicitations des Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, n'avoient pû encore ſe déterminer à ſe détacher de la France. André Gritti ne ceſſoit de leur repréſenter tout ce qu'ils avoient à craindre de l'exceſſive puiſſance de l'Empereur, qui n'avoit rétabli François Sforce que dans le deſ-

Général de l'armée de la ligue, commença par mettre en état de défein de l'en chaſſer, & que dès qu'il ſeroit une fois maître du Milanès, il ne manqueroit pas de faire valoir les prétentions de la maiſon d'Autriche, ſur l'Etat de terre ferme de la République. George Cornaro dévoué au parti de Charles, repréſentoit d'un autre côté, que la République étoit particuliérement intereſſée à maintenir François Sforce dans la poſſeſſion du Milanès, & à empêcher que l'Empereur & le Roi de France ne s'en emparaſſent; que les François ne poſſédoient plus en Italie que le Château de Crémone; qu'ils étoient attaqués de toute part; qu'il étoit fort incertain, ſi le Roi pourroit faire paſſer une nouvelle armée en Italie, & que s'il ne le faiſoit pas, & que la République ne ſe détachât pas de l'alliance de la France, on verroit toutes les forces de l'Empire d'Eſpagne, du Pape & de pluſieurs autres Princes fondre ſur les Etats de la Seigneurie. Mais ce qui décida les Vénitiens ſur le parti qu'ils avoient à prendre, fut que Caracioli Ambaſſadeur de l'Empereur, & Pacai Miniſtre d'Angleterre, leur déclarerent que ſi dans trois jours on ne leur donnoit pas une réponſe poſitive, ils ſortiroient de Veniſe; & ce qui porta le dernier coup, fut que Badouer, Ambaſſadeur de la République à la Cour de France, manda que le Roi n'étoit nullement en état d'envoyer une armée en Italie. Le Traité entre l'Empereur & la République fut conclu le vingt-huitieme de Juin; il portoit qu'il y auroit une paix & al- 1523.

fenſe les Places fortes du Duché de
1523. Milan, & prit enſuite toutes les me-

liance perpétuelle entre la République d'une part, & l'Empereur Ferdinand Archiduc d'Autriche, & Sforce Duc de Milan de l'autre ; que les Vénitiens, quand il en ſeroit beſoin, fourniroient pour la défenſe du Milanès ſix cens hommes d'armes, autant de Cavalerie legere, & ſix mille Fantaſſins, qu'ils feroient le même pour le Royaume de Naples; que l'Empereur ſeroient tenu d'aſſiſter la République d'un pareil ſecours, ſi ſes Etats étoient attaqués. Le Pape qui, deux mois auparavant avoit publié une Bulle, par laquelle il ordonnoit une Trève de 3 ans entre tous les Princes Chrétiens, ſous peine d'excommunication contre ceux qui refuſeroient de l'obſerver, ſigna le troiſiéme d'Août la ligue contre la France avec l'Empereur, Le Roi d'Angleterre, Ferdinand Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Génois les Florentin, les Luquois & les Siennois. Le Pape ſe chargeoit d'entretenir deux cent lances, l'Empereur huit cent, Sforce & la République de Florence deux cent, outre les chevaux legers que ces quatre Puiſſances devoient lever en pareil nombre; le Pape, l'Empereur & Sforce promettoient encore de fournir l'artillerie, d'en faire toute la défenſe, & de contribuer à la ſubſiſtance de l'Infanterie. Le Pape devoit donner vingt mille écus par mois, l'Empereur trente mille, Sforce & les Florentins vingt mille, les Républiques de Gênes, de Sienne & du Lucques dix mille; les Génois s'engageoient outre cela à équiper une Flotte pour

sures nécessaires pour nous défendre le passage du Tesin. 1523.

Trahison du Connétable de Bourbon.

Ce fut alors qu'éclata le mécontentement du Connétable; ce Prince, qui quelque tems auparavant, avoit souffert impatiemment qu'on lui eût préferé le Duc d'Alençon dans le commandement de l'avant-garde, mais qui avoit sçû dissimuler le chagrin que lui avoit causé cette indigne préférence, ne garda plus aucune mesure après le procès que lui intenta Madame la Régente,

garder leurs côtes, & chaque confédéré s'obligeoit d'avancer trois mois de ce qu'il devoit fournir. On rapporte que François I. ayant eu avis de cette formidable ligue formée contre lui, dit à un Gentilhomme Espagnol, à qui il venoit de rendre la liberté, » tous les Princes conspirent contre moi; » mais j'ai de quoi leur répondre à tous, je » ne m'embarrasse guere de l'Empereur, » parce qu'il n'a point d'argent, ni du Roi » d'Angleterre, parce que ma Province de » Picardie est bien fortifiée, ni des Flamans, » parce que ce sont de mauvaises troupes; » pour l'Italie, je m'en charge moi-même; » j'irai à Milan, je le prendrai, & je ne laisserai pas à mes ennemis un pouce de terre » de ce qu'ils m'ont enlevé. » Le P. Daniel cite la 788me lettre de Pierre d'Anglerie; & dans cette lettre, il ne se trouve pas un seul mot du discours qu'il rapporte.

1523. au ſujet des biens de la maiſon de Bourbon, dont cette Princeſſe vouloit le dépouiller (a). Réſolu d'a-

(a) Voici en peu de mots, le ſujet du grand procès que la haine de la Régente lui fit intenter au Connétable. Louis II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Forêt, qui mourut en 1410. avoit ordonné que ſa ſucceſſion reviendroit à ſes enfans mâles & à leurs deſcendans en droite ligne; que les filles ne pourroient hériter; & que ſi ſa deſcendance maſculine venoit à manquer, ſes biens ſeroient réunis à la Couronne. Jean II. ſon fils confirma cette même diſpoſition: Pierre ſon frere & Anne de France ſon épouſe tranſigerent conformément à ce réglement avec Gilbert de Bourbon pere de Charles. Pierre n'ayant qu'une ſeule fille, ſçavoir Suſanne de Bourbon obtint de Louis XII. des Lettres, par leſquelles ce Prince renonçoit à ſes droits, & conſentoit que Suſanne receuillît la ſucceſſion de ſon pere. Pierre étant mort en 1503, Charles de Bourbon Comte de Montpenſier, comme le plus proche Parent, prétendit ſuccéder au préjudice de Suſanne, qui fut fiancée au Duc d'Alençon; mais Louis XII. pour terminer ce grand différent, voulut qu'elle épouſât le Connétable; & il fut convenu que les deux époux ſe feroient une donation mutuelle de tous leurs biens, qui devoient demeurer au ſurvivant, en cas qu'ils ne laiſſaſſent point d'enfans. Suſanne étant morte en 1521. & n'ayant point laiſſé de poſtérité, il eſt évident que la ſucceſſion des biens de la maiſon de Bourbon ne pouvoit

bandonner plutôt ſa patrie que d'y vivre dans un état peu convenable à la ſplendeur de ſon rang, il écouta volontiers les propoſitions qui lui furent faites au nom de l'Empereur par Adrien de Croi, Comte de Roeux, & ſe laiſſa en particulier gagner par les promeſſes qu'on lui fit de lui donner en mariage Eléonore d'Autriche, veuve du Roi de Portugal & ſœur de l'Empereur, avec des avantages proportionés à cette alliance. 1523.

être conteſtée au Connétable. Cependant Louiſe de Savoye mere du Roi, ennemie mortelle de ce Prince, fit à la ſollicitation du Chancelier du Prat, intenter action contre lui pour la réunion du Duché de Bourbon à la Couronne, & elle demanda pour elle les Seigneuries non reverſibles. Le droit du Roi étoit fondé ſur la diſpoſition teſtamentaire de Louis II. Duc de Bourbon, nonobſtant la renonciation de Louis XII. qui ne pouvoit préjudicier aux droits de la Couronne; & celui de Louiſe ſur ce qu'elle étoit plus proche parente de Pierre que le Connétable, étant fille d'une ſœur de Pierre, & Charles étant Fils d'un couſin germain du même Prince. La haine de la Régente venoit de ce que le Connétable, pour qui elle s'étoit épriſe d'un violent amour, avoit refuſé de l'épouſer, & le Chancelier ne pouvoit oublier le refus que le Connétable lui avoit fait de lui vendre quelques terres en Auvergne.

1523. Le Roi étoit arrivé à Saint-Pierre-le-Moutier, & ce fut là que d'Argouges & Matignon, deux Gentilshommes Normans, de la maiſon du Connétable, vinrent avertir Sa Majeſté que leur maître traitoit ſecretement avec l'Empereur par l'entremiſe du Comte de Roeux ; mais ils ne ſçavoient aucun détail, & voici ce que l'on en apprit dans la ſuite.

Dès que notre armée auroit eu paſſé les Monts, le Roi d'Angleterre devoit deſcendre en Picardie pendant que les Eſpagnols aſſiégeroient Fontarabie ; & dans le même tems Guillaume de Fuſtemberg & le Comte Félix, à la tête de dix ou douze mille Allemans devoient prendre la route du Baſſigni pour venir ſe joindre au Connétable dans le Nivernois, où il ſe flatoit de pouvoir raſſembler aiſément trois à quatre cens hommes d'armes, & cinq à ſix mille hommes de pied ; & déja la Mothe Deſnoyers, Gentilhomme du Bourbonnois, avoit été dépêché auprès du Comte de Fuſtemberg pour l'engager à hâter la marche de ſes Lanſquenets. Ainſi il ſeroit arrivé que les

Provinces intérieures de la France euſſent été attaquées ſans que le Roi eût pu, qu'avec un extrême danger, marcher à leur ſecours; car dans la ſuppoſition qu'il eût paſſé les Monts, s'il eût entrepris de revenir ſur ſes pas, ſa retraite auroit-elle pu ſe faire ſans qu'il vît ſon armée continuellement obligée de ſe défendre contre toutes les forces des Princes & Etats de l'Italie ligués contre la France? Mais le Ciel qui veilloit à la conſervation de ce Royaume, permit que le Roi fut averti de l'infidélité du Connétable; & quoiqu'il ne fût pas encore informé du détail que nous venons de rapporter, il ne négligea aucune des meſures qu'il jugea être les plus propres à aſſûrer, pendant ſon abſence, la tranquillité de ſes Etats. Le Duc de Vendôme, Prince de la maiſon de Bourbon, & Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, fût deſtiné à accompagner Sa Majeſté en Italie, & fut remplacé par Louis de la Trimouille, Gouverneur de Bourgogne. Le Gouvernement de cette Province fut donné au Duc de Guiſe, celui de Champagne au 1523.

Sieur Dorval ; le Maréchal de Lau-
1523. trec fut nommé pour commander dans la Guienne & le Languedoc, & l'adminiſtration de tout le Royaume fut confié à Madame Louiſe de Savoye mere du Roi : mais la déſertion du Connétable fit changer ces differentes diſpoſitions.

Ce Prince, qui après les engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur, étoit bien éloigné de vouloir accompagner le Roi en Italie, s'étoit retiré à Moulins où il feignit une maladie, & il gardoit le lit lorſque le Roi arriva dans cette Ville. Malgré les avis donnés à François I, ſa bonté naturelle ne lui permit pas de croire que le Connétable fût véritablement coupable, & il voulut l'entendre avant que de le condamner. L'étant donc allé voir, & lui ayant témoigné la part qu'il prenoit à ſa maladie, il ne lui cacha pas qu'il ſçavoit de bonne part qu'il avoit traité avec l'Empereur, & que c'étoit le Comte de Roeux qui avoit été chargé de la négociation, mais qu'il ne doutoit pas que ſon amour pour la patrie, & que les liens du ſang ne lui euſſent fait rejetter

les

les propositions qui lui avoient été faites. Le Roi, pour achever de le gagner, lui dit avec beaucoup de bonté, que le procès que lui avoit intenté Madame la Régente ne devoit point l'inquiéter, que s'il le perdoit il lui rendroit tous ses biens, & qu'il lui en donnoit sa parole. 1523.

Le Connétable avoua au Roi, qu'il étoit bien vrai que le Comte de Roeux lui avoit fait quelques propositions au nom de l'Empereur, mais qu'il s'étoit toujours montré bien éloigné de vouloir les écouter, que jamais il n'avoit eu dessein d'en faire un mystére à Sa Majesté; mais que comme c'étoit là une affaire d'une nature à ne pas être confiée à un tiers, il avoit cru devoir attendre que Sa Majésté fût rendue à Moulins pour l'instruire de ce qui s'étoit passé : & pour ne laisser aucun soupçon dans l'esprit du Roi, le Connétable ajoûta qu'il étoit prêt à l'accompagner en Italie, & que les Médecins lui ayant fait espérer qu'il seroit dans peu de jours en état de souffrir la litiére, il iroit incessamment joindre Sa Majesté à Lyon.

1523. Ces réponſes du Connétable n'en impoſerent qu'au Roi ſeul, les plus ſages de ſon Conſeil furent d'avis qu'on l'arrêtât; mais ce Prince qui jugeoit par ſa propre franchiſe de celle des autres, fut d'un ſentiment contraire, & pourſuivit ſon chemin vers Lyon pour accélérer la marche de ſon armée, ayant laiſſé auprès du Connétable, Warty pour l'accompagner.

Déſertion de ce Prince. Peu de jours après le Duc de Bourbon partit en effet de Moulins, & prit la route de Lyon; mais étant arrivé à la Paliſſe, il feignit que ſa maladie étoit augmentée, & dépêcha cependant Warti pour donner avis au Roi de ſon départ de Moulins. Retenu d'un côté dans le devoir par la crainte de la honte dont le couvriroit ſa déſertion, & animé de l'autre d'un vif déſir de ſe venger, il déliberoit encore ſur le parti qu'il prendroit, lorſqu'ayant refléchi que ſes biens étoient déja ſequeſtrés, & qu'il en ſeroit infailliblement dépouillé par le crédit de la Régente ſon ennemie irréconciliable, il ſe détermina tout à coup à ſe retirer à Chantelles, Place

forte qui lui appartenoit, & de-là il fit partir l'Evêque d'Autun qu'il chargea de remettre au Roi la lettre suivante que j'insere ici mot à mot. 1523.

» Monseigneur, je vous ai écrit » bien amplement par Perot d'Warti, » depuis je vous ai dépêché l'Evê- » que d'Autun présent porteur, pour » de tant plus par lui vous faire » entendre la volonté que j'ai de » vous faire service : je vous sup- » plie, Monseigneur, le vouloir » croire de ce qu'il vous dira de » par moi, & vous assurer sur mon » honneur que je ne vous ferai jamais » faute. De notre maison de Chan- » telles le VII de Septembre.

L'instruction qui accompagnoit cette lettre étoit conçue en ces termes.

» Mais qu'il plaise au Roi faire » rendre les biens de feu Monsieur » de Bourbon, il promet de le bien » & loyaument servir, & de bon » cueur, sans lui faire faute, en » tous endroits où il plaira audit » Seigneur, toutes & quantes fois » qu'il lui plaira, & de cela il l'en » assurera jusqu'au bout de sa vie,

1523. » auſſi qu'il plaiſe audit Seigneur par-
» donner à ceux auſquels il veut
» mal pour celui affaire, & avoir
» ſigné leſdites inſtructions de ſa
» main.

Le Roi averti de la retraite du Connétable à Chantelles, donna ordre au Bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, & au Maréchal de Chabannes de ſe mettre à la tête de leur compagnie d'hommes d'armes pour marcher après lui, ou pour l'aſſiéger, ſuppoſé qu'il fût encore à Chantelles; pareilles commiſſions furent données à la compagnie du Duc d'Alençon, & à celle du Duc de Vendôme, compoſée chacune de cent hommes d'armes; & pour ôter à ce Prince tout moyen de ſe ſauver, l'on envoya de la Gendarmerie à divers paſſages. Le Bâtard de Savoye qui avoit marché droit à Moulins, ayant rencontré à la Pacaudiere les mulets de l'Evêque d'Autun, dépêché auprès du Roi par le Connétable, les fit arrêter, voulant ſçavoir s'il ne ſe trouveroit point parmi les papiers du Prélat, quelque écrit d'où l'on pût tirer quelques éclairciſſemens; & étant

lui-même survenu peu d'heure après, il fut pareillement arrêté pour être interrogé. Convaincu d'avoir conseillé au Connétable de se retirer du Royaume, il fut mis en prison, & tous ses biens qu'il tenoit de la libéralité du Roi furent saisis. Ayant été depuis remis en liberté, il sortit de France, & se rendit auprès du Connétable, qui après la mort du fameux Moroné le fit Chancelier du Milanès ; mais son repentir l'ayant bien-tôt après ramené dans sa patrie il obtint sa grace, & tous ses biens lui furent restitués. Les ordres furent aussi expédiés pour que l'on se saisit de Saint-Vallier, Capitaine de cent Gentilshommes de la maison du Roi, de la Vauguion & d'Aimard de Prie, qui commandoient chacun une compagnie d'hommes d'armes & de plusieurs autres Seigneurs justement soupçonnés d'avoir été d'intelligence avec le Connétable, ou du moins convaincus de n'avoir pas révélé ce qu'ils avoient appris de ses négociations avec l'Empereur ; mais le Roi leur pardonna dans la suite. 1523.

Cependant le Connétable qui Désertion de ce Prince.

avoit eu avis de la détention de l'Evêque d'Autun, perſuadé qu'il n'y avoit plus pour lui de grace à eſpérer, chercha ſon ſalut dans une prompte fuite, n'ayant pas voulu ſuivre le conſeil de quelques-uns de ſes plus zèlés ſerviteurs qui penſoient qu'il auroit dû ſe laiſſer aſſiéger dans Chantelles; mais il jugea avec raiſon que l'intérêt de ſa ſûreté ne lui permettoit pas de ſe renfermer dans une Place, qui à cauſe de ſa ſituation au milieu du Royaume, l'expoſoit à être enveloppé, ſi la crainte d'y être forcé l'obligeoit d'en ſortir. S'étant donc déguiſé, & n'ayant pris pour l'acompagner qu'un ſeul Gentilhomme, nommé Pompérant, il quitta Chantelles, & alla coucher dans la maiſon d'un vieux Gentilhomme appellé Lalieres, tout dévoué à la maiſon de Bourbon. La crainte de tomber entre les mains de ceux qui avoient été détachés à ſa pourſuite, le fit ſouvent changer de route; & ce ne fut qu'après avoir eſſuyé bien des dangers, & avoir traverſé le Vèlai, le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, & une grande partie de l'Allemagne, qu'il arriva à

1523.

Trente, d'où il se rendit à Mantoue, & de-là à Gênes, où vinrent le trouver le Comte de Roeux & le Seigneur de Lurci de la part de l'Empereur, pour lui offrir à son choix, ou une retraite en Espagne, ou le commandement de l'armée d'Italie, avec la qualité de Lieutenant-Général dans le Milanès. Le Connétable accepta cette derniere offre ; mais il n'exerça pas sitôt les fonctions de sa nouvelle charge. (a) 1523.

On se saisit de toutes ses Places.

Cependant le Maréchal de Chabannes, & le Grand-Maître de France s'étoient emparés, au nom du Roi, de Chantelles & de toutes les autres Places qui formoient l'appanage du

(a) Je n'ai pas crû devoir entrer dans le détail de toutes les petites aventures qui arriverent au Connétable, & dont le récit ne me paroît avoir rien de fort intéressant pour le Lecteur Voici une particularité plus curieuse rapportée par Brantome, » on a dit » qu'après qu'il s'en fut allé, le Roi lui avoit » envoyé redemander l'épée de Connétable, » & son *ordre* ; & qu'il répondit, quant à l'épée, » il me l'ôta à Valenciennes, lorsqu'il don» na à mener à Monsieur d'Alençon l'avant» garde qui m'appartenoit, & *l'ordre* je lui » laissé derriere mon chevet à Chantilly ; » quant à *l'ordre* de l'Empereur il ne le vou» lut jamais prendre.

1523. Connétable. La défertion de ce Prince ne permettant pas au Roi de s'éloigner de ſes Etats, il confia le commandement général de ſon armée d'Italie à l'Amiral de Bonivet, & retint auprès de ſa perſonne les Ducs d'Alençon & de Vendôme, le Bâtard de Savoye, le Maréchal de Chabannes & la Paliſſe avec leurs compagnies d'hommes d'armes, pour s'en ſervir dans le beſoin ; & ſur l'avis qu'il eût alors de la marche de dix à douze mille Lanſquenets commandés par Guillaume de Fuſtemberg, & par le Comte Félix, & qui avoient pris leur chemin entre la Bourgogne & la Champagne, il donna ordre au Duc de Guiſe, Gouverneur de Bourgogne, & au Seigneur d'Orval qui commandoit en Champagne de prendre toutes les meſures néceſſaires pour mettre en ſûreté les frontiéres de ces deux Provinces, & leur envoya les deux compagnies d'hommes d'armes des Ducs d'Alençon & de Vendôme.

L'armée du Roi marche en Italie.

Vers le commencement de Septembre de l'année 1523. notre armée compoſée de quatorze à quinze cens hommes d'armes, de près de

quinze mille Suiſſes, de ſix mille Fantaſſins François commandés par de Lorges, & d'un pareil nombre de Lanſquenets ſous les ordres du Duc de Suffolck, marcha vers Milan dans le deſſein d'aller livrer bataille à l'ennemi. L'avant-garde étoit conduite par le Maréchal de Montmorenci, & l'Amiral de Bonivet étoit à la tête du corps de bataille. Le Vidame de Chartres, le Chevalier Bayart, Mezieres, Vallery, Vandeneſſe étoient ſes Lieutenans-Généraux. Les Comtes de Saint-Pol & de Vaudemont étoient auſſi dans la même armée, mais ſans y avoir voulu prendre aucun commandement. 1523.

Peu de tems auparavant qu'elle ſe mît en marche, François Sforce étant parti de Monza pour aller à Milan, fût bleſſé d'un coup de dague par Benoît Viſcomti ſon parent, mécontent de ce que l'on avoit caſſé une compagnie de gens de pied qui étoit ſous ſes ordres. Sur le bruit qui courut de la mort de Sforce, un Capitaine Milanois appellé Charles de Birage, dévoué à la France, ſe ſervit adroitement de quelque

intelligence qu'il avoit à Valence pour s'emparer de cette Place ; mais il ne la garda pas longtems. Elle fût reprise par Antoine de Leve, qui s'étant mis à la tête de l'Infanterie & de la Gendarmerie Espagnole, chassa le Capitaine Milanois de Valence, & le fit prisonnier. 1523.

Novare & toute l'Omeline se rendent aux François.

A l'approche de notre armée, ce même Antoine de Leve qui s'étoit retiré à Ast, repassa promptement le Tesin, ce qui procura à l'Amiral la facilité de se rendre maître de Novare, & de toutes les autres Places de l'Omeline. Colonne, quoique dangereusement malade, se fit porter sur le bord du Tesin, paroissant résolu de nous en défendre le passage ou de nous attendre pour nous combattre ; mais il changea d'avis, dès qu'il eût appris que nous nous étions emparés de Vigevano, & que les Lansquenets Impériaux qui gardoient le passage de la riviére, n'ayant pu tenir contre le feu de notre artillerie, avoient été obligés de se retirer : il reprit donc avec son armée le chemin de Milan ; mais il vit en y arrivant une si grande consternation répandue &

parmi les habitans & parmi les gens de guerre, qu'il ne crut pas pouvoir y demeurer en ſûreté ; & ſur le champ il réſolut d'aller ſe renfermer à Lodi. Un bonheur inéſperé le tira d'embarras : l'on ne pouvoit douter que Milan n'eût ouvert ſes portes à notre armée, ſi elle s'y fut préſentée ſans perdre de tems; mais Galeas Viſcomti, & quelques autres Seigneurs Milanois ayant repréſenté à l'Amiral que s'il hâtoit ſa marche vers cette Place, il ne lui ſeroit pas poſſible d'en empêcher le pillage ; & qu'au contraire les habitans aſſûrés d'être conſervés dans leurs priviléges chaſſeroient eux-mêmes la garniſon Impériale, & que l'on en pourroit tirer de groſſes ſommes qui ſeroient employées au payement de l'armée Françoiſe ; Viſcomti & Boyer Tréſorier général de Normandie furent chargés de cette négociation. Colonne profita de ce délai pour relever le courage des Milanois, & ils s'employerent avec tant d'ardeur à relever les remparts de leur Ville, que peu de jours leur ſuffirent pour la mettre en état de défenſe. Le Gé- 1523.

1523. néral de la ligue, pour ne pas diviſer ſes forces, jugea à propos de ne garder que Milan, Pavie & Crémone, & abandonna les autres Places du Milanès. Mille hommes de pied qui étoient à Alexandrie eurent ordre de ſe joindre à deux mille autres Fantaſſins conduits par Antoine de Leve, & qui étoient deſtinés à la défenſe de Pavie; & la garniſon de Crémone fut renforcée de trois mille Impériaux. Buſſi d'Amboiſe à la tête de deux mille Francs-Archers (*a*) alla ſe ſaiſir d'Alexan-

(*a*) L'inſtitution des francs Archers eſt duë à Charles VII. Il voulut que chaque Paroiſſe de ſon Royaume, choiſit un des meilleurs hommes qu'il y auroit pour aller en campagne avec l'arc & les fléches, dès qu'il ſeroit commandé, & il les affranchit preſque de tous ſubſides. Voici l'ordonnance qu'il fit là deſſus.

» Ordonnons, qu'en chacune Paroiſſe de » notre Royaume, y aura un archer qui ſera » & ſe tiendra continuellement en habille- » ment ſuffiſant & convenable de ſalade, » dague epée, arc trouſſe, Jacque ou Hu- » gue de Brigandine, & ſeront appellés les » francs archers, leſquels ſeront choiſis, & » élus par nos élus en chacune élection, les » plus droits & aiſés pour le fait & l'éxerci- » ce de l'arc, qui ſe pourront trouver en » chacune Paroiſſe, ſans avoir égard ni fa-

drie que les ennemis venoient d'abandonner. 1523.

Sur ces entrefaites notre armée arriva devant Milan ; mais la faute Faute de l'Amiral Bonnivet.

» veur à la richeſſes & aux requêtes que » l'on pourroit ſur ce fait, & ſeront tenus » d'en entretenir en l'habillement ſuſdits & » de tirer de l'arc, & aller en leur habille- » ment toutes les Fêtes & jours non ou- » vrables, afin qu'ils ſoient plus habiles & » uſités audit exercice pour nous ſervi tou- » tes les fois qu'ils ſeront par nous mandés, » & leur ferons payer quatre francs pour » homme pour chacun mois, pour le tems » qu'ils nous ſerviront. Ordonnons qu'ils & » & chacun d'eux ſoient francs & quittes, » & iceux exemptons de toutes tailles & au- » tres charges quelconques, qui ſeront dus » par de nous en notre Royaume, tant de » fait & entretenement de nos gens d'armes, » de guet garde & poſte, que de toutes autres » ſubventions quelconques, excepté du fait » des Aydes, ordonnés pour la guerre & » gabelle de ſel. ... ; Voulons qu'il leur ſoit » baillé par nos élus lettres d'affranchiſſe- » ment. . . . . que leſdits francs archers » ſoient par noſdits élus, enregiſtrés par » nom & ſurnom, & les Paroiſſes où ils ſe- » ront demeurans, & que de ce ſera fait ré- » giſtré en la Cour. Donné aux Montils-les- » Tours l'an 1448, & de notre Regne le » vingt-ſixiéme.

Nous verrons les changemens faits par rapport à cette ſorte de milice, par l'inſtitution des Légions.

1523. que l'Amiral avoit faite en retardant ſa marche étoit irréparable. Ne pouvant plus raiſonablement ſe flater de prendre d'aſſaut une Place dont tous les habitans avoient pris les armes, & qui étoit défendue par une garniſon de dix mille hommes de troupes chioſies, il prit le parti de la bloquer; & ayant établi ſon camp entre Lodi & Pavie, il ſe ſaiſit de Monza où il mit une forte garniſon, & ainſi il empêchoit que les Milanois ne puſſent tirer leurs vivres de ce côté-là.

Priſe de Lodi par le Chevalier Bayart.

La conquête de Lodi ne lui coûta guères plus que celle de Monza: ayant eu avis que le Duc de Mantoue s'étoit jetté dans cette Place avec cinq cens chevaux & deux cens hommes de pied que le Pape entretenoit au ſervice de la Ligue, il donna ordre au Chevalier Bayart de ſe mettre à la tête de huit mille hommes Fantaſſins, de quatre cens hommes d'armes, de conduire avec lui huit à dix piéces d'artillerie, & de marcher droit à Lodi pour y ſurprendre le Duc; mais celui-ci averti de l'approche de l'ennemi, & ſe ſentant trop foible pour lui réſiſter,

abandonna la Place dont le Chevalier Bayart s'empara, & où il mit garniſon. 1523.

De-là il marcha à Crémone dans le deſſein d'eſſayer, ſi par le moyen du Château dont nous étions encore en poſſeſſion, il ne pourroit pas forcer la Ville; mais il en perdit l'eſpérance, dès qu'il eût reconnu les retranchemens que les ennemis avoient faits entre l'un & l'autre; ainſi il ſe détermina de faire ſes attaques d'un autre côté, quoique l'armée Vénitienne fut campée près de-là; mais comme elle ne pouvoit quitter le poſte qu'elle occupoit ſans un ordre exprès de la République, il n'avoit pas à craindre qu'elle vint le troubler dans ſes opérations. Au Chevalier Bayart ſe joignit le Seigneur Rentio Cerès, Baron Romain, qui conduiſoit avec lui quatre mille Fantaſſins Italiens qu'il avoit levé dans le Ferrarois & aux environs. Il ne peut prendre Crémone.

Le Général de la Ligue, informé de la marche d'une partie de notre armée vers Crémone, ſe hâta d'envoyer au ſecours de cette Place trois mille cinq cens hommes qu'il tira de Pavie, & il donna ordre en même

tems au Duc d'Urbin & au Marquis
1523. de Mantoue, de s'approcher avec leurs troupes de notre armée, pour la retenir dans la crainte d'être attaquée, lorsqu'elle voudroit monter à l'assaut. Les approches cependant se firent, & la Place fut battue si vivement, qu'il y eût bien-tôt une brêche assez grande ; mais les pluyes continuelles qui survinrent, & qui rendirent les chemins tellement impraticables, que les vivres ne pouvoient plus venir dans notre camp, resserré d'un côté par l'armée des Vénitiens, & de l'autre par celle de l'Eglise, nous obligerent de lever le siége. Le brave Janot d'Herbouville, qui pendant deux ans avoit conservé le Château de Crémone au Roi, étoit mort depuis peu de tems ; & la garnison n'étoit plus composée que de huit soldats qui, résolus de répandre plutôt jusqu'à la derniere goute de leur sang que de rendre la Place, avoient refusé constamment toutes les offres que les ennemis avoient pû leur faire. Le Château fut ravitaillé, & le Chevalier Bayart y fit entrer des troupes pour le défendre.

Cependant le blocus de Milan continuoit, & cette Capitale fut bientôt réduite à une grande diſette de vivres, par le ſoin que les François avoient eu de détruire les moulins des environs, & de détourner un canal qui portoit ſes eaux dans la Ville ; & il eſt ſûr que les habitans ne dûrent la conſervation de leurs vies, qu'à la ſage prévoyance du Général de la Ligue, qui avant que de s'enfermer dans la Place, avoit ordonné que l'on travaillât à la conſtruction d'un grand nombre de moulins à bras. Retenu au lit par une maladie qui le conduiſit au tombeau, il avoit été remplacé dans le commandement par un Seigneur Eſpagnol nommé Alarçon, que l'Empereur envoya de Calabre à Milan, lorſque le Marquis de Peſcaire ſe retira de cette Place, à l'occaſion d'un différent qui le broüilla avec le Général Italien. Le nouveau Commandant arrivé à Milan, fit dreſſer un cavalier d'une hauteur prodigieuſe, ſur lequel il fit placer ſept à huit piéces de groſſe artillerie avec leſquelles il ſe promettoit de foudroyer notre camp ; mais Co-

1523. Les François levent le blocus de Milan.

lonne, plus expérimenté que lui, fit
1523. ceſſer ce travail qui lui parût inutile, & ordonna en même tems au Marquis de Mantoue de ſe jetter dans Pavie avec les cinq cens chevaux qu'il commandoit, & qui étoient à la ſolde du Pape pour nous couper les vivres qui nous venoient du Lodeſan. Mais ce qui faiſoit le plus grand embarras de Colonne étoit que les Florentins, les Siennois, & quelques autres Etats d'Italie quiétoient entrés dans la Ligue, & qui avoient de bonne foi avancé les ſommes dont ils étoient convenus, ne paroiſſoient plus diſpoſés à fournir aux frais de la guerre. Et ce fut pour ſuppléer à ce défaut qu'il convint de rendre au Duc de Ferrare la Ville de Modène, où le Comte Gui-Rangone commandoit au nom du Saint Siége. Mais le Comte de Lannoi envoyé par l'Empereur dans le Milanès avec quatre cens hommes d'armes pour y commander l'armée durant la maladie du Général Italien, rompit ce traité, faiſant eſpérer qu'il trouveroit l'argent néceſſaire pour continuer la guerre. Ce fut environ ce tems-là

que l'Amiral de Bonivet qui craignoit que le Marquis de Mantoue & Antoine de Leve, qui étoient à Pavie, ne vinſſent ſe ſaiſir du Pont qu'il avoit fait faire à Vigevano, & par où venoient les vivres que l'on conduiſoit dans notre camp, ordonna au Chevalier Bayart, & à Rentio Cerès qui étoient logés à Monza, de venir occuper ce poſte; & ce fut là une faute que fit l'Amiral, parcequ'en abandonnant Monza, il ouvroit aux ennemis un paſſage qui leur procuroit la facilité de ravitailler Milan. Ayant donc perdu l'eſpérance d'affamer cette Place, où il avoit quelques intelligences qui furent malheureuſement découvertes, il en leva le blocus; les neiges & les rigueurs de l'hyver ne lui permettant plus de tenir la campagne. 1523.

Il s'aſſiége lui-même Aronne.

De Milan notre armée ſe retira à Biagraſſa, poſte avantageux proche du Teſin, où l'Amiral ſe propoſoit d'attendre les nouveaux ſecours qui lui venoient de France. Cerès, le Comte de Saint-Pol & de Lorges qui commandoit l'Infanterie Françoiſe eurent ordre d'aller mettre le ſiége devant Aronne, Ville

située sur le Lac-Major, & où les
1523. ennemis venoient de faire entrer un renfort de douze cens hommes de pied. Rentio-Cerès, après avoir battu la Place pendant près d'un mois, & avoir donné inutilement deux assauts entreprit de la miner; mais un pan de mur qu'il fit sauter étant retombé dans le même endroit d'où il avoit été détaché, découragé par ce mauvais succès, il ne crut pas devoir s'opiniâtrer à demeurer devant une Place qui lui opposoit tant de résistance.

Pendant tout le tems que dura ce siége, l'armée ennemie ne fit aucun mouvement. Le Comte de Lannoi qui devoit la commander, étant arrivé à Milan le même jour que Prosper Colonne (a) mourut. Il fut

(a) Fabrice & Prosper Colonne, gagnés par les bienfaits de Charles VIII. servirent avec distinction dans l'expédition de Naples. On leur donna à l'un & à l'autre une compagnie de cent hommes d'armes; & ils furent les premiers à se révolter contre la France. Avant que Prosper Colonne fut pris à Ville-franche, il se vantoit que bientôt les François tomberoient dans ses filets, & les regardoit d'avance comme des oiseaux renfermés dans une cage. *Questi Francesi*, disoit-

réglé que dès que l'armée Vénitienne auroit été renforcée de ſix mille Lanſquenets qui venoient d'Allemagne, elle paſſeroit l'Adda, & iroit ſe joindre aux troupes Impériales, & qu'après leur jonction elles marcheroient droit à Biagraſſa pour nous livrer bataille. Je ferai voir quel fut le ſuccès de cette entrepriſe, lorſque j'aurai rapporté ce qui ſe paſſa ſur les frontiéres de France durant le cours de cette année 1523. 1523.

Entrepriſes des ennemis ſur les Frontieres de France.

Le deſſein de L'ennemi étoit, ainſi que je l'ai dit, d'attaquer en même tems la Champagne, la Picardie, & la Guienne. Le Maréchal de Lautrec qui commandoit dans cette derniere Province, prit toutes les meſures qui lui parurent les plus propres à mettre Fontarabie & Bayonne en état de défenſe. La premiere de ces deux Places dont la garde avoit été confiée au Capitaine Frauget, fut abondamment pourvue de

il ſouvent, *ſon miei come gli pipioni nella gabia*, » mais il fut pris lui & les ſiens dans la » cage, qui étoit ſa Ville où il s'étoit retiré » lui & ſa troupe. »

munitions de guerre & de bouche ;
1523. & la garniſon en fut conſidérablement augmentée. Celle de Bayonne étoit peu nombreuſe, & il ne fut pas poſſible au Maréchal de la renforcer ; mais il ſe jetta lui-même dans la Place après y avoir fait tranſporter tous les vivres qu'il put tirer du pays de Labour, où il fit faire le dégât pour ôter à L'ennemi le moyen d'y ſubſiſter.

Les Eſpagnols ayant raſſemblé toutes leurs forces vinrent camper à Saint-Jean de Luz, le 16 Septembre, & le jour ſuivant ils aſſiégerent Bayonne par terre & par mer. Les habitans par leur courage tinrent lieu d'une garniſon nombreuſe, Hommes, Femmes, Enfans, tout devint Soldat. Une ſi vigoureuſe réſiſtance à laquelle L'ennemi ne s'attendoit pas, le déconcerta, & lui fit prendre le parti de ſe retirer, après avoir inutilement employé trois ou quatre jours à battre la Place.

Ils ſe rendent maîtres de Fontarabie

Fontarabie, Ville plus forte & défendue par une garniſon beaucoup plus nombreuſe, ſe rendit par la lâcheté de ce même Frauget, qui dans mille occaſions avoit donné d'écla-

tantes preuves de ſon courage. Envain il s'excuſa ſur ce qu'il croyoit avoir tout ſujet de ſe défier de Pierre Navarre & des Navarrois, qu'il diſoit être d'intelligence avec l'ennemi ; ſes excuſes furent mal reçues, & il eut la honte de ſe voir dégradé de nobleſſe avec toutes les cérémonies les plus infamantes. 1521.

Pendant que la guerre ſe faiſoit en Guienne & en Italie, la Champagne & la Picardie ſe virent innondées de troupes ennemies (*a*). Douze mille Lanſquenets commandés par Guillaume de Fuſtemberg, & le Comte Felix s'étant preſentés devant Coiffy, Ville ſituée à l'entrée de la Franche-Comté, à ſix lieues au-delà de Langres, le Capitaine qui y

Ils ſont obligés d'abandonner les entrepriſes qu'ils avoient formées ſur la Champagne.

(*a*) La France étoit encore déſolée par la licence des troupes, qui ſous le prétexte qu'elles n'étoient pas payées, ravageoient le plat pays, & exerçoient par tout les plus affreux brigandages. Une troupe de ces ſcélérats, qui s'étoient répandus dans la Guienne, ſe faiſoient appeller les milles diables, d'où eſt venu le proverbe *méchant comme les mille diables*. Mais ayant été ſurpris dans un village de Perigort, où ils s'étoient livrés aux plus horribles excès, ils furent ſurpris pendant le ſommeil, & taillés en piéces par les payſans.

commandoit eut la lâcheté de ren-
1523. dre la Place, avant même qu'elle eut été attaquée. Les ennemis ayant enſuite paſſé la Meuſe, au-deſſus de Neuf-Châtel, ſe rendirent pareillement maîtres de Montéclaire, Château qui ſe trouve près de la Marne, à mi-chemin de Chaumont en Baſſigni, & de Joinville. Le Duc de Guiſe, Gouverneur de Bourgogne, informé de la reddition de ces deux Places, ſe mit, ſans perdre de tems à la tête de ſa Gendarmerie & marcha à Chaumont, où il joignit ſes forces à celles du Seigneur d'Orval, Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne. L'arriere-ban fut deſtiné à la défenſe des places frontieres, & la Gendarmerie au nombre de cinq à ſix cens hommes d'Armes, fut réſervée pour tenir la campagne. L'Infanterie Allemande qui n'avoit point de Cavalerie pour la ſoûtenir & qui avoit trop bonnement compté ſur celle que le Connêtable lui avoit fait eſpérer, ſe vit bientôt affamée dans ſon camp, & obligée de l'abandonner, parce que notre Gendarmerie qui étoit continuellement à cheval, n'étoit occuppée qu'à don-

ner la chaſſe aux fourageurs.

Le Duc de Guiſe ayant eu avis que les ennemis prenoient le chemin de Neuf-Châtel, où ils ſe propoſoient de paſſer la Meuſe, fit marcher deux ou trois cens hommes d'Armes, à qui il ordonna de gagner les devans pour attaquer les Allemans en tête, tandis qu'avec le reſte de ſa troupe, il fondroit ſur leurs derrieres, lorſqu'ils ſeroient à moitié paſſés; & ce qui l'aſſuroit du ſuccès de ſon entrepriſe, c'eſt qu'il ne devoit pas lui être bien difficile de mettre en déſordre des gens chargés de butin, & dont la marche ne pouvoit être que très-lente; mais une querelle qui ſurvint entre Courville & du Châtelet qui commandoient l'avant-garde de la Gendarmerie Françoiſe, les ayant empêché de paſſer la Meuſe, ainſi qu'il avoit été réglé, il n'y eut qu'une partie de l'Infanterie Allemande qui fut taillée en piéce. 1523.

Les ennemis ne furent pas plus heureux en Picardie qu'en Champagne. Le Duc de Suffolck avoit paſſé la mer à la tête de quinze mille Anglois, & s'étoit joint au Comte de Bure qui commandoit les Ils ne réuſſirent pas mieux en Picardie.

troupes Imperiales. Leurs forces
1523. reunies formoient une armée de cinq à ſix mille chevaux, & de vingt cinq à trente mille hommes de pied. Louis de la Trimouille, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, avoit à peine autant de monde qu'il lui en auroit fallu, pour ſe tenir ſur la défenſive. S'il faiſoit entrer des troupes dans une place, ce n'étoit qu'en les retirant d'une autre que l'ennemi avoit laiſſée derriere lui. Le Bâtard de Moreul commandoit dans Teroüanne, dont la garniſon étoit compoſée de deux mille Fantaſſins, ſoûtenus par cent cinquante hommes d'Armes. Les ennemis paſſerent devant cette place ſans oſer l'attaquer, & ils laiſſerent de même Heſdin derriere eux. Leur deſſein étoit d'aſſiéger Dourlens; mais ils renoncerent à l'eſpérance de s'en rendre maîtres, dès qu'ils eurent reconnu un Château de terre, que Pont-Dormi avoit fait conſtruire ſur une montagne du côté d'Amiens, & qui étoit défendu par une bonne garniſon. Ainſi après avoir campé quatre ou cinq jours devant Dourlens, ils prirent le che-

min de Corbie où s'étoit jetté le Seigneur de la Trimouille, & marcherent delà vers la Somme. Pont-Dormi réſolu de défendre le paſſage de cette riviere, entra dans Bray à la tête de cent cinquante hommes d'Armes, & de douze à quinze cens hommes de pied ; & il faut remarquer que cette place étoit ſans défenſe, & qu'elle ne pouvoit même être fortifiée, étant commandée par trois montagnes qui la ſerroient de très-près : mais dans la ſuppoſition que l'ennemi vint-à-bout de forcer ce paſſage, Pont-Dormi eſperoit de pouvoir ſe retirer le long de la chauſſée, en rompant les ponts qu'il laiſſeroit derriere lui ; les choſes malheureuſement ne tournerent pas ainſi qu'il ſe le promettoit. Il ſe vit tellement preſſé, que ſa retraite ne put ſe faire qu'en déſordre, & il y eut cent hommes de ſa troupe de tués, le reſte eut été taillé en piéces, ſi avec ſa Gendarmerie, il n'eut fait tête à l'ennemi pendant que l'Infanterie ſe retiroit à Corbie. La Trimouille, informé que l'armée ennemie après avoir paſſé la Somme, s'avançois vers Montdidier, parut ſou- 1523.

haiter ardemment de ſecourir cette
1523. place ; mais l'entrepriſe étoit hazardeuſe, & il n'y eut que Pont-Dormi, ſuperieur par ſon courage aux plus grands dangers, qui voulut ſe charger de l'exécution. S'étant mis à la tête de mille francs Archers qui étoient ſous les ordres du Capitaine de la Paletiere, & de cent hommes d'Armes commandés par Rochebaron, & Fleurac, il marcha pendant toute la nuit, & fut aſſez heureux pour arriver à Montdidier ſans avoir fait aucune fâcheuſe rencontre.

Ils ſurprennent un détachement François.

Sa retraite ne ſe fit pas ſi heureuſement; quoi qu'il fût aſſûré de rencontrer l'ennemi, il ne voulut pas attendre que la nuit fut venue pour ſe remettre en marche, étant réſolu de combattre tout ce qui ſe trouveroit ſur ſon chemin. Il n'avoit cependant avec lui que ſa Compagnie d'hommes d'Armes, & celle du Comte de Lavedan. La premiere rencontre qu'il fit fut de cinq cens chevaux qu'il chargea ſi vivement, qu'il les obligea de prendre la fuite ; mais ſe voyant preſque dans le même moment attaqué par un autre corps de Cavalerie trois fois plus

nombreux, il ordonna à sa Gendarmerie de se retirer vers Amiens, & n'ayant gardé avec lui que trente chevaux, il osa faire tête à l'ennemi ; mais bientôt accablé par le nombre, il fut renversé & eut son cheval tué sous lui. Barnieulles son frere & Canaples son neveu, étant accourus à son secours le remontèrent, & lui donnerent le tems de rejoindre sa troupe qui avoit pris le chemin d'Amiens. Ces deux Seigneurs qui n'avoient pour les soûtenir que vingt hommes d'Armes furent faits prisonniers, mais ce ne fut qu'après qu'ils se furent signalés par des prodiges de valeur. 1523.

Le secours qui avoit été jetté dans Montdidier ne pût en empêcher la prise. Les ennemis après avoir brûlé Roye vinrent mettre le siége devant cette place, qui leur fut rendue dès que l'on vit qu'ils se preparoient à monter à l'assaut. Une reddition si prompte fut généralement desapprouvée, & il faut aussi avouer qu'un peu plus de résistance de la part des assiégés, auroit mis les ennemis, à qui les vivres com- Se rendent maîtres de Roye & de Montdidier.

mençoient à manquer, dans la né-
1523. ceſſité de lever le ſiége.

Paris eſt raſſuré par le Roi.

Le Roi qui étoit alors à Lyon, ayant eu avis que l'armée ennemie marchoit vers la riviere d'Oyſe, & qu'elle n'étoit plus qu'a onze lieues de Paris (*a*), fit partir en poſte de Brion pour raſſûrer les habitans de ſa Capitale; mais il leur falloit quelque choſe de plus pour les tranquilliſer. Dans une aſſemblée qui ſe tint en l'Hôtel de Ville, Baillet ſecond Préſident en la Cour du Parlement, ayant pris la parole, dit au Seigneur de Brion, que les Pariſiens étoient très-ſenſibles aux bontés de Sa Majeſté, mais qu'ils en avoient oſé eſpérer un ſecours plus efficace & plus prompt; qu'ils n'avoient point oublié, que lorſque le Duc de Bourgogne ſe préſenta devant Beauvais, le Roi Louis XI. ne s'étoit pas

(*a*) Les finances étoient épuiſées, & il fallut pour amaſſer de l'argent avoir recours à toutes ſortes de moyens. L'on enleva au tombeau de Saint Martin la grille d'argent que Louis XI. y avoit fait faire, & qui peſoient plus de ſix mille ſept cent ſoixante & ſeize marcs; elle fut portée à la monnoie, & on en fit des teſtons.

contenté de leur dépêcher un député ; mais qu'il avoit fait marcher à leur ſecours le Maréchal Rouault à la tête de quatre cens hommes d'Armes. Mais les Pariſiens ayant été bientôt après informés, que de pareils ordres avoient été donnés au Duc de Vendôme, leur crainte ſe diſſipa, ils ne furent pas en effet long-tems ſans apprendre la retraite de l'ennemi. 1523.

Retraite des ennemis.

Les Anglois & les Imperiaux inſtruits de l'ordre qu'avoit reçu le Duc de Vendôme, de marcher au ſecours de la Picardie, & de ſe mettre à la tête de quatre cens hommes d'Armes, que la Bourgogne & la Champagne devoient fournir, craignirent de ſe voir affamés dans leur camp, où ils auroient été bloqués d'un côté par la Trimouille, & de l'autre par le Duc de Vendôme. Ces conſidérations leur firent prendre le parti de ſe retirer par Fervaques, quatre lieues au-deſſus de Saint Quentin ; & dans leur marche ils brûlerent Nêle qu'ils trouverent abandonnée : ils ſe promettoient qu'ils pourroient le lendemain ſe rendre maîtres de Ham,

mais ils ne jugerent pas à propos de
1523. l'attaquer. Le Comte de Sallebruck s'étant jetté la nuit précédente dans cette Place avec sa Compagnie de cinquante homme d'Armes & environ sept-à-huit cens hommes de pied, ils marcherent delà à Fervaques & allerent le jour suivant camper à Prémont peu éloigné de Cambrai, où leur dessein étoit de se retirer. Il ne paroissoit pas qu'ils eussent aucune vue sur Bouhain, & celui qui commandoit dans cette Place leur épargna jusqu'à la peine de le sommer de la rendre; mais ils ne s'y maintinrent pas long-tems. La Trimouille averti que les deux armées ennemies s'étoient séparées, sans avoir pû prendre de quartiers d'hyver en France, comme elles l'avoient prétendu, marcha à Bouhain avec six piéces d'artillerie, & la garnison qui ne pouvoit se promettre aucun secours fut obligée en peu de jours de capituler.

Affaires d'Italie.

Dès le commencement de Mars de l'année 1524, les opérations militaires recommencerent en Italie. Un nouveau renfort de six mille Lansquenets, l'armée Vénitienne &

celle du Pape (a) passerent l'Adda & allerent se joindre aux troupes Imperiales commandées par le Comte de Lannoi Vice-Roi de Naples, campées entre Pavie & Milan; elles apprirent là, que le Chevalier Bayard, les sieus de Mezières & de Sainte Mesme, avec leurs Compagnies d'hommes d'Armes, & de Lorges avec l'Infanterie Françoise étoient logés à Rébec, 1524.

(a) C'étoit Jules de Médicis qui prit le nom de Clement VII. Adrien mourut le 14 Septembre 1523: c'étoit un très-bon Ecclésiastique, mais n'ayant aucune des qualités nécessaires pour bien gouverner, il étoit si peu accoûtumé aux friandises de Rome, qu'il n'y avoit point de poisson qu'il préférât à la merluche de son pays. Paul-Jove dit qu'il n'avoit pas plus de goût à l'égard des viandes que de jugement pour l'administration des affaires. Tous les Sçavans de son tems se promirent de l'avancement à son avénement au Pontificat, à cause qu'il devoit aux lettres tout ce qu'il avoit de fortune; cependant ils demeurérent fort étonnés, voyant qu'il étoit plein de mauvaise volonté contre tous ceux qui se plaisoient à la belle littérature, les appellant *Terentianos*. Il usoit de ce mauvais traitement contre les plus beaux esprits de son siécle, avec le même sens & le même jugement dont il préféroit la merluche des Pays-bas aux poissons les plus délitats.

poſte aſſez éloigné de notre camp, & où ceux qui s'y étoient retranchés ne pouvoient être ſecourus que bien difficilement.

1524.

Camiſade de Rebec.

Sur cet avis, le Marquis de Peſcaire à la tête de l'Infanterie Eſpagnole, & un bon nombre de Cavalerie ſous les ordres de Jean de Médicis, neveu du Pape Clément, furent détachés par le Comte de Lannoi pour marcher à Rebec; & parce que cette expédition ſe devoit faire pendant la nuit, il fut ordonné à chaque Soldat de mettre ſur ſes habits une chemiſe, afin qu'ils puſſent plus aiſément ſe reconnoître. La diligence qu'ils firent fut ſi grande, que deux heures avant le jour ils ſe préſenterent à l'entrée du camp. Les Gardes avancés trop foibles pour réſiſter, reculerent & donnerent l'alarme. Le Chevalier Bayard quoique malade, monta promptement à cheval, & fut joint dans le moment par de Lorges qui avoit raſſemblé à la hâte tout ce qu'il avoit pû de gens de pied. Ce petit corps de troupes ſoutint avec vigueur les premiers efforts de l'ennemi, tandis que le reſte ſe retiroit à Biagraſſa, où étoit

notre camp. L'Amiral averti de cette surprise marcha avec l'armée au secours de ses gens, & obligea le détachement ennemi de se retirer. Nous n'eûmes que peu de monde de tué dans cette action, mais nous perdîmes tout notre bagage. 1524.

Cependant notre armée qui dépérissoit tous les jours ne pouvoit être trop-tôt renforcée ; & parce que les secours qui devoient nous venir de France, devoient se faire attendre encore long-tems, l'Amiral députa auprès des Cantons pour en obtenir un renfort de six mille hommes, étant résolu de ne point quitter son camp de Biagrassa, jusqu'à ce qu'il eût reçu ce nouveau secours : mais les ennemis qui vouloient profiter de la supériorité de leurs forces, entreprirent de nous enlever ce poste, qui nous donnoit une communication libre avec l'Omeline, d'où nous venoient tous nos vivres. S'étant donc contentés de laisser deux mille hommes à Milan pour la garde de la Place, ils passerent le Tesin & vinrent camper à Gambolo. Ils commencerent par le siége de Garlasco, & rien n'étoit plus inté-

Prise de Garlasco par les Impériaux.

reſſant pour eux que de s'en empa-
1524. rer. Cette Place étant ſituée de fa-
çon qu'elle nous donnoit la facilité
d'enlever tous les vivres qui étoient
conduits de Pavie au camp Impe-
rial. Le Duc d'Urbin avec l'ar-
mée Vénitienne fut chargé de cette
expédition; répouſſé à deux aſſauts
où il perdit beaucoup de braves
gens, il en donna un troiſiéme qui
le rendit maître de la Place. La pri-
ſe de Garlaſco, le voiſinage de l'ar-
mée ennemie déterminerent le Gé-
néral François, qui craignoit d'être
enveloppé, & qu'on ne lui fermât
le chemin de l'Omeline, d'abandon-
ner ſon camp de Biagraſſa; mais ne
voulant pas que cette Place tombât
entre les mains des ennemis, il y
laiſſa mille hommes de pied & cent
chevaux Legers pour la garder, &
vint enſuite ſe poſter à Vigevano en
deça du Teſin.

Les deux armées étoient trop
près l'une de l'autre pour qu'il n'y
eût pas de fréquentes eſcarmouches.
Jean de Médicis s'étant mis en cam-
pagne à la tête d'un detachement
nombreux, & ayant rencontré deux
cent Suiſſes de notre armée, qui

étoient allés au fourage, les chargea vivement, & les obligea de se rendre, leur ayant promis de leur conserver la vie ; mais violant sa foy donnée, il eut la cruauté de les faire tous passer au fil de l'épée ; leur mort ne demeura pas impunie. Leurs Compatriotes instruits de cette perfidie, demanderent à M. l'Amiral qu'il leur fût permis d'aller à la petit guerre, ce qui leur fut accordé. Pendant trois semaines qu'ils furent continuellement occupés à tendre des embûches aux ennemis, ils en surprirent un très-grand nombre, & ne firent quartier à aucun ; & lors même qu'il leur arrivoit d'amener quelques prisonniers dans notre camp, ils les y tuoient de sang froid. L'avantage que nous retirâmes de cette animosité des Suisses, fut que les ennemis obligés de se tenir sur leurs gardes n'étoient gueres tentés de venir nous inquiéter. 1524.

Ce fut envain que pendant trois jours consécutifs l'Amiral leur présenta bataille ; quoique leur armée fût une fois plus nombreuse que la nôtre, ils refuserent constamment d'en venir aux mains ; & cela par- Ils s'emparent de Sartirano.

1524. cequ'ils étoient persuadés que sans nous combattre, ils viendroient aisément à bout de nous chasser d'Italie. Cependant pour nous obliger d'abandonner Vigevano, ils allerent mettre le siége devant Sartirano (a), dont la garnison étoit commandée par le Comte Hugues de Pépolo Boulonnois, & par Jean de Biragues. L'Amiral marcha au secours de la Place ; mais en arrivant à Mortarre, il apprit qu'elle avoit été emportée d'assaut, que presque toute la garnison avoit été taillée en piéce, & que les deux Commandans avoient été faits prisonniers.

De Verceil. La surprise de Verceil où la faction Gibeline toute dévouée aux Impériaux étoit la plus forte, suivit de près la perte de Sartirano. Un Verceillois, nommé Jerôme Petit, livra la Ville aux ennemis, qui par ce moyen nous ôtoient la communication avec le Piémont, d'où nous tirions presque toutes nos munitions de bouche. Un nouveau malheur acheva de nous accabler. Montejan &

(a) Bourg au Duché de Milan, & dans l'Omeline à vingt-six mille de Paris au couchant.

Boutieres, Lieutenans de la Compagnie du Chevalier Bayart échouerent dans une entrepriſe qu'ils avoient formée. Conduits par des guides peu ſûrs, ils tomberent dans une embuſcade, furent faits priſonniers, & ſix-vingt hommes d'armes qui étoient ſous leurs ordres eurent le même ſort. 1524.

Il reſtoit encore quelques reſſources à l'Amiral. Il étoit allé ſe poſter à Novare, où il ſe promettoit d'être joint bien-tôt par un renfort de ſix mille Suiſſes, & par quatre cens hommes d'armes que le Roi lui faiſoit eſpérer. Il attendoit auſſi ſix mille Griſons qui marchoient du côté du Bergamaſque, & qui devoient ſe joindre à Lodi au Prince de Bozzolo, pour faire enſemble quelque diverſion ſur les terres des Vénitiens, & aux environs de Milan. Mais Jean de Médicis ayant été envoyé par le Comte de Lannoi avec quatre mille hommes de pied, & trois cens chevaux pour s'oppoſer à leur paſſage, il les harcela tellement avec ſa Cavalerie, dès qu'il fût arrivé ſur les frontiéres du Bergamaſque, qu'il les contraignit de re-

Ils obligerent ſix mille griſons de retourner dans leur pays.

prendre le chemin de leur pays.

1524. Prennent Biagraſſa.

Le Général Italien après cette expédition, vint mettre le ſiége devant Biagraſſa, Place dont l'ennemi ne vouloit ſe rendre maître, que pour nous couper les vivres. Cinq ou ſix mille habitans de Milan ſe joignirent aux troupes réglées, & monterent avec elles à l'aſſaut; les aſſiégés le ſoûtinrent avec vigueur, & repouſſerent les Impériaux; mais ils ne pûrent empêcher que la Place ne fût priſe à un ſecond aſſaut. Les ennemis y firent un très-grand butin; mais qui devint funeſte aux Milanois, par la peſte qu'ils porterent dans leur Ville, & qui y fit périr la moitié des habitans.

La mortalité ſe mit auſſi dans notre armée qui décampa d'auprès de Novare pour marcher à Romagnano (a). Les ennemis après la priſe de Biagraſſa, étant venus ſe poſter à Mariano dans le deſſein de s'oppoſer à la jonction de ſix mille Suiſſes

(a) Ancien Bourg d'Italie au Duche de Milan, & dans le Novarois ſur la Seſſia, joignant les frontieres du Piémont à dix-huit milles de Novare, & à quatorze de Vercel.

que nous attendions & qui étoient déja descendus à Ivrée. 1524.

Défaite de l'Amiral de Bonivet.

Le Vice-Roi de Naples, & le Duc d'Urbin, instruits de la retraite de notre armée la suivirent de près. Leur intention étoit cependant de faire reposer leurs troupes ; mais le Connétable de Bourbon qui venoit de se joindre à eux, fût d'avis qu'ils hâtassent leur marche, pour se mettre à portée de venir le lendemain matin nous livrer bataille. L'Amiral décampa pendant la nuit, & arriva avant le jour sur les bords de la Sessia, & les Suisses parrurent bientôt après de l'autre côté. Le Général François leur envoya des Députés pour les complimenter sur leur arrivée, & pour les prier de se joindre promptement à l'armée ; mais ils répondirent qu'ils ne passeroient pas outre, qu'ils n'étoient point venus pour combattre, mais seulement pour reconduire leurs compatriotes en leur pays ; que le Roi leur avoit promis qu'en arrivant à Ivrée, ils y trouveroient le Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes pour les escorter (a),

(a) Rappin Toyras dit que les Suisses s'a-

& qu'on ne leur avoit pas tenu pa-
1524. role. Mais le plus grand mal fut, que les Suiſſes de notre armée commencerent à ſe débander, & on les vit paſſer en foule à tous les gués qu'ils purent trouver pour aller ſe joindre à ceux de leur nation qui étoient de l'autre côté de la riviére.

Ce double malheur ne laiſſoit à l'Amiral d'autre parti à prendre que celui d'une prompte retraite, & il s'y détermina. Après avoir fait défiler ſon Infanterie, il ſe mit à la tête de ſon arrière-garde pour ſoûtenir avec ſa Gendarmerie les efforts de l'ennemi; mais ayant reçu à la premiere charge un coup de mouſquet qui lui perça le bras, il fut obligé de ſe faire porter au-delà du Pont, laiſſant la conduite de l'armée au Comte de Saint-Pol, & au Chevalier Bayart. Douze cens

vancerent ſur le bord de la *Seſſia*; mais qu'il ne fut pas poſſible de les faire marcher plus avant, faute d'argent pour les ſatisfaire. Ce ne fut pas-là la raiſon qu'ils repréſenterent, ainſi que Paul Jove, Guichardin, Feron, Beauvais, Dupleix & quantité d'autres Hiſtoriens en conviennent; mais ce fut pour la raiſon rapportée par du Bellai.

Chevaux-légers & ſept à huit cens Arquebuſiers Eſpagnols détachés par le Vice-Roi de Naples ſe joignirent aux troupes qui avoient commencé l'attaque, en attendant que le reſte de l'armée ennemie fut rangé en bataille. Vandeneſſe, frere du Maréchal de Chabannes, & le Chevalier Bayart (*a*), ſoûtinrent avec vi- 1524.

(*a*) Il eſt dit dans l'Hiſtoire de ſa vie qu'il demanda un Prêtre pour ſe confeſſer, & que comme il n'avoit pas crû vivre aſſez longtems pour en avoir un, il s'étoit déja confeſſé à ſon Maître-d'Hôtel, penſant bonnement, qu'au défaut d'un Prêtre, cette confeſſion, quoique faite à un Laïc, lui tiendroit lieu de quelque choſe devant Dieu. Franc, ſincére, généreux, déſintéreſſé, plein d'honneur & de probité, ſuperieur par ſon courage aux plus grands dangers, incapable de diſſimulation, de flatterie & de baſſeſſe, il porta à juſte titre la qualité de Chevalier ſans peur & ſans reproche. S'il eut les foibleſſes, qui ne ſont que trop communes aux Héros, il fut toujours éloigné de tout déſordre & de tout déreglement. En voici deux preuves rapportées par ſon Hiſtorien: Une fille qu'on lui avoit amenée dans ſa chambre, s'étant jettée à ſes pieds fondant en larmes, il lui demanda ſi elle étoit venue malgré elle; & ſur ce qu'elle répondit qu'oui, & que ſa mere preſſée par la pauvreté l'avoit forcée de condeſcendre à un crime qu'elle n'avoit jamais commis. « Oh! bien! reprit-il, ce ne ſera

gueur cette seconde charge ; mais
1524. le premier fut tué, & demeura mort.

Mort du fameux Chevalier Bayart.

» pas moi qui vous le fera commencer. » Il conduisit lui-même cette fille chez une Dame voisine, fit le lendemain appeller sa mere, à qui il fit une sévere réprimande ; & ayant sçû d'elle qu'un Bourgeois épouseroit sa fille, si elle avoit deux cent écus, il lui en mit trois cent entre les mains dans une bourse, en lui disant, « voilà les deux cent » écus pour le mariage de votre fille, & cent » autres pour ses habits & les frais de la céré» monie. » Voici l'autre exemple rapporté par le même Historien : Le Chevalier Bayart ayant été dangereusement blessé à la Bataille de Ravenne, fut transporté dans la Maison d'une Dame de qualité, qui fondant en pleurs, vint prier le Chevalier de sauver l'honneur à deux filles aimables qu'elle avoit. Bayart l'assûra, qu'elles n'auroient rien à craindre tant qu'il seroit en vie, & commanda en même-tems à deux de ses Archers de garder exactement la porte de cette maison : sa blessure le retint au lit pendant cinq ou six semaines, & il partit qu'il n'étoit pas encore entierement gueri. La Dame du Logis lui ayant présenté avant son depart un petit coffre d'acier où il y avoit deux mille cinq cens ducats. » Par ma foy Madame, reprit le Che» valier, le soin que vous avez pris de moi & » la bonne chere que vous m'avez faite, va» lent plus de cent mille écus, ainsi je vous » remercie de votre présent, je ne le pren» drai point ». La Dame s'étant de nouveau jettée à ses pieds, dit qu'elle ne se releveroit

sur la place, & le second reçut un coup d'arquebuse au travers du corps. Cependant, quoique mortellement blessé, & qu'il fût vivement pressé par ses gens de se retirer, on ne put l'y faire consentir; il revint à la charge, & ne se fit descendre de cheval que lorsqu'il ne pût plus s'y tenir. Son maître-d'hôtel, qui jamais ne l'avoit aban- 1524.

point qu'il n'eût accepté cette marque de sa reconnoissance ». He bien, Madame, je les » reçois, faites-moi venir vos deux filles à » qui je veux dire adieu; il faut que je les re- » mercie de tous les bons offices qu'elles » m'ont rendus pendant ma maladie ». Mes- » demoiselles, leur dit-il, vous sçavez que » nous autres gens de guerre ne sommes gue- » res fournis de bijoux; mais, Madame, vo- » tre mere m'a donné deux mille cinq cens » ducats, je vous en donne à chacune mille » pour aider à votre mariage, je me réser- » ve l'emploi des cinq cent autres; je les » destine aux pauvres religions des Dames » qui ont été pillées, & je vous charge d'en » faire vous mêmes la distribution. » Les deux Demoiselles lui ayant presenté deux bracelets de cheveux de fil d'or & d'argent; » pour cela, dit le Chevalier, je le reçois; il » me vient de trop bonne main pour le re- » fuser » & il se fit mettre en même tems les deux bracelets aux bras, promettant de les porter tant qu'ils dureroient.

donné, l'appuya contre un arbre, où
1524. il demeura quelque tems ayant, le visage tourné vers l'ennemi, & tenant la garde de son épée devant ses yeux faute de Crucifix. Le Connétable de Bourbon ayant sçu l'endroit où il étoit vint, le voir; & après lui avoir donné de grandes louanges, il lui témoigna la compassion qu'il avoit de le voir dans cet état. » Eh non, Monseigneur, » lui répondit ce grand homme, je » ne suis point digne de votre com» passion, puisque je meurs en hom» me de bien; mais moi-même j'ai » pitié de vous, en vous voyant » servir contre votre Roi, contre » votre patrie, & contre votre ser» ment; & il expira peu de mo» mens après ». Son corps fut transporté en Dauphiné, lieu de sa naissance.

Le Comte de Saint Pol chargé seul de la retraite, fit tout ce que l'on pouvoit attendre de la prudence & de la valeur d'un des plus grands Capitaines. Il tint ferme avec le peu de Gendarmerie qui lui restoit, & ne perdit que peu de monde. De Lorges s'étant joint à lui avec un petit nom-

bre de gens de pied, non-seulement ils firent tête à l'ennemi, mais ils l'obligerent encore de reculer. Toute l'armée ayant défilé & se trouvant au de-là de la rivière, les Suisses se chargerent de conduire l'Artillerie, & prirent leur route par le val d'Aost, & le Comte de St. Pol prit celle de Sesane. Ce fut entre Suse & Briançon qu'il trouva le Duc de Longueville, qui conduisoit quatre cens hommes d'armes, secours qui pour avoir été trop tardif nous devint inutile. S'il étoit arrivé quinze jours plutôt, les Suisses qui étoient descendus à Ivrée n'auroient pas refusé de combattre, & nous ne nous serions pas vus dans la nécessité d'abandonner toutes les conquêtes que nous avions faites en Italie; nous n'y conservions plus que Lodi & Alexandrie, & ces deux places nous furent enlevées. Le Duc d'Urbin, avec l'armée Vénitienne, fit le siége de la premiere, & le Marquis de Pescaire celui de la seconde. Le Prince de Bozzolo, qui commandoit à Lodi, & Bussi d'Amboise Gouverneur d'Alexandrie, obtinrent qu'ils sortiroient avec tous les honneurs de la guerre, & qu'ils seroient conduits

1524.

Les ennemis se rendent maîtres de Lodi & d'Alexandrie.

1524 en ſûreté juſqu'à Suſe, & promirent de rendre les places où ils commandoient, ſi dans quinze jours ils n'étoient ſecourus. Il dépêcherent pour cet effet vers le Roi, & il leur fut répondu, qu'ils n'avoient point de ſecours à attendre, & que l'on approuvoit leur capitulation.

Leur entrepriſe ſur la Provence.

Tant d'avantages remportés par les troupes confédérées ne répondoient qu'imparfaitement aux vaſtes deſſeins que l'Empereur avoit formés, & au deſir de vengeance dont le Connétable étoit animé. Il ne leur ſuffiſoit pas de nous avoir chaſſé d'Italie, ils ſe propoſoient encore de venir nous attaquer en Provence. Le Vice-Roi de Naples eut ordre de tout préparer pour aſſurer le ſuccès de cette grande entrepriſe; & l'exécution en fut confiée au Connétable & au Marquis de Peſcaire. Leur armée devoit être compoſée de quinze mille hommes de pied & de deux mille chevaux, & ils devoient conduire avec eux une nombreuſe artillerie. L'Empereur avoit fait paſſer deux cens mille écus à Gênes; & le Roi d'Angleterre étoit convenu de fournir tous les mois une ſomme conſidérable,

sidérable (*a*) qui devoit être employée au payement de l'armée : 1524.

(*a*) Les Vénitiens refuſérent de concourir à cette entrepriſe ; & la raiſon qu'ils en apporterent, étoit que la Ligue où ils étoient entrés, n'avoit pour objet que la défenſe du Milanès : Les Florentins, les Luquois & les Siennois diſcontinuerent auſſi de contribuer aux frais de la guerre ; & le nouveau Pape Clement VII. déclara que ſa qualité de Pere commun l'obligeoit d'obſerver une exacte neutralité. Ainſi tous les frais tomberent ſur l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Ce fut inutilement que l'on repréſenta à Charles que n'ayant point d'argent & n'étant pas trop ſûr de ſes alliés, il ſeroit plus à propos de conclure une trêve par l'entremiſe du Pape, que de s'embarquer dans une guerre pleine de périls & de difficultés ; ſa réſolution étoit priſe, & il l'exécuta. Le Connétable fut chargé d'entrer en France avec une partie de l'armée d'Italie. Henri s'obligea de lui faire compter cent mille ducats pour le premier mois, dès que ſes troupes auroient paſſé les Monts. On convint que ce Prince pourroit à ſon choix fournir cette contribution chaque mois, ou paſſer en France avec une nombreuſe armée, pour y faire la guerre depuis le premier de Juillet juſqu'à la fin de Décembre ; que dans ce cas, la Flandre lui fourniroit trois mille chevaux, & dix mille hommes de pied, avec toute l'artillerie & les munitions néceſſaires ; que ſi la guerre étoit heureuſe, le Duc de Bourbon ſeroit rétabli dans ſes

1524. mais les eſpérances de l'Empereur étoient principalement fondées ſur les intelligences que le Connétable ſe flatoit d'avoir dans le Royaume. Il ſe promettoit en effet, que dès qu'il y paroîtroit, il verroit la Nobleſſe accourir en foule pour ſe joindre à lui. Mais l'expérience lui apprit à mieux connoître le caractère du François, toujours fidéle à ſon Prince, & toujours prêt à lui ſacrifier tout ce qu'il a de plus cher, ſon repos, ſa fortune & ſa vie.

biens & mis en poſſeſſion de la Provence, dont il ſe prétendoit héritier en vertu d'une ceſſion faite depuis la mort de Charles VIII. par le Duc de Lorraine à la Ducheſſe Anne de Bourbon, mere de Suſanne dont le Connétable étoit veuf; qu'il regneroit ſur cette Province en qualité de Roi; qu'avant toutes choſes, il reconnoîtroit le Roi d'Angleterre pour Roi de France, & lui feroit en cette qualité foi & hommage, ſans quoi le Traité ſeroit nul; qu'il ne pourroit entrer en négociation avec François I. qu'avec l'aveu de Charles & de Henri; que dans le même tems le premier entreroit en France du côté d'Eſpagne. Mais Charles n'ayant pû tirer de l'argent de ſes Etats de Caſtille, ne put remplir ſes engagemens; & la guerre dont l'Angleterre étoit menacée par l'Ecoſſe, ne permit pas à Henri d'armer contre la France.

Le Connétable s'étant décidé pour le ſiége de Marſeille (*a*) qu'il ſçavoit être mal défenduë, & dont les fortifications n'avoient pas été réparées, marcha vers cette Place avec ſon armée. Mais le Roi, averti du deſſein du Connétable par le chemin qu'il prenoit, avoit donné ordre au Seigneur de Brion & à Rentio Ceres Gentilhomme Italien, qui depuis long-tems étoit attaché au ſervice de France, de ſe jetter dans Marſeille avec deux cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied. Officiers, ſoldats, habitans, tous travaillerent avec ardeur à mettre la place en état de ſoûtenir un long 1524.

(*a*) Ce n'étoit pas le deſſein du Connétable de faire le ſiége de Marſeille. Il auroit voulu qu'il lui eût été permis de marcher droit à Lyon, à cauſe du voiſinage de ſes domaines de Forêt, de Beaujolois, de Bourbonnois & d'Auvergne; dans l'eſpérance que tous les Gentilshommes ſes vaſſaux prendroient les armes en ſa faveur. Mais Charles qui ne conſultoit que ſes intérêts, avoit d'autres vues: il voulut que l'on fît le ſiége de Marſeille; parce que, maître de cette place, il auroit pu faire paſſer d'Eſpagne en France autant de troupes qu'il auroit ſouhaité.

siége. (a) Les ennemis furent en
1524. effet reçus d'une façon à leur faire comprendre toute la difficulté de l'entrepriſe qu'ils avoient formée.

Ils levent le ſiége de Marſeille.

Cependant le Roi qui étoit réſolu d'aller les combattre devant Marſeille, ou de les obliger de décamper, avoit remis ſon armée ſur pied ; & elle ſe trouvoit renforcée de quatorze mille Suiſſes & de ſix mille Lanſquenets, ſoûtenus par quinze cens hommes d'armes. Le Maréchal de Chabannes, à la tête de l'avant-garde, alla ſe ſaiſir d'Avignon ; tandis que le Roi, avec le reſte de l'armée, marcha à Salon. Le Connétable qui depuis près de ſix ſemaines épuiſoit ſon armée (a) en attaques inu-

(a) Il n'y eût pas juſqu'aux Dames les plus qualifiées, qui ne miſſent la main à l'œuvre ; & l'on appella la tranchée des Dames, les contremines que l'on fit du côté de l'attaque & auſquelles elles travaillerent beaucoup.

(b) Il s'en falloit bien qu'il ſe fût attendu à la vigoureuſe réſiſtance qu'on lui oppoſa ; il avoit dit avant le ſiége, que trois coups de canon étonneroient ſi fort les bons bourgeois de Marſeille, qu'ils viendroient la corde au col lui apporter les clefs de leur Ville ; ce qui donna occaſion au Marquis de

tiles, prit le ſage parti de décamper promptement : & pour que rien ne retardât ſa marche, il ordonna que l'on embarquât ſa groſſe artillerie, & fit ſcier les piéces de campagne pour les tranſporter ſur des mulets, parce que les chemins étoient impraticables. 1524.

Peſcaire de le railler aſſez plaiſamment. Un boulet de canon ayant tué deux Gentilshommes qui étoient dans ſa tente, & un Prêtre qui y diſoit actuellement la Meſſe, le Duc de Bourbon étant accouru au bruit & ayant demandé ce que c'étoit; » Ce ſont » Monſieur, reprit le Marquis, les Conſuls » de Marſeille qui nous en apportent les » clefs. » Une autre fois, le Marquis à qui l'on venoit de rapporter qu'il y avoit entre la breche & le rempart du retranchement un foſſé profond plein d'artifices, & défendu par un grand nombre d'Arquebuſiers & de Piquiers, vint trouver le Connétable en préſence des principaux Officiers; & après avoir rapporté ce qu'il venoit d'apprendre, il ajouta ſans daigner adreſſer la parole au Duc : » Vous voyez, Meſſieurs, que les gens » de Marſeille tiennent toute prête une » table bien couverte, afin de recevoir com- » me il faut ceux qui voudront les aller vi- » ſiter. Si vous avez envie d'aller ſouper en » Paradis, courez-y, à la bonne heure; pour » moi je n'ai pas envie d'y aller ſitôt. Croyez- » moi, retournons en Italie; nous avons laiſ- » ſé ce pays fort dépourvu de ſoldats, & l'on » pourroit bien y prévenir notre retour. »

cables aux voitures. Ces précautions
1524. n'empêcherent pas que le Maréchal de Chabanês, qui s'étoit mis à la tête de quatre ou cinq cens chevaux, ne lui tuât beaucoup de monde de ſon arriere-garde, & ne lui enlevât la plus grande partie de ſon bagage. Il fut auſſi harcelé dans ſa retraite par le Maréchal de Montmorenci, qui accompagné d'un détachement nombreux pourſuivit les ennemis (a) juſqu'au de-là de Toulon.

(a) Leur armée lorſqu'elle vint en Provence, étoit de cinq cens lances, huit cens chevaux Legers, quatre mille hommes d'Infanterie Eſpagnole, trois mille Italiens, & cinq mille Allemans. Ces troupes devoient être jointe par trois mille hommes d'armes de l'armée d'Italie, & par cinq mille autres Lanſquenets. Mais elle ne reçut pas ce dernier ſecours, faute d'argent: & le Viceroi ſe trouvant hors d'état de lever de nouvelle Infanterie, pour faire tête au Marquis de Saluces, qui s'étoit poſté ſur la montagne avec mille hommes de pied, fut contraint de garder ces trois cens Lances pour la ſûreté du Pays. D'ailleurs l'armée Navale de l'Emperenr, ſur laquelle il comptoit beaucoup, ſe trouva fort inférieure à la Flotte de France, qui ſortant du Port de Marſeille, s'étoit rendue à Ville-Franche. Le Vice Amiral la Fayette, & André Doria, qui la commandoient, ſe mirent aux trouſſes

Il sembloit qu'il auroit dû suffire au Roi d'avoir obligé ses ennemis de se retirer avec une précipitation qui tenoit de la fuite ; & ce fut là le sentiment des plus sages de son Conseil, vû sur tout, que la saison étoit avancée. Mais il se voyoit à la tête d'une armée nombreuse, & la conquête du Duché de Milan lui tenoit vivement au cœur; deux tentations auxquelles il ne pût resister. Il fut réglé que pendant son absence, Madame Louise de Savoye auroit l'administration du Royaume ; que le Duc de Vendôme commanderoit en Picardie & dans l'Isle de France ; le Duc de Guise, en Bourgogne & en Champagne ; Louis de Brezé, en Normandie ; Lautrec, en Guienne & en Languedoc ; & le Comte de Laval, en Bretagne.

1524. Le Roi marche en Italie à la tête de son armée.

Pendant que le Roi faisoit ces dispositions, il apprit que la Reine

Mort de la Reine Claude.

de la Flotte Espagnole, commandée par Moncade, lui coulerent à fond trois Galeres; & en auroient pris plusieurs autres, si le Marquis de Pescaire ne les eût fait promptement remorquer à Nice. Il en tira les Equipages, & les fit brûler lui-même. Les François prirent encore deux Vaisseaux, dans l'un desquels étoit le Prince d'Orange

1524. Claude, ſon épouſe, étoit morte à Blois. Cette nouvelle ne retarda pas la marche de ſon armée, tant ce Prince étoit impatient d'arriver en Italie avant l'ennemi. Le Viceroi de Naples, qui pendant que le Connétable faiſoit le ſiége de Marſeille, étoit demeuré à Aſt, marcha à Alexandrie, où il conduiſit deux mille hommes de pied, dès qu'il ſçut que le Maréchal de Chabannes, qui commandoit l'avant-garde de notre armée, avançoit à grandes journées; & après avoir rafraîchi la garniſon de cette place, il ſe retira à Pavie, ne doutant pas que le Roi n'aſſiégeât Aſt & Alexandrie, avant que de paſſer outre. Mais le deſſein de ce Prince étoit de marcher droit à Milan, & il l'exécuta. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Peſcaire ſe mirent à la tête de la Cavalerie & de l'Infanterie Eſpagnole, ſe rendirent à Pavie, où Antoine de Leve fut laiſſé pour Gouverneur; & le Viceroi avec le reſte de l'armée gagna Milan en toute diligence, non ſans craindre qu'il n'eût été prévenu par les troupes Françoiſes. Il trouva cette grande Ville à moitié déſerte

par le ravage que la peſte y avoit fait ; les remparts & les baſtions entamés en bien des endroits. Mais ce qui l'affligea le plus, c'eſt que ce qui reſtoit d'habitans ne paroiſſoit aucunement diſpoſé à ſuivre le conſeil qu'il leur donnoit de prendre les armes. 1524.

Les Impériaux abandonneut Milan.

Son arrivée à Milan fut ſuivie de près de celle du Marquis de Saluces, qui parut du côté de la porte de Verceil, avec deux cens hommes d'armes & quatre mille Fantaſſins. Le Fauxbourg que défendoient les Eſpagnols fut forcé, & ils firent d'inutiles efforts pour le reprendre. Le Roi qui étoit à Vigevano détacha encore de ſon armée de nouvelles troupes, ſous les ordres de la Trimouille, pour aller ſoûtenir le Marquis de Saluces. Mais le Vice-Roi averti de la deſtination de ce ſecond renfort, ne crut pas que la prudence lui permît de ſe renfermer dans une place où il ne pouvoit eſpérer de ſe défendre, & prit le parti de l'abandonner pour ſe retirer à Lodi. Il ſortit par la porte Romaine ; & dans le même moment, les troupes Françoiſes entrerent par celle de Verceil,

que les habitans leur ouvrirent.

1524. Siége de Pavie. Il fut queſtion après la priſe de Milan de décider des autres opérations de la campagne. L'avis du plus grand nombre fut, que l'on devoit marcher droit à Lodi, où l'ennemi ſe retiroit; & que pour le ſuivre de plus près, il falloit que le Marquis de Saluces & Monſieur de la Trimouille priſſent les devans, après avoir laiſſé une partie de leurs troupes à Milan pour la garde de cette place: d'autres opinerent pour le ſiége de Pavie, alléguant que la conquête de cette place faciliteroit celle du reſte du Milanès; & ce fut là le parti que l'on prit. La Trimouille fut laiſſé à Milan pour y commander; & le Marquis de Saluces avec le corps de troupes qu'il commandoit, eût ordre de venir ſe joindre au Roi, qui en partant de Vigevano, étoit allé à Biagraſſa, & de-là camper devant Pavie. L'on ne peut nier qu'il n'eût été beaucoup plus ſûr de s'en tenir au premier avis. L'armée ennemie, que le ſiége de Marſeille avoit conſidérablement diminuée, étoit affoiblie au point que l'on voyoit les ſoldats jetter leurs armes dans les

foſſés, ne pouvant plus les porter. Il étoit donc plus que probable, que ſi Monſieur de la Trimouille & le Marquis de Saluces euſſent uſé de diligence, il leur eût été facile de défendre aux Impériaux le paſſage de l'Adda, & qu'ils auroient été obligés d'abandonner Lodi & Cremone; & ainſi Pavie & Alexandrie, qui ſeroient demeurées derriere, n'ayant aucune eſpérance d'être ſecouruës, ſe ſeroient vuës dans la néceſſité de capituler. Mais le malheur voulut que l'on ſuivît le plus mauvais parti, & ce ne fut pas là, la ſeule faute que nous eûmes à nous reprocher. 1524.

Diſtribution des quartiers.

Le Roi étant arrivé devant Pavie régla lui-même l'ordre des attaques & diſtribua les quartiers. Le corps de bataille dont il avoit pris le commandement ſe logea à l'Abbaye de Saint Lanfranc, près de la Ville; le Maréchal de Chabannes à la tête de l'avant-garde ſe poſta vers le Château du côté du Teſin; & le Maréchal de Montmorenci ayant ſous ſes ordres trois mille Lanſquenets, deux mille Italiens, mille Corſes & deux cens hommes d'armes, eut ordre de paſſer cette riviere, & d'aller ſe lo-

1524. ger dans une Isle qui formoit le Faux-bourg de Saint Antoine. Mais avant que d'arriver à ce poste il fut obligé d'attaquer une tour qui étoit sur le pont, & fit pendre ceux qui la gardoient, pour ne s'être pas rendus à la premiere sommation.

Assaut donné sans succès. Les quartiers ayant été ainsi réglés, les approches se firent, & les batteries furent dressées presqu'en même tems. L'impatience des assiégeans ne leur permit pas d'attendre que la bréche fut assez grande pour monter à l'assaut. Ils avancerent avec intrépidité jusqu'au haut de la bréche, & se crurent maître de la Ville; mais ils se virent arrêtés par des retranchemens que défendoient des maisons percées en plusieurs endroits & où les assiégés avoient placé un grand nombre d'Arquebusiers. Le Roi informé de cet obstacle ordonna que sa Gendarmerie mît pied à terre, & voulut que l'on montât à l'assaut de deux côtés. Déja le Maréchal de Foix à la tête de l'élite des hommes d'armes se préparoit à attaquer, lorsque ceux qui avoient reconnu la bréche vinrent faire leur rapport au Roi; & ce fut après les

avoir entendus, que l'attaque fut différée, la Gendarmerie ayant eu ordre de se retirer. 1524.

Autre tentative inutile.

Silly, Ballif de Caën, Lieutenant de la Compagnie du Duc d'Alençon, proposa un nouveau moyen de forcer la place; mais qui ne réussit pas. Ayant observé un quartier de la Ville qui n'étoit défendu par aucun rempart & qui ne paroissoit pas aussi en avoir besoin, parce que le Tesin qui baigne les murs de Pavie est très-profond de ce côté-là, & qu'on ne peut le passer au guet; il entreprit de détourner la riviere avec des toiles; & c'étoit de ce côté-là que devoit se faire la nouvelle attaque, dont le succès paroissoit d'autant plus sûr que les ennemis ne s'y seroient point attendus. L'ouvrage étoit déja bien avancé, lorsqu'une pluie abondante qui fit grossir la riviere, rendit tout ce travail inutile.

Au commencement de ce siége, Claude de Longueville, jeune Prince dont le courage ne connoissoit aucun danger, étant sorti des retranchemens pour reconnoître quelque endroit foible de la Place, fut tué d'un coup de mousquet qu'il reçut

dans l'épaule, & dont il mourut ſur le champ.

1524.

Négociations de paix infructueuſes.

Il ne tint pas au Pape que la tranquillité ne fût rétablie en Italie ; il envoya pour cet effet des députés au Vice-Roi de Naples pour traiter de paix. Celui-ci qui ne ſe croyoit pas aſſûré des ſecours que le Connétable de Bourbon lui avoit fait eſpérer, & qu'il devoit amener d'Allemagne, conſentit à une Trève de cinq ans ; & accorda que pendant ce tems, la France demeureroit en poſſeſſion de toutes les Places qui ſe trouvent en deça de l'Adda, à l'exception de la ſeule Ville de Lodi. Mais quelque avantageuſes que fuſſent ces conditions, le Roi conſeillé par l'Amiral de Bonivet & par Saint Marſaut, qui avoient tout crédit ſur l'eſprit de ce Prince, ne jugea pas à propos de les accepter.

Ligue entre le Pape & le Roi.

Le peu de ſuccès qu'eurent ces négociations du Pape, ne l'empêcha pas de ſe liguer avec la France pour la conquête du Royaume de Naples (*a*) : gagné par le Comte de

(*a*) Selon Guichardin, il ne fut pas queſtion dans ce Traité du Royaume de Naples. Le Pape promit ſeulement, tant pour lui,

Carpi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Cour de Rome, il promit de favoriſer l'armée Françoiſe, & députa auprès du Roi le Sieur Mathei ſon Dataire, chargé de ratifier au nom de Sa Sainteté la Ligue qui venoit d'être conclue entre les deux Puiſſances. Si cette entrepriſe ſur le Royaume de Naples ſembloit ne pouvoir manquer de reuſſir, parce que toutes les forces de l'ennemi étoient raſſemblées dans le Milanès; il paroiſſoit d'ailleurs que le Roi ne pouvoit ſans un extrême danger deſtiner une partie de ſes troupes à la conquête de ce Royaume; ce qu'il ne lui étoit pas poſſible de faire ſans trop affoiblir ſon armée (*a*). 1524.

qu'au nom des Florentins, de ne donner aucun ſecours direct ni indirect aux ennemis de la France; & le Roi prit ſous ſa protection l'Etat Eccléſiaſtique, & la République de Florence. Ce Traité contenoit une clauſe particuliere, par laquelle François I. s'engageoit à maintenir l'autorité de la Maiſon de Medicis à Florence. On convint que le Traité demeureroit ſecret tant qu'il plairoit au Pape, & les Impériaux n'en eurent effectivement alors aucune connoiſſance.

(*a*) Le Roi ayant fait communiquer ſon projet au Pape, par le Comte de Carpi ſon

1524. Ce furent là autant de considérations qui n'échapperent point à la sageſſe de ſes Miniſtres; mais cette entrepriſe flatoit l'ambition du jeune Monarque, & il voulut l'exécuter.

Entrepriſe des François ſur le Royaume de Naples. Le commandement général des troupes qui devoient être employées à cette expédition, fut donné au Duc d'Albanie, & on lui aſſocia Rentio Ceres, avec le Bâtard de la Claiet-

Ambaſſadeur à la Cour de Rome, & l'ayant fait prier de permettre qu'on fît des levées d'Infanterie dans l'état Eccléſiaſtique, & que les Troupes Françoiſes puſſent y paſſer librement, Clement fit exhorter le Roi de différer au moins ſon entrepriſe; & pour l'en détourner, il lui fit repréſenter que cette expédition bleſſoit les véritables intérêts de la France; que ſi le deſir de rentrer dans le Milanès avoit ſuſcité tant d'ennemis au Roi, le deſſein de la conquête de Naples en augmenteroit encore le nombre; qu'infailliblement les Vénitiens prendroient le parti de l'Empereur, & lui fourniroient plus de Troupes qu'ils n'y étoient obligés par la Ligue; que ſi malheureuſement les affaires de France tournoient mal en Lombardie, la réputation de ſes armes tomberoit des-lors dans le Royaume de Naples; que les ſuccès malheureux qu'il auroit dans ce Royaume, ou dans le Milanès, lui feroient perdre l'un ou l'autre de ces Etats, ou peut être tous les deux. Mais ces ſages remontrances furent inutiles.

te, & le Sieur d'Eguilli, pour commander ſous ſes ordres. Son armée étoit compoſée de ſix cens hommes d'armes, trois cent chevaux legers & de dix mille Fantaſſins qui marchoient avec dix ou douze piéces d'artillerie. Le Vice-Roi de Naples, & le Marquis de Peſcaire qui étoient à Lodi, ayant eu avis de la route que prenoit ce détachement de notre armée, qu'ils crurent deſtiné à aller recevoir une grande quantité de munitions de guerre que le Duc de Ferare devoit nous fournir, paſſerent le Pô avec une partie de leurs forces & marchèrent à Monticoeli, à cinq milles de Cremone, du côté de Plaiſance, à deſſein de couper chemin au Duc d'Albanie & de lui livrer bataille. Ils alloient ſe remettre en marche pour gagner Fleuranſoles, lorſque deux chevaux legers François qui avoient été pris en allant aufourage, furentamenésau Vice-Roi & lui apprirent la véritable deſtination de notre armée. Cette nouvelle le fit changer de deſſein, trop foible pour attaquer, il ſe renferma dans Monticoeli, ayant perdu l'envie de s'oppoſer au paſſage d'un corps de 1524.

troupes qu'il apprit être beaucoup plus nombreux qu'il ne l'avoit crû.

1524.

Il auroit cependant bien voulu pourvoir à la sûreté du Royaume de Naples menacé d'une prochaine invasion ; & il délibéra pendant quelque tems s'il ne suivroit pas de près le Duc d'Albanie. Mais le Marquis de Pescaire lui fit comprendre, que s'il abandonnoit le Duché de Milan, rien n'empêcheroit que les François n'achevassent d'en faire la conquête ; & que les troupes Espagnoles & Napolitaines, avec lesquelles il se proposoit de marcher, se trouveroient ensuite entre deux armées, celle du Roi & celle que commandoit le Duc d'Albanie. Ces considérations firent prendre au Vice-Roi le parti de s'en tenir à la défense du Milanès. (*a*)

(*a*) Ce furent les remontrances du Marquis de Pescaire qui décidérent du sage parti que les Impériaux prirent dans cette occasion ; il représenta que les Troupes que l'on envoyoit contre Naples étoient trop foibles, & ne pourroient s'y rendre assez promptement, pour empêcher que la résistance de plusieurs Places fortes, & l'opposition des Puissances dont la sûreté dépendoit de la conservation de ce Royaume, ne fissent durer cette Guerre plusieurs mois ; que dans

Cependant notre armée affoiblie par les fatigues d'un long ſiége & plus encore par les détachemens qui en avoient été faits, étoit obligée de demeurer dans l'inaction ; tandis que celle des ennemis ſe renforçoit chaque jour, & bientôt elle ſe vit en état de tenir la campagne. Caſſano, Ville ſituée ſur l'Adda, dont nous étions en poſſeſſion, mais qui n'avoit que de mauvaiſes fortification fut priſe par le Marquis de Peſcaire. 1524.

Priſe de Caſſano par les Impériaux.

Le lendemain de la reddition de cette Place le Vice-Roi apprit que les Allemans qui défendoient Pavie s'étoient mutinés, & qu'ils avoient menacé le Commandant de remettre la Ville entre les mains de aſſiégeans,

Révolte des Lanſquenets appaiſée.

cet intervalle, on viendroit à bout de terminer la Guerre dans le Milanès ; que ſi le ſuccès favoriſoit l'Empereur en Lombardie, il n'auroit dès-lors plus rien à craindre pour le Royaume de Naples, ſuppoſé même qu'il n'y poſſédât qu'une ſeule tour ; qu'en tenant ferme en Lombardie, ils ſeroient peut-être aſſez heureux pour triompher dans le Milanès & à Naples ; au lieu qu'en quittant cette Province, la perte de ce Duché n'étoit pas douteuſe, tandis que le ſalut de ce Royaume ſeroit fort incertain.

1524. s'ils ne recevoient inceſſamment le payement de leur ſolde. Cette nouvelle mit le Vice-Roi dans un embarras extrême : outre qu'il n'avoit point d'argent, il ne lui auroit pas été facile, s'il en avoit eu, de le faire paſſer aux aſſiégés. Une ruſe cependant qu'il imagina le tira d'intrigue: il fut réſolu que deux hommes qu'il avoit mis dans ſa confidence conduiroient dans notre camp quatre barils de vin, dans l'un deſquels le Vice-Roi avoit fait renfermer trois mille écus; qu'ils s'approcheroient le plus près qu'ils pourroient de la Ville aſſiégée, & que le Commandant ſeroit averti du petit ſecours qu'ils lui amenoient. Cet artifice eut tout le ſuccès que le Comte de Lannoi s'en étoit promis : Antoine de Leve fit une ſortie, & ce fut pendant la plus grande chaleur de l'action qu'un des hommes du Vice-Roi enfonça le baril où étoient les trois mille écus, avec leſquels il ſe ſauva, & qu'il remit au Commandant, lequel ayant aſſemblé les Lanſquenets leur diſtribua cet argent en exagérant le danger où s'étoit expoſé celui qui l'avoit apporté; & pour les en-

courager, il les assura que le reste de leur solde étoit entre les mains des Tréſoriers de l'armée ; & que s'ils n'avoient point encore été payés ce délai ne venoit que de la difficulté extrême qu'il y avoit à tromper la vigilance des assiégeans. Il n'en fallut pas davantage pour appaiſer les mutins ; bien éloignés de soupçonner qu'on voulût les tromper, ils leverent tous la main, en déclarant qu'ils étoient réſolus de ſervir avec zéle pendant tout le tems que dureroit le siége, & qu'on ne les payeroit que lorſqu'il ſeroit levé, ce qui leur fut promis. 1524.

Entrepriſe ſur Varaginé manquée.

J'ai dit que les divers détachemens qui avoient été faits de notre armée l'avoient extrêmement affoiblie. Outre le corps de troupes deſtiné à la conquête du Royaume de Naples, quatre à cinq mille hommes de pied avoient été envoyés à Savonne ſous les ordres du Marquis de Saluces. Moncade Vice-Roi de Sicile, & qui commandoit au nom de l'Empereur, ayant eû avis que le Marquis avoit mis une partie de ſon monde en garniſon à Varaginé, petite Ville ſituée ſur

bords de la Mer à mi-chemin de Sa-
1524. vonne & de Gênes, mais qui n'étoit pas fortifiée, fit canoner cette Place par les galeres de l'Empereur, ne doutant pas que la garniſon ne l'abandonnât, & ne ſe retirât droit à Savonne ; & dans cette perſuaſion, il étoit venu ſe mettre en embuſcade avec quatre mille hommes de pied, entre cette derniere Ville & Varaginé. Le Marquis de Saluces averti par le bruit de l'artillerie ennemie du danger de cette Place, marcha à ſon ſecours avec deux galeres, ayant ordonné à André Doria & à la Fayette, Vice-Amiral de le ſuivre avec leur Flotte. A l'approche des deux galeres qui conduiſoient le Marquis, la garniſon Françoiſe reprit courage. Notre Flotte s'étant préſentée peu de momens après, celle des ennemis trop foible pour lui réſiſter prit le large, mais elle fut vivement pourſuivie juſqu'à la vûe du Port de Gênes. L'Amiral qui étoit à la rade, & qui ſe trouvoit richement chargé, fut obligé de ſe rendre après un long combat ; & deux Galeres des ennemis eurent la même deſtinée. Il ne

manquoit au Général François qu'une armée de terre pour se rendre maître de Gênes, tant étoit grande la consternation qui s'étoit répandue parmi les habitans. 1524.

Défaite des Impériaux près de Gênes.

Mais ce ne furent pas là, les seules pertes que firent les ennemis; Moncade se voyant privé du secours qu'il se promettoit de ses galeres, reprit avec sa troupe le chemin de Gênes, étant obligé de marcher le long des bords de la mer, à cause des montagnes dont le pays est couvert. Le Marquis de Saluces, informé de sa retraite, se mit à ses trousses avec une partie de sa flotte, tandis que la Meilleraye, à la tête de la garnison de Varaginé, prenoit la route de terre. Les Impériaux se trouvant exposés au feu de notre artillerie, & à celui de notre mousqueterie, ne se défendirent pas longtems; Moncade & ses principaux Officiers furent faits prisonniers, & envoyés à Savonne. Les François profitans de leur victoire, s'avancerent jusqu'à trois mille de Gênes, & taillerent en piéces tout ce qu'ils trouverent d'ennemis. Je reprendrai le fil des affaires d'Italie, lorsque

1625, j'aurai rapporté en peu de mots ce qui ſe paſſa ſur les frontieres de Picardie au commencement de l'année 1525.

Neuf-Foſſé eſt forcé par les François.

Pont-Dormi qui commandoit dans cette Province en l'abſence du Duc de Vendôme, partit de Montreuil avec quelques troupes dans le deſſein de ravitailler Teroüanne, & d'eſſayer s'il ne pourroit pas forcer le neuf foſſé qui étoit une eſpece de canal tiré depuis Saint-Omer juſqu'à Aire, fortifié de redoutes, & garni d'artillerie à la tête de tous les chemins par où l'on pouvoit y aborder. C'étoit derriere ce canal que les Flamans faiſoient paître leurs troupeaux & qu'ils retiroient ce qu'ils avoient de meilleur, comme dans un lieu ſûr & inacceſſible. Le Baillif de Saumer, Gentilhomme Boulonois, fort aimé des gens de guerre, eût ordre d'aſſembler mille à douze cens hommes de pied, & de ſe rendre le lendemain avec ſa troupe à Fouquemberghe un peu avant la nuit ; & Pont-Dormi y arriva à peu près dans le même tems, accompagné de deux à trois cens hommes

mes d'armes, dont cinquante étoient sous les ordres du Comte de Dammartin. Après avoir fait entrer dans Teroüanne les munitions de bouche qu'il avoit amenées de Montreuil, dès que la nuit fut venue il reprit avec sa Gendarmerie le chemin de Fouquemberghe, ayant laissé ordre à du Fresnoi, Gouverneur de Teroüanne, de lui envoyer cinquante hommes d'armes, & deux cens Fantassins de sa garnison avec deux couleuvrines. Ce fut avec ce détachement qu'il entreprit de forcer les passages de Neuf-fossé, & il y réussit. Un bétail sans nombre & des richesses immenses furent la récompense des troupes victorieuses. Leur chef reconduisit jusqu'à Fouquemberghe les gens de pied & de cheval qui avoient été détachés de la garnison de Teroüanne ; & selon son premier projet, c'étoit là qu'il devoit s'en séparer : mais ayant fait réflexion que les garnison d'Aire, de Bethune, & des autres Places voisines pouvoient leur couper chemin, il ne les quitta que lorsqu'il les eût conduit en lieu de sûreté, pendant que les gens de pied qui étoient sous les ordres du Baillif de 1525.

1525. Saumer, se retiroient à Fouquemberghe avec le butin.

Escarmouches entre les deux partis.

Ce que Pont-Dormi avoit prévu arriva ; les garnisons des Places voisines s'assemblerent pour lui fermer les passages. Sa Gendarmerie étant arrivée à une demie lieue de Saint-Omer, l'Infanterie qui étoit en garnison dans cette Place vint se mettre en embuscade dans des carrières, à dessein de soûtenir la Cavalerie ; mais celle-ci fut mise en desordre, & fut culbutée sur les gens de pied. Cependant comme il étoit à craindre que ce corps de troupes ne fût en peu d'heures renforcé par les garnisons d'Aire, de Bethune, & de Liliers, Pont-Dormi crut devoir faire finir l'escarmouche, & continua sa marche vers Teroüanne. Il venoit de faire rentrer dans cette Place le détachement qu'il en avoit tiré, lorsque l'allarme se fit entendre du côté d'Aire. A ce bruit tous nos jeunes Seigneurs impatiens de rompre chacun leurs lances, se débanderent, & coururent à toute bride, jusqu'à Rond, Village qui se trouve entre Aire & Teroüanne. Là ils rencontrerent neuf cens Espagnols avec six cens Vallons, & trois cens che-

vaux des garnisons d'Aire & de Bethune qui venoient se joindre à celle de Saint-Omer : nos jeunes Gens commencerent l'escarmouche, & fondirent avec vigueur sur la Cavalerie ennemie. Pont-Dormi qui craignoit que cette seconde escarmouche ne lui ôtât la facilité de gagner Fouquemberghe, & qui d'ailleurs ne vouloit point se renfermer dans Teroüanne, où il n'auroit pû s'arrêter avec sa troupe sans consommer une partie des munitions qu'il venoit de faire entrer dans la Place, donna ordre au Comte de Dammartin d'aller retirer notre jeune Noblesse de la mêlée. Mais celui-ci s'étant apperçu qu'il ne pouvoit le faire sans danger, tant les deux partis paroissoient acharnés au combat, se posta sur une hauteur où il ramassa autour de lui ceux des nôtres qui venoient à la file, & en forma une troupe qu'il destina à soûtenir l'escarmouche, si nos gens étoient renversés ; & il fit en même tems avertir Pont-Dormi qu'il étoit nécessaire qu'il avançât promptement avec le reste de la Gendarmerie, parce que l'Infanterie ennemie marchoit en bon ordre pour 1525.

1525. soutenir la Cavalerie. Le Comte n'attendit pas qu'il eût été joint par Pont-Dormi, pour attaquer. Dès qu'il le vît approcher à la tête de deux cens hommes d'armes, il fondit sur la Cavalerie des ennemis; ce qu'il fit avec tant de bravoure, qu'il la mit en désordre, & l'obligea de se renverser sur leurs gens de pied. Pont-Dormi s'étant présenté avec sa troupe, la Cavalerie ennemie prit la fuite, & fut poursuivie jusqu'à Aire. Les ennemis eurent dans cette action deux à trois cens hommes de tués, & on leur fit neuf cent prisonniers.

Entrepriſe sur Hesdin

Pont-Dormi forma peu de tems après une autre entrepriſe dont le succès lui coûta la vie. Un Soldat de la garnison d'Hesdin, appellé le Bâtard, ayant été fait prisonnier, & conduit à Bethune; le Comte de Fiennes, Gouverneur de Flandres, essaya de le gagner, & lui promit une grande récompense, s'il pouvoit lui livrer le Château d'Hesdin. Le Soldat François dont la fidélité étoit à l'épreuve des offres les plus séduisantes, fit entendre au Gouverneur qu'il ne lui seroit pas bien difficile de le satisfaire; qu'il

demandoit seulement à être relâché sur sa parole ; & que lorsqu'il seroit arrivé à Hesdin, où l'on le croiroit envoyé pour traiter de sa rançon avec sa famille, il s'aboucheroit avec un de ses amis qui avoit en sa disposition les clefs du Château ; & qu'après l'avoir mis dans ses intérêts, il conviendroit avec lui de toutes les mesures qu'il y auroit à prendre pour assûrer le succès de leur entreprise. Ce Soldat s'étant rendu à Hesdin, informa Pont-Dormi du dessein du Comte de Fiennes, & promit de lui livrer ce Seigneur entre les mains avec tous ceux qu'il auroit associés à l'exécution de son projet. Pont-Dormi après avoir renvoyé ce Soldat à Bethune, fit toutes les dispositions nécessaires pour surprendre l'ennemi. Deux cens hommes d'armes entrerent dans la Place ; & un ravelin par où les Impériaux devoient entrer, fut jonché de barils de poudre & de feux d'artifices couverts de paille, ausquels on devoit mettre le feu, dès que le signal en auroit été donné : cent Soldats des garnisons d'Aire & de Bethune périrent dans les flammes. Pont-Dor- 1525.

mi qui donnoit ſes ordres d'une des
1525. fenêtres du Château, eût tout le viſage brulé d'une fuſée ; & comme il parloit, le feu de cette fuſée lui entra ſi avant par la bouche, qu'elle lui brula tout l'intérieur du corps (*a*). Ce funeſte accident, qui enleva à la France l'un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, empêcha que l'on ne pourſuivît les ennemis, ainſi qu'on l'avoit projetté ; & ils ont depuis avoué, que ſi nous

(*a*) Pont-Dormi avoit ordonné que l'on fît une herſe au-deſſus de la porte, pour la faire tomber, quand une partie des ennemis ſeroient entrés dans le parc. Il s'étoit placé, en les attendant, au-deſſus de la porte auprès de la herſe. Ils approcherent vers la fin de la nuit, Bâtard étant au premier rang, lié entre quatre ſoldats, qui menaçoient de le poignarder ſi le coup manquoit par ſa trahiſon. Il donna un coup de ſifflet auquel il fut répondu. Il demanda s'il étoit tems, on lui répondit qu'oui ; & alors les ſoldats entrerent avec lui à la file par la porte qu'ils trouverent ouverte. Pont-Dormi ne voulant pas qu'il en entrât un plus grand nombre, commanda qu'on laiſſât tomber la herſe ; mais ſoit que le bois ſe fût jetté ou autrement, elle demeura en chemin & ne ferma point le paſſage : c'eſt pourquoi il ordonna qu'on mît le feu aux poudres du ravelin ; & ce fut dans le moment qu'il parloit qu'il lui arriva le funeſte accident dont nous venons de parler.

euſſions ſçû profiter de leur conſ-
ternation, nous euſſions pû aiſé- 1525.
ment nous rendre maîtres d'Aire &
de Bethune, où nous ſerions entrés
pêle-mêle avec eux.

Les Ennemis ſe préparent à ſecourir Milan.

Environ le même tems, mourut à Pavie le Capitaine-Général des Lanſquenets Impériaux, non ſans quelqu'apparence d'avoir été empoiſonné, à cauſe qu'Antoine de Leve, Commandant de la Place, le ſoupçonnoit d'avoir quelque intelligence avec les Généraux de notre armée. Celle des ennemis venoit d'être renforcée des troupes que le Connétable de Bourbon avoit levées en Allemagne, & elle ſe trouvoit en état de ſecourir Pavie; mais l'embarras des Commandans étoit, de ſçavoir ſi cette armée, qui depuis longtems n'avoit reçu de ſolde, ſeroit diſpoſée à marcher. Dans un conſeil qui ſe tint entre les principaux Officiers, il fut arrêté que le Marquis de Peſcaire haranqueroit les troupes Eſpagnoles dont il avoit le commandement; & qu'il leur mettroit devant les yeux tout ce qui ſeroit le plus capable de les animer au combat. Les ayant donc aſſemblées, il leur rappella toutes

1525. les victoires qu'ils avoient remportées sous ses ordres ; leur représenta que celle qui les attendoit seroit la récompense de tous leurs travaux ; qu'outre l'honneur qu'elles acquereroient, en faisant un Roi de France & tous les Princes de son sang prisonniers, un butin inestimable les enrichiroit pour toujours.„ Cette „ victoire au reste, ajoûta-t'il, en „ continuant de parler à ses Soldats, „ qui doit vous combler d'honneur & „ de bien, n'est pas douteuse ; j'ose „ dire qu'elle est entre vos mains : „ pourriez-vous ignorer que l'armée „ que vous allez combattre est à moi- „ tié vaincue ; que les rigueurs de la „ saison ont déja combattu pour vous ; „ que cette armée s'est elle-même af- „ foiblie en divisant ses forces ". Le Soldat Espagnol animé par ces discours, & encouragé sur-tout par l'espérance d'un riche butin, demanda avec ardeur d'être mené au combat ; & l'Infanterie Allemande ne témoigna pas moins d'empressement. Le Vice-Roi, le Connétable de Bourbon, & le Marquis de Pescaire, assurés des favorables dispositions de leurs troupes, firent toutes les dispositions nécessaires pour nous obli-

ger de lever le siége de Pavie. 1525.

Le Roi averti du dessein de l'ennemi donna ordre au Maréchal de Chabannes, & au Prince de Bozzolo, d'aller visiter le Château Saint-Ange, & de le mettre en état de défense. C'étoit pour nous, d'une conséquence extrême de pourvoir à la sûreté de cette Place, qui se trouvant sur le chemin de Lodi à Pavie, nous donnoit la facilité de couper les vivres à l'ennemi, s'il lui prenoit envie de venir nous attaquer. Huit cens Fantassins Italiens, & deux cens chevaux furent mis dans ce Château, sous les ordres de Dom Pierre de Gonzague, frere du Prince de Bozzolo.

Château Saint Ange est mis en état de défense.

Cependant les Impériaux avoient quitté leur camp de Lodi, & étoient venus se poster à Marignan, dans l'espérance de s'emparer de Milan, si les François, qui gardoient cette Place, avoient pris le parti de l'abandonner pour aller renforcer l'armée du Roi. Mais trompés dans leur attente, ils marcherent à Château Saint-Ange, dans le dessein d'en faire le siége. La Place ne soûtint qu'un assaut, & la garnison se rendit à discretion. Les Officiers furent faits

Prise de cette Place par les Impériaux.

prisonniers, & les Soldats désarmés;
1525. & renvoyés après qu'ils eurent fait serment de ne pas servir d'un mois contre l'Empereur.

La prise du Château Saint Ange ne permettant plus de douter que l'intention de l'ennemi ne fût de venir nous livrer bataille, le Roi ordonna à la Trimouille qui commandoit à Milan, de lui amener les troupes qui étoient sous ses ordres; Théodore Trivulce & Chandion ayant été destinés à demeurer dans la Place avec une garnison qui pouvoit à peine suffire à la garde du Château. Toutes les autres troupes qui étoient dispersées eurent le même ordre de rejoindre l'armée, & il n'y eut que le Marquis de Saluces qui ne fut point rappellé. Peu de tems auparavant notre armée avoit été renforcée de trois mille Fantassins Italiens, & de trois cens Chevaux Legers commandés par Jean de Medicis. Ce ne fut pas là le seul service que ce Seigneur rendit au Roi; il gagna à la France plusieurs grands Capitaines de sa nation, entr'autres les deux Comtes de Rangone, & Louis Palavicin frere de ce Mainfroi-Palavicin dont nous avons

parlé, qui avoit entrepris de surprendre Côme, & que le Maréchal de Foix condamna à une mort cruelle. 1525.

Le Roi ayant raſſemblé toutes ſes forces, alla camper dans une vallée ſur un petit ruiſſeau appellé Vernacula, par où l'ennemi devoit néceſſairement paſſer, s'il entreprenoit de ravitailler la Ville aſſiégée. Mille Italiens qui étoient nouvellement arrivés de Marſeille à Savonne, eurent ordre de ſe rendre au camp; mais épuiſés par les fatigues d'une longue marche, ils furent attaqués & taillés en piéces par la garniſon d'Alexandrie.

Six mille Griſons abandonnent l'armée Françoiſe.

Ce malheur fut ſuivi d'un autre, qui affligea le Roi bien plus ſenſiblement. Jean Jacques de Medicis Caſtellan de Muſſo, Château qui ſe trouve ſur le Lac de Côme, près du Pays des Griſons, crut qu'il rendroit un ſignalé ſervice à François Sforce ſon maître, s'il pouvoit obliger ſix mille Griſons qui étoient dans notre armée, de retourner dans leur Pays. Et voici le moyen dont il ſe ſervit pour aſſûrer le ſuccès de ſon projet: ayant eu avis que le Gouverneur de Chiavenes, Ville ſituée de l'autre

côté du Lac, & qui appartient aux
1525. Griſons, alloit ſouvent à la promenade ſans ſe faire accompagner d'aucun de ſes gens, il ſe mit en embuſcade pour le ſurprendre, ce qu'il exécuta aiſément. S'étant ſaiſi du Commandant, il le conduiſit juſqu'aux portes de Chiavenes ; & là ayant fait appeller la femme de cet Officier, ſur la tête duquel il tenoit l'épée levée, il lui-dit, qu'il falloit que dans le moment même elle lui remit les clefs du Château, ou que le moindre délai de ſa part coûteroit la vie à ſon mari. La tendreſſe de cet femme pour ſon Epoux, ne put tenir contre de pareilles menaces. Trois mille hommes que les Caſtellan de Muſſo avoit poſtés près de là, entrerent avec lui dans la Place. Les Seigneurs des Ligues informés de la priſe de Chiavennes, rappellerent dans leur pays qu'ils croyoient menacé de quelque autre danger, les ſix mille Griſons qui étoient à la ſolde de la France. Prieres, promeſſes, remontrances, rien ne put les retenir ; ils ſe retirerent cinq jours avant la fameuſe bataille dont nous parlerons bientôt (*a*).

(*a*) Dans le même, tems le Chevalier de

Quelques uns de nos Généraux furent d'avis, que le Roi après cette déſertion qui affoibliſſoit conſidérablement ſon armée levât le ſiége de Pavie, & ſe retirât à Milan; & c'étoit peut-être là le parti le plus ſage qu'il eût pû prendre. L'armée ennemie qui n'étoit point payée ſe ſeroit infailliblement débandée, ou la diſette des vivres auroit en peu de tems cauſé ſa ruine entiere : mais François I. qui ne conſultoit que ſon courage, attendoit avec plus d'impa- 1525

Caſal ſe rendit au camp des Impériaux de la part du Roi d'Angleterre, pour les encourager. Ce Prince jaloux de la proſpérité du Roi, & piqué d'ailleurs de la priſe de quelques vaiſſeaux Anglois ſur les côtes d'Ecoſſe, menaçoit de porter la guerre en France & vouloit ſoutenir l'armée de l'Empereur en Italie. Dans cette vue il donna ordre à Pacé, qui pour lors étoit à Trente, d'aller preſſer les Vénitiens d'exécuter la Ligue; il ſe flatoit d'y réuſſir, ſur tout depuis que l'Empereur avoit remis entre les mains du Vice-Roi l'inveſtiture du Milanès en faveur de François Sforce, avec ordre néanmoins de ne s'en déſaiſir que ſelon les événemens. Henri VIII fit auſſi prier le Pape par ſon Ambaſſadeur de ſecourir les Impériaux : mais Clément s'en excuſa ſur le Traité qu'il avoit été obligé de faire avec la France; & les Vénitiens qui craignoient la trop grande puiſſance de l'Empereur, ne firent que des réponſes vagues qui ne ſignifioient rien.

tience encore que l'ennemi, le mo-
1525. ment où les deux armés alloient me-
surer leurs forces.

Avantage remporté par les ennemis.

Ce Prince avoit donné ordre à Louis Palavicin, de faire une nouvelle levée de gens de pied & de cheval, & de marcher à Cremone dont la garniſon n'étoit compoſée que de cinq à ſix cens Fantaſſins. Après s'être rendu maître de cette Place, il devoit ſe poſter de façon qu'il pût couper les vivres à l'armée Impériale qui approchoit de Pavie. Palavicin, après avoir raſſemblé deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux, alla camper à Caſal ſur le Pô, où il devoit recevoir un nouveau renfort de trois à quatre mille Fantaſſins. François Sforce, qui étoit à Cremone & qui craignoit que le Comte Gui de Langoné ne joignît ſes forces à celles de Palavicin, exigea des habitans une ſomme conſidérable qui lui ſervit à lever deux mille hommes de pied, & quelque Cavalerie dont il donna le commandement à Alexandre Bentivoglio, qui devoit marcher droit à Caſal. Palavicin, quoique aſſûré d'être joint le lendemain par le Comte François Rangoné, qui étoit à la

tête d'un detachement nombreux, ne crut pas devoir attendre ce ſecours, & marcha droit à l'ennemi. Il culbuta d'abord la Cavalerie Milanoiſe; mais l'Infanterie tint ferme, & ſe défendit avec tant de vigueur, que le combat ne finit que par la défaite entiere des troupes du Seigneur Pallavicin, ayant été lui-même fait priſonnier. Je reviens au ſiége de Pavie. 1525.

Eſcarmouches entre les Eſpagnols & les Italiens.

Depuis plus de deux mois que cette Place étoit attaquée, la prudence & la valeur du Général qui y commandoit, avoient rendu inutiles tous les efforts des aſſiégeans. Il y avoit treize à quatorze jours que les deux armées ennemies étoient en préſence l'une de l'autre; & tout ce tems ſe paſſa en ſorties de la Ville & en eſcarmouches. Le quartier de Jean de Medicis où la garde ſe faiſoit négligemment fut forcé par les Eſpagnols, & ils tuerent bien du monde avant que les Italiens ſe fuſſent mis en état de défenſe. Ces derniers ne furent pas long-tems ſans avoir leur revanche. Leur Chef ayant fait deux détachemens de ſes troupes, ordonna que l'un des deux ſe tînt caché dans les foſſés de la

Ville, & assigna à l'autre un poste
1525. plus éloigné. Les Espagnols ne manquerent pas de faire une seconde sortie, mais qui ne leur réussit pas comme la premiere. D'une embuscade ils tomberent dans une autre, & se trouverent ainsi entre deux feux sans pouvoir ni avancer ni reculer, leur defaite fut entiere, & de tous ceux qui étoient sortis de la Ville, il n'y en rentra pas un seul; mais cet avantage nous fut vendu chérement. Jean de Medicis blessé d'un coup d'arquebuse fut obligé de se faire transporter hors du camp; & ses soldats se trouvant sans Chef se débanderent, desertion qui jointe à celle des Grisons, nous ôtoit neuf à dix mille hommes de bonnes troupes. Ce fut à peu près dans ce tems là, que le Comte de Carpi, Ambassadeur de France à la Cour de Rome, écrivit au Roi au nom de Sa Sainteté, pour lui représenter qu'il ne pouvoit que gagner infiniment, s'il différoit d'en venir à une bataille décisive, qu'en moins de quinze jours l'armée Impériale seroit dans la nécessité de se débander faute d'argent & de vivres. L'Empereur ne pouvant tirer aucun secours ni du

Duché de Milan, dont nous étions en poſſeſſion, ni du Royaume de Naples, ou l'armée du Duc d'Albanie étoit la plus forte. Et c'étoient là cependant preſque les ſeules reſſources ſur leſquelles ce Prince put compter pour fournir aux frais de la guerre; mais ces conſidérations ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit du Roi, ſa réſolution étoit priſe, & rien ne put le faire changer d'avis (*a*). 1525.

(*a*) La Trimouille, la Palice, Thomas de Foix & pluſieurs autres des principaux Officiers, étoient d'avis qu'on levât le ſiége de Pavie, & qu'on ſe retranchât à la Chartreuſe, ou à Biraſco, qui étoient deux poſtes avantageux; parce qu'en prenant ce parti, on étoit aſſuré de remporter la victoire ſans péril, & ſans qu'il en coutât une goute de ſang. Ils fondoient leur avis ſur le défaut d'argent, qui mettant les ennemis hors d'état de conſerver longtems leurs troupes en corps d'armée, les forceroit à ſe diſſiper, ou du moins à ſe renfermer dans les places. Ils ajoutoient que ſi les Allemans de la Garniſon de Pavie, auxquels il étoit dû la paye de pluſieurs mois, ne ſe mutinoient pas, ce n'étoit que dans l'eſpérance d'être bientôt payés; que d'abord après la levée du ſiége, ils ne manqueroient pas d'exiger leur ſolde; & comme il ſeroit impoſſible de les ſatisfaire, il arriveroit infailliblement qu'ils exciteroient quelque violente ſédition; que l'unique reſſource des ennemis étoit d'en venir promp-

1525. Bataille de Pavie.

Cependant l'intention des Généraux de l'armée ennemie, étoit de ne nous livrer bataille que lorſqu'il ſe préſenteroit quelque occaſion favorable de nous attaquer avec avantage ; ils vouloient avant toutes choſes eſſayer de gagner le Parc de Mirabel, & ſe procurer par ce moyen la facilité de rafraîchir la garniſon de Pavie. Mais pour s'emparer de ce poſte, il falloit qu'ils paſſaſſent à la tête de notre armée : & comme elle ſe trouvoit campée dans un lieu avantageux, ils ſe propoſerent, ou de la combattre, ſi elle

tement aux mains ; que lorſqu'ils verroient les choſes traîner en longueur, le déſordre & la confuſion ſe mettroient dans leur armée ; que peut-être appréhendoit-on la honte d'une retraite, mais qu'il n'y en avoit point à craindre lorſqu'on ne la faiſoit que pour ne pas donner aux caprices de la fortune un avantage certain. Mais ce qui les confirmoit dans leur ſentiment, c'eſt qu'ils ſçavoient que notre armée n'étoit pas à beaucoup près auſſi forte que le Roi le penſoit : il la payoit ſur le pied de treize cens lances, de dix mille Suiſſes, de quatre mille Lanſquenets, de cinq mille Fantaſſins François & de ſept mille Italiens ; mais il s'en falloit bien que ces troupes montaſſent en effet à ce nombre : ce déſordre venoit de l'avarice des Officiers & de la négligence des Commiſſaires.

sortoit de ses retranchemens pour s'opposer à leur passage ; ou de passer outre, si elle leur en laissoit la liberté. Ils étoient venus camper du côté de la Chartreuse, bien près de notre camp ; & le jour de Saint Mathias ils marcherent vers le Parc de Mirabel ; après avoir abbatu quarante à cinquante toises des murailles de ce parc, ils firent passer par la bréche deux ou trois mille Arquebusiers Espagnols, accompagnés de quelques chevaux legers ; après ce premier corps de troupes, marchoient les vieilles bandes Allemandes & Espagnoles, ayant sur leurs ailes beaucoup de Gendarmerie pour les soûtenir. Toutes ces troupes prirent ensemble le chemin de Mirabel, laissant à leur gauche le quartier du Roi, que leur dessein n'étoit pas d'attaquer à cause du poste avantageux où il se trouvoit. 1525.

J'ai dit que les Impériaux étoient obligés de passer à la tête de notre armée. Jacques Galliot de Genouillac, Sénéchal d'Armagnac & grand Maître de l'artillerie, avoit si avantageusement dressé ses batteries, qu'elles firent un carnage affreux des ennemis. Dans le même tems le

Duc d'Alençon qui avoit ſon quar-
1525. tier à Mirabel, ayant détaché le Seigneur de Brion pour charger une troupe d'Eſpagnols qui vouloient paſſer à notre droite, cette troupe fut battuë à platte couture, & on prit aux ennemis quatre ou cinq piéces de campagne.

Le Roi informé de ces premiers ſuccès, & qui voyoit de ſes yeux l'Infanterie Allemande & Eſpagnole défilant ſans ordre & avec précipitation pour gagner un chemin creux, où elle pût ſe mettre à couvert du feu de notre artillerie, abandonna ſon poſte pour marcher à l'ennemi; & ce fut là l'une des principales cauſes de la perte de la bataille.

Les Impériaux n'ayant plus rien à craindre de notre artillerie, devant laquelle le Roi ſe trouvoit placé, reprirent courage: leur Gendarmerie, parmi laquelle ils avoient mêlé deux ou trois mille Arquebuſiers à pied, s'avança avec intrépidité. Le Roi avec les Suiſſes qui étoient à ſa droite, & qui faiſoient ſa principale force, attaqua & tua de ſa main le Marquis de Saint Ange, qui conduiſoit le premier eſcadron de la Gendarmerie ennemie, rompit cet eſcadron & le

culbuta ; mais les Suiſſes, qui devoient en même tems attaquer quelques bataillons de Lanſquenets Impériaux, ſe débanderent & ſe ſauverent à Milan. Ils furent peu de momens après remplacés par nos Lanſquenets, mais qui étoient en trop petit nombre pour pouvoir faire tête à l'Infanterie ennemie. Leurs chefs François, frere du Duc de Lorraine, & le Duc de Suffolc, furent tués dès les premieres charges, & leur troupe fut taillée en piéces. Il ne reſtoit plus au Roi de reſſource, que dans ſa propre valeur. Inveſti de toutes parts il eut ſon cheval tué ſous lui & fut bleſſé à la jambe, & dans cet état il ne laiſſa pas que de combattre. L'Amiral de Bonivet, Louis de la Trimouille, âgé de 75 ans ; Galeas de Saint Severin, Grand Ecuyer de France ; un autre Galeas, Grand Maître d'Hôtel ; Marafin, Premier Ecuyer ; le Comte de Tonnerre ; Chaumon ; Buſſi-d'Amboiſe ; Buzancez ; Beaupreau, & pluſieurs autres Seigneurs, qui s'étoient fait jour l'épée à la main, pour voler à ſon ſecours, furent tués à ſes côtés ; le Maréchal de Foix, & le Bâtard de Savoye, Grand Maître de France, 1525.

furent pris couverts de bleſſures, &
1525. moururent peu de tems après. Le Comte de Saint Pol, nageant dans ſon ſang & ne donnant preſque plus aucun ſigne de vie, fut conduit à Pavie, où il guérit contre toute eſpérance.

L'avant-garde de notre armée, commandée par le Maréchal de Chabannes, n'eut pas un ſort plus heureux que le corps de bataille. Attaqué par l'armée entiere des ennemis, il ne put leur oppoſer qu'une foible réſiſtance. La plus grande partie de ſes gens fut taillée en piéces, & il fut lui-même laiſſé parmi les morts. Le Maréchal de Montmorenci, qui la veille de la bataille avoit été envoyé à San-Lazaro, avec cent hommes d'armes, mille Fantaſſins François & deux mille Suiſſes, pour garder un paſſage, s'étoit remis en marche pour rejoindre l'armée, dès qu'il eut entendu le bruit de notre artillerie; mais la diligence qu'il fit fut inutile, il fut enveloppé par un détachement ennemi & fait priſonnier.

Le Roi eſt fait priſonnier.

Cependant le Roi environné de ſoldats furieux, dont il devoit d'autant plus craindre la brutalité, qu'il les voyoit déja diſputer entre eux

à qui il appartiendroit après ſa priſe, étoit inutilement preſſé de ſe rendre. Sur ces entrefaites arriva Pomperan, qui comme nous l'avons dit, avoit accompagné le Connétable de Bourbon dans ſa fuite. Ayant écarté cette ſoldateſque inſolente qui s'acharnoit contre la perſonne de ſon Prince, il ſe jetta à ſes pieds, & fut bientôt après joint par le Comte de Lannoi, à qui le Roi ſe rendit. (*a*) 1525.

Le Duc d'Alençon qui, commandoit l'arriere-garde, voyant tout perdu, paſſa le Teſin avec les débris de l'armée & reprit la route de France; pendant que Théodore Trivulce & Chandion ſortoient de Milan, avec le peu de troupes qu'on y avoit laiſſées; & ce fut tout ce qui ſe retira avec quelque ordre. (*b*)

(*a*) Il eſt dit dans une lettre de Jean de Tournon, écrite au Vicomte de Turenne, que le Roi ſe défendit à pied preſque ſeul au milieu d'un tas de morts tant François qu'ennemis; qu'il tua ſept hommes de ſa main, cinq avant que d'être renverſé de ſon cheval, & deux après s'être relevé.

(*b*) Pierre Martir d'Anglerie, qui étoit du Conſeil d'Eſpagne, & quelques autres Auteurs après lui, diſent qu'il y eut vingt-cinq mille François de tués & qu'il s'en noya cinq mille dans le Teſin; mais à peine l'armée Françoiſe montoit-elle à ce nombre.